

BULLETIN  
DES SÉANCES  
*DE*  
L'ACADÉMIE DE NÎMES



ANNEES 1928-1929-1930



NÎMES  
IMPRIMERIE CHASTANIER FRÈRES ET ALMÉRAS  
12 rue Pradier, 12  
1931

# TABLE

## FAITS ACADEMIQUES

1928

	Pages
M. Broche élu membre correspondant . . . . .	5
Renouvellement du bureau . . . . .	6
M. de Valfons élu membre résidant . . . . .	10
M. Eloy Vincent promu chevalier de la Légion d'honneur . . . . .	10
Installation de M. Giran, président . . . . .	13
Réception de M. de Valfons . . . . .	16
Augmentation des cotisations . . . . .	22
M. Roux nommé membre honoraire . . . . .	22
Inauguration du buste de Georges Maurin . . . . .	25-28
Décès de M. Ferrier . . . . .	30
Démission de M. Chobaut . . . . .	38
Mme Vollaire-Gaudin élue membre correspon- dant . . . . .	41
Adhésion au Comité du monument Pons de Balazuc . . . . .	42
M. Gendronneau élu membre résidant . . . . .	45
M. Roger Mathieu élu membre correspondant . . . . .	45
Attribution du prix Jules Salles à M. l'abbé Bayol . . . . .	45
Réception de M. le commandant Gendronneau . . . . .	47
Legs Crèveœur de Perthes . . . . .	59

	Pages
M. le chanoine Bonnefoi nommé Vicaire général	61
Lettre du Comité Ernest Denis . . . . .	61
Décès de M. Bret . . . . .	65
Décès de M. Roux . . . . .	65
M. Costier élu bâtonnier . . . . .	67
M. Latzarus nommé membre du Conseil d'administration du Lycée . . . . .	67
Rapport sur le legs Devise . . . . .	69
M. Costier nommé trésorier . . . . .	71-74
M. Bonnet élu membre résidant . . . . .	77
Réception de M. Bonnet . . . . .	80
Attribution des legs Maumenet et Adriano . . . . .	89

### ARCHEOLOGIE

M. le chanoine Durand : Les monuments de Nîmes dans Clérisseau et Ménard . . . . .	7
L'inscription des substitués . . . . .	75
M. Beauquier : découverte d'un rempart romain	35-41
Identification d'un cachet . . . . .	37

### BEAUX-ARTS

M. Fabre : Xavier Sigalon . . . . .	64
-------------------------------------	----

### ECONOMIE POLITIQUE

M. Chobaut : Les échantillons de soie de 1773 à 1776 . . . . .	33
M. Portal : une nouvelle formule du régionalisme . . . . .	72-74-75

## HISTOIRE

	Pages
M. Delamare : La Renaissance italienne . . . .	10
M. Fabre : La levée des recrues à Uzès en 1793	12
M. de Saguins et ses serviteurs . . . .	44
M. Delamare : conclusions sur l'étude des apo- gées antiques . . . . .	25
M. Kahn : La journée des farines . . . . .	27
M. Chobaut : Documents inédits sur l'histoire du Gard . . . . .	34
M. le chanoine Bouisson : Les origines de la civilisation latine en France . . . . .	38
M. Greif : Journal de Nassau William senior .	45
M. le chanoine Bouisson : Les relations histo- riques entre les régions polaires et St-Gilles	68-71
M. Gendronneau : La Foire de Beaucaire .	75
M. Bigot : Philippe Codur . . . . .	78

## HOMMAGES

M. de Chastellier : Lamartine et ses nièces . .	29
M. Roger Mathieu : Recueil de nouvelles . .	41
M.M. les pasteurs Fayot et Cadix : La Paix ; Nos morts . . . . .	77

## LITTERATURE

M. Latzarus : Les personnages d'Alphonse Daudet . . . . .	28-34-40-88
M. Bauquier : Lamartine et ses nièces . . .	29

	Pages
M. Fabre : Le Pavillon Racine, à Uzès, fut-il habité par Racine ? . . . . .	31
Racine à Uzès: le mémoire du 25 décembre 1661 . . . . .	59
La visite de David d'Angers à Reboul	76-89

### PHILOLOGIE

MM. Bigot : l'œuvre de M. Gal . . . . .	6
L'Armana Prouvençau de 1928 . . . . .	61

### POESIE

M. Bigot : La Fiero de San-Miqueu . . . . .	30
Ne quid nimis . . . . .	88
M. le chanoine Chabot : Lou Miejour . . . . .	37
La Vesperada . . . . .	37
L'Aso de San Jousè . . . . .	44
Li Viei Peïrou . . . . .	73
M. Dhers : La Fontaine de Jouvence, La Demoi- selle, l'Abandonnée . . . . .	60

### SCIENCES

M. Delon : L'École municipale en plein air . . . . .	12
M. Mazel : Le Vin . . . . .	35
M. le chanoine Bonnefoi : La nouvelle salle Pleyel . . . . .	42

	Pages
M. Cabanés : Comment l'homme pervertit la nature . . . . .	60-64
M. le chanoine Bonnefoi : Un nouveau procédé contre la sécheresse et l'humidité . . .	77

1929

Renouvellement du bureau . . . . .	90
M. Smith élu membre correspondant . . . . .	93
Attribution du legs Maumenet . . . . .	93
Installation de M. Portal, Président . . . . .	94
Renouvellement des commissions . . . . .	100
Décès de M. Edmond Hugues . . . . .	100
Participation au centenaire de Roumieu . . . . .	100
Décès de M. le chanoine Bonnefoi, membre résidant . . . . .	102
Compte rendu financier . . . . .	103
Quatrième Congrès de la fédération historique du Languedoc . . . . .	108-114
L'Académie et la société du Folklore français . . . . .	108
M. Bosc élu sénateur du Gard . . . . .	112
Rapport de la commission des publications . . . . .	112
Décès de M. le Maréchal Foch . . . . .	114
Don de Mme Coste au Musée du vieux Nîmes . . . . .	117
Décès de M. Falgairolles, membre honoraire . . . . .	123
M. l'abbé Bruyère, élu membre non résidant . . . . .	131
Décès de M. Guerin membre non résidant . . . . .	133
Décès de Mme de Villeperdrix, membre honoraire . . . . .	137
Démission de M. Greif . . . . .	137
Installation de M. le chanoine Antérieu comme membre résidant . . . . .	137

	Pages
Nomination de délégués au comité des ossuaires du front . . . . .	145-146
Fêtes en l'honneur de Racine à Uzés	146-153-154-159-160
Annonce du décès de M. Giran ancien président	149
M. Bondurand nommé chevalier de la Légion d'honneur . . . . .	152
M. Bosc réélu sénateur . . . . .	153
Attribution de la médaille de l'Académie à M. Ricou . . . . .	155
M. l'abbé Brémond de l'Académie française nommé membre honoraire . . . . .	160
Mort de Clémenceau . . . . .	161
Séance publique annuelle . . . . .	163
Legs Suchomel . . . . .	164
Attribution des legs Maumenet, Adriano, Sabatier	164

## ARCHEOLOGIE

M. Bauquier : Découverte d'un vestige romain	116
M. Esperandieu : Inscriptions découvertes route de Sauvè . . . . .	123
Découverte archéologique à Nîmes par M. Ricou	154

## BEAUX-ARTS ET INSTRUCTION PUBLIQUE

M. Latzarus : quelques nouveautés pédagogiques	114
--	-----

ECONOMIE POLITIQUE ET PHILOSOPHIE

	Pages
M. de Valfons : Considérations sur le rôle social des Sociétés anonymes par actions . . . . .	97
M. le pasteur Fayot : L'objection de conscience	164

HISTOIRE

M. le chanoine Bouisson : Une messe historique	101
MM. Bauquier et de Bourgon : Le chevalier d'Assas . . . . .	105
M. le général de Bourgon : Mes relations person- nelles avec Foch . . . . .	117
M. Kahn : Les inscriptions tumulaires hébraï- ques à travers les siècles . . . . .	119
M. Gendronneau : Nimes la romaine . . . .	132-135
Une journée de courses à l'époque romaine	156

HOMMAGES

MM. Bauquier et Cavalier : Histoire numismati- que du comte de Chambord (2 <sup>e</sup> vol. 1830- 1883) . . . . .	108-157
M. Joseph Guérin : L'amour des Livres . . . .	113
M. Bouzanquet : Un ouvrage canadien . . . .	116
M. le chanoine Bouisson : Vers une meilleure prononciation du latin . . . . .	122
M. Noel : Histoire des amulettes. L'Hygiène dans les tramways . . . . .	122
M. Henri Mazel : Avant l'âge d'or . . . . .	133
M. JeanJean : Sonnet inédit de Roumieu . .	133



LITTERATURE

	Pages
M. Gendronneau : Stendhal et la foire de Beau- caire . . . . .	100
M. Bigot : Le centenaire de Roumieu . . . . .	109
M. Lavergne : Joachim Gasquet . . . . .	113
M. Méric : La Société Nimoise des Amis du Livre	113
M. Fabre : La guirlande de Julia . . . . .	110
Firmin Abauzit et J.-J. Rousseau. . . . .	147

PHILOLOGIE

M. Bigot : Lou Raubatori d'Aubanel . . . . .	155
M. Bondurand : Le français à Nîmes sous la monarchie de juillet . . . . .	166

POESIE

M. Dhers : Friquet . . . . .	93
M. Bigot : portrait de Roumieu . . . . .	93
M. le chanoine Chabot : De qué dirias ma Grand . . . . .	107
Sonnet sur Romieu . . . . .	132
L'Escolo antico au Vantou . . . . .	154
Mme Vallaire Gandin : A mon fils . . . . .	159
M. Jeanjean : Poésies . . . . .	162
M. Dhers : Le veuf, le tailleur et son fils, l'Eté	162

SCIENCES

	Pages
M. Mazel : La croyance, élément morbide et agent de guérison . . . . .	123-127
M. Cabanès : Le micoucoulier . . . . .	125
La naturalisation dans le } Bas-Rhône de L'amorpha fruticosa L. . . . .	131

1930

Renouvellement du bureau . . . . .	167
M. Mazel donne sa démission de Président . . . . .	170
Renouvellement du bureau . . . . .	173
Adhésion au comité Cantaloube . . . . .	175
Séance extraordinaire pour modification des statuts . . . . .	176
Taux des cotisations et Prix des « Memoires » . . . . .	177
Installation du bureau . . . . .	178
Le centenaire de Mistral et le millénaire de Virgile . . . . .	179-180-197-201
Deuil de M. le docteur Delon . . . . .	179
M. Costier présente le rapport financier . . . . .	180
Lettre de M. l'abbé Bremond, de l'Académie Française . . . . .	180
M. Bouzanquet élu membre résidant . . . . .	185

	Pages
Subvention aux sinistrés du Sud-Ouest . . . . .	185
Don de Mme Barral . . . . .	185-196
Réception de M. Bouzanquet . . . . .	187
Aménagement de la bibliothèque . . . . .	196
Réparations à l'hôtel de l'Académie . . . . .	196
Installation du livre d'or de l'Académie . . . . .	197
Les nouveaux jetons de l'Académie . . . . .	197-200
M. le colonel Igolen élu membre résidant . . . . .	200
Deuil de M. Bauquier . . . . .	203
M. Coste, président de la Confédération des Vi- gnerons . . . . .	203
Réception de M. le colonel Igolen . . . . .	203
M. Aillaud élu membre résidant . . . . .	219
Réception de M. Aillaud . . . . .	222
Identification des portraits ornant l'hôtel de l'Académie . . . . .	240
Séance publique en l'honneur de Mistral . . . . .	242
Apposition d'une plaque sur la maison Dumas L'Académie aux fêtes d'Anduze en l'honneur d'Al- fred de Montvaillant . . . . .	247 252
L'Académie et les fêtes mistraliennes . . . . .	252-259
Dépôt du registre des premiers procès-verbaux de l'Académie . . . . .	254
Projet pour l'apposition d'une plaque en l'hon- neur de Ménard . . . . .	254
Deuil de M. Latzarus . . . . .	258
Les invitations adressées à l'Académie . . . . .	258
L'Académie et les fondations Cognacq . . . . .	259
M. Callon élu membre correspondant . . . . .	266
L'Académie à la Société des Gens de Lettres . . . . .	266
Séance publique annuelle . . . . .	270
L'Académie et la commémoration du docteur Cantaloube . . . . .	271

ARCHEOLOGIE

	Pages
M. Espérandieu : Découverte d'un Christ .	172
Deux inscriptions latines dans la Gaule Narbonnaise . . . . .	180
M. le chanoine Durand : Nimois Gallo-Romains au musée épigraphique . . . . .	197
M. le chanoine Bouisson : Un ouvrage de M. Espérandieu sur des inscriptions latines .	241
M. Gendronneau : Le Bain de Jésus . . . . .	272

HISTOIRE

M. Bauquier : Les souvenirs de guerre de M. le général de Bourgon . . . . .	174
M. Fabre : Louise de Clermont-Tellart . . . . .	219
L'ordre de la Boisson . . . . .	255
M. Peyron : Le commandant en chef de l'armée du Rhin en 70 . . . . .	243-247
Enquête sur les publications locales relatives à la Révolution . . . . .	259
M. Kahn : La communauté israélite de Nîmes aux 18 <sup>e</sup> et 19 <sup>e</sup> siècles . . . . .	260
M. Igolen : La langue provençale à Avignon du 12 <sup>e</sup> au 19 <sup>e</sup> siècle . . . . .	273

HOMMAGES

M. Noël : L'Hygiène dans les tramways . . . . .	172
M. le général de Bourgon : Dix ans de souvenirs 1914-24 . . . . .	221

	Pages
M. le Dr Mazel : Un numéro de La Mervie : Henri Mazel . . . . .	254
M. Ivan Gausсен : Le saint Joseph de Justi- gnargues . . . . .	258
M. Marcel Coulon : Dans l'univers de Mistral .	259
M. Espérandieu : Recueil des bas-reliefs de la Germanie romaine . . . . .	271
MM. Jouve et Corlieu : Passions d'Asie . . . .	271

### LITTERATURE ET VOYAGES

M. Gendronneau : Cesarea avant l'occupation française . . . . .	201-237
Le premier jour de l'An à Madagascar .	168
M. Bauquier : L'Exposition de Barcelone . .	170
M. Bigot : Olivier Rolland : Les Condamnés .	171
Mistral et le Félibrige . . . . .	198
M. Méric : Le Centenaire romantique . . . .	180
Eloy-Vincent : A pas lents sous les platanes de la préfecture . . . . .	237
M. le chanoine Chabot : Le Congrès Eucharisti- que de Carthage . . . . .	238
M. le chanoine Bouisson : Le bachelier de St- Baudile . . . . .	256
M. Lacombe : François de Rivarol, maréchal de camp . . . . .	252

### PHILOSOPHIE

M. le chanoine Bouisson : La sévérité dans l'é- ducation, d'après les moralistes . . . .	174-179-182
---	-------------

POESIE

	Pages
M. H. Bigot : Fables patoises . . . . .	197
M. Dubled : Théâtre intérieur . . . . .	201
M. Jeanjean : Pour le centenaire de Mistral .	243

SCIENCES

M. Cabanès : Une curieuse culture nimoise : l'amandier-pêcher . . . . .	185-195
M. le Dr Mazel : Influence de la maladie sur la littérature, l'art et l'histoire . . . . .	249
M. le Dr Reynaud : Le Cancer . . . . .	264



# BULLETIN

DES

## SEANCES DE L'ACADEMIE DE NIMES

---

*Séance du 13 janvier 1928*

---

La séance est ouverte à 17 heures sous la présidence de M. Eloy Vincent, président.

Etaient présents : MM. Delamare, chanoine Bonnefoi, Kahn, Peyron, Giran, Portal, Mazel, Terrin, Bauquier, Delon, Bret, Bigot, chanoine Lepage, Chobaut, de Bourgon, chanoines Bouisson, Chabot, Fabre, Cabanès, chanoine Durand, Lacombe, secrétaire perpétuel.

Excusé : M. Latzarus.

Il est donné lecture des lettres de M. l'abbé Bruyère et de M. Vollaire, remerciant la Compagnie de les avoir admis comme membres correspondants. M. Broche, professeur à l'Université de Gènes, est nommé membre correspondant.

M. Eloy Vincent, prenant place pour la dernière fois au fauteuil présidentiel, remercie tous ses confrères de la sympathie dont ils l'ont entouré au cours de son année de présidence : « Nulle présidence, dit-il, n'est plus délicate ni plus aisée que celle que je quitte : plus délicate, car elle fait, en principe, de celui qui l'exerce,

un homme nécessairement avisé en toute matière : plus aisée, parce qu'elle n'a jamais à éteindre de tumulte. »

M. Eloy Vincent adresse des félicitations à M. le Conseiller Greif, récemment promu chevalier de la Légion d'honneur.

L'Académie renouvelle son bureau. Sont élus à l'unanimité des présents pour l'année 1928 : président, M. Giran ; vice-président, M. Portal.

M. Giran remercie ses confrères et prend place au fauteuil présidentiel.

M. Bigot lit une étude sur M. Gal.

Né à Castelnau-Valence, près Moussac, en 1857, M. Gal avait fait ses études secondaires au Lycée de Nîmes, était entré à l'École Normale Supérieure, avait obtenu le grade d'agrégé des sciences physiques et était venu professer dans le même établissement où il avait fait ses études. Il y exerça jusqu'en 1908, où il fut appelé aux fonctions d'inspecteur général de l'Enseignement primaire supérieure.

C'est en cette qualité qu'il a fait paraître, en 1923, chez l'éditeur Crété, un ouvrage, « Rapugaje », un vol. in-12 de 199 pages. Sur ce nombre 85 sont en langue du terroir, douze de poésie française, douze d'une saynète-charrade, « La Leçon de Diction » ; le reste est consacré à des questions diverses. Je laisse de côté ces 127 pages pour ne m'occuper que des 65 écrites dans l'idiome nimois.

Dix-neuf sujets sont traités au cours de ces 65 pages en languedocien ou patois. L'auteur va sur les traces de Bigot, mais avec quelques différences, à propos par exemple du frontispice du « Rapugaje », qu'on peut rapprocher du « Gramécis » des œuvres posthumes.

De ces dix-neuf pièces, quinze sont des fables plus



ou moins imitées de La Fontaine, avec lequel il cherche à lutter de grâce, de poésie et de sincérité.

Plusieurs ne sont que des traductions : « Lou Rinard et li Rasin », « Lou chaine et la Canéla », « Lou Rinard et lou croumpatas », etc...

Le récit cévenol que fait Mme Draïolo de son voyage au Pompidou est une paysannerie plaisante. « Lou Balloun de Berbézet » est une bonne histoire moqueuse.

« Lou lebrou et la tartuga » rappelle le lièvre et la tortue avec quelques variantes qui ne nuisent en rien à sa perfection. †

Ce qui peut surprendre en cet ouvrage, c'est que M. Gal, ait pu consacrer, en dehors de sa besogne professionnelle et absorbante, tant de soins à un travail littéraire aussi important, pour la gloire du pays.

Lorsqu'il prit sa retraite en notre ville, il y fonda le groupe « Education », qui se proposait d'intéresser les parents aux questions touchant l'avenir des enfants.

Tous ces groupes l'accompagnèrent à sa dernière demeure. Notre ami laissait derrière lui une œuvre qui devait garder son nom de l'oubli.

M. le chanoine Durand donne lecture de son étude sur « les monuments de Nîmes dans Clérisseau et dans Ménard ».

Clérisseau publia son grand in-folio en 1778. Le frontispice représente le Temple de Diane où alors le sol atteignait le tiers de la hauteur du soubassement. A la planche deuxième, la façade d'entrée à la Maison-Carrée ne porte aucun indice de la cimaise arasée, mais elle se trouve à la planche suivante (façade Est). Erreur ici à la frise pour la place de la corbeille centrale d'où partent les rinceaux.

A l'entablement, vrai chef-d'œuvre de gravure, les dards des oves sont représentés triscupides (à trois points) ils sont réellement en pointe de laurier. Les têtes de lions données par l'auteur au nombre logique de vingt et une se trouvent réellement vingt-deux quoique illogiquement. Le graveur a dessiné ces têtes non pas antiques mais Renaissance.

Aux Arènes, Clérisseau a ignoré l'existence de la vraie piste, les quatre premiers gradins, dits consulaires, étaient encore sous terre s'ils manquent au plan, comme dans Ménard (1730), d'où 30 au lieu de 34 réels. De même, aux arcs des portiques, l'ignorance des nombres sacrés a laissé mettre des nombreux autres que treize partout observé.

Au Temple de Diane, Clérisseau inscrit toujours : « Temple proche des Bains de Nismes. » Donc, en 1778, Diane n'était pas encore reconnue à cette place. Nous trouvons ce nom en 1787, à la carte du Diocèse.

Ménard (1758) nous donne les Arènes avec les deux tours wisigothes et le campanile de la paroisse Saint-Martin-des-Arènes. Le sol de la ville monte presque à la naissance des arceaux, avec la note « nouveau pavé de la ville ». Erreurs répétées aux piliers, aux caveaux, au balcon d'honneur (Nord). A la Maison-Carrée, erreur aussi pour la corbeille à la frise, à la porte, dont l'entablement repose sur toute la surface portante des consoles, qui n'offrent que la moitié d'occupée au monument.

Au Pont-du-Gard, beaucoup d'erreurs de détails faits de chic : aucune aspérité de pierres saillantes, les voussoirs en nombres sacrés sont au hasard d'un crayon indépendant, etc..

Ménard et Clérisseau furent divers dans leur exis-

tence. Ménard mourut à 62 ans, après de nombreuses vicissitudes, en 1767, Clérisseau, travailleur infatigable, devint centenaire (1719-1820). Les deux sont rappelés à nos souvenirs par la rue Ménard et la rue Clérisseau, l'une et l'autre sur les pentes des sept collines, formant l'éventail des maisons de Nemausus : les Arènes en constituaient le clou gigantesque.

---

*Séance du 27 janvier 1928*

La séance est ouverte à 17 heures sous la présidence de M. Giran, Président.

Etaient présents : MM. Delamare, Peyron, Portal, Mazel, Bauquier, Delon, Costier, de Loye, Bret, Bigot, chanoine Lepage, Chobaut, de Bourgon, Latzarus, chanoine Bouisson, Fabre, chanoine Chabot, Fayot, Lacombe, secrétaire perpétuel.

L'Académie procède à l'élection d'un membre résidant, en remplacement du très regretté M. de Vallavieille. M. le marquis de Valfons est élu à l'unanimité des présents.

M. Giran adresse à M. Eloy Vincent les félicitations de l'Académie, à l'occasion de sa promotion dans l'ordre de la Légion d'honneur.

M. Delamare lit une étude sur « La Renaissance italienne ». Elle eut une incubation de très grande durée ; elle fournit une longue route avant de revenir à son point de départ, l'Italie. Eclose dans les catacombes de Rome, émanation de la religion nouvelle, elle s'avance sur la voie Domitienne et s'arrête d'abord à Arles, de là remonte le Rhône et touche à Orange, Vienne et Lyon. D'autre part, poursuivant sa route vers l'Occident, elle parvient en Narbonnaise où elle rencontre un peuple au sens artistique qui élèvera et ornera les églises de Moissac et de Baulieu. Bientôt elle franchira une nouvelle étape, et suivie de ses artistes méridionaux, parviendra à l'Ile-de-France et élèvera Notre-Dame de Paris. Poursuivant son cycle sacré, elle inspire les artistes de l'abbaye

de Cluny. Au XIV<sup>e</sup> siècle, nouvel arrêt, en Bourgogne, d'où elle passe les monts, s'arrête dans la Toscane et nous conduit enfin à Saint-Pierre de Rome, sous la coupole de Bramante, devant les immortels chefs-d'œuvre de Raphaël et de Michel-Ange.

Parler de la Renaissance italienne, c'est évoquer Florence. C'est là, écrit Pétrarque, que jaillissent les nobles sources du génie et que les doux rossignols font leurs nids.

Et cependant souvent alors, Rome et l'Italie regorgaient de sicaires et de brigands ; les Français, les Espagnols, les Allemands, appelés par les papes ou les seigneurs, augmentaient encore le meurtre et le pillage.

Quels sont les premiers maîtres de ces artisans de génie, qui, en dépit de leurs chefs-d'œuvre, sont pauvres. Leurs maîtres les meilleurs furent les orfèvres, chez qui se formèrent Arnolfo, Ghiberti, Donatello. Ces humbles artisans, ces merveilleux artistes, dont le nom est dans toutes les mémoires, qui découvrirent la science de l'anatomie, les secrets du clair obscur, les lois de la perspective linéaire qui eurent la simplicité candide, l'émotion fervente, qui exprimèrent une des formes de la beauté la plus vivante et la plus charmante qui soit au monde, sortent du peuple, appartiennent au peuple, s'adressent au peuple.

De plus ces artistes, fils de paysans, de manœuvres, de barbiers, qui savent à peine lire et écrire, sans orgueil, ni préjugés, ne travaillant pas pour la gloire, mais pour vivre, n'éprouvent aucune honte à accepter la besogne la plus infime.

Leur bagage est bien pauvre ; ils connaissent en littérature les histoires de la Bible et des fragments de vieux poètes ; ils ont sous les yeux quelques débris

antiques, un chapiteau de colonne, un bas-relief de sarcophage.

Ils imitent la nature, ce qui les entoure : ils peignent des ponts, des routes, des fleurs et dans leurs fresques ils introduisent des vieux, des enfants, des poulets, des brebis, des édifices. S'agit-il d'une Nativité ? l'artiste sans aucun embarras prend son enfant, le couche sur une belle étoffe, le copie et voilà l'enfant Jésus. La Vierge Marie sera dans ses habits de dimanche.

La peinture italienne traite surtout des sujets religieux, mais avec une certaine liberté, de l'apparition de Léonard de Vinci à la mort de Michel Ange.

Dès la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, on passa à la faune élégante, à la facilité courante sans presque s'arrêter, malgré le génie de quelques grands artistes. Raphaël mourut en 1520. Vinci ne peint plus après 1513. Seul Michel-Ange travaille encore en 1564. Le Jugement Dernier fut offert au public le jour de Noël 1541 et arracha des cris d'admiration aux connaisseurs et à la foule.

Vers la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, la Renaissance, en Italie, s'éteint, les Académies foisonnent. Seule, l'Ecole de Venise brille d'un grand éclat avec Titien, Véronèse et Le Tintoret. Le dernier de la race des grands artistes fut Lorenzo Bernini (1598-1680).

Léonard de Vinci, Raphaël, Michel-Ange forment le grand triumvirat de l'âge d'or. Chacun d'eux, avec son génie propre, synthétise les aspirations presque identiques des écoles florentine, ombrienne, viennoise et lombarde. Mais dans cet effort, ils épuisent la sève de la Renaissance italienne qui triomphe et meurt avec eux.

Le docteur Delon présente une étude sur l'Ecole municipale en plein air.

Les enfants malingres et délicats qui y sont admis reprennent généralement de la force, de bonnes couleurs, un vigoureux appétit. Beaucoup de maladies au début sont arrêtées dans leur développement.

La classe a lieu en plein air — même l'hiver — sous un vaste préau, largement ouvert au Midi. Un deuxième préau va être construit, car le nombre d'élèves augmente constamment.

Tous sont soumis au régime suivant : gymnastique suédoise, douches tièdes, bain de soleil. En hiver, l'huile de foie de morue est obligatoire avant le repas de midi.

La visite médicale a lieu au moins une fois par semaine. Les médicaments prescrits sont administrés par l'infirmière qui surveille les enfants constamment, qui prend son repas avec eux, qui les pèse tous les mois et qui relève chaque mois la taille et le périmètre thoracique.

La ville de Nîmes a ainsi créé une œuvre très utile qui contribuera à défendre notre population scolaire contre le danger toujours menaçant de la tuberculose, surtout en France.

Cependant, un savant français, Calmette, a découvert un vaccin qui, injecté aux nouveaux-nés, les préserve de la maladie. On a commencé à l'employer chez l'adulte. Les résultats de l'expérience faite en Norvège ont été si satisfaisants, que le Gouvernement norvégien vient d'organiser la vaccination anti-tuberculeuse par le vaccin Calmette dans une province de cet Etat.

Monsieur Giran, prenant place au fauteuil s'exprime dans les termes suivants :

« C'est le cœur empli d'une gratitude infinie que je vins, aujourd'hui, vous renouveler les remerciements dont

je n'ai su, sur le moment même, que vous exprimer les premiers balbutiements.

Je ne dirai jamais assez à quel point j'ai été touché des marques unanimes d'estime et d'affection que vous m'avez témoignées — malgré mon désir nettement exprimé de rester dans le rang, — en m'élevant au poste envié de président de votre Compagnie ; vous avez donné à cette élection un caractère si délicatement persuasif que je n'ai pu me dérober à votre affectueuse insistance et que me voici installé dans ce fauteuil, où se sont assis, avant moi, tant d'hommes distingués qui ont présidé à vos travaux avec une hauteur de vues, une compétence et un éclectisme que je ne saurai égaler mais qui, du moins, me serviront de guide et d'exemple.

La tâche, pour difficile qu'elle soit, me sera d'ailleurs facilitée par vous tous, mes chers Collègues ; dans les assemblées comme les nôtres où règne l'esprit critique, où les thèses contraires s'affrontent, où se font jour les opinions les plus diverses, les discussions gardent toujours ce ton de haute courtoisie qui en font le charme et montrent clairement combien, au travers des controverses nécessaires, reste intact le sentiment d'estime réciproque dont nous sommes tous animés.

Elle me sera aussi facilitée, cette tâche, par les membres du bureau, par le président sortant et plus particulièrement par notre excellent secrétaire perpétuel M. Lacombe, qui, mieux qu'un président éphémère, personnifie et perpétue l'esprit et les traditions de notre Compagnie.

Ils m'ont promis de me suppléer si j'avais une défaillance physique ; qu'ils en soient d'avance remerciés.

Mais les mots de gratitude et de dévouement seraient vides de sens et n'auraient que la vaine et passagère so-



norité de l'airain qui résonne s'ils n'étaient suivis d'un effort soutenu pour me rendre digne du grand honneur qui m'échoit, honneur dont je sens tout le prix comme toutes les obligations.

Fort de votre confiance et m'appuyant sur elle, mon devoir est dès lors tout tracé :

Consacrer mon activité à l'heureuse marche de vos travaux et à la bonne direction de cette maison, vous laissant le soin, mes chers Collègues, d'en entretenir le rayonnement et de continuer à en assurer le prestige. »

---

*Séance du 10 février 1928*

La séance est ouverte à 17 heures sous la présidence de M. Giran, président.

Étaient présents : MM. Delamare, Lavergne, chanoine Bonnefoi, Kahn, Coste, Peyron, Portal, Mazel, Bauquier, de Loye, Bret, Bigot, Chobaut, Méric, de Bourgon, Latzarus, chanoine Bouisson, chanoine Chabot, Fabre, de Valfons, Lacombe, secrétaire perpétuel.

Excusé : M. le chanoine Lepage.

M. le président souhaite la bienvenue à M. le marquis de Valfons, nouveau membre résident, et s'exprime ainsi :

L'Académie est une très vieille et très noble Dame ne méconnaissant rien des avantages du temps présent mais profondément traditionaliste et tournant volontiers ses regards vers le passé.

Le passé et la tradition vous les représentez au plus haut degré, Monsieur, d'abord par votre naissance.

Un de vos collègues ne retraçait-il pas naguère, ici même, la vie d'un de vos ancêtres, soldat vaillant guerroyant dans les Flandres à l'époque du grand Roi, ensuite par votre père qui fut des nôtres pendant de longues années.

Les plus anciens d'entre nous se rappellent encore l'homme du monde de grande allure et de haute courtoisie, le bibliophile érudit, le collectionneur avisé, l'Académicien ponctuel et disert qu'était le marquis de Valfons ; après vingt années écoulées son souvenir reste vivant parmi nous de telle sorte qu'en ce jour où vous

prenez séance c'est sa mémoire qui vous accueille, et que vous allez tout de suite vous trouvez à l'aise dans cette maison qui fut si longtemps la sienne.

Aucun parrainage n'aurait certainement pu vous être plus cher.

Mais tous ces répondants n'auraient pas suffi à vous ouvrir les portes de notre Compagnie, si vos divers travaux et votre personnalité propre ne vous avaient désigné au choix de vos amis.

Vous avez d'abord fait vos études de droit et conquis vos diplômes de licence et de doctorat, puis vous penchant, tout jeune encore, sur les misères du corps social, vous avez publié un important travail sur les sociétés de secours mutuels.

Dans cet ouvrage, empli d'une forte documentation, vous avez fait le tour de ce problème si angoissant en étudiant en Angleterre les *Friendly Societies*, en Allemagne les *Assurances Impériales* et dans notre pays même le fonctionnement des *Sociétés de Secours Mutuels* depuis l'année 1850 jusqu'à la loi du 5 avril 1898, et vous en arrivez à cette conclusion que les initiatives privées doivent être rigoureusement respectées, l'état devant se borner à encourager et à subventionner ces Sociétés sur lesquelles il pourra dès lors exercer un droit de contrôle direct.

Mais depuis trente ans, **oh ironie** des mots, il a coulé beaucoup d'eau sous le pont de la Concorde, des conceptions nouvelles se sont fait jour et nous voici en présence d'un projet de loi sur les assurances sociales obligatoires qui va très prochainement être discuté au Parlement ; quelle solution recevra-t-il ?, il serait aujourd'hui téméraire d'émettre ici une opinion. L'avenir seul nous répondra.

Cependant malgré vos affinités juridiques, et votre titre de docteur en droit, le barreau n'a pas su vous fixer ; la toge ne fut pour vous qu'une parure et votre goût comme votre activité vous attirèrent vers la terre, cette douce terre de France dont on s'écarte beaucoup trop et qui cependant est la source même de toute prospérité nationale.

L'exploitation de vos domaines devient dès lors votre principal objectif, mais contrairement à ce qui, dans notre région est trop souvent la règle, vous ne vous êtes pas borné à la culture de la vigne ; sans négliger la production du vin, de ce joli vin clair et généreux qui pétille dans les coupes et donne à notre race cette jovialité de bon aloi, cette finesse d'esprit qui la distinguent si heureusement des peuples Nordiques, disciples fervents du vieux Gambrinus, vous avez fait de la polyculture vous rapprochant ainsi davantage de l'ouvrier agricole dont, par une tournure d'esprit qui vous est habituelle, vous aimez à mieux connaître les aspirations et les besoins.

De l'agriculture à la meunerie il n'y a qu'un pas.

Vous l'avez rapidement franchi en vous faisant meunier et en transformant dans vos minoteries modernes les épis blonds de vos gerbes en succulente farine qui fait le pain sacré du bon peuple de France.

Mais là ne pouvait pas se borner votre besoin d'action ; les grandes affaires vous attirèrent à leur tour et vous avez pris place dans les Conseils d'Administration de plusieurs de nos industries, contribuant ainsi à l'essor économique de notre pays, dont le redressement — après la tourmente — dépend en partie des hommes qui détiennent une parcelle des forces productives de la nation.

Je pourrais m'arrêter là, Monsieur, si je n'avais plaisir à constater qu'après ces diverses étapes d'une vie active vous revenez, par une sorte de circuit d'un bel éclectisme, aux préoccupations littéraires qui marquèrent les débuts de votre carrière; vous vous êtes en effet, tout récemment encore, intéressé à la Nouvelle Revue du Midi où collaborent tant d'écrivains de talent sous la haute direction d'un de nos plus distingués confrères et voici qu'aujourd'hui même vous abordez la demeure laborieuse et paisible de notre Compagnie qui vous, souhaite, par ma voix, une cordiale bienvenue.

Ainsi le contact de la nature, l'amour des champs et même le goût de l'action auront doucement conduit le lettré que vous êtes vers les ombrages reposants des jardins d'Académus.

*Discours de M. de Valbons.*

Messieurs,

Si je ne vous invitais, à n'accepter que sous bénéfice d'inventaire les éloges par trop flatteurs de notre président, je me rendrais complice d'une véritable usurpation de qualités. Le code pénal n'aurait évidemment rien à voir à une usurpation de cet ordre. Mais dans notre Midi, lorsque l'ironie remplace le gendarme on ne gagne pas toujours au change, et c'est dans sa crainte; que je sais le premier à attirer votre méfiance sur votre nouveau collègue.

Lorsque vos suffrages se sont avec bienveillance portés sur mon nom, le mobile de certains a dû être dans la pensée, que dans votre compagnie comme dans tout tableau bien ordonné il fallait des ombres pour mettre en évidence les parties éclairées. Je vous arrive les

mains à peu près vides ; un Bécot s'est glissé parmi vous. Pour parler d'une production, il a fallu aller rechercher une vague thèse de doctorat en droit. Mes occupations ne m'ont guère aiguillé jusqu'ici vers les travaux qui ont fait votre réputation et je crains bien que vous ayez accueilli plutôt un auditeur intéressé qu'un producteur intéressant.

Je n'en suis pas moins infiniment reconnaissant. Je vous en suis reconnaissant au nom de la piété filiale.

Mon père fut longtemps des vôtres et je suis très fier de venir le continuer dans votre compagnie, au milieu de souvenirs qui m'ont été si affectueusement rappelés par ceux qui l'y ont connu.

C'est par lui, qui était si attaché à votre Académie que j'ai su ce qu'elle était, quels étaient ses travaux ; c'est par lui, longtemps homme politique, que j'ai appris que dans votre assemblée, oublieux des divergences d'idées et jusque dans l'étude objective des choses même de la politique, on y vivait dans le respect réciproque des personnes et des convictions et dans l'amour du pays natal.

Mais à côté de cette satisfaction donnée à la piété filiale, il en est une, non moins profonde, que vous avez donnée à l'amitié.

Je viens ici prendre la suite de M<sup>e</sup> de Vallavieille, et c'était mon ami.

Vous qui l'avez connu, vous vous le rappelez comme un de ces hommes accomplis auxquels vont l'estime, le respect et l'affection de tous.

Premier prix au concours des Facultés en 1880 ; avocat à la Cour et plusieurs années bâtonnier ; membre, puis président de votre Académie ; auteur d'un ouvrage

(préfacier : le Cardinal de Cabrières) « Sur la condition du prêtre dans l'Eglise après les lois de séparation » ; d'un autre ouvrage (préfacier : Barrès) « Sur la conservation des Eglises depuis la loi de séparation » ; auteur de notices sur le cardinal de Cabrières, sur le Général d'Entraigues ; il avait su, à côté du labeur journalier obligé, faire une place à l'étude des questions qui l'intéressaient comme juriste ou comme historien local.

Et ce labeur journalier était devenu pourtant une lourde tâche. Le père, par deux fois avait été douloureusement frappé. L'avocat, toujours de plus en plus appelé, tant à Nîmes que devant les Cours et tribunaux voisins, demeurait, quand même, vingt-cinq ans durant, le Président de l'Assistance judiciaire.

Le Conseil juridique de nombreuses œuvres religieuses, se laissait, en outre, de plus en plus absorber par elles. Par l'une d'elles surtout.

Messieurs, il est une œuvre admirable, basée sur ce lien mystérieux qui unit les natures d'élite pour les faire se pencher ensemble sur la misère humaine.

Pas de budget prestigieux ; pas de distributions tapageuses. L'apostolat commence dans les cours des collèges et des lycées, autour des facultés, par la recherche de collaborateurs, d'aides, de continuateurs qui reprendront le flambeau.

Il faut, à l'œuvre, des hommes éclairés qui sauront trouver les mots qui consolent lorsque leur main discrète distribuera l'aide matérielle. Car c'est dans les foyers malheureux qu'il faudra pénétrer, pour arracher à la détresse morale et à la désespérance du paupérisme, les familles abattues par un malheur passager ou par la pauvreté trop longtemps endurée.

M. de Vallavielle s'était consacré à cette œuvre à laquelle Ozanam avait attaché son nom. Il était président général des conférenciers de St-Vincent de Paul pour le département du Gard.

Il présidait toujours lui-même la Conférence qu'il avait établie pour les jeunes élèves du Lycée et il cherchait sans trêve à développer cette œuvre.

Et combien de fois ne l'ai-je rencontré moi-même, aux heures matinales, accompagné d'un ami, visitant les malheureux. Ses traits étaient graves : on le sentait sous le coup de l'émotion que subissent les hommes de cœur au contact de l'infortune.

Je ne puis, Messieurs, limité par vos habitudes, donner à ce que j'aurais désiré être le panégyrique de l'ami, l'ampleur qu'à défaut de mon talent aurait voulu mon cœur. La vie de M. de Vallavielle, de quelque horizon social ou intellectuel qu'on l'examine commande l'admiration.

Je vous remercie, Messieurs, de m'avoir élu en pensant à lui : je m'efforcerai de me montrer digne de votre choix et digne de mon prédécesseur.

M. Bret fait un rapport sur les questions soumises à la Commission des Finances. A la suite de ce rapport l'augmentation de la cotisation des membres résidants est mise aux voix. Cette augmentation est votée par 17 voix contre 3 et 3 bulletins blancs. La cotisation sera donc de 60 fr.

Il est ensuite procédé par M. le Président au renouvellement des Commissions.

L'Académie exprime à M<sup>e</sup> Roux ses regrets de ne plus le compter comme membre actif et le nomme membre honoraire.



M. Fabre lit une étude sur la levées de recrues à Uzès en 1793. A l'occasion de la levée décidée le 25 janvier 1793, le district d'Uzès devant lever 499 recrues, dont 63 à fournir par la ville.

Neuf volontaires seulement se présentèrent. Aussi, le 16 mars, dans l'Eglise Saint-Etienne, eut lieu la formation de la liste des hommes valides en état de porter les armes. Elle comprit 304 noms, parmi lesquels le sort désigna les 54 hommes devant compléter le contingent. Sur ces 54 « recrues », ainsi que le permettait la loi du 24 février, dix-neuf se firent remplacer par des cultivateurs ou des artisans pauvres, équipés, habillés et armés aux frais des remplacés. L'habillement et l'équipement des autres recrues furent assurés par les dons des bourgeois de la ville. La grande difficulté fut l'armement du contingent, car les fusils manquaient à Uzès. A grand peine on en réunit quelques-uns.

A la même époque, le 13 avril, eut lieu sur réquisition des représentants en mission auprès de l'Armée des Pyrénées-Orientales, Rouyer, Letourneur et Brunel, une levée de volontaires pour un simple coup de main contre les troupes espagnoles menaçant les départements méridionaux.

Le Gard devait fournir 945 hommes d'infanterie, 106 cavaliers et 44 canonnières.

Le contingent fixé pour Uzès était de 44 fantassins et de 4 canonnières. Cette levée de volontaires eut, à Uzès, un succès bien plus grand que celle du 5 mars précédent, car il s'agissait d'une campagne de courte durée en vue de repousser une invasion qui menaçait directement la région.

La campagne fut courte et ce bataillon des volontaires

du Gard retourna à Nîmes, le 2 août. Il fut dissous immédiatement et, le 5 août, Uzès accueillit ses volontaires dont aucun n'avait eu à souffrir au cours de cette brève expédition.

A la suite de cette étude diverses observations sont présentées. M. Chobaut remarque que lors des enrôlements beaucoup de volontaires prenaient du service dans l'espoir que la campagne serait courte ; lorsqu'elle se prolongeait un bon nombre se démobilisaient eux-mêmes.

M. le général de Bourgon précise qu'en 1793, il fallut 300.000 recrues pour remplacer ceux qui quittaient les rangs. Après Campo Formio 120.000 rentrèrent chez eux. C'est alors que fut votée, en l'an 6, la 1<sup>re</sup> loi de recrutement. On arrive donc à cette conclusion que l'obligation seule peut assurer le recrutement normal des armées.

---

Séance du 24 février 1928

La séance est ouverte à 17 heures sous la présidence de M. Giran, président.

Étaient présents : MM. Delamare, Kahn, Coste, Portal, Mazel, Delon, Bret, Bigot, de Bourgon, Latzarus, Fabre, Cabanès, chanoine Chabot, Fayot, de Valfons, Lacombe, secrétaire perpétuel.

Excusé : M. Beauquier.

M. le secrétaire perpétuel fait connaître la liste des ouvrages reçus par l'Académie.

M. le Président rappelle que l'inauguration du buste de notre regretté confrère Georges Maurin aura lieu dimanche 4 mars à 10 h. au Musée Archéologique. Les membres de l'Académie sont invités à cette cérémonie. Ils sont également conviés à l'assemblée générale de la Fédération historique du Languedoc qui se tiendra à Narbonne le 6 mai.

M. Delamare donne communication des conclusions de son étude sur les apogées antiques.

Les causes invoquées par les auteurs pour expliquer la genèse des grands siècles sont, par ordre croissant d'importance : l'Hérédité, l'Histoire, le milieu géographique et enfin la race.

Dans le domaine des arts, dit le Dr Vizoux, c'est l'hérédité qui joue le rôle le plus incontesté. C'est l'hérédité qui fait le musicien. La famille de Bach comptait 58 musiciens, c'est vrai, mais il n'y en a qu'un qui ait été génial. Il y a eu aussi des dynasties de peintres : les Lucca de la Robbia, les Van Loo, les Vernet.

Mais c'est plutôt le résultat d'une solidarité morale qui dérive de l'éducation et des biens que celle-ci établit entre les parents et les enfants. En Histoire, on parle de l'influence de l'Etat sur l'Art. La preuve a été fournie que l'Art et l'Etat ne pouvaient s'accomoder d'une vie commune. Je ne voudrais cependant nier l'action bienfaisante de certains Mécènes, comme les petits princes de la Renaissance Italienne, ni des achats des Etats modernes et des riches amateurs, mais si ces acquisitions permettent aux artistes de vivre, elles ne sauraient les créer. Le rôle de l'Histoire est plutôt de nous donner des explications sur la possibilité du développement de l'art et surtout sur son déclin ou sa fin. Il est encore indéniable qu'un état de paix et de richesse est plus favorable à l'art que la guerre ou les famines.

Le milieu géographique a souvent attiré l'attention des historiens, parmi lesquels Hérodote, Favror, et Taine. Mais Hobineau ne prête aucune attention au milieu géographique ni aux conditions climatiques. Quoi qu'il en soit, leur influence est secondaire.

Reste la question de race qui, quoique très importante, ne nous donne pas, à elle seule, la solution du problème que nous nous sommes posé. Il y a bien des peuples privilégiés, mais pourquoi après avoir brillé d'un vif éclat tombent-ils dans l'obscurité ; pourquoi ces éclipses et parfois ces renouveaux ? Il y a donc autre chose qui détermine dans ces peuples des éclosions artistiques et des déclins, cette cause peut-être la trouverons-nous dans le mélange des races. Cette recherche, à notre avis, n'a jamais été faite. Or, dans les six apogées que nous avons rapidement examinées, Altamira, Egypte, Crète, siècle de Périclès, siècle d'Auguste et Renaissance Italienne, nous avons constaté que la race dominante en hommes appartenait à la race méditerranéenne. Il reste

donc à savoir dans quelles proportions mathématiques sera ce mélange.

D'après les tableaux cranistogiques on peut conclure que : 1° Nous retrouvons partout comme race fondamentale la race méditerranéenne ; 2° le moment optimum de l'apogée paraît coïncider avec les rapports numériques, 90 p. cent de crânes longs et 10 pour cent de crânes courts ; 3° Ces rapports sont très instables, l'équilibre entre ces indices céphaliques dure peu, et plus le déséquilibre s'accroît, plus le déclin se précipite. Les historiens actuels ne croient pas à une apogée artistique et littéraire possible. Le dernier a terminé à Florence son cycle lumineux dans la pourpre d'un soleil couchant, qui pourrait prédire qu'il n'y aura jamais nouvelle aurore sur les flots azurés de notre mer latine ?

M. Kahn communique une lettre inédite de Court de Gébelin, qui raconte la journée des farines (9 mai 1775) et qui est adressée à M. Desmons, pasteur à Nîmes. Il donne lecture d'une lettre du Roi à l'Archevêque de Paris, relative aux mêmes événements.

M. Kahn fait don de ces documents à l'Académie.

M. Latzarus présente quelques observations à propos de l'étude si complète et si abondante en points de vues variés de M. Delamare.

Nietzsche peut bien servir d'exemple de l'influence des races : il a repensé la pensée grecque du 6<sup>e</sup> siècle. C'est un hellène égaré en Germanie. A un autre point de vue, M. Latzarus pense que sans Auguste, Virgile et Horace n'eussent pas été ce qu'ils sont devenus. Grâce à Auguste ils sont sortis du réalisme : ils ont exprimé la grandeur de Rome. Ces poètes ont eu une influence sur la politique, ils ont contrecarré le mouvement qui portait l'empire vers l'Orient : c'est ainsi que Virgile nous montre Junon accordant grâce à Enée à condition que Troie ne soit pas capitale.

*Séance du 9 mars 1928*

La séance est ouverte à 17 h. sous la présidence de M. Giran, président.

Étaient présents : MM. Delamare, Lavergne, chanoine Bonnefoi, Kahn, Portal, Mazel, Bauquier, Delon, Espérandieu, Costier, Terrin, Bret, Bigot, chanoine Lepage, Chobaud, Méric, Latzarus, chanoine Bouisson, Fabre, Cabanès, chanoine Chabot, Fayot, de Valfons, Lacombe, secrétaire perpétuel.

M. le Président rappelle que le dimanche 4 mars a eu lieu au musée archéologique l'inauguration du buste de notre regretté confrère Georges Maurin. Il retrace la cérémonie qui a eu lieu à cette occasion et à laquelle il a représenté la Compagnie.

M. Bernard Latzarus commence la lecture d'une étude sur les personnages d'Alphonse Daudet. Le but de cette étude est moins d'analyser chez ce romancier la faculté créatrice que d'attirer l'attention sur des choses ou des personnes actuellement oubliées après avoir suscité de vives curiosités. Daudet a voulu écrire le roman d'une génération. M. Latzarus étudie d'abord les Rois en Exil.

Il s'efforce d'identifier les personnages mis en scène dans le roman, donne une courte biographie de Constant Théron, le prototype d'Elysée Méran, rappelle quelques-unes des anecdotes dont s'est inspiré Daudet, comme l'abdication de la Reine Isabelle II et le procès de la Toison d'Or. Il fait un tableau de l'Enclos Rey dans l'enfance du grand romancier, et observe que, de Nîmes, Alphonse Daudet a surtout saisi le côté provençal.

M. Beauquier rend compte de l'ouvrage publié par M. de Chastelier et déposé sur le bureau de l'Académie : « Lamartine et ses nièces ». Cette publication intéresse doublement l'Académie : elle a trait en effet, à une personnalité littéraire à laquelle aucune académie ne peut rester indifférente et elle est faite par un de nos concitoyens qui est aussi le petit fils d'une sœur de Lamartine.

Le nom de Chastelier n'a-t-il pas enfin été porté par un des premiers magistrats municipaux de Nîmes ? Les lettres recueillies ont été écrites entre 1842 et 1854. La date de la plupart d'entre elles correspond à l'époque où l'action politique, du poète tribun était maîtresse de l'opinion publique.

Ce fut une période brillamment courte ; on en retrouve un écho très vivant dans ce volume. M. Beauquier lit quelques-unes de ces lettres. Elles permettent d'admirer l'abnégation de Lamartine et des efforts surhumains en face des responsabilités qu'il assumait ; de remarquer quelle grande place tenaient dans sa pensée les charmantes enfants qui remplaçaient le souvenir de la fille bien-aimée perdue pendant le voyage en Orient.

---

*Séance du 23 mars 1928.*

La séance est ouverte à 17 h. sous la présidence de M. Giran, président.

Étaient présents : MM. Delamare, chanoine Bonnefoi, Lavergne, Kahn, Mazel, Delon, Bauquier, Bigot, Chobaut, de Bourgon, Latzarus, chanoine Bouisson, Fabre, chanoine Chabot, Fayot, de Valfons, Lacombe, secrétaire perpétuel.

Excusé : M. Bret.

M. le Président fait part à la Compagnie du décès de M. Raymond Février, membre correspondant, En adressant à la famille les condoléances de l'Académie, M. le Président rappelle la part active prise par M. Février aux travaux de la Compagnie. Son talent de poète y était apprécié et ses pièces de vers étaient toujours lues en séance publique.

M. Bigot donne lecture d'une poésie languedocienne : « La Fièro de San-Miqueù ». En termes pittoresques sont décrits les étalages de melons, oignons, balais, s'échelonnant de la Fontaine, au chemin de Montpellier. Autrefois, la foire occupait toute la ville. A l'Esplanade se tenaient marchands de pâtisseries, de jouets, de paniers, des Provençales offraient des gimbelettes et des jujubes; des marchands criaient « Tout à quatorze ! ». Sur la place des Arènes, Cochery faisait parler les morts; Laurent et Rodembach installaient leur ménagerie; Marseille appelait les hommes forts à la lutte. On voyait la géante ou bien un nègre mangeant un lapin vivant. Le Cheval-Blanc, l'Hôtel de l'Univers, offraient à manger, en face du Soleil d'Or, où s'at-



tablaient les charretiers. Les rues regorgeaient de rayols ou de gens de la Vaunage. Les brûleurs s'installaient sur la place d'Assas. Sur le cours, les marchands se mettaient sur trois ou quatre rangs.

M. Bigot lit ensuite des pièces de vers de M. Dhers, membre correspondant, et de Mme Vollaire Gandin.

M. Fabre fait une communication sur « Le Pavillon Racine à Uzès, fut-il habité par Racine ? ».

Quiconque a visité Uzès, la calme cité aux tours médiévales, connaît cette petite construction massive à la porte agrémentée de deux colonnes effritées : Pavillon Racine. Une tradition, qui a cours en Uzès, veut que Racine ait habité ce pavillon durant le séjour qu'il fit à Uzès auprès de son oncle maternel le chanoine Antoine Sconin, de novembre 1661 au printemps de 1663. Cette tradition est charmante sans doute mais les faits connus et les documents exhumés des dossiers qui sommeillent sous la poussière des archives, paraissent la battre sérieusement en brèche. Racine, durant son séjour à Uzès n'habita pas le Pavillon Racine. Ce pavillon en son état actuel, est de date récente. Il a été aménagé, en effet, dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle.

Alors que Racine était à Uzès, au milieu du XVII<sup>e</sup> le pavillon n'était qu'une tour, vestige des fortifications élevées en 1567. Cette tour, appelée Tour Martine, très ancienne, fut alors incorporée dans l'ensemble des ouvrages fortifiés. Lorsqu'en 1629, Richelieu passant par Uzès, ordonna la démolition de ces ouvrages, à l'exception du mur d'enceinte de la ville, la Tour Martine resta debout, car elle faisait partie de l'enceinte de la ville. Plus tard, elle fut reliée au cloître des chanoines de la cathédrale par une galerie basse trans-

versale qui ouvrait sur un petit jardin attenant.

Cette tour, exiguë ne comprenant que deux petites salles, était loin d'offrir un logement confortable susceptible de convenir au jeune convalescent qu'était Racine. Elle était isolée, éloignée de toute habitation. On voit mal dès lors Racine logeant si loin de toute surveillance et de tout secours.

Il logeait très certainement auprès de son oncle, Sconin, dans la maison de celui-ci. Ses lettres, écrites d'Uzès à ses divers correspondants, ne laissent à cet égard aucun doute si on les lit attentivement. Racine, dans ses lettres, parle à plusieurs reprises de la dernière maison de son oncle en indiquant qu'il s'y trouve. C'est notamment des fenêtres de la maison de son oncle, à Saint-Maximin, qu'il a assisté au spectacle de la moisson si joliment décrit par lui dans sa lettre du 13 juin 1662, adressée à son cousin, M. Vitart. Si Racine avait habité la Tour Martine, il n'eût pas manqué, lui si prodigue, dans ses lettres, de détails sur sa vie à Uzès, de décrire à l'un de ses correspondants son installation dans cette tour, installation qui n'eût pas manqué de pittoresque, Or, on ne relève rien de tel dans les lettres.

Le Pavillon Racine est une création du baron de Castille, dont l'épouse, Herminie de Rohan, acheta en 1819, de M. Gide, notaire à Nîmes, la Tour Martine, la galerie attenante et le jardin qui se trouvait devant. Le baron de Castille, s'autorisant de la tradition qui voulait que Racine ait habité ce bâtiment, imagina de faire de la Tour Martine un monument consacré à la gloire de notre grand poète tragique. Il fit peindre par le peintre Juski, un artiste de médiocre talent qu'il hébergeait, la décoration murale de mauvais goût que l'on voit aujourd'hui dans le Pavillon, et il encadra la porte de la galerie transversale, ouvrant sur le petit

jardin, de deux colonnes, sœurs jumelles de toutes les colonnes qu'il distribuait, cédant à sa manie des colonnades, autour ou à la façade des immeubles lui appartenant. Sur le linteau supporté par ces deux colonnes, il grava l'inscription suivante : « Dans ce lieu Racine à composé la Thébaïde ».

En 1825, la ville d'Uzès, qui venait de créer la promenade des Marronniers sur l'emplacement de l'ancienne terrasse de l'Evêché, désireuse de relier cette promenade à celle dite de l'Ambulacre, qui s'étendait au-devant de la Cathédrale, demanda au baron de Castille à acheter la galerie reliant la Tour Martine à la sacristie de la Cathédrale qui se trouvait séparer les deux promenades. Le baron mourut en 1826 et la vente ne fut réalisée qu'en 1832. La galerie fut démolie, mais la ville, comme elle s'y était engagée envers la baronne de Castille, respecta le pavillon créé par son mari. Elle déplaça les deux colonnes qui encadraient la porte de la galerie démolie et les replaça en encadrement de la porte qui faisait communiquer intérieurement la Tour avec la galerie et qui, par la démolition de cette dernière, devenait porte extérieure ouvrant directement sur la nouvelle promenade qu'on venait de créer. C'est ainsi que, sous le règne de Louis-Philippe, fut créé l'actuel Pavillon Racine, né de la collaboration posthume du baron de Castille avec le Conseil municipal d'Uzès.

M. Chobaut, présente un registre d'échantillons de soie, de 1773 à 1776. On peut admirer le riche coloris de ces soies destinées à Paris et à Cadix. Ce registre très rare révèle outre l'habileté des fabricants, le nom des étoffes. L'académie émet le vœu que ce registre puisse trouver place au Musée du Vieux-Nîmes.

Séance du 30 mars 1928.

La séance est ouverte à 17 heures sous la présidence de M. Giran, président.

Étaient présents : MM. Delamare, chanoine Bonnefoi, Lavergne, Kahn, Eloy Vincent, Bauquier, Delon, Greif, Costier, De Loye, Bret, Bigot, Chobaut, Méric, de Bourgon, Latzarus, Fabre, chanoine Chabot, Fayot, Lacombe, secrétaire perpétuel.

M. le Président donne lecture d'une lettre par laquelle Mme de Bousquet, fait part du décès de M. Février, membre non résidant ; il renouvelle à la famille de notre regretté confrère l'expression des condoléances de l'Académie.

M. Chobaut, archiviste départemental communique à l'Académie quelques documents inédits concernant l'histoire du Gard. D'abord les doléances de Calvisson en 1339 : déjà les habitants se plaignaient des charges trop lourdes pour eux, de l'impôt et du service militaire. M. Chobaut étudie ensuite quelques documents nouveaux sur les Quakers de Congénies et de la région. Ces documents se rapportent à leur situation en 1807. Il donne enfin un rapide historique des archives et des archivistes du Gard depuis l'année 1791.

M. Bernard Latzarus communique la suite de son étude sur les personnages d'Alphonse Daudet. Il explique l'origine de certains incidents des « Rois en exil » notamment la visite de Maître Méraut à Srohrs-dorf. Il esquisse la physionomie de Paul Delair, un raté touchant qui mit à la scène le célèbre roman et raconte les incidents que suscita la création de cette pièce.

M. Fabre donne connaissance d'un détail relatif à un personnage de Daudet. L'anecdote de Sauvadon n'a pas été inventée par le romancier mais prise dans les Annales judiciaires. Le modèle est Mme Santerre qui vient de mourir à Paris à l'âge de 81 ans.

M. Bauquier fait connaître que le 28 mars il a été mis à jour près de la 2<sup>e</sup> porte du marché aux bestiaux un mur romain qui constituait peut-être la substructure d'un cirque.

M. Latzarus veut en quelques mots réhabiliter Varrus et Tibère. Varrus n'a pas excédé les indigènes autant qu'on le dit et Tacite s'est montré, pense-t-il, trop sévère à l'égard de Tibère qui p'a peut être pas rappelé Germanicus pour le faire assassiner.

M. le Dr Mazel lit une étude sur « Le Vin ».

Il y a une question du vin.

Il semble en effet que la fortune du vin soit liée à celle de la civilisation gréco-latine, continuée par le christianisme et le catholicisme. Comme l'a dit un penseur, la barbarie commence où cesse le domaine de la vigne, en Europe du moins. L'amérique en donnant à pleines voiles dans la mystique abstinentielle et vino-phobe a marqué une régression dans son évolution civilisatrice.

On a longtemps nié **que le vin** soit un aliment ; la chose est désormais **démontrée** : sa valeur en calories est calculée : un demi-litre de vin équivaut à plus de cent grammes de pain ou de viande, à près de 200 grammes de pommes de terre. Beaucoup de mystiques abstinents qui ont cru faire des économies en éliminant le vin de leur table **ont** dû reconnaître leur erreur.

Le vin a fait ses preuves comme aliment d'épargne, comme tonique, comme excitant. Le vin et l'alcool

sont de précieux agents de thérapeutique, de prophylaxie, d'antisepsie.

La tuberculose elle-même n'a pas de pire ennemi que l'alcool et le vin. Il faut en finir avec cette stupide erreur que le vin fait le lit de la tuberculose. Le vin en excès, produit la sclérose et c'est encore par la sclérose qu'on limite le mieux les progrès du bacille de Koch. Cela est si vrai que depuis que l'Amérique est devenue sèche, la tuberculose y progresse, surtout chez la femme.

Il n'est pas besoin d'être prophète pour affirmer que l'abstinence américaine, soigneusement entretenue par les profiteurs de la prohibition et les sectaires du K.K.K est vouée à un échec fatal. En attendant tout ce que perd le vin est gagné par les excitants les plus nuisibles, l'opium, les fumeries, la cocaïne, le kiff, le ha-chich, l'éther et bientôt les dérivés nitrés.

Puissons-nous avoir contribué à dissiper les nuages suffocants de la pensée allemande et des préjugés anglo-saxons ! Il est temps de rétablir une vérité trop longtemps menacée et de restaurer le culte du vin de France qui restera le meilleur vin du monde.

M. Coste remercie M. le Dr Mazel de son plaidoyer en faveur du vin. Il pense que les anglo-saxons n'ont pas une inaptitude spéciale pour la culture de la vigne. Ils ne s'y livrent pas parce que le bon vin leur parvient. D'ailleurs en Australie et au Cap la viticulture est en progrès et alimente le marché anglais.

M. le pasteur Fayot fait remarquer que les sociétés antialcooliques ne font pas campagne contre le vin. Rappelant les noms de Saut et Planchon il pense que

celui-ci doit être nommé le premier dans l'histoire de la lutte contre le phyloxera.

M. le chanoine Chabot lit deux sonnets provençaux : « Lou Miejour » et « La Vesprado ».

M. Bauquier présente un cachet donné au Musée du Vieux-Nîmes et fait appel à la compétence de ses collègues pour l'aider à l'identifier.

---

*Séance du 20 avril 1928*

La séance est ouverte à 17 heures sous la présidence de M. Giran, président.

Étaient présents : MM. Delamare, Kahn, Coste, Mazel, Bauquier, Delon, Bret, Bigot, Latzarus, chanoine Bouisson, Fabre, chanoine Chabot, Fayot, de Valfons, Lacombe, secrétaire perpétuel.

M. le Président donne lecture d'une lettre par laquelle M. Chobaut, nommé archiviste départemental de Vaucluse exprime ses regrets de quitter l'Académie. M. le Président ajoute que ces regrets sont partagés par la Compagnie entière au sein de laquelle M. Chobaut avait toujours recueilli de nombreuses sympathies et éveillé un vif intérêt par la variété et la richesse de ses études historiques. Il se félicite de penser que M. Chobaut resta à l'Académie comme membre non résidant.

Lecture est donnée d'une lettre émanant de la Fédération historique du Languedoc et annonçant son prochain congrès le 6 mai à Narbonne.

M. le chanoine Bouisson présente son étude sur « Les origines de la civilisation latine en France ».

Environ seize cents ans avant J. C. les tribus gauloises succèdent dans notre pays à la race ligure. Leur religion dépasse en spiritualisme le paganisme romain. Rome les attaque, une première fois, en 122, et, à fond, en 51, où César annexe la Gaule à l'empire.

Les campagnes menées plus tard contre les Barbares de Germanie refoulent sur notre pays les peuplades venues d'Asie, qui campent au-delà du Rhin. C'est l'époque des grandes invasions.



La puissante confédération des Francs passe à son tour le fleuve et s'établit en Gaule à la fin du IV<sup>e</sup> siècle.

Entre temps, les Wisigoths ont occupé le Midi de la Gaule, le vaste territoire qui sera appelé la Gothie avant des recevoir le nom de Languedoc. Charles-Martel, Charlemagne parviennent à chasser hors de France ces adversaires de la civilisation latine. L'institution des Universités, le triomphe de l'art romain, les croisades, en attendant la Renaissance, gagnent définitivement la France aux lettres et à la culture gréco-latines.

---

*Séance du 4 mai 1928*

La séance est ouverte à 20 h. 30 sous la présidence de M. Giran, président.

Etaient présents : MM. Delamare, chanoine Bonnefoi, Coste, Portal, Reynaud, Mazel, Greif, Bauquier, Bret, Bigot, général de Bourgon, Latzarus, Fabre, Cabanes, chanoine Chabot, de Valfons, Lacombe, secrétaire perpétuel.

M. le Président déclare la vacance du siège précédemment occupé par M. Chobaut archiviste du Vaucluse.

M. Bernard Latzarus continue son étude sur les personnages d'Alphonse Daudet. Il suit Tartarin dans l'aventureuse expédition qui met fin à la carrière de l'infortuné. Œuvre peu réussie, le roman de « Port Tarascon » laisse une impression d'amertume qui contraste avec la gaieté, d'ailleurs un peu crispée, des premières œuvres de la série. C'est que le romancier a transposé une histoire vraie, plus douloureuse que comique, l'aventure invraisemblable de Port-Breton, capitale chimérique de la colonie libre de la « Nouvelle France ». Cette entreprise avait été lancée par un personnage assez mystérieux. Charles Bonaventure du Breil, qui se faisait appeler le marquis de Rays. En faisant appels aux sentiments les plus respectables, le futur souverain de Port-Breton recueillit des sommes importantes et quantité de ces « petits cadeaux » dont Alphonse Daudet a transcrit quelques listes. Il frêta plusieurs navires, qui débarquèrent à la Nouvelle-France, depuis archipel Bismarck, des émigrants dont beaucoup devaient suc-

combér à la fièvre et aux privations. M. Latzarus conte l'odyssée lamentable du Chandernagor.

Il se propose d'en indiquer ultérieurement les suites judiciaires. Il indique dès maintenant qu'il est fort difficile de se prononcer sur les desseins réels de M. de Rays, dont la mauvaise foi n'est pas absolument établie.

M. Henry Bauquier présente à l'Académie le recueil de Nouvelles récemment publiées par Roger Mathieu, auteur parisien qui fut jadis un de nos plus brillants concitoyens. Il souligne la perfection raffinée de son style ; aussi riche que limpide, véritable régal du lettré.

En terminant cette présentation, M. Henry Bauquier propose à l'Académie de s'adjoindre Roger Mathieu comme membre correspondant, proposition dont l'accueil favorable est suivi d'une inscription sur le livre des présentations, pour recevoir sanction ultérieure dans les formes d'usage.

M. Bauquier, à la suite de sa communication donne quelques nouvelles indications au sujet des fouilles qui ont permis la mise à jour d'un fragment de rempart romain.

Mme Vollaire-Gandin est élue membre correspondant.

---

Séance du 18 mai 1928.

La séance est ouverte à 20 h. 30 sous la présidence de M. Giran, président.

Etaient présents : MM. Delamare, chanoine Bonnefoi, Reynaud, Portal, Greif, Bret, Bigot, général de Bourgon, Latzarus, Fabre, chanoine Chabot, Fayot, de Valfons, Lacombe, secrétaire perpétuel.

M. le Président donne lecture d'une lettre par laquelle M. Paul Gouy, annonce la fondation à Vals-les-Bains, d'un comité en vue de l'érection d'un monument à Pons de Balazuc, qui prit part à la première croisade et fut le collaborateur du chapelain de l'évêque du Puy auteur d'une histoire de la Croisade qui figure en tête de la grande collection des historiens français. L'Académie décide d'accorder son patronage moral à cette entreprise.

M. le chanoine Bonnefoi fait une communication sur la nouvelle salle Pleyel.

En octobre dernier, à Paris, dans la rue du Faubourg St-Honoré, s'ouvraient trois salles de concert d'un nouveau genre mais d'une acoustique parfaite. Elles avaient été aménagées dans ce que l'on a appelé, d'abord le « palais », puis « la cité » de la musique. Elles réalisent toutes les trois, malgré leurs dimensions différentes, l'idéal, que quarante années de recherches et d'expériences ont révélé à M. Gustave Lyon, administrateur de la Maison Pleyel, ancien élève de l'école Polytechnique. Il avait à répondre au problème difficile que lui dictaient les faits suivants.

Le son est dû à un mouvement vibratoire. La sensation que l'oreille en éprouve dure à peu près un dixième de seconde. Pour être entendus deux sons ne peuvent être émis qu'à une distance inférieure à vingt-deux mètres. Les sons se réfléchissent sur les murs. Les ondes directes et les ondes réfléchies ne s'ajoutent pour renforcer le son que si entre les deux trajets qu'elles ont à parcourir, on ne peut compter plus de trente quatre mètres.

Dans la nouvelle salle Pleyel, qui a la forme d'un grand trapèze, de plus de cinquante mètres de long, M. Gustave Lyon a si bien réussi à renforcer les ondes directes par les ondes réfléchies et à absorber toute onde nuisible, que deux mille six cents auditeurs assis, entendent d'une manière parfaite, plus de quatre cents exécutants, musiciens ou choristes. Les orgues placées en dehors de la salle, derrière le mur de scène, envoient leurs notes harmonieuses et puissantes, par une ouverture pratiquée au-dessus de l'estrade. Par un mécanisme spécial : l'air qui vibre dans les tuyaux garde toujours la même température, ce qui fait que ni la chaleur ni le froid ne peuvent en abaisser ou en élever la tonalité normale.

Les dimensions de l'estrade ont été calculées de telle façon que les exécutants soient toujours à une distance l'un de l'autre, de moins de vingt-deux mètres.

Les surfaces réfléchissantes, plancher, plafond, murs ont la forme géométrique voulue, pour que les auditeurs reçoivent des ondes sonores en nombre d'autant plus grand qu'ils sont plus éloignés de la scène. Les murs latéraux vont en s'écartant, afin de renvoyer les ondes nuisibles sur le mur d'entrée recouvert d'une couche appropriée pour les absorber rapidement. Trois rideaux,

d'une manœuvre facile permettent de réduire à volonté les dimensions de la salle. Six grands escaliers y conduisent. Le jour de l'inauguration fut un véritable triomphe pour M. Gustave Lyon. Il venait d'attirer sur Paris l'attention du monde savant. Nous pouvons nous réjouir de voir que notre chère patrie reste toujours à la tête du mouvement scientifique qui nous étonne par ses merveilles découvertes.

M. Marcel Fabre, sous le titre « M. de Seguins et ses serviteurs » donne lecture d'une étude écrite d'après des renseignements puisés dans le livre des comptes domestiques de M. le Comte de Seguins, marquis de Vassieux, dont un des fils, Auguste Edouard de Seguins avait épousé Charlotte, Louise Froment de Castille, une des filles du baron de Castille, propriétaire du château de Castille à Argilliers près de Vers.

M. le Comte de Seguins avait l'habitude de noter d'une façon très détaillée, sur son livre de comptes, tous les incidents relatifs à ses relations avec ses serviteurs, soit lorsqu'il les engageait, soit lorsqu'il avait à se plaindre d'eux, soit lorsqu'il les renvoyait. Ces notes sont très curieuses, certaines fort amusantes. Elles concernent la période s'étendant de 1804 à 1810 et apportent une précieuse contribution à la reconstitution de ce qu'était la vie privée d'une famille noble vivant en province, sous le premier Empire.

M. le chanoine Chabot lit un conte provençal :  
« L'Aso de San José ».

*Séance du 1<sup>er</sup> juin 1928.*

La séance est ouverte à 20 h. 30 sous la présidence de M. Giran, président.

Étaient présents : MM. Delamare, chanoine Bonnefoi, Portal, Bauquier, Greif, Bret, général de Bourgon, Latzarus, Fabre, chanoine Chabot, Fayot, de Valfons, Lacombe, secrétaire perpétuel.

L'ordre du jour appelle l'élection d'un membre résidant. Après constatation par M. le Président de l'accomplissement des formalités requises, l'inscription du nom du candidat à la date du 4 mai 1928, le rapport de M. Bret, sur les titres du candidat, le scrutin est ouvert. À l'unanimité des membres présents, M. le commandant Gendronneau est élu membre résidant.

M. Roger Mathieu est élu membre correspondant.

Après un rapport de M. Portal, au nom de la Commission des legs, le prix Jules Salles est attribué à M. l'abbé Bayol, curé de Collias, comme récompense des travaux et découvertes faits par lui à la grotte de Collias.

M. Greif donne de nouveaux extraits du *Journal de Nassau William Senior*, professeur à l'Université d'Oxford, maître des requêtes à la Chancellerie d'Angleterre, et membre correspondant de l'institut de France. Ces notes, écrites de 1852 à 1860, n'ont jamais été traduites et ne sont connues que de quelques spécialistes qui les tiennent en très haute estime. Pendant ses fréquents séjours à Paris, où il comptait de nombreuses amitiés dans la haute société, Senior avait l'habitude de noter les entretiens de chaque jour ; la rédaction était en suite soumise à l'agrément de ses partenaires. Aussi

ce journal présente-t-il un grand intérêt par la connaissance des dessous de la vie publique sous le second Empire.

M. le général de Bourgon reconnaît la justesse des jugements de Chrsanowski. Les appréciations militaires de Thiers appellent plus de défiance parce qu'il a connu une génération militaire qui expliquait les succès par des données géométriques.

Après 1870, sous l'influence de Clauzewitz l'art de la guerre est devenu psychologique. La nouvelle méthode a été introduite en France par le général Maillard. Ses élèves : Foch, Pétain, Debeney, de Maistres l'ont appliquée, on sait, avec quelle maîtrise et quel succès.

---



*Séance du 15 juin 1928.*

La séance est ouverte à 20 h. 30 sous la présidence de M. Giran, président.

Etaient présents : MM. Delamare, Lavergne, Kahn, Eloy Vincent, Portal, Bauquier, Greif, Bret, Bigot, général de Bourgon, Latzarus, chanoine Bouisson, Fabre, Cabanès, Fayot, Gendronneau, membres résidants, Lacombe, secrétaire perpétuel.

M. le secrétaire perpétuel donne lecture d'une lettre de M. l'abbé Bayol, remerciant l'Académie de l'attribution qui lui a été faite du prix J. Salles pour l'année 1927 ; d'une lettre de M. Roger Mathieu remerciant la Compagnie de l'avoir élu membre correspondant.

Il fait connaître que M. Zavodny, membre correspondant, demande à être maintenu ou rétabli sur la liste de ces membres.

M. Giran adresse à M<sup>e</sup> Roux le souvenir affectueux et déférent de l'Académie à laquelle il reste attaché par les liens étroits de l'honorariat.

S'adressant ensuite à M. le commandant Gendronneau, qui prend séance, M. le Président s'exprime ainsi :

Quand la nouvelle de votre admission dans notre Compagnie se répandit dans le public, elle fut accueillie par une surprise qui se manifestait par cette question voltigeant de bouche en bouche : comment, il n'en était donc pas ! Vous n'en étiez pas, en effet, Monsieur, mais voici que le choix de vos amis vient de réparer, je ne dirai pas un oubli, mais simplement un retard que des sentiments de haute et pieuse délicatesse avaient fait prolonger encore.

Vous nous arrivez précédé d'un important bagage que votre goût des choses de l'esprit et votre curiosité artistique toujours en éveil se sont plus à accroître au cours d'une belle carrière doublement consacrée à la Patrie que vous n'avez cessé de servir comme soldat et comme savant.

De cette terre vendéenne qui porta vos premiers pas et où les impressions religieuses sont demeurées si fortes vous avez gardé le culte du moyen-âge et l'admiration des monuments splendides que cette époque a élevés à la gloire de la religion ; vos obligations militaires n'ont affaibli ni ce goût ni cette admiration mais en offrant à votre activité intellectuelle des sujets d'étude nouveaux, elles vous ont permis, pour la joie de vos amis, d'accomplir le cycle brillant qui s'est traduit 'par les ouvrages nombreux et estimés que vous avez publiés.'

De 1885 à 1888, nous vous trouvons en Indo-Chine, officier du service de santé ; encore tout imprégné de la mystique religieuse de votre terre natale, vous étudiez les monuments boudhiques et vous nous montrez, dans un excellent travail, l'analogie frappante qui existe entre les frises de ces monuments et celles que nos artistes médiévaux ont inscrites sur les façades de nos cathédrales et dans les tympans de leurs portails ; c'était l'époque où la religion se révélait aux masses sous les aspects les plus sévères et où la menace de châtiments éternels pesait sur les pécheurs. Les frises boudhiques comme les poèmes de pierres de nos églises rappellent dans leur naïveté ces châtiments terribles que les artistes de l'époque ont mis toute leur science à rendre dans leur saisissant réalisme.

Vous quittez l'Orient pour l'Afrique du Nord et aussitôt par un éclectisme qui démontre la variété de

vos connaissances, vous vous intéressez aux fouilles de Cherchell, de Cherchell jadis élevée sur l'emplacement de l'antique et fastueuse Cœsaré qui balança un moment l'influence de Carthage et consent aujourd'hui à nous restituer des vestiges de son passé ; c'est son théâtre que vous étudiez avec un soin méticuleux et une connaissance approfondie des monuments de l'époque romaine.

Les hasards de la vie militaire vous amènent ensuite à Madagascar où vous débarquez avec le corps expéditionnaire ; vos notes, écrites au jour le jour, sur les reconnaissances et les explorations conservent encore tout leur intérêt ; la direction de la feuille qu'on pourrait appeler le J. O. de la grande île vous fut aussi confiée et vous eut permis, si un scrupule honorable ne vous en eut empêché d'écrire un livre savoureux sur les dessous d'une conquête.

L'heure de la retraite sonna enfin pour vous, mais vous ne vous résignez pas au repos et pour donner un aliment à votre activité, vous repartez pour l'Algérie vous livrer à la culture ; c'est là que vous apprenez la déclaration de guerre ! Vous reprenez aussitôt du service ; malheureusement l'état de votre santé ne vous permet pas de continuer à servir, et vous dûtes, le cœur plein d'angoisse, **quitter** une deuxième fois cette armée que vous aimez au moment même où elle se dressait, sublime de **courage et d'abnégation**, contre les forces coalisées des envahisseurs.

Les hostilités terminées par la victoire de nos armées, vous êtes venu vous fixer à Nîmes dont par votre mariage vous étiez devenu un des fils adoptifs, mais je ne suis pas très sûr que ces raisons de famille aient seules déterminé votre choix et je soupçonne fort le savant archéologue que vous êtes d'avoir voulu vous

établir au centre même de cette incomparable floraison de monuments romains qui sont la parure de notre ville.

Dès lors vous reprenez vos travaux longtemps interrompus : l'Eglise de St-Gilles, l'Abbaye de Montmajour, St-Trophime d'Arles, Villeneuve-les-Avignon n'ont plus de secret pour vous ; libéré de l'ambiance moderne et vous plaçant dans l'atmosphère religieuse du moyen-âge, vous traduisez, dans des ouvrages appréciés, les frises et tympans si admirablement ciselés par les grands artistes médiévaux.

Je ne terminerai pas sans citer votre dernière publication que vous intitulez modestement « Guide d'Aigues-Mortes ». Certes c'est bien un guide et un guide précieux pour le touriste et pour le savant à travers les beautés de la vieille cité, c'est aussi l'histoire de la fondation de la ville par saint Louis qui en fit le point de départ des deux croisades auxquelles participa ce prince pieux qui devait mourir à Tunis sans avoir revu son royaume.

N'avais-je pas raison de dire que vous nous arriviez précédé de travaux importants dont je n'ai su que très imparfaitement révéler la valeur aux Confrères parmi lesquels vous venez aujourd'hui vous asseoir ; par une heureuse chance dont nous nous félicitons ensemble, ce fauteuil que vous allez occuper fut celui d'un de nos amis très cher M<sup>e</sup> Roux qui justifie son titre d'immortel puisqu'il nous reste attaché par les liens étroits de l'honorariat. Bien que la maladie, plus forte que sa volonté, l'ait contraint à se séparer de nous, nous espérons encore le revoir quelques fois à nos séances et je suis heureux en lui exprimant ce désir de lui envoyer aussi le souvenir affectueux et déférent de notre **Compagnie.**

Et maintenant, Monsieur, laissez-moi vous souhaiter une cordiale bienvenue et permettez-moi de garder l'espoir que dans le milieu laborieux où vous pénétrez vous trouverez un nouveau stimulant à votre activité et que vous nous donnerez le très grand plaisir de nous associer parfois à vos travaux.

M. Gendronneau répond en ces termes :

M. le Président, Messieurs,

Tout à l'heure, en franchissant le seuil de cette maison où vous me recevez si cordialement ce soir, je songeais à ce doge de Venise qui, promené à travers les splendeurs de Versailles, s'étonnait surtout de s'y voir — et, pour un peu, je me serais laissé aller à faire comme lui.

C'est qu'en effet, Messieurs, dans la Rome française, je ne suis qu'un pérégrin et, pendant longtemps, — jusqu'à hier en somme, — il m'avait semblé que dans la Rome française d'aujourd'hui comme dans la Rome latine d'autrefois, un pérégrin ne jouissait point de tous les droits du citoyen, ne pouvait, notamment, ambitionner les honneurs du Collège le plus envié de la Cité — d'où mon étonnement de m'y voir en ce moment.

Vivant sur cette idée, je regardais, à l'occasion, d'un œil indifférent, plutôt amusé, les petites combinaisons de la tactique électorale, m'estimant très satisfait de bénéficier des savants travaux dont vous enrichissez nos bibliothèques et parfois aussi, aux jours que je marquais d'une pierre blanche — de l'érudition, toujours aimable et sûre, — de ceux de vos maîtres que

j'avais la bonne fortune de rencontrer en notre Ecole antique où ailleurs.

Et par ainsi, votre Compagnie m'apparaissait sous le double attrait d'une Providence et d'un Institut ; une Providence et un Institut pour lesquels, je le croyais fermement alors, « Dieu ne m'avait point fait naître » ainsi que disait au temps passé le chantre de Lisette.

Mais les idées, comme les jours, se suivent et ne se ressemblent pas.

Une amitié survint, dont la ténacité cordiale entreprit un jour, sans nul souci des obstacles à vaincre, de m'arracher à l'heureuse médiocrité d'une retraite amoureusement savourée depuis vingt ans passés et de me lancer dans la bataille, à l'heure où le sage se retire en son foyer.

Mon premier mouvement fut bien de résister ; mais le second ?... Ah ! c'est toujours du second qu'il faut se méfier !

Encore que dans mon cas, les conséquences soient infiniment loin d'être fâcheuses. On pourrait plutôt dire qu'elles constituent l'exception qui confirme la règle. Grâce à ma capitulation, et grâce à vous surtout, Messieurs, j'entre ce soir dans l'immortalité académique sous les plus aimables auspices, et par des sentiers que l'exquise courtoisie de M. le Président a fleuris, tout à l'heure, avec une profusion, avec une générosité dont je demeure encore tout confus, et pour lesquelles je le prie instamment d'agréer l'hommage de mes plus vifs, de mes plus sincères remerciements.

Pourquoi fut-il, qu'avec le plus grand désir de reconnaître de mon mieux l'honneur qui m'est fait aujourd'hui, de mériter les appréciations trop élogieuses que vous venez d'entendre, je sois obligé de formuler

quelques réserves sur la collaboration effective qu'il me sera possible d'apporter à votre vie journalière ?

J'arrive chez vous, Messieurs, qui êtes de vrais riches, lesté d'un bagage que M. le Président — j'aurais mauvaise grâce à le lui reprocher — vous a présenté sous des couleurs dont l'éclat était emprunté presque tout entier à sa bienveillance, dont il a, qu'il me permette de le dire, surfait la valeur ; mais, par contre, je suis surchargé et cela trop authentiquement, de lustres et de petites misères qui me font craindre fort de ne pouvoir toujours vous suivre en votre marche alerte. Il est vrai, qu'en ma qualité de commandant d'infirmiers, ma place est toujours à l'arrière.

Dans le concert, si bien orchestré de vos activités fécondes, je me demande quelle partie je vais bien pouvoir tenir ; car on n'entre pas chez vous, j'imagine, pour simplement applaudir, pour jouir de cette flatteuse, mais indiscrete affiche saumon, qui va, demain, apprendre à mon laitier que je suis de l'Académie et qui, je vous en demande pardon, m'a toujours semblé, à l'imitation de ces stèles qu'on voit aux abords des sanctuaires bouddhiques, collé sur vos murs, afin de marquer au passant qu'il doit se signer devant la demeure d'un immortel !

Je sais déjà un terrain sur lequel je ne pourrai pas vous accompagner en raison de mon incompetence formelle : le régionalisme languedocien, dont vous êtes les mainteneurs-nés et qui a, comme il revient à un ancêtre, son couvert mis à votre table.

A l'Ecole Antique, où, sur un plan différent, nous poursuivons un but analogue au vôtre, la culture du traditionalisme, l'amour de la terre natale, j'ai bien commencé mon éducation régionale ; mais elle est, par la force des choses, par mon ignorance de la langue

d'oc, en qui se résume et se reflète l'âme de la petite patrie, limitée aux seules notions de l'extérieur, aux connaissances superficielles. Ne possédant point le précieux Sésame ouvre toi, je suis, à mon grand regret, condamné à rester toujours à la porte du temple.

Il en ira de même, hélas ! pour bien d'autres questions, que je n'ai point l'héroïsme d'énoncer plus clairement.

Heureusement que le grand Roi, lorsqu'il créa votre Compagnie, songea que dans la ville d'Auguste et des Antonins il devait se rencontrer d'honorables amateurs en extase automatique devant les vieilles pierres des monuments et qu'il convenait d'encourager cet inoffensif amour du passé en lui assurant une place officielle dans les statuts de l'Académie naissante.

« L'Académie, disent les lettres patentes du 10 août 1682, que je m'excuse de citer déjà, devra s'appliquer à l'étude de l'antiquité pour l'intelligence de ce qu'il y a de plus rare et de plus obscur dans les débris des ouvrages des Romains. »

C'était en fait, la création d'un département des ruines, et un département qui est un refuge tout indiqué pour un membre de l'Ecole Antique.

D'ailleurs, les ruines, c'est encore bien porté. N'est-ce pas Chateaubriand qui nous dit, avec un peu de grandiloquence, que « tous les hommes ont un secret attrait pour les ruines, qui promettent au cœur de majestueux souvenirs et aux arts des compositions touchantes ».

Il est vrai que nos jeunes auteurs sont loin de penser de même et que l'un d'eux écrivait hier, avec un mépris non dissimulé, « qu'aujourd'hui, les ruines sont abandonnées aux professeurs, ... qu'il n'est que des esprits lâches et paresseux pour se vanter d'aimer seul



le passé, etc.. ». Ils ne mâchent point leurs mots, les jeunes !

De ces deux opinions, vous ne vous étonnerez, sans doute, point, Messieurs, que je préfère M. le vicomte de Chateaubriand au révolutionnaire Drieu de la Rochelle et que je persiste à tenir pour les ruines, ne serait-ce qu'à fin d'avoir l'honneur d'être pris pour un professeur.

Je vais donc, bien que la nécessité ne s'en fasse nullement sentir, avec les maîtres éminents qu'elle compte déjà, solliciter mon enrôlement à la section d'archéologie et de préhistoire : il n'est point de prélat à qui il ne faille un servent de messe !

Et là, lorsque j'aurai longuement écouté, je vous demanderai de vous parler, quelque fois, soit des Frances lointaines, que tant de mystères enveloppent encore, soit, plus souvent, parce que toutes proches de nous, de nos petites sociétés archéologiques d'Afrique, où les bons Français qui sont là-bas, officiers, fonctionnaires et coloniaux, plus souvent à la peine qu'à l'honneur, s'efforcent, la journée faite, de dégager de la gangue islamique le vieux passé latin, la civilisation des Augustin d'Hippone, des Apulée de Madaure, voire même des HJuba de Maurétanie, ce curieux fils de roi berbère élevé à Rome dans la maison d'Auguste, qui fut, dit Plutarque, le premier des historiens couronnés qui se montra tout à la fois historien, géographe, naturaliste, grammairien, critique d'art et poète.

Sa capitale, Cesarea, la Cherchell d'aujourd'hui, que Pline appelle « ville très illustre » dont les habitants portaient surtout des noms latins et grecs, est encore, détail ignoré de la plupart, une parente authentique, par la légende et par l'histoire, de notre Nemausa et j'espère bien, en cette qualité, vous l'amener en jour en visite.

Mais, avant de songer à l'avenir, j'ai un devoir de l'heure présente à remplir, par où, même, j'eusse dû commencer : vous remercier, Messieurs, vous dire combien vivement j'ai été touché, alors que tant d'autres choix s'offraient à vous, de la distinction dont il vous a plus de m'honorer.

J'ai largement bénéficié, j'en suis convaincu, de l'intérêt que vous portez à notre Ecole antique et que vous avez tenu à manifester, une fois de plus, sur mon nom ; ma gratitude n'en est que plus grande, qui vous est due et pour l'œuvre et pour l'homme.

Permettez-moi donc de vous l'exprimer en toute simplicité ; à vous, d'abord, mes chers amis, qui avez été les postulants dévoués de la cause, et dont l'autorité que vous possédez auprès de vos confrères a réalisé le miracle de mon élection ; à vous, Messieurs des Indépendants — n'aurais-je point déjà le droit de dire : des Sauvages ? — ce titre si plein de couleur, dont le vieux broussard que je fus se parera avec tant de plaisir ; — à vous, Messieurs, dis-je, qui m'avez si généreusement accepté pour succéder au maître eminent que la maladie contraignait à se retirer ; à vous aussi, Messieurs des autres groupes, qui avez approuvé, avec une bonne grâce qui double le prix du geste de la proposition qui vous était présentée ; à tous, merci ! Mais tout ne finit pas là.

Vous m'avez élu des vôtres ; il faut, maintenant, que je m'accorde au rythme de l'Académie.

J'y vais consacrer tout ce que j'ai encore de forces et de volonté, l'esprit tendu sans cesse vers ces traditions de labeur averti, de courtoisie délicate, d'estime mutuelle, de haute confraternité, qui sont la règle et l'honneur de votre Compagnie et qui, dans notre temps

où des vagues de pan-muflisme déferlent de-ci et de-là, font de votre Maison l'un des plus sûrs et des plus agréables bastions de la bonne société.

Dans le particulier, j'aurai encore pour éclairer ma route, le souvenir qu'a laissé parmi vous mon distingué prédécesseur, M<sup>e</sup> Roux, ancien bâtonnier.

C'était, vous le savez mieux que moi, vous qui l'avez connu dans la plénitude de ses forces intellectuelles, une des plus belles figures du barreau nimois, que ses hautes qualités professionnelles avaient porté au premier rang parmi ses pairs, comme la culture du lettré lui avait ouvert les portes de l'Académie.

Je n'entreprendrai point d'en faire autrement l'éloge — inutile auprès de vous d'abord — et qui, malgré toute ma réserve, pourrait, aux yeux d'un malade dont la souffrance exacerbée la sensibilité, prendre une allure fâcheusement prématurée d'article chronologique.

Mais ce que je veux, en m'asseyant dans son fauteuil, c'est, après les lui avoir exprimé dans le privé, adresser publiquement à M<sup>e</sup> Roux l'hommage de ma bien respectueuse considération et mes vœux de meilleure santé.

Je ne voudrais point, Messieurs, abuser déjà de votre bienveillante attention ; mais je vous demanderai une minute encore pour apporter, un souvenir ému à la mémoire de mon regretté camarade et ami, le commandant Gimon, que j'eusse été si heureux de voir parmi vous ce soir.

Il m'eût, lui aussi, je le sais, accueilli avec plaisir. Un mois avant sa mort, à peine, dans l'un des rares moments où il se reprenait à l'espoir de vivre, nous parlions de l'Académie, qui tenait une grande place en sa pensée et qui lui avait apporté, par son vote

la dernière grande joie de sa vie : « Il faudra que vous y veniez à votre tour, me disait-il ; dès que j'aurai pris place à côté de mes confrères, je m'y emploierai activement, croyez-le bien. »

Et maintenant, Messieurs, plus qu'un seul mot, pour vous prier encore une fois d'agréer l'hommage de ma gratitude et l'assurance de mon entier dévouement.

MM. Giran et Eloy Vincent donnent ensuite lecture des travaux figurant à l'ordre du jour de la séance publique du 21 juin.

*Séance publique du 21 juin, à 20 h. 45  
dans la Galerie Jules Salles*

---

1. M. GIRAN, président :  
*Le Régionalisme vu de la Tour Magne.*
2. M. ELOY VINCENT :  
*Travaux de l'Académie en 1927.*
3. M. FABRE :  
*Le Pavillon Racine à Uzès fut-il habité par Racine.*

INTERMÈDE MUSICAL :

*Audition phonographique offerte par la maison  
Carrière-Paoli.*

4. Prix et Concours.
5. M. LATZARUS :  
*Alphonse Daudet, romancier d'histoire.*
6. M. RAYMOND FÉVRIER :  
*Sonnets.*
7. M. BIGOT :  
*Lou Cat et la Luneto.*

*Séance du 29 juin 1928*

La séance est ouverte à 20 h. 30 sous la présidence de M. Giran, président.

Étaient présents : MM. Delamare, Kahn, Raynaud, Portal, Greif, Bigot, général de Bourgon, Latzarus, Fabre, Cabanès, Fayot, de Valfons, Gendronneau, membres résidants, Dhers, membre correspondant, Lacombe, secrétaire perpétuel.

M. le Président fait connaître que le représentant de la Société des Auteurs Compositeurs de Musique l'a saisi d'une demande paiements de droits à l'occasion de la séance publique. M. Bret, trésorier est chargé de se mettre en rapport avec la Société, de lui faire part de l'étonnement de la Compagnie en face de cette demande et de donner une solution équitable à cet incident.

M. le Secrétaire perpétuel donne lecture de la lettre qui a été adressée à M. le Président du Conseil général en vue du renouvellement de la subvention accordée à l'Académie.

M. Bret représentera l'Académie à la Commission chargée de statuer sur l'attribution des sommes du legs Crœvecœur de Perthes.

M. Fabre donne lecture d'un petit mémoire daté du 25 décembre 1661 envoyé par Racine, d'Uzès, à « La Gazette ». Il contient le récit du feu d'artifice tiré à Uzès à l'occasion de la naissance du Dauphin. Le poète avait fort admiré la Colombe qui vint allumer le feu et le rocher embrasé au sommet duquel on voyait la Paix appuyée sur un dauphin. M. Fabre a trouvé à Uzès le dossier relatif à ce feu qui coûta 500 livres.

M. Dhers, membre correspondant, donne lecture d'une poésie intitulée « La Fontaine de Jouvence », légende japonaise pleine d'humour. Il lit en outre deux sonnets qui ont pour titre « La Demoiselle » et « L'Abandonnée ».

M. G. Cabanès développe une question de biologie humaine : « Comment l'homme pervertit la nature », mais en se limitant à l'action, funeste pour eux, qu'il exerce sur les animaux et les végétaux... Tandis que certains penseurs exaltent la supériorité de l'homme sur le reste de la création, d'autres lui reprochent de bouleverser et même de détruire l'ordre de choses établi avant lui par la nature, de prendre trop de place aux dépens des êtres vivants qu'il élimine, refoule ou asservit. Il a domestiqué un certain nombre d'animaux sauvages à son profit exclusif. Il leur a d'abord ôté la liberté, les a pliés à sa volonté, a modifié leurs caractères naturels. Profitant de leur aptitude à produire plus de viande, de lait, de laine, de force, de vitesse, il a, par la sélection, développé au maximum ces aptitudes. Mais l'animal dit « perfectionné, amélioré » l'a-t-il été pour lui-même, pour son espèce ? Non, car ses intérêts et ceux de l'homme sont opposés, inconciliables. En réalité il a été dégradé physiquement et mentalement, l'homme seul y a trouvé profit. De ce fait, l'animal a été mis en état d'infériorité manifeste, désastreuse par rapport aux animaux demeurés sauvages ; et à tel point que, rendu à la liberté, remis en pleine nature, il serait tout à fait incapable de se suffire à lui-même, de se reproduire, de se défendre contre ses ennemis naturels.

*Séance du 12 juillet 1928*

La séance est ouverte à 20 h. 30 sous la présidence de M. Giran, président.

Étaient présents : MM. Bret, Bigot, Greif, chanoine Chabot, Delamare, Fabre, Cabanès, Mazel, Kahn.

Excusés : MM. Latzarus, Terrin, Lacombe, secrétaire.

En l'absence de celui-ci, M. Bigot lit le procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté sans discussion.

M. le Président apprend à l'Académie, l'élévation du chanoine Bonnefoi, directeur du collège Saint-Stanislas, à la dignité de vicaire général. Au nom de la Compagnie il adresse toutes ses félicitations au nouveau dignitaire que ses fonctions rendent plus libre.

Il fait part à l'Académie d'une lettre du Comité du monument Ernest Denis, invitant les amis de cet illustre nimois, à offrir leur obole au monument que Prague se propose d'élever à la gloire de notre compatriote.

M. Bigot lit une étude sur « l'Armana Prouvençau de 1928 ».

Après une attente de plusieurs mois vient de paraître « l'Armana Prouvençau 1928 ». C'est le 74<sup>e</sup> de la série, mais il ne vient plus d'Avignon, mais d'Aix. Il n'est pas inférieur à ses aînés, mais s'il a, comme eux sa couverture jaune, il présente des différences :

Il n'a plus la page consacrée aux millésimes de l'histoire de Provence ; puis les fêtes et romérages, qui se célèbrent au delà du Rhône, du 1<sup>er</sup> de l'an à la

Saint-Sylvestre ; il n'a pas les couplets de la chanson des mois, ni la série des dictons et proverbes sur les jours.

Il a pourtant gardé la Chronique Félibréenne, un peu modifiée, car nous n'y trouvons plus les majestueuses théories de Mistral, mais le résumé squeletique des fêtes du Félibrige à travers notre Midi. Après viennent les pièces de théâtre, qui raniment la vieille âme de notre terroir. Leur sèche nomenclature tient deux pages de « l'Armana », en dépit des etc., etc. ( i

La liste des 72 conférences occupe deux pages entières et celle des sermons, une autre. Une quatrième est consacrée aux indications de ce qui s'est fait dans l'enseignement public et privé. Trois pages d'une sèche nomenclature de titres indiquent par province, ces nombreuses manifestations de l'activité intellectuelle du Midi.

Un profil d'Anselme Mathieu sert d'introduction à l'Armana, avec un conte de ce regretté Félibre. C'est encore un emprunt à un vieil armana que la « Recoumandacioun » de Mistral en faveur du jeune Rauquit qui devait suivre Ferdinand de Lesseps sur les bords du Nil.

C'est du nouveau que « le sacre du vin » de Marcel Mitau de Védènes, d'un art pur et délicat. On peut en dire autant du morceau de poème en l'honneur de Virgile de Bruno Durand. La signature omnibus « lou Cascarelet » se montre au bas des contes, sans nous surprendre. Mais il y a peut-être quelques exagérations dans les détails de « l'arrestation de Jésus », où l'on peut s'étonner de voir un prédicateur placer 15 siècles avant leur invention des fusils dans les mains des soldats romains qui allaient arrêter le Christ. De son poème de la « Sainte-Baume » le Dr J. Fallen, extrait la chan-



son de la belle Jeanneton ; c'est de l'art simple, naturel, digne de l'ancien Capoulier.

Le discours du Capoulier actuel, à la Sainte Estève de 1927 à Montpellier est une belle page de foi félibréenne. Il est vrai que Marius Jeuveau a de qui tenir : fils d'Elzéard Jouveau qui fut majoral en 1907, il le fut lui-même vers 1923. Il fut appelé au Capouliérat en 1924 et c'est depuis, que sa grande barbe de patriache flotte à l'avant du navire félibréen.

« Farfantello » d'Avignon mène la ronde des strophes harmonieuses avec son savoureux poème « N'aurèn pas couneigu ». F. Mistral neveu raconte l'histoire du jeu de cartes d'un pauvre poilu ignorant qui tomba sous une balle allemande sur le front. Du pauvre poilu Chayasse on admire la foi et l'on comprend que l'aspirant Mistral ait pu s'intéresser à son compagnon d'armes d'antan.

Avec « miéjour » de V. Bernard, nous revenons à la poésie « Lou Cascarelet » nous y retient avec sa prière pour l'âme de « Mireille » et le fabricant de Santons nous rappelle les délicatesses de l'art sculptural et de la foi.

« L'assouma », de Béchet est le tour qu'un paysan joue à sa femme avare pour pouvoir manger quelqu'un des lapins qu'elle élevait.

Tante Espargnète ne rapportait rien à ses neveux parce qu'on ne donnait que deux médailles pour un sou. Il est vrai que les lenteurs du progrès le poussent à ne plus aller qu'à pied.

« Quand mourut Pans » est une belle poésie de Paul Eyssavel. Tandis que « lou Cascarelet » nous raconte les martyres l'heure, J. Loubet chante la louange de Port-Cros et Jh. d'Arbaud cite une page de la « Ca-

raco », pleine de l'arôme salé de la Camargue. « La Cigale de Salon, alias Marius Jouveau, raconte ses souvenirs sur le regretté Louis Charasse.

« Sous les arbres d'oranges » est une page odorante de Marius Andé, mort à Paris, le 12 septembre 1927. Pour finir, trois pages de décès félibréens dont celui d'Albert Arnavielle qui s'est éteint à Montpellier, le 11 novembre 1927, laissant une œuvre importante dont la gerbe n'était pas encore liée.

Tel est le dernier « Armana » paru, le 1<sup>er</sup> décembre qui n'a pas vu le jour en la cité des papes. S'il a conservé l'apparence des aînés, il en diffère et les vieux félibres peuvent en dire comme le poète latin : « Quantum mutatus ab illo » !

Après les remerciements du Président sur cette intéressante communication, M. Cabanès continue celle qu'il avait commencée sur ce sujet : Comment l'homme pervertit la nature ?

Cette communication finie, une discussion s'engage sur les transformations que l'homme apporte aux choses et lois de la nature.

L'ordre du jour étant épuisé, l'Académie s'ajourne à la rentrée d'octobre.

Le Président souhaite à tous de bonnes vacances et bonne santé.

---

Séance du 19 octobre 1928

La séance est ouverte à 17 h. 15 sous la présidence de M. Giran, président.

Étaient présents : MM. Delamare, chanoine Bonnefoi, Kahn, Coste, Eloy Vincent, Mazel, Bauquier, Greif, Espérandieu, Costier, De Loye, Bigot, Latzarus, chanoine Bouisson, Fabre, chanoine Chabot, Fayot, de Valfons, Gendronneau, Lacombe, secrétaire perpétuel.

M. le Président; en ouvrant cette séance de rentrée, s'exprime ainsi :

La mort frappe à coups redoublés sur l'Académie de Nîmes. Ce matin même nous accompagnions à sa dernière demeure notre dévoué trésorier, M. Edouard Bret et voici qu'avant la fin du jour nous venons rendre nos derniers devoirs à M. le bâtonnier Fernand Roux.

On vient de retracer, avec cette chaude éloquence qui vient du cœur, sa belle carrière de juriste et d'avocat, je veux simplement me borner à évoquer, brièvement, sa personnalité académique, à m'incliner respectueusement devant son cercueil et à déposer sur sa tombe l'hommage attristé de l'estime et de l'affection de tous ses confrères.

Entré dans notre Compagnie le 7 juillet 1913, M. Roux y occupait le fauteuil laissé vacant par la mort de M. Doze ; un maître de la parole remplaçait un maître de la peinture : l'Académie restait égale à elle-même.

Son cabinet d'avocat extrêmement occupé ne permit pas à notre confrère de s'adonner à des travaux per-

sonnels aussi souvent qu'il l'eut désiré, et de donner à la Compagnie de nombreuses communications, mais il s'efforçait d'assister régulièrement à nos séances et prenait une part active aux discussions ; Que dis-je ! il provoquait les observations, faisait naître les controverses, les émaillait d'un trait d'esprit, d'une réplique vive et enjouée ; il avait le don précieux de transformer les sujets les plus arides en un échange de vues souvent originales, toujours intéressantes.

Sa présidence, au cours de l'année 1924, fut pour tous ses confrères, un véritable régal et aucun de nous n'a oublié la maîtrise avec laquelle il conduisit les débats ; le discours qu'il prononçat à la séance publique du 12 juin 1924 dépeint admirablement son rôle académique, il s'y raconte lui-même et je n'aurai garde d'en déflorer le charme en y ajoutant le moindre commentaire.

Hélas ! Messieurs, cette année de présidence marque à peu près le terme de la vie académique de notre confrère : ce fut, si j'ose dire, le soir endeuillé d'un beau jour.

La maladie qui devait l'emporter, ne tarda pas à se manifester et malgré tous les soins, malgré la résistance d'un tempérament robuste, elle fit des progrès tels que notre confrère dut, peu à peu, renoncer à ses occupations les plus chères pour se consacrer uniquement aux soins de sa santé.

L'année dernière il nous envoyait sa démission que les instances les plus vives ne purent l'amener à retirer ; cependant il nous restait attaché par les liens étroits de l'honorariat, derniers liens que la mort vient aujourd'hui de briser.

Aussi est-ce le cœur plein de tristesse que je vous adresse, M<sup>e</sup> Fernand Roux, au nom de l'Académie de

Nîmes, comme en mon nom personnel, le suprême adieu de nous tous qui vous avons connu, aimé, estimé et qui gardons de vous un souvenir lumineux.

Que Madame Roux et ses enfants veuillent bien croire que nous prenons une large part à leur douleur et qu'ils gardent l'assurance de notre profonde et respectueuse sympathie.

M. le Président adressé les félicitations de la Compagnie à M. Costier, récemment élu bâtonnier de l'ordre des avocats ; à M. Latzarus, nommé membre du Conseil d'administration du Lycée.

M. Fabre lit une étude sur le peintre Xavier Sigalon. Il naquit à Uzès le 12 décembre 1787. Son frère, maître d'école, vint s'établir à Nîmes en 1797.

Le petit Xavier, qui avait pour le dessin des prédispositions, fut mis à l'Ecole Centrale de Dessin, où il fit de rapides progrès. A 18 ans, il apprit à peindre, sous la direction d'un obscur élève de David, Barizaire, dit Monrose, et après quelques timides essais, produisit quelques tableaux destinés à des églises de la région, notamment une « Mort de saint Louis », qui fut placée à la cathédrale de Nîmes (aujourd'hui remplacé par un tableau sur le même sujet, dû à M. Doze), une « Descente du Saint Esprit sur les Apôtres », pour l'église des Pénitents d'Aiguesmortes, et une « Sainte Anastasie » pour l'église de Russan.

A 23 ans, avec 1.500 francs en poche, il partit pour Paris. En 1822 il exposa au Salon « La Courtisane ». Plus tard, « Locuste essayant sur un esclave le poison destiné à Britannicus », aujourd'hui au Musée de Nîmes. En 1827, il exposa « Athalie ordonnant le massacre des enfants de race royale », aujourd'hui au

Musée de Nantes. Devant les indignations des classes, il dut retirer ce tableau.

La ville de Nîmes vint à son secours en lui commandant, pour la Cathédrale, un « Baptême du Christ ». Puis, l'Etat lui passa plusieurs commandes, notamment une « Vision de Saint Jérôme », qui est au Louvre, et qui passe pour sa meilleure toile. Au Salon de 1837 il exposa le « Sujet anacréontique », morceau traité avec grâce, qu'acheta M. Laffite.

En l'année 1833 il quitta Paris et revint à Nîmes, où il donna, pour vivre, des leçons de dessin et se livra au portrait, genre dans lequel il réussit fort bien. Ce fut à Nîmes qu'il reçut la nouvelle que Thiers, ministre de l'Intérieur, venait de le choisir pour effectuer la copie du « Jugement dernier » de Michel-Ange, qui se trouvait à la Chapelle Sixtine, à Rome, copie destinée à la chapelle de l'Ecole des Beaux-Arts à Paris. Sigalon partit pour Rome, en juillet 1834. Sa reproduction impeccable du chef-d'œuvre de Michel-Ange lui valut une pension viagère de 3.000 francs. En juillet 1837, il repartait pour Rome, pour copier les Sybilles et les Prophètes de la Chapelle Sixtine. Atteint du choléra, il succomba le 18 août 1837 et fut inhumé à St-Louis-des-Français.

M. le chanoine Bouisson communique la première partie de son étude sur : « Les relations historiques entre les régions polaires et Saint-Gilles. »

---

Séance du 2 novembre 1928

La séance est ouverte à 17 h. 30 sous la présidence de M. Portal, vice-président.

Étaient présents : MM. Delamare, chanoine Bonnefoi, Kahn, Mazel, Bauquier, Delon, Bigot, Latzarus, chanoine Bouisson, Fayot, Gendronneau, Lacombe, secrétaire perpétuel.

L'Académie déclare qu'il y a lieu d'ouvrir le registre des candidatures pour le siège déclaré vacant de M. Chobaut ; elle déclare la vacance du siège de notre regretté confrère M. Bret.

M. le Président adresse à M. Giran et M. Bosc, les condoléances de l'Académie à l'occasion du décès de leur parent M. Vermeil procureur général.

M. Bigot, au nom de la Commission de la bibliothèque, fait un rapport sur le legs Devize qui a doté l'Académie d'une véritable richesse. Tant par la quantité des volumes que par leur qualité le fonds Devize est des plus précieux. Il comprend des livres latins, provençaux et des livres français sur le félibrige, des manuscrits, des autographes. Réuni au fonds que l'Académie possédait déjà, à celui qu'elle doit à M. de Villeperdrix, il constituera la plus riche et la plus complète bibliothèque félibréenne.

Cette collection comprend la bibliothèque de Batisto Bonnet que celui-ci avait transmise à M. Devize.

M. Latzarus indique toute l'importance des livres recueillis par M. de Villeperdrix et que l'Académie pos-

sède aujourd'hui. Il signale tout particulièrement une collection reliée et cataloguée de brochures ayant trait à Nîmes ou au département. Les chercheurs et les érudits pourront puiser là des renseignements ailleurs introuvables.

---



Séance du 16 novembre 1928

La séance est ouverte à 17 h. 30 sous la présidence de M. Giran, président.

Étaient présents : MM. Delamare, chanoine Bonnefoi, Kahn, Coste, Portal, Terrin, Bauquier, Greif, Espérandieu, Bigot, chanoine Lepage, Méric, de Bourgon, Latzarus, chanoine Bouisson, chanoine Chabot, Fayot, Gendronneau, Lacombe, secrétaire perpétuel.

L'ordre du jour appelle la nomination d'un trésorier en remplacement de notre regretté confrère, M. Bret ; l'Académie, à l'unanimité des présents, nomme M. Costier.

Le registre de présentation est ouvert, il sera clos à la fin de la séance. Une candidature y est inscrite.

Une demande de renouvellement de bourse pour 1929 est renvoyée à la Commission.

M. le chanoine Bouisson lit son étude sur « Les relations historiques entre les régions polaires et Saint-Gilles ».

Pythéas le Massaliote entreprend, vers la fin du quatrième siècle avant notre ère, un voyage d'exploration aux régions nordiques. Il parvient jusqu'au 66<sup>e</sup> degré de latitude nord. De retour à Marseille, il publie deux ouvrages renfermant ses observations, mais il se heurte à l'incrédulité générale. L'on se refuse à croire que les régions polaires sont habitées. L'on ne pourra ajouter foi aux affirmations de Pythéas qu'autant que les hommes de l'extrême-nord viendront à Marseille et dans le Midi gaulois.

La visite de Pythéas fut rendue d'abord à Port-Vendres, par des pirates que Charlemagne fit expulser. Ce fut ensuite à Saint-Gilles, au XII<sup>e</sup> siècle, que de nombreux Danois et Norvégiens, vinrent rejoindre les Croisés pour passer en Terre Sainte. Des pèlerins les suivirent : un évêque d'Islande, un abbé danois, un grand seigneur de Jutland, un paralytique nommé Angot et, enfin, le roi Ejegod et la reine Bodil de Norvège.

Nous devons ces données historiques au mouvement, de renaissance littéraire qui s'est produit, en Scandinavie, au dix-neuvième siècle, et qui vient de trouver sa consécration dans le Congrès historique international d'Oslo.

M. Portal entretient ensuite l'Académie d'une nouvelle formule de régionalisme : la vie administrative est maintenant si complexe que le cadre départemental ne lui suffit plus. Il serait cependant dangereux de supprimer le département qui a rendu, dès sa création, les plus grands services, qui est devenu une entité bien vivante et a profondément pénétré dans les habitudes du pays. Il ne convient pas non plus de créer un cadre régional rigide et qui serait établi par Paris. Il faut simplement permettre au cadre départemental de s'élargir lui-même et, pour cela, laisser les départements s'unir librement entre eux, suivant les circonstances et les besoins. Le Parlement doit faire confiance aux Conseils généraux, à qui une existence déjà centenaire a donné toute l'expérience et l'autorité nécessaires.

Ces unions des départements, jadis interdites, sont bien autorisées depuis 1871, mais sauf sur certains points prévus par des lois spéciales, elles n'ont pas donné de résultat pratique, parce qu'aucune vie propre, suffisamment indépendante, n'est assurée par la loi de 71, aux organismes interdépartementaux.

Le décret-loi de 1926 a fait faire un grand pas à la question : il ne l'a pas résolue. La solution est contenue dans une proposition de loi de M. le sénateur Méjean déjà adoptée par la Commission d'administration générale du Sénat ; la nouvelle formule, plus simple et plus réalisatrice, évite les inconvénients de la législation antérieure ; elle permettra enfin, aux départements, de contracter « des mariages d'inclination durables, heureux et féconds ».

M. le chanoine Chabot lit un sonnet provençal dont il est l'auteur « Li Viei Peïrou » et où il place un hoïmmage poétique et délicat à notre confrère M. Espérandieu.

La prochaine séance est fixée au 30 novembre.

---

*Séance du 30 novembre 1928*

La séance est ouverte à 17 h. 15 sous la présidence de M. Giran, président.

Etaient présents : MM. Delamare, chanoine Bonnefoi, Lavergne, Bosc, Kahn, Coste, Mazel, Bauquier, Delon, Greif, Costier, Bigot, Lepage, général de Bourgon, Latzarus, chanoine Bouisson, Fabre, Cabanès, chanoine Chabot, Fayot, de Valfons, Gendronneau, Chanoine Durand, Lacombe, secrétaire perpétuel.

M. le Président adresse à M. Costier les félicitations de la Compagnie, à l'occasion de sa nomination de trésorier en remplacement de M. Bret, M. Costier, en remerciant le Président de ses paroles, rend hommage à son prédécesseur, et se propose de s'inspirer de son dévouement pour veiller sur les intérêts financiers de l'Académie.

Comme suite à la communication de M. Portal, un échange de vues se poursuit sur le « Régionalisme ».

M. Coste envisage cette question au point de vue agricole ; il souligne l'importance des intérêts engagés et pense qu'ils sauront trouver la formule qui les sauvera quelques exemples le prouvent.

M. Giran ajoute que le mouvement régionaliste s'accroît ; ce mouvement pourrait entraîner quelque confusion si le gouvernement ne faisait pas lui du régionalisme administratif. A Nîmes ce régionalisme administratif a été préjudiciable ; notre ville a perdu le Conseil de préfecture, la direction des postes, il semblerait

plus rationnel que Nîmes devint le centre d'une région correspondant à l'étendue du ressort de la Cour d'appel.

M. Latzarus signale que la quatrième année de l'école normale des filles, de Nîmes a été transférée à Montpellier, il désirerait voir les municipalités s'intéresser aux universités de province ; l'exemple que donne l'Ecole Antique à Nîmes prouve qu'on peut monter un établissement d'enseignement supérieur sans beaucoup de ressources.

M. Gendronneau lit une étude sur la Foire de Beaucaire.

M. le chanoine Durand donne lecture de son travail sur « l'inscription des substitués ».

Au musée lapidaire, une pierre de 1 m. 50 de hauteur contient la fin d'un testament concernant une fondation. Le testataire laisse un bien attenant au tombeau, véritable monument, aussi grand qu'une église. Trente membres constituaient le Comité chargé d'exécuter les dernières volontés du mort, à perpétuité. Chacun de ceux qui, à leur tour, décédèrent, furent remplacés par les survivants électeurs.

La fondation a existé à Nîmes, vers le milieu du premier siècle ; elle a fonctionné exactement. Sur le bas du marbre, laissé en blanc, neuf élus substitués sont inscrits. La manière de chaque graveur permet de conclure à des élections successives. Le blanc, laissé n'a été occupé qu'au quart environ. C'est dire que la fondation cessa de fonctionner pour un motif inconnu.

Cette pierre n'est que la fin d'une série d'autres pierres, où était tout le testament. Assurément, elle se détachait au bon endroit pour être lue des passants. Sur les neuf noms de ces substitués, trois sont de race latine pure, un évoque la ville de Tarente, au sud ex-

trême de l'Italie, cinq appartiennent à la langue grecque. Cependant, le huitième, un latinisé (Qviventius) est, sans aucun doute, d'une famille gauloise.

M. le chanoine Durand conclut que Némausus gallo-romaine resta grecque autant que latine, avec l'assimilation modérée des Gaulois à la civilisation romaine.

M. Fabre communique quelques détails sur la visite de David d'Angers à Reboul.

La prochaine séance est fixée au vendredi 14 décembre.

---

Séance du 14 décembre 1928

La séance est ouverte à 17 heures sous la présidence de M. Giran, président.

Etaient présents : MM. Delamare, Lavergne, chanoine Bonnefoi, Peyron, Coste, Delon, Eloy Vincent, Portal, Bauquier, Costier, Bigot, chanoine Lepage, Lazarus, chanoine Bouisson, Fabre, Cabanès, chanoine Chabot, Fayot, Gendronneau, Lacombe, secrétaire perpétuel.

Le Secrétaire perpétuel rend compte des ouvrages reçus. M. Bauquier demande l'inscription à l'ordre du jour de la prochaine séance d'une question relative au legs Devize. L'ordre du jour appelle l'élection d'un membre résidant en remplacement de M. Chobaut, archiviste à Avignon. Après rapport écrit de M. Eloy Vincent, au nom de la Commission des anciens présidents, la constatation des formalités réglementaires, il est procédé au vote ; M. Bonnet est élu à l'unanimité des membres présents.

M. le pasteur Fayot fait hommage d'une brochure, « La Paix » ; « Nos Morts », dont M. le pasteur Cadix et lui-même sont aucteurs.

M. le chanoine Bonnefoi lit une étude sur un ingénieux procédé permettant de combattre à la fois l'humidité et la sécheresse.

L'ingénieur belge M. Knapen applique un principe très simple. L'air absorbe et transporte la vapeur d'eau. Un appel d'air à l'intérieur d'un mur malsain y produit une évaporation et en enlève ainsi l'humidité. Un appel d'air dans une chambre spéciale donne, par abaissement

de température, une condensation de vapeur d'eau assez abondante pour y faire naître une source. Cependant, comme les conditions climatiques varient, la marche des appareils — siphons et puits — demande une mise au point assez délicate. En tout cas, les résultats obtenus sont des plus pratiques. Partout, assainissement des habitations, rajeunissement des peintures, entretien des murs dans nos colonies, eaux limpides remplaçant l'eau saumâtre, des sources abreuvant les troupeaux sur des collines desséchées, les sables du désert devenant fertiles, bientôt peut-être le Sahara ne s'appelant plus le pays de la soif, c'en est assez pour conclure que, grâce au génie et au labeur de nos savants, la science ne cesse de nous combler d'innombrables bienfaits.

M. Bigot fait une communication sur Philippe Codur (1580-1660). C'est un hébraïsant français, né à Sedan (1580) et mort vers 1660, qui fut pasteur en Provence, notamment à Manosque et Riez (décembre 1603-26, mai 1609). Le livre du Consistoire de cette paroisse nous en fait connaître l'organisation intérieure et le fonctionnement de tous les rouages, comment elle faisait des prosélytes, comment elle protégeait sa foi et ses fidèles.

On y voit également la composition démographique de la paroisse, nobles, hommes de loi, soldats, gens de métier, etc. On peut suivre sur les registres cinq pages de promesses de mariage, les soixante-quatorze actes de baptêmes, mais il est muet sur les décès comme sur les métiers. Le milieu, les mœurs sont plus longuement exposés, avec des détails plus nombreux et plus significatifs, qui donnent à cette communauté un caractère tout patriarcal que l'on retrouve dans les autres églises réformées de cette époque.



M. Fayot donne quelques détails sur l'organisation des églises protestantes au 17<sup>e</sup> siècle, il pense que cette organisation n'était pas aussi démocratique que semble l'indiquer le document analysé. Ainsi les consistoires provinciaux se recrutent par coopération et non par élection. Ce système s'est conservé à Nîmes où le pasteur est nommé par le conseil presbytéral.

La prochaine séance est fixée au 28 décembre 1928.

---

*Séance du 28 décembre 1928*

La séance est ouverte à 17 h. sous la présidence de M. Giran, président.

Présents : MM. Delamare, Lavergne, chanoine Bonnefoi, Bosc, Peyron, Kahn, Coste, Portal, Mazel, Terrin, Bauquier, Delon, Greif, Bigot, chanoine Lepage, Méric, général de Bourgon, Latzarus, Fabre, chanoine Chabot, pasteur Fayot, Gendronneau, Bonnet, Lacombe, secrétaire perpétuel.

Excusé : M. Eloy Vincent.

M. le Président lit une lettre de Mme Devise relative au legs fait à l'Académie par son mari et qui précise que la reproduction en liège de la Maison Carrée est destinée au Musée.

M. le Président s'adressant à M. Bonnet, qui prend aujourd'hui séance s'exprime en ces termes :

Par une heureuse fortune dont je me félicite avec vous, vous allez occuper, en entrant dans notre Compagnie, une place qui n'a pas été rendue libre par la disparition d'un de nos confrères ; votre prédécesseur, jeune encore et plein de vie, nous a quittés pour aller prendre possession d'un poste très désiré que ses qualités professionnelles et sa haute culture lui ont permis de briguer et d'obtenir aisément.

Permettez-moi de lui envoyer un souvenir affectueux.

Dans l'admirable demeure qu'il habite aujourd'hui, M. Chobaut peut se livrer, avec profit, à toutes les

recherches de son esprit curieux, toujours avide de documentations nouvelles ; il peut revivre, dans son cadre, cette époque fastueuse et charmante dont le Comtat a encore gardé une si forte empreinte et justifie ainsi le mot dont il nous expliquait son départ : habiter le palais des Papes ! quel rêve pour un archiviste !

Mais je m'en voudrais, Monsieur, de ne pas vous laisser le plaisir de parler plus longuement de lui et comme il convient ; laissez-moi seulement vous dire que si j'ai exprimé quelques regrets de son éloignement ils sont bien adoucis par le plaisir que nous avons de recevoir parmi nous le vieil et excellent nimois que vous êtes devenu.

Je dis bien « devenu » car c'est à Cette, au bord de la mer bleue que vous êtes né voici quelques. . . . . permettez-moi de ne pas préciser davantage, si j'en crois vos confidences c'est la même année qui nous a vu naître et il y a déjà si longtemps que, pour ma part, je suis bien résolu à n'en plus faire le compte.

Vous voilà donc fixé à Nimes au lendemain de votre mariage. Fils et frère d'avocat, vous continuez la tradition en prenant une charge d'avoué près la cour d'appel ; mais la procédure, quelque absorbante qu'elle ait pu être, pour un homme de votre probité professionnelle ne tarda pas à ne plus suffire, votre goût des lettres et des arts, votre esprit primesautier et le démon tentateur aidant, vous poussant à écrire et de cette même plume qui dans la journée traçait des mots rébarbatifs de procédure, vous écrivez des articles charmants accueillis avec faveur par les journaux littéraires de l'époque.

Vous collaborez d'abord à l'Indépendant du Gard puis au Furet Nimois, collaborations irrégulières, étapes pas-

sagères de votre carrière d'écrivain, enfin vous entrez à la Chronique Mondaine et vous vous y sentez tout de suite dans votre véritable domaine.

C'était vers 1895, Paul Guiraud venait de fonder ce journal et quoi qu'il eut à son service un joli brin de plume, il rechercha votre collaboration et grâce à vos talents conjugués la Chronique prit un essor rapide et se trouva bientôt dans tous les salons où on a le goût des lettres et des arts.

Peu de temps après Paul Guiraud tomba malade et quitta Nîmes, la mort le faucha jeune encore ; vous devintes alors propriétaire du journal et son unique rédacteur ; depuis cette époque, sans rien négliger de vos occupations journalières, vous en assurez seul la publication et l'on peut affirmer que dans cette longue période de 20 années pas une ligne parue dans ses colonnes ne vous fut étrangère car si elles ne furent pas toutes écrites par vous, elles le furent du moins, sous votre direction, par une main qui vous était chère, celle de l'aimable et gracieuse compagne de votre vie qui sous le pseudonyme « d'Amica » devint votre collaboratrice dévouée.

La Chronique prend alors, je ne dirai pas une forme nouvelle, mais un esprit différent, une sensibilité plus délicate ; sous la signature de Paul Violette vous traitez les questions littéraires et théâtrales, vous tenez le public nîmois au courant de toutes les manifestations artistiques qui se succèdent dans notre ville, tandis qu'Amica, d'une plume alerte dans un joli style élégant, l'initie, à toutes les mondanités, lui rend compte des conférences et ne se bornant pas aux seules questions d'élégances vise à s'attacher ses lectrices en leur offrant une double parure : celle du corps et celle de l'esprit.

Paul Violette, Amica, ces deux noms dont l'un exprime la modestie et l'autre la tendresse du disciple pour son maître, représentant la vie de la Chronique Mondaine ; on y sent une collaboration de tous les instants, une intimité affectueuse qui se traduisent par une unité de pensées qui font le grand charme du journal.

Je ne sais plus quel humoriste a dit que le journalisme conduisait à tout à la condition d'en sortir. Erreur, Monsieur, erreur complète que vous êtes chargé de démontrer puisque vous n'êtes pas sorti et qu'il vous conduit aujourd'hui à l'Académie ou nous sommes heureux de vous recevoir et où, dès votre arrivée, je veux vous présenter une requête :

Dans votre journal qui s'adresse surtout à un public féminin vous traitez brillamment un des sujets qui intéresse le plus la femme « la mode ». Serait-il indiscret de vous demander de donner à vos lectrices quelques conseils de modération ; en ces temps difficiles ou tout augmente pourquoi le vêtement féminin diminue-t-il d'une façon inquiétante ? Si encore cet incroyable allègement de costumes correspondait à un abaissement des prix, mais plus les robes sont courtes plus s'enflent les notes des couturières, plus les chapeaux (sont petits plus lourdes sont les factures des modistes, si bien qu'on est en droit de se demander où s'arrêtera cette double course.

Vous avez une jolie campagne à faire, Monsieur, sur ce sujet passionnant mais malgré tout le talent que vous y pourrez dépenser je doute fort du succès de votre entreprise, vous pouvez toujours essayer.

On nous raconte qu'Aristote, le plus grand génie de l'antiquité fut un jour accusé, pour démontrer l'universalité de ses connaissances, d'avoir écrit le fameux

articles des chapeaux, vous pourrez donc, vous inspirant de cet exemple, nous décrire avec votre humour coutumière les variations du vêtement féminin... les subtilités de la mode, les excentricités de la coiffure et de concert avec Amica, écrire à votre tour un nouveau chapitre des... bonnets.

Mais je m'excuse de m'attarder trop longtemps à ces sujets frivoles et charmants à la fois dont les échos de cette salle ne sont pas habitués à retentir, alors que vous vous plaisez davantage aux spéculations de l'esprit et à des productions d'un ordre plus élevé ; aussi je garde l'espoir que vous nous donnerez souvent ici les articles de littérature, de critique d'art ou des comptes rendus musicaux dans lesquels vous excellez et que nous nous disposons déjà à accueillir avec faveur.

Vous nous arrivez précédé d'une réputation d'écrivain délicat, nous avons le droit d'attendre beaucoup de vous et ce sera la meilleure façon de remercier vos amis dont le choix judicieux vous a ouvert les portes de cette maison.

M. Bonnet répond par le discours suivant :

Habitué, en tant que journaliste (car c'est à ce titre que vous me faites le grand honneur de m'admettre en votre Compagnie), habitué à faire parfois des emprunts à ses confrères, Paul Violette, serait très tenté de répéter ce que vous disait, en juin dernier, le collègue éminent qui était assis à la place que j'occupe aujourd'hui : « Tout à l'heure, en franchissant le seuil de cette maison où vous m'accueillez si cordialement ce soir je songeais à ce doge de Venise (ou de Gênes) qui, promenant à travers les splendeurs de Versailles, s'étonnait surtout de s'y voir... »

Mais cet étonnement, très sincère pour moi au début, à vite fait place à une simple mais franche satisfaction de me voir atteint d'un honneur auquel je n'avais jamais pensé.

Cet honneur n'est pas absolument mérité, je le reconnais humblement, car je me trouve ici au milieu d'une Compagnie de savants de tous ordres, de gens de lettres, d'archéologues, d'artistes très érudits, et celui dont je prends la place me donnerait, si j'en avais besoin, une leçon de modestie, si je compare tout simplement nos titres et nos deux personnalités.

M. Chobaut, auquel je succède par le hasard un peu ironique des élections académiques, hasard qui se produit à la grande Académie comme à ses sœurs cadettes, était et est encore, car il est vivant et bien vivant, un vrai savant. Je n'ai pas à retracer sa vie déjà si remplie et si utilement remplie. Jusqu'à ce jour je lui succède simplement sans songer à le remplacer parmi vous.

Elève de l'Ecole des Chartes, dont il sortit brillamment avec le numéro 2, M. Chobaut fut bien vite nommé archiviste à Monaco, puis bibliothécaire à Carpentras et archiviste à Nîmes où, pendant cinq ans, il donna brillamment la mesure de son savoir, de son érudition profonde, de son goût ardent et sûr pour l'interprétation exacte et scientifique de bien des faits curieux de l'Histoire de notre région.

Les nombreuses communications qu'il vous a faites, vous seuls avez pu en apprécier la valeur, le charme et l'utilité ? Mais ce dont, moi, je me souviens, c'est de l'agrément de ses conférences publiques toujours très intéressantes et si spirituellement instructives. Il nous a quitté pour retourner en Avignon son pays d'origine.

Toutes nos sympathies et tous nos regrets de l'avoir vu s'éloigner de Nîmes l'accompagnent.

A côté de cette figure de savant que peut vous paraître le modeste directeur de la Chronique Mondaine, Paul Violette, qui n'est pas même un professionnel du journalisme comme le grand confrère de la presse quotidienne dont l'amitié lui a servi de « Sésame ouvre-toi » pour pénétrer ici ? Paul Violette, doyen des journalistes nîmois, est seulement journaliste par goût. Procédurier par profession, il ne pratique aucune science ni aucun art, il n'est pas un érudit.

Il a d'abord pendant longtemps collaboré avec deux grands confrères qui avaient certainement bien plus de talent que lui, Paul Guiraud et Gustave Goubier. Puis, volant de ses propres ailes, depuis 21 ans, il se contente de semer au hasard de l'heure ou de sa fantaisie, de petits articles littéraires ou des chroniques théâtrales sans prétention, et de refléter en même temps, avec la précieuse collaboration d'une femme qui partage ses goûts, la vie nîmoise mondaine d'abord (ce qui n'aurait certes pas suffi à l'amener ici) et aussi sa vie littéraire, musicale, artistique, en un mot toute la vie intellectuelle de la petite patrie à laquelle il s'est donné depuis plus de 46 ans.

Et vous ne sauriez croire quelle joie intime c'est souvent de se dire : « J'ai un journal à moi, je peux librement donner mon opinion sur ce qui me paraît beau ou bon ; j'ai une plume en main avec laquelle je peux être agréable ou utile à quelqu'un ou à quelque chose.

Optimiste j'ai toujours été et je suis resté, et jeune... d'esprit et de cœur, m'efforçant de conserver mes illusions, car j'aime la vie, et d'aider gaiement ceux qui m'entourent à conserver aussi les leurs.



En pénétrant chez vous, ne m'avez vous point donné une nouvelle illusion: celle de devenir immortel ?

Je ne vois autour de moi que des figures bienveillantes et souriantes : j'en évoque beaucoup d'autres par le souvenir, figures d'excellents amis qui auraient été aussi heureux de m'accueillir ce soir : Emile Reynaud, Georges Maurin, Victor Robert, Fernand de Valavielle, le président Coulon, Fernand Roux, chers disparus que j'ai profondément, sincèrement aimés.

Il me reste à marcher de loin sur leurs traces en me croyant un peu chez moi parmi tous les gens de si aimable et si agréable compagnie qui ont bien voulu me faire le grand honneur de m'accueillir ce soir. Mais j'en ai assez dit, car le format de la Chronique Mondaine a habitué Paul Violette à être bref ; mon très érudit prédécesseur n'étant pas là pour la démolir je vais terminer en vous rappelant une petite légende. Que voulez-vous ? je les aime et je les respecte. Respecter toutes les légendes n'est-ce point encore conserver les douces illusions qui font le charme de l'Histoire ?

Un journaliste important (ce n'est pas moi) venait de mourir (c'est encore moins moi). Les anges avaient aussitôt emporté son âme au ciel et bientôt ce grand homme était déposé devant les portes du paradis. Il voulait entrer tout de suite, mais saint Pierre lui barra le passage.

— Pas si vite, s'il vous plait, votre profession ? lui demande-t-il d'une voix sévère.

— Journaliste.

— Je regrette. Il n'y a plus de place, dit Pierre en lui fermant la porte au nez.

— Monsieur pourrait peut-être voir à l'Enfer, dit un ange.

— Je veux bien moi ! Après tout, pour ce que ça me fait... répondit le journaliste. Et l'on partit pour l'Enfer.

— Ah, vous êtes journaliste, dit le portier de l'Enfer, impossible, mille regrets.

Et tout comme saint Pierre il lui ferma la porte au nez.

— Qu'a cela ne tienne, se dit le journaliste. Je finirai bien par entrer quand même.

Et il avisa une étoile inhabitée, s'y établit et y fonda un journal. Huit jours plus tard il avait une entrée de faveur pour le Ciel comme pour l'Enfer.

Et Paul Violette, sans aller habiter une étoile, a eu son entrée de faveur.. pour l'Académie de Nîmes.

Il en est très fier, car cette entrée là ne l'a pas qui veut et il vous en remercie tous de tout cœur.

M. Bigot donne lecture d'une poésie languedocienne « Ne Quid Nimis ».

M. Bernard Latzarus communique la suite de son étude sur l'affaire de la Nouvelle France qui a inspiré le roman le moins réussi de la série de Tartarin. Il rapporte l'odyssée de la « Nouvelle Bretagne » le dernier navire du marquis de Rays. Le commandant Henry fut réduit à se faire pirate par humanité. Les survivants de l'expédition furent rapatriés aux frais du gouvernement français. M. de Rays, extradé de Barcelone sur la demande de la France, fut poursuivi et condamné ; il devait mourir oublié en 1893. Après cinquante ans écoulés, cette affaire présente encore des obscurités qui rendent l'observateur perplexe et per-

mettent à certaines personnes de garder des sympathies à l'aventurier gentilhomme. Quel fut au juste le rôle d'Henry ? Quelles interventions provoquèrent l'embargo de la « Nouvelle Bretagne » ? Pourquoi la flotte franco-océanienne fut-elle vendue à vil prix ? Comment l'Allemagne a-t-elle cru trouver profit à annexer la Nouvelle France sous le nom d'archipel Bismarck ? Autant de questions auxquelles on ne pourrait répondre que si l'on n'avait la clé de certaines archives bien gardées. ! Postérieurement à la première communication de M. Latzarus, M. Lucas Dubreton a publié dans la « Revue Hebdomadaire », une histoire de Port-Breton sous le titre « l'Eden du Pacifique ». A cette occasion, M. Léon Daudet a donné quelques détails sur la genèse de Port-Tarascon et l'information de son illustre père. M. Latzarus indique les éléments réels de cette information et explique le malaise que cause la lecture d'un roman où une aventure navrante est tournée péniblement au comique !

Dans cet ouvrage, le marquis de Rays apparaît à peine et sous le nom de duc de Mons. Les listes de « petits cadeaux » sont empruntées au docteur Baudoin, médecin de la dernière expédition, qui les avait prises dans le journal de la colonie libre.

M. Fabre donne connaissance des indications qui, à la suite de sa précédente communication lui ont été fournies par M. l'abbé Bruyère, sur la visite de David d'Angers à Reboul.

L'Académie sur le rapport de la Commission, attribue sur les legs Maumenet et Adriano les sommes suivantes : 500 fr. à Mlle Leyris ; 500 fr. à M. Brunel ; 500 fr. à M. Lyon ; 300 fr. à M. Léandry.

*Séance du 11 janvier 1929*

La séance est ouverte à 17 h., sous la présidence de M. Giran, président.

Etaient présents : MM. Delamare, Lavergne, Kahn, Eloy-Vincent, Portal, Mazel, Greif, chanoine Bouisson, Terrin, Bauquier, Coste, Delon, Bigot, Méric Fabre, Cabanès, chanoine Chabot, Fayot, de Valfons, Gendronneau, Bonnet, Lacombe, secrétaire perpétuel.

Il est procédé à l'élection du bureau pour l'année 1929 ; M. Portal est élu président à l'unanimité des membres présents ; par le même nombre de suffrages, M. le docteur Mazel est élu vice-président.

Avant de quitter la présidence, M. Giran tient à remercier ses confrères des marques de sympathie qu'ils lui ont données au cours de l'année. Il s'exprime ainsi :

Au seuil de cette nouvelle année et au moment de quitter ce fauteuil où votre confiance m'a élevé, ma pensée se reporte sur ceux de mes collègues dont la mort nous a séparés.

Je m'étais flatté de l'espoir que pendant ma présidence aucun deuil ne frapperait l'Académie, hélas, il n'en a pas été ainsi et plusieurs fois j'ai dû assister à des cérémonies funèbres et adresser à des amis disparus le suprême adieu de notre Compagnie.

Gardons leur souvenir, Messieurs, et formons le vœu que, plus heureux que moi, mon successeur que vous venez d'élire, ne voit pas sa présidence assombrie par des deuils.

Il me reste maintenant un devoir à remplir, devoir

qui ne va pas sans quelque fierté ; c'est de constater que l'année qui vient de s'écouler fut une année féconde et bien remplie ; vous avez, en effet, mes chers confrères, rivalisé d'activité et vous avez su donner à nos séances, par la diversité et l'importance de vos travaux, un charme et un intérêt auxquels je suis heureux de rendre hommage.

Je citerai, au hasard de mes souvenirs, l'ouvrage du docteur Delamare sur les causes des apogées des peuples depuis les premiers siècles, travail qui dénote une immense lecture et une abondante documentation ; la communication de M. Coste, sur l'agriculture ; celle de M. le vicaire général Bonnefoi sur les nouvelles applications des lois de l'acoustique ; le travail original de M. Cabanès, sur les animaux domestiques ; de M. Greif sur Thiers ; de M. Latzarus sur l'œuvre de notre éminent concitoyen Alphonse Daudet ; de M. Fabre sur Uzès.

J'ai gardé pour la bonne bouche l'hymne au vin de France du docteur Mazel voisinant avec la lecture de M. Terrin sur Bordeaux, rapprochement savoureux qui s'imposait.

J'en passe et des meilleurs, on voudra bien m'excuser, à mon âge la mémoire n'est plus très fidèle ; elle le sera cependant assez pour garder un souvenir précieux de cette année de Présidence ; où, appuyé sur votre affectueuse sympathie, j'ai apporté, à défaut d'autres mérites, toute la bonne volonté dont j'étais capable.

Et maintenant, j'invite M. Portal à venir prendre place au fauteuil, qu'il occupera certainement avec plus de distinction que moi-même.

M. de Valfons, sous le titre : « Considérations sur le rôle social des sociétés anonymes par actions », fait

un rapide historique de l'industrie et du commerce ni-mois à travers les âges. Il indique d'une façon générale les exigences de l'industrie moderne et croit que le piétinement de notre industrie locale, malgré un brillant passé et les qualités de sa main-d'œuvre est dû à la forme particulariste que cette industrie a revêtue chez nous et que la forme de la société anonyme par actions lui permettant de réagir contre les défaillances personnelles des chefs d'industrie et amenant la concentration des capitaux nécessaires, lui aurait assuré la pérennité d'une situation autrefois florissante. Puis faisant une incursion dans les bilans des grandes industries françaises (mines, transports, métallurgie, etc.) qui groupent l'immense majorité des travailleurs français et manifestant ses regrets de voir le grand public si ignorant de ces réalités, il démontre que la rémunération du capital dans ces sociétés, est dérisoire par rapport aux salaires payés ; que fort souvent les intérêts des réserves accumulées pendant de longues années, sont le plus clair des sommes versées aux actionnaires ; enfin que presque toujours, la rémunération du capital est inférieure aux sommes prélevées à divers titres par le fisc. Tout cela se lit dans les rapports publiés de la société anonyme par actions. La paix sociale gagnerait à ce que cela soit plus connu.

M. Giran appuie les observations présentées par M. de Valfons. Il pense lui aussi que notre industrie locale d'autrefois, n'a pas su s'adapter aux transformations économiques.

M. Coste signale que la disparition de la matière première (cocons) à proximité des usines a été une des causes de la crise : la société anonyme aurait pu lutter. Il indique que, depuis la dernière loi de finances qui a retiré une partie des avantages faits à la société

à responsabilité limitée celle-ci a tendance à se transformer en société anonyme.

M. Dhers, membre correspondant, lit un sonnet, « Friquet » et un conte « La femme acariâtre ». M. Bigot donne lecture d'un « Portrait de Roumieu » en vers français. M. Smith, de Secaucus (New-Jersey), est élu membre correspondant. Sur le rapport de la commission, une somme de 500 francs est attribuée sur le legs Maumenet, à M. Mouisset, ancien élève au lycée de Nîmes.

---

*Séance du 25 janvier 1929*

La séance est ouverte à 17 h., sous la présidence de M. Portal, président.

Etaient présents : MM. Lavergne, Kahn, Coste, Giran, Terrin, Bauquier, Delon, Greif, Costier, Bigot, chanoine Lepage, Latzarus, chanoine Bouisson, Fabre, chanoine Chabot, général de Bourgon, Gendronneau, Méric, de Valfons, Bonnet, Lacombe, secrétaire perpétuel.

Excusé : M. Fayot.

M. Portal, en prenant place au fauteuil présidentiel s'exprime ainsi :

Mes chers confrères,

En prenant aujourd'hui possession du fauteuil pour lequel vous avez bien voulu me désigner à l'unanimité, ma première pensée est une pensée de reconnaissance pour vous tous et mes premiers mots sont pour vous remercier du fond du cœur.

Je sais bien que chez nous, l'avancement ne se fait pas au choix, mais à l'ancienneté et qu'en m'élisant vous vous êtes conformés à un usage qui nous appelle à la présidence chacun à notre tour.

Mais cette considération, si elle m'empêche de tirer la moindre vanité de mon élection, ne saurait porter atteinte à la gratitude que je vous dois, et que je vous ai. Car vous avez eu la délicatesse d'entourer votre vote d'une telle atmosphère de cordialité, et de sym-



pathie que vous lui avez donné l'apparence d'un choix spontané. Et de cela aussi je vous sais beaucoup de gré.

Je dois des remerciements tous particuliers à mon prédécesseur pour les paroles aimables dont il a accueilli mon élection.

Puisque j'ai maintenant, pour un an, le droit de parler en votre nom, je tiens à dire à M. Giran quel souvenir agréable nous laisse son passage au fauteuil. Il faisait il y a un an, alléguant son état de santé, quelques difficultés pour accepter la présidence, et il a fallu pour l'y décider toute notre affectueuse insistance. Mais une telle vertu curative doit émaner de la sonnette qu'aussitôt après l'élection la santé de notre ami s'est trouvée raffermie : il a présidé nos séances non seulement avec la bonne humeur, l'autorité, le tact et l'esprit auxquels nous nous attendions tous, mais encore avec une assiduité dont il a lui-même été surpris. Nous espérons que cette guérison présidentielle survivra à son origine et que pendant de très longues années nous verrons notre confrère assister régulièrement aux séances et nous faire bénéficier fréquemment de sa parfaite connaissance des questions économiques et sociales.

Je disais tantôt qu'il n'y a aucune vanité à tirer d'une élection d'ordre pour ainsi dire chronologique, Je ne me puis m'empêcher cependant — et je pense que vous ne me le reprocherez pas — d'éprouver quelque fierté à me trouver actuellement, grâce à vous, le primus inter pares dans une Compagnie aussi éminente que la vôtre, entourée d'un prestige dû à la fois à ses 247 ans d'existence, qui font d'elle la doyenne des Académies de province, et à sa haute tenue, à la valeur et à la diversité de ses travaux et au rôle qu'elle n'a cessé de jouer dans la vie intellectuelle de la Cité.

L'Académie de 1929 est en tous points digne de son glorieux passé. Elle est toujours un centre incomparable d'études désintéressées, ouvert à toutes les manifestations de la pensée ; et je n'en veux pour preuve que la communication remarquable par laquelle ont été inaugurés nos travaux de cette année et, où notre confrère M. le Marquis de Valfons a exposé en une langue ferme et élégante et avec une grande élévation d'esprit, ses vues sur les sociétés anonymes et sur les relations entre le capital et le travail.

L'Académie continue à être aussi un salon de bonne compagnie et elle est maintenant bien aidée en cela par une installation matérielle datant seulement de quelques années.

Une maison d'un style charmant, dont nous dota l'intelligente initiative de l'un des nôtres, une salle magnifique, richement ornée par la générosité posthume d'un autre de nos confrères, assurent à nos réunions un confort que ne connurent jamais nos prédécesseurs et favorisent singulièrement l'ambiance de courtoisie, de tolérance réciproque, de respect de toutes les opinions, de souci de ne froisser personne qui sont une des traditions et un des charmes de notre Compagnie.

Quelle peut être la tâche d'un Président dans un milieu de si haute éducation, où chacun a tellement conscience de son rôle et de ses devoirs envers le corps auquel il appartient ?

Notre règlement donne au Président un certain nombre d'attributions. Mais les unes : « fixer l'ordre du jour, déterminer la succession des lectures », sont remplies en fait par notre dévoué Secrétaire Perpétuel, à qui sa modestie et son effacement volontaire ne m'empêcheront pas de dire qu'il est comme l'ange

gardien du Président et l'âme même de la Société; — et dont les autres: « accorder la parole, maintenir l'ordre dans les discussions, dépouiller les scrutins, » constituent vraiment ici une trop facile sinécure. Ce n'est pas chez nous qu'un président « technicien » est nécessaire. Mais il est pour le président une autre fonction, dont le règlement ne parle pas expressément, mais qu'il sous-entend certainement, et qui découle en tout cas de l'ensemble de son texte. Le Président a le devoir de se préoccuper, plus encore que ses confrères, de maintenir l'Académie dans la voie qu'elle suit depuis sa fondation, et d'assurer, le respect de ses traditions, aussi bien de celles qui sont inscrites dans son règlement que de celles qui, peu à peu, se sont introduites chez nous, qui ne sont inscrites nulle part, et que nous nous transmettons oralement des uns aux autres. Et c'est dans un esprit farouchement conservateur qu'il doit étudier, et soumettre à l'Académie, les propositions d'innovations qui peuvent être formulées.

Ce rôle, je ne manquerai pas de le remplir avec la même conscience qu'y ont apportée tous mes prédécesseurs. Non pas que je sois systématiquement hostile à toute modification à l'ordre de choses existant. Je ne souhaite pas que l'Académie reste figée dans une immobilité absolue, dangereuse pour elle comme pour tout organisme vivant, qui a besoin de mouvement et d'évolution. Mais j'estime que l'héritage de traditions que nous ont laissé nos aînés constitue une fortune précieuse et que nous ne devons y toucher que d'une main légère, prudente, discrète et pieuse, chacune de nos coutumes ayant son importance et jouant son rôle dans l'ensemble.

Mais, me direz-vous, respecter la tradition, ce n'est pas toujours chose facile. Il est parfois malaisé de

savoir où est la vraie tradition. Il y a dans certaines matières la tradition d'aujourd'hui, celle d'hier et celle d'avant-hier. Laquelle est la bonne ?

Voyez, en dehors de l'Académie, ce qui se passe pour un simple nom de rue.

Il y a une vingtaine d'années, peut-être davantage, un Conseil Municipal a donné à une de nos rues le nom de rue Nationale, nom banal, sans signification précise, mais qui depuis lors est employé, est entré dans les habitudes des Nimois, et constitue la tradition d'aujourd'hui.

Mais cette rue s'appelait auparavant: rue de l'Agau, nom caractéristique de l'ancien Nîmes, inséparable de l'histoire de notre ville et, comme tel, particulièrement aimé des vieux Nimois. C'est là la tradition d'hier.

Mais cette rue suit à peu près le même parcours que suivait jadis dans sa traversée de Nîmes l'une des grandes routes du monde romain, et certains souhaiteraient lui voir redonner le nom de Voie Domitienne, qui a évidemment belle allure. Et voilà la tradition d'avant-hier.

Prenons d'autres exemple dans la vie même de notre Académie.

Quand une vacance se produit, l'un des trois groupes qui se partagent la Compagnie choisit un candidat et propose son nom dans une de nos réunions, mais seulement son nom, sans indiquer ses titres, que peuvent ne pas connaître complètement tous les membres de l'Académie. Or, que dit notre règlement ? Je lis au paragraphe 2, article 19 : « On ne pourra passer à l'élection qu'après qu'un rapport aura été fait sur les titres du candidat ».

Parlons de la séance publique annuelle. Je me rappelle un temps où elle était entièrement occupée par les communications des membres de l'Académie. Notre Société voulait être aimée pour elle-même, et elle y parvenait puisque nos séances publiques étaient, alors comme aujourd'hui, très suivies. — Depuis plusieurs années, nous avons quelque peu perdu la confiance en nous, et, pour plaire au public, nous avons agrémenté notre séance annuelle d'une partie de chant et de concert. Convient-il de persévérer dans cette voie, et dans quelle mesure, ou ne serait-il pas préférable de revenir à l'ancienne tradition, en préparant longtemps à l'avance et en soignant tout spécialement le programme de notre séance annuelle, en vous demandant à tous de songer dès maintenant aux lectures qui pourraient y être comprises. N'y a-t-il pas lieu de penser que les personnes cultivées qui constituent notre auditoire peuvent trouver dans des communications attrayantes, variées, présentées avec l'esprit dont nos confrères nous ont donné tant de preuves, le même intérêt qu'à tel morceau de chant ou de piano ?

N'y a-t-il pas aussi quelque modification à apporter à la publication de notre Bulletin, pour en faire vraiment un instrument de contact avec les milieux intellectuels étrangers à l'Académie, et que nous atteignons trop rarement au gré d'un des plus estimés et des plus clairvoyants parmi nos confrères ?

Toutes ces questions, et telles autres que vous voudrez bien nous signaler, les membres du bureau les étudieront et vous soumettront des propositions à leur sujet, mais c'est, bien entendu, à l'Académie tout entière qu'il appartiendra de prendre une décision.

Je suis persuadé que — ainsi que l'a fait notre Commission d'Archéologie pour le nom de rue dont je

viens de vous parler — vous saurez trouver pour chacune d'elles la solution heureuse qui conciliera le respect du passé avec l'amélioration du présent.

C'est dans un esprit d'entière confiance dans les destinées de l'Académie que je vous convie à reprendre vos travaux et que — nous sommes encore dans le mois des vœux — je vous souhaite une année fertile en études substantielles et heureuses pour chacun de vous.

Il est ensuite procédé au renouvellement des Commissions, qui seront ainsi composées : *Finances* : MM. Lavergne, de Valfons, Giran, Coste, général de Bourgon ; *Publications* : MM. Lavergne, de Valfons, Giran, Coste, Latzarus, Bauquier, de Loye ; *Concours* : MM. Terrin, Greif, de Loye, Fabre, Bonnet ; *Dons et Legs* : MM. le chanoine Bonnefoi, Greif, Raphèle, Terrin, Latzarus.

M. le Président fait part à l'Académie du décès de M. Edmond Hugues, père de M. Albert Hugues, membre correspondant. Il donne ensuite lecture d'une lettre adressée à la Compagnie par la Jovenço Nimesenco demandant que l'Académie participe à la loterie organisée dans le but de célébrer le centenaire de Roumieu. Un crédit de 150 fr. est ouvert, qui permettra au bureau de choisir un livre qui sera offert comme lot.

M. Gendronneau communique une note sur Stendhal et Millin, qui ont visité la foire de Beaucaire en 1805 en 1837, et signale que, d'après les constatations qu'il eut l'occasion de faire en préparant la causerie qu'il a donnée récemment à l'Académie et à l'Ecole Antique, Stendhal, dans sa description de la foire, a plagié, et parfois jusqu'au mot à mot, les récit de Millin, dans de nombreux passages, dont il est donné lecture.

M. Gendronneau signale, en outre, que ses remarques

personnelles, et surtout les renseignements puisés dans diverses études biographiques de Stendhal, lui permettent d'avancer : 1<sup>o</sup> que les dates assignées aux divers voyages mentionnés par l'auteur dans ses « Mémoires d'un touriste » publiés en 1838 sont fantaisistes pour la plupart ; 2<sup>o</sup> Que certains voyages décrits tout au long n'ont pas été effectués et n'ont pu être rédigés qu'avec l'aide d'emprunts et de vieux souvenirs.

Les visites de Stendhal à Beaucaire le 27 juillet 1837 et à Nîmes, le 1<sup>er</sup> août suivant sont au nombre de ces derniers, la critique ayant établi, qu'en cette année 1837, Stendhal n'avait pas quitté Paris du commencement d'avril au 12 du mois d'août.

M. le chanoine Bouisson fait ensuite sa lecture sur « Une messe historique ». Le roi Wisigoth Wamba a découvert le solitaire Egidius et l'a décidé à fonder son monastère. Peu après le royaume des Wisigoths, qui embrassait toute l'Espagne et la Mauritanie, est ruiné par les Sarrazins. Ceux-ci envahissent la terre des Francs. Saint Gilles sera l'homme providentiel qui ira trouver le roi Charles à Orléans. Une messe miraculeuse qu'il célèbre en sa présence, achève de convaincre le prince des Francs. Il se considère dès lors comme chargé d'une mission divine. Il attire les Sarrazins dans les plaines de Poitiers et les écrase en masse, méritant ainsi le surnom de Martel. L'histoire avait déjà signalé l'initiative de saint Gilles, mais la découverte récente d'un tableau de grande valeur artistique et documentaire en fournit une précieuse confirmation. Ce tableau, appartenant à une collection privée de Londres, est intitulé précisément : « La messe de Saint Gilles. »

---

*Séance du 8 février 1929*

La séance est ouverte à 17 heures sous la présidence de M. Portal, président.

Présents : MM. Lavergne, Giran, Bauquier, Kahn, Delon, Greif, Espérandieu, Costier, de Loye, Bigot, Méric, général de Bourgon, Latzarus, chanoine Bouisson, Fabre, Cabanès, chanoine Chabot, Fayot, de Valfons, Gendronneau, Bonnet, Lacombe, secrétaire perpétuel.

Excusés : MM. Mazel, chanoine Lepage.

M. le Président rappelle le deuil qui vient de frapper l'Académie et s'exprime ainsi :

Mes chers Confrères,

L'Académie, vous le savez, vient d'être cruellement éprouvée. A notre dernière séance, M. le chanoine Bonnefoi s'était fait excuser. Il souffrait d'une indisposition légère, d'une crise de rhumatisme que l'on croyait bénigne. Depuis lors, d'ailleurs, il avait repris ses occupations et dimanche dernier encore il présidait une cérémonie. Et, brusquement, lundi, à midi, une embolie le terrassait.

Dès que M. le Secrétaire perpétuel m'a appris la triste nouvelle, nous sommes allés tous deux présenter nos condoléances au Collège St-Stanislas, qui était sa bonne famille, sa famille de cœur, à défaut d'une famille de choix. Il n'avait que des parents éloignés : la lettre de faire part mentionne simplement une famille Bonnefoi, de Beaucaire et de Béziers, et personne ne la représentait aux obsèques.



Mercredi, on peut dire que l'Académie toute entière assistait à l'absoute. Nous étions 24 ou 25 sur 34 ; seuls, étaient absents ceux qui vraiment n'ont pu se libérer et encore ceux-là nous ont-ils exprimé leurs regrets.

Au viaduc, j'ai essayé de dire la grande place que M. le chanoine Bonnefoi tint à l'Académie et d'exprimer mes sentiments à tous.

Il me reste maintenant à remplir un devoir envers notre confrère : consacrer à sa mémoire quelques minutes de recueillement. C'est pourquoi, me conformant à l'usage je lève la séance en signe de deuil.

M. Costier, trésorier, donne le compte rendu financier, et adresse un hommage à son prédécesseur, le très regretté M. Bret.

Messieurs,

Avant de vous présenter le compte rendu financier de votre Compagnie au cours de l'année 1928, permettez-moi d'apporter un nouveau tribut d'hommage à la mémoire de celui d'entre nous, trop tôt disparu, à qui vous aviez confié la charge de gérer vos intérêts.

Pendant les années trop courtes où il a exercé ses fonctions, M. Bret, en effet, a été un trésorier modèle, apportant dans l'exercice de ses attributions une régularité, une ponctualité, une minutie et un soin, que je ne pourrai que m'efforcer d'imiter, sans être bien sûr d'y atteindre.

Aussi, une fois de plus, ai-je le droit de dire que sa mort si prématurée restera pour nous, longtemps, une perte des plus sensibles.

Messieurs,

Vous aviez un report d'actif, au 1<sup>er</sup> janvier 1928, de 4.994 fr. 25. Vos recettes se sont élevées, au cours de l'année, à 7.797 fr. 50, parmi lesquelles vos loyers figurent pour 3.850 fr., et la subvention du département pour 1.000 fr. Le restant représente vos cotisations personnelles, celles de nos membres correspondants, et quelques recettes diverses. Votre actif atteignait donc, au 31 décembre dernier, 11.885 fr. 75.

Sur cette somme il a été payé, en cours d'exercice :

Impôts . . . . .	2043 fr. 60
Réparations . . . . .	522 fr. 25
Port des livres Devise . . . . .	508 fr. 70
Souscription au monument Maurin.	100 fr. 00
Salaire Nogier . . . . .	400 fr. 00
Dépenses diverses . . . . .	636 fr. 20

---

Total . . . . . 4.210 fr. 75

En fin d'année, il vous restait donc un solde d'actif, en caisse, de 7.675 fr.

Pour ne pas garder improductive entre mes mains une somme aussi importante, j'ai déposé depuis lors à la Banque Arnaud-Gaidan la somme de 7.000 fr.

Aux premiers jours de l'année vous aviez donc liquide:

chez Arnaud-Gaidan . . . . .	7.081 fr. 30
à la Banque Castelnau et C <sup>ie</sup> . . . . .	21.690 fr. 20
En Caisse . . . . .	675 fr. 00

---

Ensemble . . . . . 29.446 fr. 50

D'après le relevé qui m'a été fourni par la Banque Castelnau, au 31 décembre 1928, vous aviez en dépôt chez elle : 4.304 fr. de rente française 3 %, représentant au cours du jour 94.128 fr. 48.

6 Obligations Fusion nouvelle, représentant 2.076 fr.

47 Bons P. L. M. 6 %, représentant 25.145 fr.

80 fr. rente russe 4 % 18880, représentant 184 fr. 80.

Votre capital s'élèverait donc, à l'heure actuelle, à 121.534 fr. 28.

Telles sont, Messieurs, les données que je devais vous fournir.

M. Bauquier présente à l'Académie un autographe du Chevalier d'Assas. Cet autographe se trouve sur un cahier de musique. Il s'agit de la partition *Atys*, copiée par le père du chevalier. L'autographe de d'Assas, inscrit sur la première page, semble l'écriture d'un enfant, et cependant le futur chevalier fait suivre sa signature de ces mots « Officier au régiment d'Auvergne ». Il ne faut point s'en étonner puisque nous savons que d'Assas fut nommé officier à 13 ans.

M. le général de Bourgon fait une communication sur « Les chevaliers de d'Assas ». Vers 1750, tout officier avoir fait un apprentissage préalable comme cadet gentilhomme, puis enseigne cornette, c'est-à-dire comme aspirant. Ces cadets provenaient presque tous de familles fort peu riches, c'est pour eux qu'Henri IV avait fondé le collège de La Flèche et que Louis XV, du vivant de d'Assas, institua à Paris, l'école militaire, d'où sortirent des élèves aussi distingués que Bertier, Bonaparte, puis Davoust. Comme sentiments, comme psychologie, le corps d'officiers actuel continue de s'apparenter étroitement avec ses ancêtres. Sous des habits différents ce

sont des personnes collectives analogues, épurées par les mêmes nobles vœux de pauvreté et d'obéissance, animées du même souffle, le culte du devoir militaire jusqu'à la mort. La deuxième édition du précis du siècle de Louis XV par Voltaire, parue en 1769, est le premier ouvrage où soit mentionné le fait d'armes de d'Assas. Ce fut à la suite d'une réclamation de M. de Lorry. Voltaire a un peu modifié la version de Lorry. La version donnée par les lettres patentes qui contiennent constitution d'une pension de mille livres aux aînés de la famille d'Assas, diffère quelque peu de celle de Voltaire ; elle reproduit plutôt celle de M. de Lorry. Sous la Restauration, deux récits identiques, mais d'origine suspecte associent au sacrifice de d'Assas, un de ses sergents nommé Dubois. Le dernier mot paraît avoir été dit par Rochambeau, colonel du régiment et présent sur le terrain. Il confirme la version donnée par les lettres patentes. En définitive, le récit officiel semble exact ainsi que l'abondante iconographie qu'il a suscitée, tel également qu'il s'est trouvé transmis dans la mémoire populaire et dans les manuels de l'éducation du soldat. Un chevalier d'Assas du XX<sup>e</sup> siècle dans la nuit du 9 au 10 octobre 1917, en avant de la cote 304. Les Allemands se proposent de nous enlever un saillant, récemment reconquis sur eux et que nous appelions Lorraine et Alsace. Pendant que leur infanterie, à la faveur d'une nuit pluvieuse se forme pour attaquer, leur artillerie accable nos tranchées sous un feu violent. On envoie une patrouille ; elle est commandée par un sergent nommé Coutant, armé d'un revolver, et constituée par quatre grenadiers, emportant chacun une grenade.

Après avoir cheminé quelque temps à l'aveuglette, la patrouille tombe au milieu de l'ennemi sans le voir. Une voix lui crie en français : « Rendez-vous ! Vous êtes pris ! ».

Mais Coutant riposte, en déchargeant son revolver au jugé : « M... ! tas de cochons ! voilà comment nous nous rendons ! ». Ses quatre acolytes lancent de même chacun sa grenade, puis tous les cinq glissent vers nos tranchées pour les renseigner ; derrière eux, des coups de feu, des cris, tout un tumulte. i

L'artillerie allemande allonge à ce moment son tir ! La nôtre, prévenue, concentre le sien à bon escient. On attend en vain l'assaut : La nuit s'achève dans le calme.

Une évacuation de blessés couchés, sous le couvert du drapeau de la Croix-Rouge, aperçue le lendemain au jour, nous apprend que le détachement allemand avait subi de très importantes pertes ; surpris par l'agression de la patrouille en pleine obscurité, les hommes ont dû sans doute se fusiller réciproquement ; notre artillerie aura achevé de détruire ce qui subsistait.

L'ennemi en resta coi pour plusieurs semaines.

Le sergent Coutant reçut la médaille militaire ; ses quatre compagnons, une glorieuse citation.

Dans son rapport officiel, le général commandant la division, définit en ces termes le « A moi Auvergne ! » du sergent : « S'inspirant à la fois de Cambonne et du chevalier d'Assas, le sergent Coutant s'écria : « M.... ! etc. ».

M. le chanoine Chabot lit une poésie en provençal. Devant les applications merveilleuses de la science moderne, la question se pose : « Dé qué dirias ma Grand ? » Il faut entendre la répartie judicieuse et poétique de la grand'mère.

*Séance du 22 février 1929*

La séance est ouverte à 17 heures sous la présidence de M. Portal, président.

Présents : MM. Delamare, Lavergne, Kahn, Coste, Giran, Mazel, Terrin, Bauquier, Delon, Greif, Costier, Bigot, chanoine Lepage, Méric, général de Bourgon, Latzarus, chanoine Buisson, Fabre, Cabanès, chanoine Chabot, Fayot, Bonnet, Lacombe, secrétaire perpétuel.

M. le Président donne lecture d'une lettre de M. Bondu rand, membre honoraire, qui veut bien promettre à l'Académie de venir prochainement donner les indications nécessaires pour l'identification des tableaux qui ornent la salle des séances.

M. le Secrétaire lit une lettre de la Fédération historique du Languedoc, annonçant que le quatrième Congrès de la Fédération se tiendra à Béziers le 21 avril prochain et donnant des renseignements au sujet des travaux à communiquer. L'Académie charge M. le Trésorier de faire parvenir à cette association la cotisation de membre adhérent.

Lecture est également faite d'une communication de la Société du Folklore français demandant à l'Académie sa collaboration pour les travaux poursuivis par cette société.

M. Bauquier fait hommage du deuxième volume de l'histoire numismatique du Comte de Chambord (1830-1883) ouvrage dont il est l'auteur avec M. Cavalier. M. Latzarus veut bien se charger de faire le compte rendu de cet ouvrage et M. le Président remercie M. Bauquier.

M. Bigot lit une étude à propos du centenaire de Roumieu (1829-1929). Il rappelle que M. Gausson a publié une plaquette sur ce sujet dans la Nouvelle Revue du Midi. M. Bigot a cherché des précisions sur la maison natale de Roumieu ; les registres de l'état civil sont muets, seul le registre des inscriptions mobilières révèle que cette maison se trouvait rue Grétry n° 6, Son père, né en 1806 était taffetassier, sa mère s'appelait Jeanne Michel.

Le jeune Louis suivit les cours du Lycée. Les renseignements sur sa jeunesse font défaut ; nous savons cependant que Roumieu et ses amis se réunissaient dans un petit café de la rue des écoles vieilles. ( A la Reine de Hongrie ». En 1850 parurent « Li Bourgadiero » et en 1854 « Li Griseto ».

En 1855 il fondait la Revue Méridionale. Marié à Beaucaire avec Delphine Crouzet il fit de sa maison un centre hispano-languedocien où il offrait l'hospitalité aux proscrits de la péninsule par exemple Victor Balaguer. Il composa une chanson sur M. Vigne qui eut pour effet de faire élire ce dernier au conseil général. Roumieu était un troubadeur égaré au XIX<sup>e</sup> siècle. Il en avait l'esprit, l'insouciance et la facilité. Sa devise était « Chasque auceau trove soun nis beu ».

Commo tout bon nimois, Roumieu avait son mazet, il se trouvait au chemin du Pont de la République, à la première impasse à droite qui domine le plateau du Puech du Buis. Il est actuellement la propriété de M. Illaire. Après son mariage il acquit un autre mazet à Beaucaire qui appartient aujourd'hui à M. Blanchet, qui a autorisé l'Escole d'Argenço à y placer une plaque.

A Béaucaire, la maison de Roumieu fut pendant 25 ans le rendez-vous de tous les félibres : Mistral,

Gaut, Crousillat, Mathieu, Daudet, Arène. Son esprit animait les réunions du Chêne Vert des Angles. Le félibre de la Tour Magne publia : Lou Bouquet nouviau d'Alfred et d'Anaïs. Lou Cachefio, la 2<sup>e</sup> édition de La Rampelado. Belaguer, devenu ministre, invita les provençaux à la Sainte Estelle de 1868. Roumieu, Mistral, Bonaparte-Wyse et Meyer rapportèrent de leur voyage la Coupo Santo offerte par Belaguer au nom des Catalans. Entre temps s'éteignait la gracieuse poëtesse du Lierre, Antoinette de Beaucaire. Pour aller voir son fils il entreprit un voyage à Buenos Ayres, quand il revint il était déjà atteint du mal qui devait l'emporter. Il termina sa vie dans un greffe le 14 juin 1894. Il était commandeur d'Isabelle la catholique, chevalier de Charles III, officier de la Couronne de Roumanie. Le Félibrige l'avait fait Majoral. Lui-même en un modeste épitaphe avait écrit :

*Ami, plains pas moun sort  
Veijici tout ço que desire :  
Tant qu'ai viscu, vous ai fa rire  
Ploures pas, aro que sieu mort.*

M. Fabre donne lecture d'une étude consacrée à l'histoire du recueil de madrigaux connu sous le nom de Guirlande de Julie, œuvre des familiers de l'Hôtel de Rambouillet, offert le 1<sup>er</sup> janvier 1642 à Julie-Lucie d'Augennes, fille aînée de la marquise de Rambouillet, une des plus illustres « précieuses », par le marquis de Montausier, son soupirant qui devait l'épouser en 1645, après une attente de quatorze années.

De ce mariage naquit une fille qui devint duchesse d'Uzès ayant épousé en 1664, à l'âge de seize ans Emmanuel, comte de Crussol. C'est entre ses mains



que passa, à la mort de sa mère, le manuscrit de la célèbre Guirlande de Julie, véritable œuvre d'art calligraphiée par Jarry, enluminée par le miniaturiste Robert et reliée par Le Gascon, qui avait été le relieur de Richelieu. Son second fils le duc d'Uzès vendit le manuscrit pour quinze louis d'or à M. Moreau, premier valet de chambre du duc de Bourgogne. La Guirlande passa alors par les mains de bien des collectionneurs, puis fut acquise par le duc de Lavallière dont la petite fille, Mlle de Châtillon, avait épousé en 1777 Marie François de Crussol, qui devint duc d'Uzès. En 1784 la Guirlande vendue aux enchères fut achetée 14.500 fr. par un libraire de Londres mais rachetée aussitôt par Mme de Châtillon. A sa mort elle passa à sa fille la duchesse de Crussol ; depuis elle n'est plus sortie de la famille ducale et c'est Mme la duchesse douairière d'Uzès qui possède aujourd'hui ce manuscrit qui connut au XVII<sup>e</sup> siècle une certaine célébrité et qui est caractéristique d'un milieu, d'un genre, d'une époque qui ne furent pas sans contribuer à l'épuration de la langue française.

---

*Séance du 8 mars 1929*

La séance est ouverte à 17 h. 15 sous la présidence de M. Portal, président.

Présents : MM. Delamare, Lavergne, Bosc, Kahn, Coste, Mazel, Terrin, Bauquier, Delon, Greif, Bigot, chanoine Lepage, Méric, de Bourgon, Latzarus, chanoine Bouisson, Fabre, chanoine Chabot, Fayot, Gendronneau, Bonnet, Lacombe, secrétaire perpétuel.

M. le Président, en ouvrant la séance, tient à adresser à M. Bosc les félicitations de la Compagnie, à l'occasion de sa récente élection au Sénat. Sans doute, dit-il, la politique ne pénètre jamais à l'Académie, mais celle-ci ne reste pas indifférente aux succès personnels de ses membres. M. Portal rappelle les sentiments d'amitié qui, depuis longtemps, le lient à M. Bosc. Il se félicite donc de pouvoir joindre aux sentiments qu'il a exprimés au nom de l'Académie ses félicitations personnelles.

M. Bosc remercie le Président et ses confrères. Les sentiments exprimés lui sont d'autant plus précieux qu'ils lui remettent en mémoire les moments si agréables qu'il a passés dans cette maison. Après avoir évoqué les figures disparues, il assure la Compagnie qu'il viendra le plus souvent possible et que parmi les intérêts qu'il se propose de défendre il mettra en bonne place les intérêts d'ordre intellectuel.

M. le Président fait un rapport sur les décisions prises par la commission des publications. La transformation des mémoires en publication périodique, qui avait été mise à l'étude ne peut être encore réalisée ; la commission a décidé de réserver encore la question et de publier cette année un volume de mémoires qui

comprendra les années 1926, 1927, 1928. L'Académie adopte ces conclusions.

M. G. Lavergne entretient l'Académie de Joachim Gasquet, poète qui mériterait d'être mieux connu, surtout dans le Midi dont il est originaire. Il est né à Aix-en-Provence, en 1873. C'était un grand lyrique et, bien qu'il ait débuté dans le mode hermétique et que sur la fin il ait un peu sacrifié aux vers libres, un grand Parnassien.

Quoique mort jeune, à 46 ans, des suites de la guerre, au cours de laquelle il avait vaillamment fait son devoir, il laissa une œuvre très considérable : Chroniques, romans, pièces de théâtre en vers et en prose, lettres de guerre et surtout poésies pures. Il a peu publié de son vivant : L'arbre et les vents, des chants séculaires, Dionysos, Le Cœur des poètes, où il célèbre les Mythes du Gange, le Paradis perdu, etc... sa veuve, Marie Gasquet, femme de grand talent littéraire, vient de faire de lui, une biographie et une anthologie fort remarquable. Edmond Galoux va publier son œuvre.

M. Méric a fait une communication sur les Amis des Livres. La Société Nimoise des Amis des Livres a été créée en 1926. Elle a pour but d'éditer chaque année ou tous les deux ans, suivant son importance, un livre généralement illustré et d'une typographie particulièrement soignée, ce livre destiné aux seuls sociétaires.

Pour 1926, elle donna : St-Juin de la Primevère, d'André Suarez, avec un frontispice eau-forte de Coussens.

Pour 1927, elle a donné : L'Amour des Livres, de Joseph Guérin, conseiller à la Cour d'Aix en Provence. Ce dernier ouvrage a été illustré et orné par les soins de Louis Bouat.

Hommage est fait à l'Académie de l'un (des 70 exemplaires de ce livres.

*Séance du 22 mars 1929*

La séance est ouverte à 17 h. 15 sous la présidence de M. Portal, président.

Présents : MM. Delamare, Lavergne, Kahn, Coste, Giran, Bauquier, Delon, Greif, Bigot, général de Bourgon, Latzarus, chanoine Bouisson, Fabre, Cabanès, chanoine Chabot, Fayot, Gendronneau, Bonnet, Lacombe, secrétaire perpétuel.

Lecture est donnée du programme du Congrès que la Fédération historique du Languedoc tiendra à Béziers les 21 et 22 avril prochain.

En ouvrant la séance, M. le Président se lève pour associer l'Académie au deuil qui atteint la France entière. Il souligne en quelques mots la place que le Maréchal Foch occupait dans nos admirations et nos préoccupations patriotiques et exprime les sentiments de tristesse auxquels aucun cœur français ne saurait échapper. La séance est suspendue en signe de deuil.

A la reprise de la séance, M. Bernard Latzarus entretient l'Académie de quelques nouveautés pédagogiques. Bien qu'aujourd'hui tout le monde se mêle plus ou moins d'apporter des retouches, ou même, hélas ! des rallonges aux programmes de l'enseignement secondaire, il ne se propose pas d'entrer dans cette vue. Se limitant à la littérature, il exposera simplement quelques-unes des idées générales qui ont bouleversé la conception traditionnelle de l'enseignement.

A partir de la magnifique floraison des études historiques dont la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle fut témoin, la méthode de l'histoire commença de s'imposer à toutes les disciplines littéraires. Ce fut très probablement une

erreur. Nos pères croyaient que l'essentiel d'une éducation était la connaissance de l'homme éternel. La méthode historique substitue le divergent au semblable, une multiplicité indéfinie à l'unité. Elle risque de fausser l'explication des textes en insistant sur les détails de mœurs plutôt que sur l'analyse des caractères. Elle aboutit à estimer les auteurs d'après leur valeur d'information et non leur génie. Certaines campagnes du dehors comme celle de M. Vandérian contre les manuels scolaires, ont fait apparaître qu'elle procédait d'une méconnaissance complète de l'intérêt réel des humanités. C'est grâce à elle que les listes d'auteurs du programme s'allongent indéfiniment. Elle supprime, enfin, tout enseignement formel de la littérature, remplaçant la rhétorique par l'histoire littéraire.

M. Latzarus examine ensuite la formule de l'éducation attrayante. Cette éducation est-elle possible ? On en discute. Est-elle désirable ? Il y a lieu d'en douter. On reprochait jadis aux morales en action l'abus des anecdotes édifiantes, qui avaient pour objet de montrer aux enfants que la vertu et le travail étaient toujours récompensés. Il serait infiniment plus dangereux de répandre l'illusion que l'on peut s'instruire sans effort, en s'amusant. Vivre, c'est combattre, c'est vaincre à chaque pas une difficulté. Nous n'avons pas le droit de le laisser ignorer à ceux que nous formons.

Une autre illusion est due, vraisemblablement, à Socrate qui, excellait à faire sortir du cerveau de ses interlocuteurs ce qu'il y avait mis, inspirait à ses élèves un orgueil dont les parents devaient prendre ombrage, malheureusement pour le philosophe. C'est au maître de Platon, mais aussi d'Alcibiade que remonte la méthode de l'appel à la réflexion personnelle. Assurément, elle séduit, à la pratique, les abus et même les dangers se révèlent.

En terminant, M. Latzarus signale que les tâtonnements en matière de programmes et de méthodes tiennent à ce que la société moderne n'a pas su créer un type idéal d'homme et de citoyen que l'éducation doit tendre à modeler, comme l'honnête homme du XVII<sup>e</sup> siècle, le philosophe du XVIII<sup>e</sup> et l'homme cultivé du XIX<sup>e</sup>. Peut-être le moment serait-il venu d'instituer, comme en 1898, une grande enquête sur notre système d'éducation et ses résultats. Mais l'enquête de 1898 eut pour résultat chronologique, sinon logique, la réforme de 1902, qui ne tint, pratiquement, aucun compte des lacunes constatées et des desiderata exprimés. Cette expérience doit nous rendre méfiants. De toute façon, il convient d'engager les réformateurs de demain à prendre pour base de leur construction nouvelle l'excellent principe de Plutarque : « L'intelligence des jeunes gens n'est pas un vase à remplir, mais un foyer à échauffer. »

M. Bauquier entretient la compagnie de la récente découverte de vestige romain à la jonction des routes de Sauve et d'Alès et démontrant l'existence en cet endroit d'un mur extérieur. M. Bouzanquet fait hommage à l'Académie d'un ouvrage d'un auteur canadien.

La communication relatée dans le précédent procès-verbal sur « L'Ami des livres » était due à M. Méric dont le nom avait été omis par erreur. En présentant ce livre de M. Guérin, M. Méric avait parlé de la Société nimoise des Amis des livres créée en 1926.

---

*Séance du 12 Avril 1929.*

La séance est ouverte à 17 heures, sous la présidence de M. Portal, président.

Étaient présents : MM. Delamare, Bosc, Peyron, Coste, Kahn, Giran, Mazel, Bauquier, Espérandieu, Costier, Bigot, général de Bourgon, Méric, Latzarus, chanoine Bouisson, Fabre, Cabanès, chanoine Chabot, Gendronneau, Bonnet, Lacombe secrétaire perpétuel.

Le président rappelant le don qui vient d'être fait au Musée du Vieux Nîmes et qui est destiné à perpétuer la mémoire de Bigot remercie la donatrice Mme Gustave Coste.

Il fait connaître à la Compagnie que M. le chanoine Antérieu, membre non résidant, étant appelé à Nîmes viendra prochainement prendre séance. Afin de combler la vacance qui résultera de son passage dans la classe des membres résidants la candidature de M. l'abbé Bruyère, membre correspondant, est proposée. Le registre d'inscription est ouvert.

M. le général de Bourgon entretient la Compagnie du Maréchal Foch. J'entrai, dit-il, en relation, avec le capitaine Foch, en 1886, époque où il voulut m'aider à préparer mon examen pour l'école de guerre. Nous nous retrouvâmes en 1888 stagiaire au même 17<sup>e</sup> dragons. Dédaignant les hauts états-majors que son rang de sortie lui permettait de choisir il avait préféré un plus modeste poste à Montpellier, afin de s'assurer des loisirs pour poursuivre, en prévision de la guerre qu'on ne devait pas perdre de vue et de hautes fonctions que l'avenir pouvait imposer, les études supérieures commencées à l'école de guerre. Après trois ans de mé-

ditions et d'études personnelles à Montpellier il fut appelé à Paris au 3<sup>e</sup> bureau de l'état-major de l'armée que dirigeait le général de Miribel. Sa forte personnalité s'impose dès lors. Bientôt on lui confie le cours de stratégie et de tactique générale de l'Ecole de guerre, celui d'où dérive tous les autres. Son enseignement, fruit de dix ans de réflexion, fut magistral. Lorsqu'en 1901, le général André le frappa de disgrâce inattendue, qui le renvoya dans un régiment et peut-être brisa une carrière qui s'annonçait brillante, Foch publia en deux volumes successifs (1901-1904) son cours définitivement mis au point. Ces ouvrages firent sensation non seulement en France, mais aussi à l'étranger. Ce fut Clemenceau qui, en 1907, redécouvrit Foch, fit sa connaissance, lut ses bouquins et le plaça à l'Ecole de guerre. Cette résurrection fut le premier geste de préparation à la guerre qu'à cette date on sentait approcher. Elle éclate : les événements ramènent promptement Foch au Nord du front au joint des armées anglaise, belge et française et l'y maintiennent jusqu'à la fin de 1916. C'est là que je le revis, le 1<sup>er</sup> juin 1916, à l'heure où commençait la bataille de la Somme. Il m'expliqua dès lors son début : la bataille de Verdun venait de consommer la plus grande partie des moyens destinés d'abord à l'offensive du Nord. Il fallait borner nos ambitions et se contenter de coups de béliers répétés, combinés de manière à économiser notre infanterie en ébranlant l'ennemi. La disgrâce qui atteignit Foch à la suite de cette bataille est due à la déception résultant de l'abandon des plans grandioses élaborés au début de l'année, déconvenue qu'envenimait la propagande défaitiste s'acharnant à déboulonner les personnalités que la sélection de la guerre semblait désigner. Mais les événements ne tardent pas à ramener Foch au premier plan jusqu'au jour où Clemenceau lui fit



confier et conserver jusqu'à la paix le commandement suprême. L'existence du Maréchal Foch forme un tout cohérent orienté vers ce haut poste. Comme le faisait remarquer avec tant d'éloquence Mgr l'Evêque de Verdun, la bataille de Foch en 1914-18 apparaît comme le fruit mûri par une existence prédestinée. Celle-ci, malgré vents et marées est constamment ramenée vers la préparation à ces fonctions hors de pair. Sa disgrâce de 1901 à 1906 lui fait publier une œuvre qui le met en contact avec le futur Père la Victoire et répand à l'étranger son nom et sa doctrine. N'y a-t-il pas un lien entre cette conquête des esprits par le livre et l'autorité dont Foch s'investit d'emblée à l'égard de nos alliés ? Tout converge vers la glorieuse Clairière de Rethondes. Est-ce un simple hasard ou l'effet d'une force providentielle ?

Foch a déclaré que dans les circonstances graves, on ne se sentait que l'instrument d'une volonté supérieure et divine. Toute la modestie de cette grande âme se peint dans ce verset qu'il citait : *Non nobis, Domine, non nobis, sed nomini tuo da gloriam.*

M. Kahn présente son travail sur les sépultures et les inscriptions tumulaires hébraïques à travers les siècles.

Après avoir donné d'intéressants détails sur les usages suivis par les Juifs en ce qui concerne les funérailles et l'appareil de la sépulture. M. Kahn cite un certain nombre de passages empruntés à la Bible et au Talmud, ainsi qu'au Nouveau Testament qui nous apprennent qu'immédiatement après le décès, le corps était lavé, placé dans la « chambre haute », enveloppé d'un linceul blanc et mis dans un cercueil qui était porté par plusieurs hommes au lieu destiné à la sépulture. Les parents et les amis suivaient le convoi en pleu-

rant et en se lamentant à haute voix. Aux démonstrations lugubres se mêlaient les sons de la trompette, que l'on faisait retentir pour inviter la population à participer à l'enterrement, les gémissements des pleureuses et des joueuses de flûte qu'on louait pour la circonstance et qui interrompaient parfois leurs cris par des chants et des éloges. Même le plus pauvre en Israël était tenu de faire accompagner le convoi de sa femme par une pleureuse et deux joueuses de flûte.

Sur le passage du mort on se levait pour lui rendre hommage. On interrompait même l'étude de la Loi pour assister à l'enterrement. Tous les hommes sans distinction aucune, avaient droit à l'inhumation. Le criminel lui-même n'en était privé que dans de rares exceptions. La privation de sépulture était considérée comme un grand malheur, une terrible malédiction.

Les anciens Hébreux n'avaient point de cimetières communs. Ils enterraient les morts tantôt dans des grottes naturelles, tantôt dans des grottes artificielles. Quand les excavations naturelles ne suffisaient plus à recevoir les cadavres humains, ils creusèrent dans la paroi du roc des caveaux à plusieurs étages destinés à recevoir les membres de la famille. C'étaient de véritables réunions familiales.

A défaut de grottes ou de caveaux de famille, ils confiaient le corps humain à la terre en élevant sur l'emplacement où il reposait un monceau de pierres. Tout passant devait y ajouter son caillou et rendre ainsi un pieux témoignage, un suprême honneur au mort dont on voulait perpétuer le souvenir. A la place du monceau de pierres, c'est parfois une stèle qui se dresse au dessus du mort. Cet usage était fort répandu en Syrie.

Sous la royauté l'usage s'était peu à peu établi d'avoir

des cimetières communs pour les gens du peuple et les étrangers. Ces cimetières étaient, en général, situés dans les vallées. Quant aux rois et aux grands personnages, on les ensevelissait dans des caveaux taillés dans le roc, placés sur des hauteurs, principalement sur la montagne de Sion. Mais toutes les tombes, celles des gens du peuple comme celles des rois étaient également inviolables, entourées d'un même respect religieux.

M. Kahn parle ensuite de quelques tombeaux célèbres ; il cite notamment ceux des frères Braceatus, de la reine Hélène d'Adiabène, convertie au judaïsme avec son fils Monobaze, tombeaux que Pansainus semble avoir confondus avec ceux des rois d'Israël.

Au 2<sup>e</sup> siècle, l'usage s'était de plus en plus répandu chez les grands personnages d'apporter un grand luxe dans la construction des mausolées. Les docteurs de la Loi s'élevèrent avec énergie contre cet usage que rien ne justifiait à leurs yeux et déclarèrent d'un commun accord : « On n'élève point de statues aux justes, leurs actes parlent pour eux ».

Les inscriptions tumulaires remontent à une haute antiquité. Elles étaient gravées tantôt sur les côtés tantôt sur une grande pierre qui pressait la tombe ou le sarcophage ; elles étaient écrites en grec ou en latin avec quelques mots en hébreu. On en connaît deux du 7<sup>e</sup> et du 8<sup>e</sup> siècle. Les plus anciennes de France ne sont pas antérieures au 7<sup>e</sup> siècle ; ce sont celles d'Arles, de Narbonne, de Vienne et d'Auch. On en possède trois rapportées, sans indication de source, par Poldo d'Albenas et reproduites par Ménard. Mais mal lues et mal interprétées par ces historiens, elles ont été étudiées de plus près et corrigées aussi exactement que possible par notre regretté confrère Joseph Simon, dans une communication faite en 1877, à l'Académie du Gard.

M. le chanoine Bouisson fait hommage d'une brochure : « Vers la meilleure prononciation du latin », et M. Noël de deux études : « Histoire des Amulettes », « L'hygiène dans les tramways ».

---

*Séance du 26 avril 1929*

La séance est ouverte à 17 heures sous la présidence de M. Portal, président.

Étaient présents : MM. Delamare, Lavergne, Mazel, Bauquier, Delon, Espérandieu, Bigot, Méric, de Bourgon, Latzarus, chanoine Bouisson, Fabre, Cabanès, Fayot, de Valfons, Gendronneau, Bonnet, Lacombe, secrétaire perpétuel.

M. le Président fait part à la Compagnie du décès de M. Ed. Falgairolles, membre honoraire de l'Académie. M. Falgairolles était entré à l'Académie de Nîmes en 1886 ; tour à tour membre correspondant, membre résidant, il demanda l'honorariat en 1921. M. le Président, après avoir rappelé quelques travaux de notre regretté confrère, adresse à sa famille et en particulier, à M. le docteur Mazel, les vives condoléances de la Compagnie.

M. Espérandieu communique un certain nombre d'inscriptions et un bas-relief mutilé, trouvés récemment route de Sauve, chez M. Ricout, sur la rive gauche du Cadereau, dans les ruines du rempart romain. Les inscriptions sont funéraires et comme d'habitude dans la région gravées sur des autels avec base et couronnement, que surmonte une petite flamme. Le bas-relief a une importance capitale en raison de la rareté des monuments de cette sorte et de son style qui est purement gréco-romain. Ces inscriptions paraissent être de la fin du premier siècle.

M. le docteur Fortuné Mazel, étudie une thèse du docteur Ménard, de Lafoux, la croyance, élément morbide. Comme tout psychème, toute réaction ou pro-

duction élémentaire de l'esprit, la croyance peut subir des viciations morbides. Il est même singulier que le problème n'ait pas tenté l'ensemble des philosophes qui ont étudié les maladies de la peur, de l'énergie, de la volonté, de l'attention, etc... La méthode type créée par le Maître Grasset est un guide précieux, elle consiste à envisager successivement les troubles du psychem par privation, par atténuation, exagération ou déviation, troubles en hypo, hyper et para. Il faut aussi utiliser les données modernes acquises sur l'inconscient par Freud et Grasset. Enfin toute science n'étant qu'une langue bien faite il y a lieu de bien définir les quatre sens du mot, croyance et des mots cridibilité, criditivité, crédulité et doxie, ce dernier mot désignant une croyance morbide, injustifiée inacceptable pour une criditivité normale à un moment donné. Le mot de doxie, créé par le docteur Ménard appelle les mots suggestifs d'orthodoxie et de paradoxe. La doxie d'aujourd'hui peut devenir vérité demain. Le besoin de croire est inhérent à l'esprit humain comme le besoin d'explication. La certitude est le point de résistance sur lequel l'esprit appuie ses leviers qui sont les moyens d'action. La croyance et la certitude sont, en dépit de Descartes et comme l'a bien montré G. Lebon, indépendante du raisonnement.

L'absence de criditivité n'existe pas en dehors de la démence ; c'est une pure illusion de se croire détaché de toute croyance. Tel qui se croit exonéré de croyances respectables devient l'esclave des fictions les plus grossières. Le capital humain de la croyance ou de la foi apparaît comme invariable. La viciation de la croyance constitue la doxie. De la doxie peuvent dériver la phobie, l'obsession, la manie. Tel qui reviendra sur ses pas pour s'assurer à plusieurs reprises qu'il n'a

pas oublié d'éteindre feux ou lumières tendra à devenir un obsédé, un maniaque, un phobique du feu et peut-être un incendiaire. L'hypocreditif répond à la folie du doute à l'instabilité des croyances, au vertige mental. L'hypercreditif représente un attachement excessif à une catégorie limitée de croyances. Lorsque l'hypercreditif est rivé à des croyances morbides, il s'y attache avec une logique luciférienne, comme le dit Dante qui risque de le rendre incurable et d'aboutir à l'aliénation mentale.

M. Cabanès fait une communication sur le micoucoulier. Avec échantillon et figures à l'appui, M. Cabanès montre que le bel arbre si connu des Nimois, parce que très commun dans nos garrigues et de plus en plus planté sur nos avenues et boulevards, et dénommé par eux « alisier », même dans les milieux instruits, reçoit, de ce fait, une appellation inexacte, n'est pas en réalité un alisier, mais un « micocoulier », le micocoulier de Provence, arbre bien différent des vrais alisiers. Nos Nimois faubouriens et les ruraux de tout notre Midi l'appellent en languedocien ou en provençal : bélicoquier, falabréguier, fanabrégou, fébréguier, fabrecoulier; pico-poulo etc.. Les savants l'ont baptisé (assassiné dirait Alphonse Karr), en langage barbare ou scientifique : « *celtis australis* » (micocoulier méridional) et l'ont classé dans la famille des celtidées.

Les alisiers, car il y en a plusieurs espèces sont des « sorbiers » à feuilles simples ou lobées, non composées et à fleurs portant un ovaire à 2 styles. Ils appartiennent à la même famille que le poirier, le pommier, le cognassier, le néflier, l'aubépine, l'azerolier, la famille des rosacées, pomacées. Ils ne sont pas spontanés dans notre zone inférieure de l'olivier, trop chaude et trop sèche pour eux. On ne les rencontre dans le Gard qu'à partir de nos basses montagnes, jusqu'aux plus hauts

sommets cévenols, exceptionnellement à la forêt de Valbonne. Ailleurs en France, quelques uns sont spontanés dans les bois de plaine du Centre, du Nord, et de l'Est ; d'autres sur les montagnes du Plateau Central, dans les Vosges, le Jura, les Alpes, les Pyrénées.

Le plus répandu en France et qui reçoit le plus fréquemment le nom d'alisier est le « sorbier Aria », avec ses diverses variétés, appelé encore allouchier, alisier blanc. Il a les feuilles très blanches tomenteuses en dessous ; son fruit, de la grosseur d'une petite cerise est rouge orangé à maturité et de saveur aigrelette. Dans le Gard, l'arbre s'appelle Patamol : Dréïo.

Notre micocoulier nimois est au contraire un méridional frileux. Il est peu planté dans le Nord de la France, où il dépasse rarement la taille d'un arbuste. Dans la région parisienne, par exemple, il est nécessaire, de l'entourer de paille l'hiver, au moins quand il est jeune.

---



*Séance du 19 mai 1929*

La séance est ouverte à 17 h. 15 sous la présidence de M. Portal, président.

Présents : MM. Delamare, Lavergne, Kahn, Giran, Mazel, Delon, Bosc, Greif, Bigot, Méric, de Bourgon, Latzarus, Fabre, Cabanès, chanoine Chabot, Fayot, Gendronneau, Lacombe, secrétaire perpétuel.

M. le Président, en ouvrant la séance, souhaite la bienvenue à M. Henri Mazel, membre correspondant qui, de passage, assiste à cette séance.

M. le docteur Mazel a continué sa communication sur « la croyance élément morbide et agent de guérison ».

Les maladies de la croyance sont des maladies de l'esprit. Bien qu'ignorant tout des liens qui unissent le physique et le moral, le médecin s'attache à soigner et à guérir les troubles psychiques.

Une des grandes conquêtes de la science consiste en la simplification qui résulte de l'application aux corps vivants des lois qui régissent la matière. Mais de là à croire que l'être vivant est explicable par la physique et la chimie, il y a un monde. Nos centres nerveux psychiques n'obéissent pas aux lois anatomiques, circulatoires et thermiques des autres organes. Sa sensibilité ouvre un abîme entre l'organique et l'inorganique, comme le moral entre l'art vétérinaire et la médecine humaine.

Charcot a cru que la foi prise dans son sens le plus large ne guérissait que les névropathes. Il n'a pas su voir que le coefficient de la croyance se retrouvait chez tout être humain, fut-il le plus émancipé de toute

foi et parfaitement rebelle à tout ce qui ne s'appuie pas sur la raison, l'observation ou l'expérience. Nul ne saurait se troubler au mystérieux empire du prestige ou de l'autorité non plus qu'à l'obsession de la réclame ou de l'autorité non plus qu'à l'obsession de la réclame ou à l'impression des rites ou des cérémonies.

Le traitement des maladies de la croyance repose non sur des médications pharmaceutiques, mais sur le trépied psychothérapique constitué par l'isolement, la confiance, l'espérance. Sortir le malade de l'ambiance funeste familiale et professionnelle, fait naître en lui le désir et l'espoir de guérir, lui inspirer confiance est le premier élément de salut. A cela viennent s'ajouter la suggestion et la psychanalyse avec le dépistage Freudien.

Chez les hypocritiques ou les hypochondriques il faut encourager le malade par des formules optimistes ; un chemin de velours est nécessaire, mais aussi une certaine activité physique, un encadrement grégaire qui écarte le doute, donne des solutions reposantes et par choc en retour fortifie la croyance en tonifiant le corps. Les scrupuleux appartiennent à cette catégorie.

L'hypochondrique demande, au contraire, les plus grands ménagements. Tout le monde a entendu parler de Coué et de sa méthode qui rend les plus grands services chez ces malheureux qui défendent en quelque sorte âprement leurs solides constructions mentales hypochondriques.

Les maladies de ce genre n'ont jamais manqué. Comme il y aura toujours des pauvres, il y aura toujours des mabouls, mais il semble que notre époque est vraiment trop riche à ce point de vue. L'inquiétude, l'instabilité, le pessimisme sont à la mode. Rares sont les esprits équilibrés qui se contentent de vivre une

vie normale et de cueillir l'heure présente si brève hélas ! que de gens au contraire vivent dans la contemplation et le regret stérile d'un passé aboli ou dans le chimérique mirage des espérances mesmériques d'un avenir illusoire que d'habiles exploiters font luire à leurs yeux. Ne voyons-nous pas les billeversées marxistes devenir le pôle attractif des jeunes cerveaux en dépit de l'effroyable réalité d'un peuple russe tombé au plus bas échelon parmi les nations qu'a touchées le signe de la civilisation.

Il faut réhabiliter l'optimisme, refondre les disciplines de l'éducation et de l'instruction sans se préoccuper des nuées politiciennes. Il faut surtout respecter toutes les croyances, mêmes les doxies qui n'ont pas fait la preuve de leur nocivité. Toute croyance même fausse est un point d'appui et un mobile d'action. En la déracinant on risque de la remplacer par une pire ou de créer un vide dangereux. Enfin, sans aboutir aux excès de l'anglomanie il sera bon de favoriser dans la jeunesse les sports et le scoutisme, facteur d'énergie et de moralité.

M. Latzarus, après avoir félicité M. Mazel, de sa communication pleine d'intérêt, présente quelques observations. Il pense qu'on critique trop facilement l'éducation française. Les professeurs cherchent à former des caractères, mais l'université ne veut pas se substituer à la famille. Sur la culture physique, il y aurait beaucoup à dire. Observons seulement que les générations dites « non sportives » ont fait la guerre aussi bien que les soldats anglais. Le scoutisme n'aurait-il pas le défaut d'enrégimenter trop tôt les enfants et de créer des morales particulières ; ce qui présente un véritable danger.

M. le pasteur Fayot ajoute quelques remarques sur

un indice de plus de l'invasion des mœurs anglaises. Il demande à M. le docteur Mazel quelle est l'origine du mot « doxie ».

M. Mazel répond que ce mot a été employé par M. le docteur Ménard dans la thèse qui a donné naissance à sa communication. Il lui sert à désigner « une opinion considérée actuellement comme fausse ».

La séance est levée à 18 h. 45 ; la prochaine séance est fixée au 24 mai à 20 h. 15.

*Séance du 24 mai 1929*

La séance est ouverte à 20 h. 15 sous la présidence de M. Giran, ancien président.

Étaient présents : MM. Kahn, Coste, Greif, Costier, Bigot, général de Bourgon, Latzarus, Fabre, Cabanès, chanoine Chabot, Gendronneau, Bonnet, Lacombe, secrétaire perpétuel.

Excusé : M. Portal.

M. Latzarus dépose des poésies dues à M. Roger Jeanjean, membre correspondant. M. Latzarus se propose de les lire à une prochaine séance.

L'ordre du jour appelle la nomination d'un membre non résidant ; M. l'abbé Bruyère, aumônier du Lycée d'Alès et déjà membre correspondant est élu à l'unanimité des membres présents.

M. G. Cabanès fait la communication suivante avec échantillons à l'appui : « Naturalisation en grand, dans la région du Bas-Rhône, d'une curieuse légumineuse papilionacée originaire des Etats-Unis : *Armorpha fruticosa* L. ».

La présence de cet arbrisseau, dont la hauteur atteint jusqu'à 5 et 6 mètres, avait été constatée sur quelques points des rives du Petit Rhône, au château de La Motte, par M. Ch. Dupin, (1890 à 1895) ; un peu en aval d'Arles par M. le professeur Ch. Flahault ; puis aux environs de St-Gilles par M. l'ingénieur F. Denis (1910) ; M. G. Cabanès (1913), mais ces observations ne furent pas publiées et étaient restées jusqu'ici ignorées des botanistes.

A l'heure actuelle, ainsi que l'a constaté M. G. Ca-

banès, notre étrangère est installée sur les deux rives du fleuve, où elle forme de longues et épaisses traînées presque ininterrompues d'Arles à la mer. Elle se répand de plus en plus en dehors des digues, envahissant les bords vaseux des fossés et roubines du Delta et de la Petite Camargue (Le Sauvage), mais paraît redouter le sel et évite les terrains salés. Elle commence à faire son apparition sur les berges du Canal de navigation de Beaucaire à Aigues-Mortes.

Ainsi que le pense M. Ch. Flahault, la plante a pu être introduite autrefois dans la région du Bas-Rhône, par les ingénieurs en vue de fixer les digues. Il peut se faire aussi qu'elle y ait été mise par le syndicat des digues d'Arles à la mer, dans le même but ; ou encore pour y fixer les apports mouvants des eaux entre les digues et les rives, ou même de façon accidentelle quelconque, selon M. G. Cabanès. « *Amorpha fruticosa* L. », ne se trouvant pas en amont d'Arles, l'hypothèse de son arrivée par des graines entraînées de jardins ou de haies descendues de l'amont paraît devoir être écartée. La nouvelle venue, cultivée depuis longtemps comme espèce ornementale est aussi une plante mellifère. Elle constitue donc une excellente acquisition floristique, et économique qui ajoutera à la beauté du paysage, déjà si grande, des rives de notre majestueux fleuve méditerranéen.

M. le chanoine Chabot, après quelques mots sur le centenaire de Roumieu et les cérémonies qu'il a organisé à cette occasion, lit un sonnet provençal sur le félibre nimois.

M. Gendronneau commence une communication sur Nîmes la Romaine des Termes au forum.

*Séance du 7 juin 1929*

La séance est ouverte à 20 heures sous la présidence de M. Portal, président.

Étaient présents : MM. Kahn, Giran, Mazel, Bigot, général de Bourgon, Latzarus, Fabre, Cabanès, Gendronneau, Méric, Lacombe, secrétaire perpétuel.

M. le Président rappelle le deuil qui vient de frapper l'Académie par le décès de M. Guérin, membre non résidant. Il prononce son éloge funèbre et s'étend surtout sur ce fait que M. Guérin s'est efforcé dans ses écrits de conserver pure de tout provincialisme la langue ni-moise d'antan. M. Portal voudrait que chaque dialecte soit protégé contre toute invasion voisine.

M. Bigot donne lecture du discours qu'il a prononcé au service funèbre de M. Guérin, où il était allé tant en ami que pour représenter la Compagnie, M. Portal étant souffrant.

M. le docteur Mazel, au nom de son frère, fait l'hommage de son livre récemment publié « Avant l'âge d'or ». M. le Président le charge de remercier le donateur au nom de l'Académie.

M. Latzarus annonce que M. Jeanjean lui a envoyé un sonnet inédit de Roumieu ; le texte en sera publié.

M. Gendronneau achève sa communication sur le forum et les thermes à Nîmes la Romaine. Le forum d'une ville de province était à l'ordinaire la place principale de la cité. Aussi tous les matins y voyait-on les coriphées de la politique venir y prendre le vent, surveiller les variations du baromètre populaire. On y rencontrait en temps d'élection les candidats revêtus de la toge candide. L'après-midi, les familles s'y réu-

nissaient, les désœuvrés y venaient chercher des coins d'ombre afin de se livrer à leurs jeux favoris. Vers la fin de l'après-midi, le forum était pour une heure le rendez-vous de toute la société de la ville. Et cet aimable Ovide de conseiller à son élève de ne point manquer d'aller se promener au forum.

En même temps que les vivants, les forums provinciaux avaient leur collection de « statufiés ». Parmi eux, des Empereurs et quelques illustrations véritables puis en cohue les « nouveaux riches » de la Gloire, chargés de titres de ... rentes. Il n'y a rien de nouveau sous le soleil. Le chef d'orchestre des statues du forum était le satyre Marsyas, représenté en silène ivre et portant sur l'épaule gauche une outre pleine de vin. Il symbolisait, dans les colonies de droit latin, les seules autorisées à l'ériger, la plénitude des droits politiques. Se trouvait-il à Rome des ironistes pour insinuer que trop de liberté prise, ou mieux des prophètes pour deviner la place que devait tenir un jour le marchand de vin dans le suffrage universel ? Au pays des augures il ne faut jurer de rien.

A l'époque impériale, toutes les villes de l'Empire avaient des établissements publics de bains ou thermes d'importance variant avec les classes de la population auxquelles ils étaient destinés. Timgad en a livré une quinzaine.

Pour les Gaules, écoutons C. Jullian : « Grâce aux immenses thermes qui furent alors bâtis dans toutes les villes, sans exception, et en outre, dans toutes les bourgades et dans tous les lieux de foire, le plus humble des Gaulois put se procurer cette volupté nécessaire ».

A Nîmes, nous n'avons que de vagues souvenirs de cet heureux temps : nous ne savons à peu près rien



de précis sur nos installations balnéaires de la période gallo-romaine.

Toutefois, il est bien certain que l'on vivait à Nîmes comme partout ailleurs et que la cité riche et prospère qu'était Némausus, avait, elle aussi, avec des bains populaires, ses thermes somptueux, comme elle avait son amphithéâtre et son cirque, son temple de Diane, et sa Maison-Carrée, ses troupes de gladiateurs et sa compagnie dionysiaque.

Où les placerons-nous, ces thermes somptueux, ces sortes de riches casinos, où se trouvaient rassemblés toutes les jouissances que pouvait désirer un Gallo-Romain voluptueux et désœuvré ?

Il n'est qu'un emplacement possible, semble-t-il, à la Fontaine, en ce milieu déjà consacré à la vie mondaine élégante.

Lorsque l'on songe aux 6 à 7.000 mètres carrés occupés par les grands thermes des villes d'Afrique exhumées, on est porté à englober dans les thermes de la Fontaine toutes les constructions qui apparaissent autour du temple de Diane et, peut-être, le temple lui-même.

Dans tous les cas, leur surface était forcément vaste, car l'installation du bain proprement dit, exigeait à elle seule, un emplacement considérable.

Au lieu de se contenter, comme le nôtre, d'une étroite cellule de moine, le bain romain voulait des locaux multiples, car il se composait de trois bains successifs : bain tiède ou tepidarium, bain chaud ou caldarium et bain froid dans les piscines du frigidarium et cela, sans parler des accessoires, tout aussi recherchés que le principal, massages, onctions d'huiles

et d'onguents parfumés, frictions au duvet de cygne, etc.

Ces exigences, qui étaient celles de chaque jour, montrent l'absurdité de la légende qui veut que les bains de femmes aient été installés dans les réduits carrés ou demi-circulaires du bassin central de la Fontaine.

Il y a aussi une question de décence, ces niches s'ouvrant toutes grandes sur le promenoir public que constituait alors le pourtour du massif central portant la nymphe de Dominique Raché.

Dans les thermes, les fêtes succédaient aux fêtes : c'était, pour la cité, le Casino où chacun venait chercher, pour une heure, le délassement de ses travaux ou l'oubli de ses ennuis.

M. Latzarus termine la séance en donnant le compte rendu d'une brochure de M. le chanoine Bouisson intitulée : « Vers la meilleure prononciation du latin ».

La prochaine séance est fixée au 21 juin, à 17 heures.

---

*Séance du 21 juin 1929*

La séance est ouverte à 17 h. sous la présidence de M. Portal, président.

Etaient présents: MM. Costier, Bigot, Fayot, chanoine Lepage, Gendronneau, Anthérieu, Coste, Delon, Mazel, Bouisson, Kahn, de Bourgon, Greif, Bonnet, Latzarus, Giran, Bondurand, Méric, secrétaire.

M. le président fait part du décès de Mme de Villeperdrix; il rappelle que Mme de Villeperdrix avait accru la générosité de son mari à l'égard de notre Compagnie par sa propre générosité. Grâce à elle, nos travaux, dit-il, se poursuivent dans un cadre d'art et de beauté.

M. le Président exprime ensuite à M. le conseiller Greif tous les regrets que l'Académie a de voir leur confrère les quitter. Membre de la Compagnie depuis dix ans, M. Greif a eu l'occasion de manifester au cours de ses communications une étendue de connaissance, une originalité d'esprit, une profondeur de pensée, un style qui l'apparentent avec les penseurs et les écrivains de bonne race et de haute tenue.

M. Greif remercie le Président et ses confrères; il évoque le souvenir de ceux qu'il connus et qui ne sont plus, et, en termes particulièrement touchants adresse quelques mots d'adieu à l'Académie.

M. le Président souhaite, en ces termes, la bienvenue à M. le chanoine Anthérieu, nouveau membre résidant.

.... Enfin, je souhaite la bienvenue à M. le chanoine Anthérieu.

Les circonstances, Monsieur le Chanoine, m'ont obligé à mettre votre patience à l'épreuve. Votre réception figurait en tête de notre ordre du jour, et je ne suis arrivé à vous que par le chemin des écoliers. Mais,

les écoliers, vous les connaissez, vous vivez auprès d'eux et vous les aimez. Vous êtes donc entraîné à la patience, leurs procédés vous sont familiers, et, si comme eux j'ai flâné sur la route qui me conduisait vers vous, je suis comme eux assuré de votre indulgence.

Vous siégez pour la première fois parmi, mais vous n'êtes pas, à proprement parler, un nouveau venu dans notre Compagnie. Vous lui appartenez depuis cinq ans comme membre non résidant. En vous titularisant, à la suite de votre récente installation à Nîmes, nous vous avons simplement fait bénéficier d'une promotion de classe, prévue et imposée par l'article 4 de notre règlement qui nous prescrit — dans le cas où un membre non résidant vient fixer sa résidence à Nîmes — de lui réserver le premier siège vacant. Partout ailleurs, un avancement entraîne en général un déplacement ; chez nous, c'est le déplacement qui entraîne l'avancement.

Nous nous réjouissons que cette règle vous ait permis de devenir d'office un académicien de première classe. Les auspices sous lesquelles vous étiez présenté à nous en 1924 étaient de celles auxquelles l'Académie attache le plus grand prix. Vous devez, en effet, votre première désignation à la haute opinion qu'avait de vos mérites, notre confrère très regretté, M. le chanoine Bonnefoi.

C'est précisément son siège que vous allez occuper et nul plus que vous n'était qualifié pour lever le crêpe dont, moralement, nous avons, depuis sa disparition, recouvert le fauteuil qui était le sien.

Quand il nous a quittés, par une mort si imprévue, nous l'avons accompagné sur le chemin de sa ville natale, qui allait devenir sa dernière demeure. Et c'est

de cette ville même que vous nous arrivez, comme si, nous sachant attristés de ne plus l'avoir, il voulait atténuer notre peine en nous envoyant celui qui peut le mieux nous le rappeler.

Non seulement en effet vous avez longtemps vécu dans les lieux où il passa ses premières années, mais comme lui vous avez consacré votre vie à l'éducation de l'enfance. Au Supérieur du Collège St-Stanislas, succède l'ancien Supérieur du Petit Séminaire de Beaucaire, actuellement inspecteur général de l'enseignement libre dans le diocèse de Nîmes.

J'avoue, Monsieur le chanoine, qu'au moment où vous avez été nommé, je connaissais peu de choses de vous seulement votre nom et les titres que je viens d'indiquer, qu'aurais-je pu dire de vous aujourd'hui si je m'en étais tenu là ?

Car sur vos fonctions même je veux garder le silence. L'enseignement tel que vous le comprenez et le pratiquez, repose sur un principe dont on ne saurait parler ici — d'une manière ou de l'autre — sans man-à la règle que nous nous sommes imposée de ne jamais aborder certains sujets. Une affirmation dans un sens pourrait, légitimement, provoquer, de suite ou plus tard, une affirmation de sens différent, ou une négation ; et notre souci de ne jamais nous froisser mutuellement également respectables nous interdit absolument de pénétrer sur un terrain où notre bonne entente ne pourrait que souffrir.

Or nous nous entendons parfaitement et il faut que nous continuions.

Adeptes d'une religion, adeptes d'une autre, adeptes d'une troisième, mécréants, — tous nous savons éviter les questions dans lesquelles un désaccord prendrait

vite un caractère irritant et nous en tenir à celles où on peut sans danger ne pas être du même avis. Et celles-ci sont en nombre illimité.

Je sais, Monsieur le Chanoine, que vous vous intéressez à plusieurs de celles qui font la matière habituelle de nos travaux.

Car, depuis votre nomination, je me suis renseigné. Je me suis adressé, auprès de quelqu'un qui sait lire dans votre âme, autant dire à votre meilleur ami. Il n'a pas voulu, par discrétion, me dire de vous tout le bien que vous méritez qu'on en dise, mais il m'a révélé vos occupations préférées, vos goûts, vos aspirations et cette seule énumération donne une haute idée de la valeur de votre esprit. « Vous avez — c'est lui qui le dit — l'ambition de former vos élèves par de solides études littéraires et scientifiques, de les mettre à même de comprendre leurs contemporains et le monde moderne... Vous étudiez vous-même de préférence les questions de psychologie et de morale, et vous regrettez de ne pouvoir consacrer plus de temps à des occupations qui sont la joie de l'esprit... ».

Que voilà d'excellentes dispositions pour entrer chez nous !

Vous le voyez, vous êtes déjà complètement des nôtres par le cœur, et la consécration qui vous est donnée aujourd'hui — je m'excuse d'introduire dans mon langage profane un mot qui est un peu votre propriété — vous trouve entièrement préparé à la recevoir.

Il est un autre renseignement que m'a donné celui qui vous connaît si bien...

Vous avez fait la guerre, toute la guerre. Il n'est pas inutile de le mentionner, encore que ce soit évi-

demment pas là un fait extraordinaire. Tous les Français qui l'ont pu, à quelque catégorie qu'ils appartiennent ont contribué dans la mesure de leurs moyens, à défendre la Patrie. Comme eux, vous avez fait votre devoir, et la croix de guerre qui vous a été conférée à Verdun — avec une émouvante citation, — atteste que vous l'avez fait noblement et vaillamment.

Au cours de la guerre, vous avez passé 2 ans à Salonique et là, vous avez profité de quelque loisir pour aller faire à Athènes le pèlerinage — encore un mot que je vous emprunte, — dont rêve tout homme cultivé. Vous aussi, vous avez dit une prière sur l'Acropole.

De votre séjour en Orient, vous avez rapporté, — avec un paludisme qui n'a pas duré — un amour de l'archéologie qui dure encore. Puisse-t-il vous donner le goût d'étudier aussi nos vieilles pierres nimoises de nous [apporter sur elles, comme sur celles que vous avez vues en Grèce, des communications que nous accueillerons avec joie !

De toute manière, je suis persuadé que le regard attendri que vous donne en ce moment, du haut de son cadre, votre parrain et prédécesseur M. le chanoine Bonnefoi se changera dans peu de temps en un regard de satisfaction et de fierté.

M. le chanoine Anthérieu adresse ainsi ses remerciements à la Compagnie :

Monsieur le Président,

C'est pour moi un devoir très agréable de vous remercier des paroles si bienveillantés que vous venez de m'adresser.

Votre tâche, je puis le dire, ne laissait pas que d'être assez ingrate. Vous cherchiez un auteur, mais je n'avais à vous présenter, en entrant à l'Académie, aucune œuvre littéraire ou scientifique qui pût vous fournir matière à quelques considérations, et vous permît de proportionner à un mérite certain les éloges que vous me destiniez. Puissiez-vous du moins avoir trouvé un homme qui sache élever sa gratitude au niveau de votre bienveillance, et puisque c'est à cette bienveillance et à celle de MM. les membres de l'Académie que je dois l'honneur de prendre place, aujourd'hui, parmi vous, laissez-moi vous dire que je mets cet honneur au plus haut prix.

Oui, Messieurs, si l'estime que j'ai pour votre Compagnie peut suppléer aux mérites que je n'ai pas, vous aurez eu raison de m'admettre au nombre de ses membres. Mais comme cette estime ne saurait suffire, il me reste à vous demander de me faire crédit en attendant que je trouve le temps et les moyens de produire quelque travail qui puisse m'en rendre digne.

Il est toujours flatteur d'obtenir les suffrages d'une élite comme la vôtre, surtout quand on sait que cette élite, sans cesse renouvelée depuis deux siècles et demi, s'efforce de garder fidèlement les plus nobles traditions de la culture et de l'esprit français et qu'elle y réussit dans une large mesure.

Quand on a passé un quart de siècle à s'occuper d'enseignement et d'éducation, — c'est là, Messieurs, le seul titre que je puisse vous présenter en prenant place parmi vous, — on sait combien il est difficile d'élever les esprits, même les plus ouverts, à cette hauteur de vues, à cette largeur d'horizon où ils se font une joie de se comprendre les uns les autres, un devoir



de se respecter, et de collaborer au lieu de se combattre.

C'était là, si je ne me trompe, l'ambition la plus haute de nos humanités françaises. Certes, elle ne se réalisait pas toujours, ni pour tous ceux qui les étudiaient sur les bancs du collège. Mais il suffisait qu'elle se réalisât pour quelques uns, pour une élite, et que cette élite trouvât dans une Compagnie comme la vôtre le moyen de se maintenir sur les hauteurs de l'esprit, de s'élever encore par un commerce aussi agréable que bienfaisant, et de rayonner autour d'elle par ses travaux patiemment élaborés dans tous les domaines des lettres, des sciences et des arts.

C'est pourquoi ce fut toujours un honneur très appréciée d'être membre de cette Académie de Nîmes, première filiale de l'Académie française. Je dirai même que cet honneur doit être plus appréciée encore de nos jours, car la mécanique envahissante de notre siècle conduit trop facilement à méconnaître, sinon la noblesse et la valeur sociale et humaine tout à la fois, de la culture de l'esprit, du moins l'importance des traditions de respect et de courtoisie, qui permettent à cette culture de sortir du cadre de la vie personnelle pour agir sur d'autres esprits, favoriser leur plein épanouissement, et pénétrer de leur subtile influence, une part de plus en plus grande du corps social.

C'est ainsi que j'apprécie l'honneur que vous me faites en m'invitant à siéger parmi vous. C'est bien ainsi que le comprenait, ce me semble, celui que je remplace ici et que vous regrettez encore : M. le chanoine Bonnefoi.

Homme de grand savoir, qu'il ne cessait de développer par l'étude, et qu'il communiquait avec autant d'aisance que de précision et de clarté, il était aussi

prêtre de grande piété, et homme de cœur très accueillant. Il allait d'un pas rapide, du pas de quelqu'un qui a beaucoup à faire et qui veut faire beaucoup, toujours précédé d'un sourire qui n'était pas seulement le plus aimable artifice de convenance ou d'habitude, mais le signe certain d'une âme heureuse de se mettre en rapport avec ses semblables et toujours prête à se dévouer pour les servir.

Vous m'avez dit, M. le Président, que je lui devais d'avoir été proposé comme membre non résidant de l'Académie, et je vous ai écrit que je prendrais rang parmi vous en me plaçant en quelque sorte dans le rayonnement de sa mémoire qui demeure, ici comme ailleurs, en grande vénération. Je le redirai volontiers aujourd'hui, en y ajoutant un double regret, celui d'avoir à le remplacer puisqu'il n'est plus, celui d'un être si peu digne, puisqu'il avait tant de mérites que je n'ai pas.

Vous voudriez bien agréer l'hommage que je suis heureux de rendre à sa mémoire, et pour ne pas manquer, dès le premier jour, à la devise que j'ai lue en entrant dans l'hôtel de l'Académie : « Ne quid nimis », permettez-moi d'en finir en vous disant que si j'apprécie très haut l'honneur d'être parmi vous et d'y prendre la parole, j'apprécie plus encore l'honneur que j'aurai d'entendre les maîtres éminents que vous entourent, M. le Président, et qu'avec vous je remercie.

M. Bondurand fait une communication sur les portraits de l'Académie. Il rappelle un rapport de 1920 dans lequel quelques uns de ces portraits sont identifiés, il importe que ce travail soit continué et cette préoccupation correspond au désir de l'Académie.

M. Latzarus fait des remarques sur quelques uns des personnages identifiés en particulier sur M. Béchard, avocat à la Cour de Cassation.

Lecture est donnée d'une lettre dans laquelle M. le Préfet invite l'Académie à désigner un certain nombre de délégués aux comités chargés de l'érection de monuments sur divers ossuaires du front. M. le président et M. Lavergne représenteront l'Académie.

---

*Séance du 5 Juillet 1929*

La séance est ouverte à 17 h. sous la présidence de M. Portal, président.

Étaient présents : MM. Costier, Bigot, chanoine Anthérieu, Kahn, Fayot, Fabre, docteur Mazel, Latzarus, docteur Delamare, Bauquier, Gendronneau, Méric, secrétaire.

Le Président donne lecture de plusieurs lettres :

L'une de la Préfecture demandant au Président de l'Académie de vouloir bien faire partie du Comité départemental chargé de recueillir les souscriptions au profit des divers monuments que l'on édifie sur les ossuaires de l'ancien Front. Le Président a accepté.

Une autre de la Préfecture demandant si l'Académie maintient sa demande de subvention auprès du Conseil Général. Cette demande est maintenue.

Une autre des Archives de la ville. Ces Archives possèdent des séries incomplètes de nos imprimés académiques. Elles demandent si l'Académie pourrait les leur compléter. La question est renvoyée aux bons soins de M. Bigot.

Une lettre de M. Mauduit d'Uzès et de la Cigale Uzégeoise. Un Comité prépare une fête destinée à rappeler le séjour de Jean Racine à Uzès. Il voudrait beaucoup que l'Académie y fut représentée par un orateur et par quelques uns de ses membres. Une plaque commémorative sera apposée contre le Pavillon Racine non point pour indiquer le séjour du poète dans cette maison, ce qui reste douteux, mais pour rappeler que la ville d'Uzès l'a possédé quelques temps. M. Bauquier précise certains renseignements touchant ce projet de fête.

D'autre part, sans demander une aide financière, la lettre laisse entendre que le Comité Uzéssien n'est pas riche.

Il est décidé que 100 francs seront mis à sa disposition par le trésorier de l'Académie, que M. Portal sera notre porte paroles à la fête du 1<sup>er</sup> septembre et que ceux de nos collègues qui voudront bien l'accompagner seront les bienvenus.

M. Fabre prend la parole sur « Les rapports de Firmin Abauzit avec J.-J. Rousseau ».

Ce fut pendant son séjour à Genève, au cours de l'été de 1754, que Jean-Jacques Rousseau connut Firmin Abauzit, ce respectable vieillard, né à Uzès en 1679, mais amené tout enfant à Genève par sa mère après la révocation de l'Edit de Nantes. Sa vaste érudition, sa sagesse, l'austérité de sa vie, sa grande modestie, en avaient fait un personnage vénéré dans la cité calviniste où il jouissait d'une autorité morale sans cesse grandissante.

Jean-Jacques Rousseau ne pouvait pas ne pas se lier avec un tel homme dont la simplicité de vie correspondait si bien à ses conceptions et dont le grand savoir ne pouvait que lui être profitable. Quand il revint à Paris aux derniers jours de septembre 1754, il emporta l'amitié d'Abauzit, une amitié qui devait lui rester fidèle jusqu'au dernier souffle du savant vieillard. Abauzit compta, à Genève, parmi les plus fervents admirateurs de Rousseau, aimant ses ouvrages, applaudissant à ses succès, s'inclinant devant son génie, puis quand vinrent les années de lutte s'instituant son défenseur et compatissant d'un cœur sincère à ses malheurs.

De son côté, Jean-Jacques Rousseau garda pour le savoir et le noble caractère d'Abauzit une vénération

qu'il manifesta à plusieurs reprises dans ses lettres à ses amis de Genève. Il s'inspira visiblement de certains écrits théologiques d'Abauzit dans sa *Profession de foi du vicaire savoyard*. Dans sa *Nouvelle Héloïse* il inséra en note un éloge enthousiaste du savant genevois. Dans bien des circonstances graves de son existence si agitée, notamment quand se déchaîna contre lui à Genève l'orage suscité par la publication de ses *Lettres écrites de la montagne*, ce fut au jugement de Firmin Abauzit qu'il s'en rapporta sur la conduite à tenir, se déclarant fier d'avoir l'approbation d'un tel homme qui le consolait des attaques injustes et passionnées dont il était l'objet.

L'expression de cette amitié réciproque M. Fabre la suit à travers la correspondance de J.-J. Rousseau dont il donne de copieux extraits dont certains sont inédits.

M. Latzarus rappelle que plusieurs lettres fort intéressantes de J.-J. Rousseau ont autrefois circulé dans notre région. Elles ont à peu près toutes disparu. Sont-elles classées quelque part, détruites ? La question n'est pas facile à résoudre utilement.

M. Portal termine la séance en donnant rendez-vous à ses collègues pour le mois d'octobre.

---

Séance du 25 octobre 1929

La séance est ouverte à 17 heures 15 sous la présidence de M. Portal, président.

Étaient présents : MM. Delamare, Coste, Eloy Vincent, Bauquier, Costier, Bigot, Méric, Latzarus, Fabre, chanoine Chabot, Gendronneau, Bonnet, Lacombe, secrétaire perpétuel.

En ouvrant cette séance de rentrée, M. le Président a prononcé le discours suivant :

Mes chers confrères,

Au moment où, après trois mois d'interruption, l'Académie de Nîmes reprend le cours de ses travaux, votre Président a le devoir de vous rappeler les événements tristes ou joyeux qui ont marqué pour nous cette période de vacances.

Nous avons eu d'abord un grand chagrin, celui de perdre notre cher Président de l'an dernier, M. Paul Giran s'est éteint doucement le 6 septembre 1929, emporté par la maladie dont il souffrait depuis longtemps. Dès que j'ai connu la triste nouvelle, je suis allé présenter à sa famille les condoléances de l'Académie et le jour de l'enterrement j'ai suivi le char funèbre avec tous ceux de nos confrères présents à Nîmes et auxquels s'était joint M. le Préfet du Gard, membre de droit de notre Compagnie.

Mais nous avons dû borner là le témoignage de notre sympathie, M. Giran, qui faisait partie de nombreuses sociétés, avait exprimé le désir qu'aucun discours ne

fût prononcé sur son cercueil. A défaut de l'hommage rendu en public que sa modestie a refusé, nous nous devons de dire entre nous, dans l'intimité de cette séance, tous les regrets que nous cause sa disparition.

M. Giran avait été nommé membre de l'Académie le 11 février 1918. en même temps que six autres confrères dont trois l'ont précédé dans la tombe : M. le général d'Entraygues, M. le chanoine Falgayrette et M. Riboulet ; depuis 11 ans quatre disparus sur sept. Il fut reçu dans cette séance mémorable où les sept nous élus répondirent tour à tour au discours dans lequel M. le président Coulon avait eu un mot aimable pour chacun d'eux. En ce qui concerne M. Giran, les éloges de M. Coulon avaient principalement porté sur son action à la Chambre de Commerce et, dans sa réponse ce sont éaglement les titres d'ordre économique que M. Giran avait surtout revendiqués. C'est aussi dans ce domaine qu'a évolué l'activité académique de notre ami et les très intéressantes communications qu'il nous a données ont eu pour sujet : le Languedoc méditerranéen, les Régions Économiques, la circulation de la monnaie fiduciaire, le régionalisme, etc..

Dans son discours de réception il s'était dit « homme de réalisation ». Il le montra en parfaissant l'œuvre de M. le chanoine Bonnefoi relative à l'acquisition de la maison où nous tenons actuellement nos séances. M. Bonnefoi avait recueilli auprès de ses amis, académiciens ou non la majeure part de la somme nécessaire. M. Giran fut chargé d'obtenir le reste de ceux de nos confrères que n'avait pu voir M. Bonnefoi. Il s'acquitta de sa tâche à merveille.

Sa santé était malheureusement précaire, et quand son tour vint d'être nommé à la présidence, il craignit de ne pouvoir occuper le fauteuil avec la régularité



désirable. Il n'accepta sa désignation que sur notre affectueuse insistance. Malgré ses appréhensions, il fut un président parfait. C'est de tout cœur, qu'en lui succédant au début de cette année, je vous disais qu'il avait rempli ses fonctions avec une correction, une distinction, une autorité auxquelles nous nous attendions tous et aussi avec une assiduité qui l'avait surpris lui-même.

Malheureusement, la maladie, qui lui avait accordé un long répit au cours de sa présidence, le reprit quelques mois après et — comme M. de Valavieille, — il est mort dans l'année qui a suivi son départ du fauteuil.

Nous le regrettons très vivement. Sa bonne grâce, son affabilité, sa largeur de vues, la sagesse de ses conseils, faisaient de lui un excellent confrère. et dont nous garderons longtemps le souvenir.

Je vous demande la permission de rappeler ici les liens affectueux qui m'unissaient à lui depuis fort longtemps, depuis beaucoup plus longtemps que notre commune entrée à l'Académie et de joindre aux regrets du Président et confrère ceux de l'ami très sincère.

J'adresse en votre nom l'expression de notre sympathie à toute la famille de M. Giran et particulièrement aux deux confrères qui étaient apparentés avec lui, M. le docteur Delamare, et J. Jean Bosc.

Je vous propose de consacrer une minute à la tristesse de nos souvenirs.

Notre confrère M. Gérard-Lavergne a perdu son beau-frère M. Guibal, qui était une haute personnalité nimoise, et qui dirigeait avec un dévouement très éclairé des œuvres sociales particulièrement importantes et utiles. Nous prenons une grande part au chagrin de M. Lavergne.

L'Académie exprime aussi ses regrets pour la mort de M. Tur, inspecteur général des Ponts et chaussées, parent d'un autre de nos membres.

Mais pendant ces trois mois notre Compagnie n'a pas eu que des peines. M. Bondurand a été fait chevalier de la Légion d'Honneur, beaucoup d'entre nous en ont éprouvé une vive surprise car on croyait bien qu'il l'était depuis longtemps. Mais M. Bondurand est si modeste, il s'efforce tellement de cacher sa profonde érudition, la finesse et la valeur de son esprit, il vit tellement dans le passé, dédaignant les contingences du présent, que ceux qui auraient dû songer à lui, absorbés par d'autres tâches, n'ont pu aller le chercher dans le labyrinthe de ses archives et mettre au grand jour d'une présentation celui qui volontairement se dissimulait dans l'ombre d'un labeur honnête y trouvait sa satisfaction et ne demandait nulle autre récompense. Abstenons-nous de les blâmer, mais félicitons d'autant plus vivement ceux qui, enfin, se sont aperçus que si la Légion d'Honneur ne manquait pas à M. Bondurand, M. Bondurand manquait à la liste des légionnaires nimois.

J'aurai voulu que l'Académie marquât par une manifestation particulière la joie qu'elle éprouvera de cette croix et qu'elle en profitât pour célébrer, dans une séance exceptionnelle la belle carrière académique de notre confrère. Après avoir été pendant 33 ans membre très actif de notre Compagnie il en est depuis 24 ans, membre honoraire, et le plus actif sans doute de nos membres honoraires, car depuis 1905 il n'a pas cessé de nous donner des communications et d'assister à nos séances chaque fois qu'il le peut. Mais notre confrère a décliné avec sa modestie habituelle les suggestions qui lui ont été faites. Je me bornerai donc à titre

d'hommage de lire l'article publié sur notre confrère, le 20 juillet dernier dans un journal hebdomadaire, la Chronique Mondaine, qui est toujours de haute tenue littéraire et dont le directeur n'est pas un inconnu pour l'Académie. Enfin, je dirai en votre nom, à M. Bon-durand, que nous sommes heureux et fiers de sa décoration et que nous lui souhaitons de nous donner sa collaboration pendant de longues années encore.

Dans un autre ordre d'idées, l'Académie a été très honorée par la réélection de M. Jean Bosc, comme sénateur du Gard. A sa première élection j'ai dit — toute politique mise à part — que nous nous réjouissions — personnellement et académiquement — de voir des hommes de la valeur de notre confrère appelés à siéger dans les assemblées parlementaires certains que nous étions de voir ainsi bien défendus les grands intérêts intellectuels de notre pays. Les électeurs ont renouvelé leur confiance en M. Jean Bosc, nous les en félicitons au moins autant que nous félicitons notre confrère.

A votre dernière séance de l'été, vous m'aviez chargé de vous représenter le premier septembre à l'inauguration de la plaque commémorative du séjour de Racine à Uzès. Je me suis acquitté de mon mieux de ma mission et j'ai pu constater à cette occasion de quel crédit jouit l'Académie de Nîmes dans les milieux cultivés de tout le département et même dans les hautes sphères intellectuelles parisiennes. Non seulement M. Jean-Jacques Brousson, M. Martin du Gard nous ont témoigné une sympathie dont j'ai été touché, mais M. l'abbé Brémond, représentant officiel de l'Académie Française a adressé à notre Compagnie, au nom de la sienne, quelques paroles très aimables dont je l'ai remercié au banquet qui a suivi.

Je me propose d'offrir à l'Académie, à la prochaine

séance, un cadre contenant deux photographies de l'inauguration.

Il y a quelques semaines, un industriel nimois, M. Ricou, faisant effectuer des travaux sur un terrain lui appartenant, a mis au jour des vestiges anciens intéressants. Il en a aussitôt avisé nos confrères M. le commandant Espérandieu et M. Henry Bauquier et s'est prêté de très bonne grâce à une surveillance des travaux ultérieurs par des membres de la Commission archéologique. Il a, de plus, fait don de ces trouvailles au Musée.

M. Henry Bauquier a demandé dans son journal que soit accordée à M. Ricou la médaille de l'Académie. Sa suggestion me paraît devoir être retenue et même généralisée et je vous propose de décider qu'à notre séance publique prochaine nous reprendrons la tradition d'offrir des médailles de l'Académie à tous ceux dont les dons auront enrichi nos Musées.

Il me reste, mes chers confrères, à vous souhaiter de reprendre et de continuer vos travaux dans la sérénité et la cordialité qui sont le charme de notre Compagnie.

M. Bauquier, à propos du rappel des fêtes d'Uzès, fait connaître que le manuscrit du discours de M. l'abbé Brémond lui ayant été donné, il se proposait de le déposer aux archives de l'Académie. La ville d'Uzès voudrait que ce manuscrit lui soit remis, M. Bauquier demande à l'Académie d'examiner la question. M. le Président propose de décider que lorsque le manuscrit sera remis à l'Académie, celle-ci l'offre à la ville d'Uzès. Il en est ainsi décidé.

M. le chanoine Chabot donne lecture d'un charmant récit provençal : « l'Escolo antico ou Vantou », récit

de l'excursion de l'Ecole antique au cours de la dernière session. Avec de nombreux détails pittoresques et de savoureuses expressions, l'auteur décrit l'étonnement du géant de Provence et le dialogue qu'il engage avec ses savants visiteurs. Il n'est pas jusqu'aux péripéties du voyage, qui n'apportent leur enseignement et leur joyeuse fantaisie.

M. Bigot lit une étude sur « Lou Raubatori » d'Aubanel. M. Alfred Dumas vient d'en établir un nouveau texte et s'est servi pour le faire de trois manuscrits dont le texte est quelque peu différent. Le premier date de 1872, il n'est pas de la main de l'auteur mais il donne la première forme du drame.

Le second, de la main de l'auteur, a été écrit à une date postérieure. Le troisième est aussi d'Aubanel, il a dû être fait en 1877.

« Lou Raubatori » a été inexactement analysé et souvent mal jugé. M. le docteur Pamar, M. Ludovic Legré, M. José Vincent sont peu indulgents pour cette œuvre.

M. Bigot rappelle le sujet du drame. Il cite cette appréciation de Félix Gras. « En fin de compte, le drame est grand et terrible, taillé de main de maître ».

L'Académie fixe au 27 novembre la séance publique annuelle. Après un échange de vues, il est décidé de reprendre la tradition, un instant interrompue, et qui consiste à offrir la médaille de l'Académie aux personnes dont les dons ont enrichi nos musées.

La Compagnie décide d'attribuer une médaille à M. Ricou, qui faisant récemment effectuer des travaux a mis à jour des vestiges anciens et les a donnés au musée.

La prochaine séance est fixée au 9 novembre.

*Séance du 8 novembre 1929*

La séance est ouverte à 17 h. 15 sous la présidence de M. Portal, président.

Etaient présents : MM. Delamare, Coste, Peyron, Bauquier, Delon, de Loye, Bigot, Méric, général de Bourgou, Latzarus, chanoine Chabot, Fayot, de Valfons, Gendronneau, chanoine Anthérieu, Lacombe, secrétaire perpétuel.

Excusé : M. le chanoine Bouisson.

M. de Loye fait connaître qu'il a reçu la visite de Mme Devize qui lui a exprimé le désir de visiter la bibliothèque où sont rangés les volumes laissés par son mari à la Compagnie. Après cette visite Mme Devize a bien voulu faire transmettre à l'Académie l'expression de sa satisfaction et de ses remerciements pour la façon dont est placé le fonds Devize. La Compagnie décide qu'à la prochaine séance publique une médaille sera attribuée à Mme Devize. M. Fayot s'excuse par avance de ne pouvoir assister à la séance publique.

M. Gendronneau donne lecture d'une reconstitution sommaire d'une journée de courses au Cirque, à l'époque romaine. Il rappelle d'abord que le Cirque était situé le long du rempart S.-O. entre la Porte-de-France et le boulevard de la République et que le Marché aux bestiaux en occupe une partie.

M. Gendronneau constate ensuite l'empressement des foules de la ville et de toutes les campagnes environnantes à fréquenter le Cirque.

Après une description rapide de l'aménagement intérieur de la piste, il dit un mot des Sociétés de courses,

les « factions », comme on les nomme, que distinguent les unes des autres la couleur qu'elles ont adoptée pour leurs cochers et leurs équipages, les blanches, les rouges, les bleues et les vertes. Deux couleurs étaient particulièrement réputées, celles des bleues et des vertes.

M. Gendronneau expose ensuite brièvement divers moments de la course. En premier lieu, ce sont les autorités officielles de la colonie qui viennent en grande pompe présider la fête, puis, dans les écuries du Cirque, les cochers montés sur leurs chars tout attelés, qui attendent impatiemment le départ. Le directeur des jeux l'« éditor spectaculum » qui, du haut de sa tribune donne le signal du départ en agitant un petit morceau de toile blanche faisant office de drapeau ; les chars au nombre de quatre appartenant aux bleus et aux verts attelés de deux chevaux de front, qui se lancent dans la piste aux vives allures ; sur les gradins, les spectateurs qui engagent des paris, applaudissent ou sifflent les cochers suivant qu'ils sont de leur faction ou de la faction rivale, et enfin, c'est l'arrivée du vainqueur qui a accompli le premier les sept tours de piste comprenant l'épreuve ; une palme et une somme d'argent constitue le prix qu'on lui décerne.

Et tout le long du jour les courses continueront avec des chars attelés de quatre, de six et même de huit chevaux de front, « Panem et Circenses ! ».

M. Bernard Latzarus rend compte du tome II de l'ouvrage consacré par notre confrère M. Henry Baubquier, en collaboration avec M. Cavalier, à « l'Histoire Numismatique du Comte de Chambord ». Le tome I avait paru peu avant la guerre. Malgré les difficultés économiques les deux estimés numismates nimois ont trouvé moyen de publier un second volume d'un format supérieur au premier, abondant en renseignements de

première main et illustré avec beaucoup d'exactitude et de netteté par Mme Coussens. Chef-d'œuvre de patience et de sagacité, cet ouvrage est un véritable monument qui paraît définitif.

Il est exceptionnel que la vie d'un prince exilé puisse donner lieu à un inventaire des médailles frappées en son honneur. Cependant, les savants auteurs n'ont pas eu en mains moins de 629 types différents. Ils les ont inventoriés, classés et interprétés le mieux du monde. Comme ils l'observaient dans leur excellente introduction, les médailles de la seconde série, celles de l'exil, n'ont pas le fini de la première, celle des jours heureux. Mais, pour n'avoir rien d'officiel, elles n'en sont pas moins significatives et même au contraire.

M. Latzarus donne d'abord quelques indications sur les noms et titres du Prince, rappelant notamment que, sa proclamation en 1830 n'était que provisoire et conditionnelle, il n'a été officiellement Prétendant qu'après la mort de son oncle, le Duc d'Angoulême.

Dans l'histoire numismatique d'Henri V après 1830, on peut distinguer trois périodes : de 1830 à 1851, date du coup d'Etat ; de 1851 à 1878 ; de 1870 à 1883.

Les médailles de la première période sont les plus nombreuses. M. Latzarus complète certaines indications des auteurs. Il parle notamment des incidents de la majorité et explique que les dissensions intestines du parti légitimiste, où le rôle de Chateaubriand manqua de grandeur. A propos du célèbre médaillon dû au sculpteur Gayraud, il cite une lettre d'Alfred Nettement, le critique connu, plus tard victime du 2 décembre. Il rappelle la querelle du Droit national, soutenu dans le Midi par Adrien Péladan.

La seconde et la troisième période offrent peu de documents, soit parce que la police impériale était plus vigilante que celle de Louis-Philippe, soit, en rai-



son du nouvel aspect de la propagande. C'est à peine si l'on trouve trace de la seconde fusion et de la campagne monarchique de 1873.

En somme, à partir de 1851, les médailles nous apprennent peu de choses sur le Comte de Chambord. Mais elles nous renseignent sur la fidélité que sut lui garder une importante fraction du peuple français. Cette espèce de règne sur tant de cœurs, qui dura plus d'un demi-siècle est un phénomène sans analogue dans l'histoire, également honorable pour le bon Français, l'honnête homme qui reçut de telles marques d'affection, et pour le pays. L'ouvrage si complet de MM. Bauquier et Cavalier sera donc une importante contribution, moins encore à la biographie du Comte de Chambord qu'à l'histoire psychologique de la nation française. »

M. le président donne lecture de sonnets dus à Mme Vollaire-Gandin, membre correspondant. L'Académie remarque entre autres un sonnet intitulé « A mon fils ».

La Compagnie adresse ses félicitations à M. le pasteur Fayot, à l'occasion du succès de son fils au concours de chef de clinique et à M. Portal, dont le neveu a obtenu une mention à l'examen du baccalauréat.

L'Académie déclare la vacance du siège précédemment occupé par notre regretté, confrère M. Giran. M. Brulat de Villelaure (Vaucluse) fait hommage d'un ouvrage dont il est l'auteur.

M. le président revenant sur la question du manuscrit du discours prononcé à Uzès par M. l'abbé Brémond fait connaître qu'il a reçu une lettre de M. Goubeyre lui demandant une entrevue. M. Bauquier rappelle que ce manuscrit lui a été donné pour l'Académie par M. l'abbé Brémond avec cette condition qu'il en enverrait une copie à M. Martin du Gard.

La prochaine séance est fixée au 22 Novembre.

*Séance du 22 novembre 1929*

La séance est ouverte à 17 h. 15 sous la présidence de M. Portal, président.

Étaient présents : MM. Kahn, Eloy Vincent, Bauquier, Delon, Bigot, Général de Bourgon, Latzarus, Chanoine Bouisson, Fabre, Fayot, Chanoine Chabot, Gendronneau, Bonnet, Lacombe, secrétaire perpétuel.

Excusés : MM. Lavergne, Méric.

M. le Président fait connaître l'heureuse solution de la question soulevée par le don du manuscrit du discours prononcé par M. l'abbé Brémond à Uzès. M. le Maire d'Uzès a remis la première page qui manquait et le manuscrit est donc complet, tel que l'a reçu M. Bauquier, M. l'abbé Brémond l'offre à l'Académie. La Compagnie l'en remercie et lui demande l'autorisation de le donner à la ville d'Uzès. L'Académie consultée après échange de vues et un avis contraire de M. Latzarus, adopte la solution proposée par le Président.

M. l'abbé Brémond est nommé membre honoraire.

M. Portal donne lecture du discours qu'il prononcera à la séance publique. Le secrétaire perpétuel lit le rapport sur les travaux de l'Académie pendant l'année 1929. Ce rapport a été fait par notre regretté confrère M. Giran, quelques jours avant sa dernière maladie. M. Fabre donne lecture de la biographie de Charles Emmanuel de Crussol 8<sup>me</sup> duc d'Uzès, et de lettres échangées par celui-ci avec Voltaire. Le Duc philosophe y expose ses idées religieuses et reçoit les compliments de Voltaire. Refusant d'aller vivre à Paris, il passa à Uzès une existence qu'il s'efforçait de rendre joyeuse et qui fut assez mouvementée.

La séance publique est fixée au Mercredi 12 Décembre.

*Séance du 6 Décembre 1929*

La séance est ouverte à 17 h. 15 sous la présidence de M. Portal, président.

Etaient présents : MM. Trial, Kahn, Delon, Eloy Vincent, Bauquier, Bigot, Chanoine Chabot, Latzarus, Gendronneau, Lacombe, secrétaire perpétuel.

M. le président, à l'occasion de la mort de Clemenceau, prononce l'allocution suivante :

Mes chers confrères

Il y a quelques mois nous avons honoré la mémoire du grand soldat qui a conduit les armées alliées à la Victoire !

Aujourd'hui — où nous nous réunissons pour la première fois depuis la mort de Clemenceau — nous avons le devoir d'honorer de même la mémoire du Chef qui a été l'artisan civil de cette Victoire.

Comme Foch, Clemenceau nous a sauvés.

Les jours étaient sombres, quand il a pris le pouvoir. Mais la confiance qu'il inspirait, l'ascendant qu'il exerçait sur tous, sa volonté tenace de tout sacrifier à la nécessité de faire la guerre — et de la gagner — ont réveillé les énergies faiblissantes et il a si bien fait qu'il a donnée au pays et à l'armée la situation morale et matérielle qui a permis la victoire.

La France entière lui en est reconnaissante. L'Académie s'associera à cette reconnaissance par la minute de silence que nous allons observer.

Après ces quelques mots une minute de silence est observée.

M. le Président exprime à M. le pasteur Trial le plaisir qu'éprouvent tous ses confrères à voir ce soir M. Trial présent parmi eux après une trop longue absence.

M. Latzarus donne lecture de poésies qui ont pour auteur M. Jeanjean, membre correspondant.

MM. Gendronneau, Eloy Vincent, Bigot donnent lecture des communications qui figurent à l'ordre du jour de la séance publique. M. Dhers, membre correspondant, lit quelques poésies dont il est l'auteur et qui ont pour titre : Le Veuf, Le Tailleur et son fils, L'Eté, Le Vieux Cheval

Sur la proposition de M. Costier, trésorier, l'Académie prend une délibération aux termes de laquelle M. le trésorier est autorisé à demander à l'administration postale l'ouverture d'un compte de Chèques postaux.

La prochaine séance est fixée au 20 Décembre.

---

*Séance publique du 27 novembre 1929,  
à 20 h. 45 dans la Galerie Jules Salles.*

M. PORTAL, président :

*Sur l'Académie de Nîmes.*

M. LACOMBE, secrétaire perpétuel :

*Compte rendu des travaux de l'année 1928, établi  
par M. Giran, ancien président.*

Sujet du concours annuel.

Distribution de médailles.

Une page de M. Pierre GUÉRIN, ancien membre de  
l'Académie.

Sonnet.

M. Marcel FABRE :

*Charles Emmanuel de Crussol, 8<sup>me</sup> Duc d'Uzès.*

M. le commandant GENDRONNEAU :

*A Nîmes la Romaine ; une heure du Forum.*

M. P. H. BIGOT :

*Foucarando.*

---

*Séance du 20 Décembre 1929*

La séance est ouverte à 17 h. 15 sous la présidence de M. Portal, président.

Étaient présents : MM. Delamare, Kahn, Coste, Delon, Costier, Bigot, Général de Bourgon, Chanoine Bouisson, Latzarus, Chanoine Chabot, Fayot, Gendronneau, Bonnet, Lacombe, secrétaire perpétuel.

M. le Président est chargé par la Compagnie de la représenter à la distribution du legs Suchomel.

L'Académie ratifiant les propositions de la Commission des legs, distribue ainsi les fonds des legs Maumenet, Adriano et Sabatier : M. Lyon, 500 fr. ; M. Brunel, 500 fr. ; Mlle Leyris, 500 fr. ; M. Mouisset, 500 fr. ; M. Leandri, 300 fr.

M. le pasteur Fayot fait une communication sur : « L'objection de conscience ».

Le refus du service armé en temps de paix et en temps de paix et en temps de guerre est la conséquence typique de leurs principes économiques et matérialistes chez les communistes ou les anarchistes ; il n'est à proprement parler « objection de conscience » que chez ceux qui reconnaissent les réalités et la souveraineté de la conscience, ainsi dans certaines sectes chrétiennes (Doukhobores, Nazariens, Quakers) ou de chrétiens individuels de diverses confessions ou de certains idéalistes non croyants : on est en présence d'un conflit des devoirs : ne pas tuer, participer à la « légitime défense de sa patrie » qui disparaîtrait de par le désarmement général (solution actuellement chimérique) que l'Etat supprime, soit en admettant légalement l'objec-

tion de conscience (pays scandinaves entre autres), soit en pratiquant le recrutement volontaire de l'armée (Angleterre, Etats-Unis) ; dans ces deux cas, le conflit des devoirs doit être solutionné par les consciences individuelles. Quand l'Etat impose à tous le service obligatoire, les citoyens ne peuvent que s'y plier bon gré mal gré ou encourir les sanctions légales. Dans les deux premiers cas, l'attitude des « objecteurs » aboutit à se laisser défendre par les autres et à tuer par les autres. On ne saurait assimiler le rôle des armées à celui des gendarmes ou des agents de police ; quoi qu'il en soit, disent les objecteurs, « la conscience est inviolable ». Oui, une conscience saine. Celle des objecteurs l'est-elle ? ou frustrée et faussée ?

Dans le conflit des devoirs en cause, les objecteurs ne retiennent que le devoir de ne pas tuer et repoussent le principe de légitime défense et le devoir de solidarité entre citoyens dans une guerre défensive ou de préparation. Avec Tolstoï ils préconisent le principe de non résistance que Tolstoï fondait sur une interprétation littérale des préceptes du Christ.

Interprétation outrée, dit l'auteur du travail, qui montre que le Christ admettait la légitime défense (les deux épées de ses apôtres) et la solidarité des citoyens même dans le paiement d'un impôt en soi excessif. (Rendez à César...).

La plupart des objecteurs se réfugient dans l'acceptation des services civils ou humanitaires, fut-ce aux postes les plus exposés. Mais il n'en est pas de plus exposés que ceux auxquels ils se dérobent. D'ailleurs, il serait imprudent de les y admettre, en leur qualité de défaitistes. Et, enfin, c'est toujours de l'utopisme ; car c'est participer encore à l'œuvre de guerre. Ainsi l'on entend d'autres objecteurs qui professent l'absten-

tion totale de tout ce qui touche à la défense du pays.

Enfin, l'objection de conscience serait un abri commode pour la lâcheté, car elle est « incontrôlable ». Et ceci rend caduque la solution qui consisterait à considérer et à traiter les objecteurs, soit comme des anormaux dégénérés, soit comme des « spécialistes de conscience », ceci à l'instar des spécialistes techniques. Celles-ci, comme les anomalies physiques ou mentales, se constatent : la sincérité des objecteurs, non.

L'auteur du travail termine en considérant que, se préparer à la guerre, ce n'est pas la vouloir, et qu'on peut parallèlement travailler à la paix des peuples, par le respect des droits et la solution des conflits par l'arbitrage.

M. Portal donne lecture d'une communication de M. Bondurand sur « Le Français à Nîmes sous la monarchie de Juillet ». L'auteur constate qu'à cette époque et sous l'administration de M. Darcy, préfet et de M. Girard, maire et pair de France, la plus grande confiance régnait entre l'autorité et les administrés. Ceux-ci n'hésitaient pas à saisir directement le maire de leurs réclamations. C'est ainsi qu'un sieur Rozier, ayant comblé un aqueduc, avait inondé son voisin. Ce dernier écrivit une lettre au maire. Son style savoureux, pittoresque, de demi-lettré, donne une idée du langage populaire de cette époque. M. Bondurand rappelle que M. Girard et son adjoint, le docteur Pleindoux, furent des membres marquants de l'Académie de Nîmes.

---



*Séance du 3 janvier 1930*

La séance est ouverte à 17 heures 15 sous la présidence de M. Portal, président.

Étaient présents: MM. Eloy Vincent, Kahn, Delon, Bauquier, Bigot, Terrin, général de Bourgon, Lazarus, Fabre, Cabanès, Fayot, de Valfons, Gendronneau, Bonnet, chanoine Anthérieu, Lacombe, secrétaire perpétuel.

En ouvrant cette première séance de l'année, M. le Président, avant de quitter le fauteuil, a voulu jeter un regard sur l'année qui vient de finir.

« Les académiciens de 1929 ont-ils maintenu la Compagnie à la hauteur où l'avaient élevée ceux de jadis ? A cette question, en toute justice, et sans fausse modestie, dit M. Portal, nous pouvons répondre: Oui. » M. le Président rappelle les divers travaux dont il a été donné lecture au cours des séances régulièrement tenues. Il se félicite de constater que, de plus en plus, des discussions et des commentaires suivent les communications entendues. Après avoir rappelé les deuils qui ont frappé l'Académie et adressé un souvenir aux confrères disparus, M. Portal parle des manifestations auxquelles la Compagnie s'est associée et dont les principales sont: Les fêtes de Racine à Uzès et celles en l'honneur de Roumieux à Nîmes. « Et maintenant, conclut M. Portal, je vous remercie tous, mes chers confrères, de m'avoir grandement facilité la tâche de président, et je vous adresse mes vœux ». L'Académie renouvelle son bureau. Sont élus à l'unanimité des présents, pour l'année 1930: M. le docteur Mazel, président; M. Terrin, vice-président.

En l'absence de M. le docteur Mazel, M. Terrin prononce quelques mots de remerciements pour la marque de confiance et d'unanime sympathie qui vient de lui être donnée.

M. Gendronneau lit ensuite une étude sur « Le premier jour de l'An à Madagascar avant l'occupation française. »

Le « Fandroana » — prononcez Fandroune — ou premier jour de l'an malgache, était, à Tananarive, avant 1895, une solennité à forme nettement religieuse, reproduisant, sans que s'en doutassent, le moins du monde, les exécutants, le rituel à peine déformé, de la lustration, que l'on retrouve dans toutes les vieilles religions et, qu'en particulier, la Grèce et Rome pratiquèrent durant de longs siècles.

Cette fête, que les Hovas avaient dû apporter des Archipels de la Malaisie, d'où ils sont originaires, se célébra pendant longtemps à la fin de l'année lunaire, qui était l'année des Malgaches ; puis, fut en 1883, fixée, arbitrairement, par la reine Ranavaloa, au 22 novembre de chaque année, qui marquait le double anniversaire de la naissance et du couronnement de la souveraine.

Elle commençait à la tombée de la nuit, le soir du dernier jour de l'année et comportait, pour le Souverain, comme pour les particuliers ; les trois gestes classiques de la lustration antique ; purification par le sang, par le feu et par l'eau.

La mise à mort d'un coq rouge, puis de bœufs, représentait le sacrifice sanglant ; l'allumage, par le Souverain d'abord, dans la Capitale, puis, par les particuliers dans tous les villages de l'Imerina, de brandons d'herbes sèches, tels nos feux de la Saint-Jean, carac-

térisait la purification par le feu ; enfin, la purification par l'eau était figurée, dans les familles, par les ablutions rituelles d'eau consacrée sur la tête de tous les membres de la famille et, à la Cour, par le fameux « Bains de la Reine » qui occupa si fort toutes les imaginations pendant la campagne, aussi bien en France que dans le corps expéditionnaire.

La cérémonie du « Bain » avait lieu à huit heures du soir, au palais de Manjakomiadana, où le tout Tananarive officiel et mondain se rassemblait.

Les étrangers de passage étaient particulièrement curieux de cette cérémonie et, pour la plupart d'entre eux, elle constituait toute la solennité du jour de l'an.

La dernière fête du « Bain » a été célébrée le 29 novembre 1896, dans des conditions un peu anormales, sous la surveillance, non dissimulée, du vainqueur. Aussi, parfois, les situations furent-elles pénibles. Nul incident n'en troubla, cependant, l'ordonnance quasi liturgique, mais quand elle prit fin, les gens les moins avertis pressentirent bien qu'elle n'aurait point de lendemain.

Trois mois plus tard, en effet, le 28 février 1897, la royauté était abolie en Imerina et la reine Ranavalô exilée à La Réunion ; la tradition était brisée.

Un arrêté du général Galliéni, en date du 5 mars 1897, supprimait la « Fête du Bain » et la remplaçait, — à la demande de nombreux indigènes de l'Imerina, disaient les considérants de l'arrêté, — par... la Fête Nationale du 14 juillet.

Comme quoi, même en temps d'insurrection, on avait, à l'occasion, le mot pour rire !

---

*Séance du 17 janvier 1930*

La séance est ouverte à 17 h. 15 sous la présidence de M. Terrin, vice-président.

Étaient présents : MM. Kahn, Portal, Bauquier, Delon, Espérandieu, Bigot, Méric, général de Bourgon, Lazarus, chanoine Bouisson, Fabre, chanoine Chabot, Fayot, Gendronneau, Bonnet, chanoine Anthérieu, Lacombe, secrétaire perpétuel.

Il est donné lecture de deux lettres de M. le docteur Mazel qui se trouvant à Paris au moment du renouvellement du bureau, remercie ses confrères de l'avoir élevé à la présidence et leur exprime sa gratitude pour la marque d'estime qu'ils ont bien voulu lui donner

Il se voit malheureusement dans l'obligation de se soustraire à leur aimable insistance, son état de santé et ses absences fréquentes de Nîmes ne lui permettant pas d'assurer la présidence de la Compagnie. L'Académie, en exprimant ses regrets prend acte de la décision de M. le docteur Mazel et fixe à la prochaine réunion l'élection du Président.

L'Académie charge le secrétaire perpétuel de convoquer l'Académie pour une séance spéciale au cours de laquelle sera discutée une modification aux statuts, relative au taux des cotisations. M. Portal demande qu'il soit fait un peu de publicité au sujet du concours annuel.

M. Bauquier entretient la Compagnie de l'Exposition de Barcelone dont les portes viennent de se fermer, Ce qui a retenu son attention, au milieu de toutes les beautés accumulées à cette occasion, en cette ville,

c'est surtout la section archéologique. Le visiteur pouvait, en quelques heures, contempler, réunis, les plus variés et les plus beaux spécimens de l'art national espagnol. M. Bauquier, en invoquant ses souvenirs, fait bénéficier ses confrères des observations particulièrement compétentes qu'il a su faire.

M. Bigot lit une étude sur « Olivier Rolland ; les Condamnés », poèmes sans espoir.

Pourvu d'un nom obscur, Olivier Rolland a servi 24 ans sans attirer l'attention de personne. Ses aptitudes techniques ne se discutaient point et son avenir dépendait de quelques spécialistes. Mais il était doué d'un caractère indépendant, qui leur parut redoutable, et pour l'arrêter, ils l'ont mis dans l'impossibilité de se rendre utile. Pour triompher, il fit un nouvel effort, que paralysa l'intervention d'un ignorant, qui obtint contre lui une mesure d'exception. Il quitta l'armée. Mais, pendant plus de huit ans avant, il essaya de publier des fragments et des essais. Faute de relations et de protecteurs, il n'obtint ni réponse, ni encouragements.

Puis il perdit sa compagne aimée, ce qui le découragea. Ce fut pour ses rêves un effondrement. Mais, livrant au public le produit de ses efforts, il en appelle du jugement qui l'a condamné, à une plus saine opinion des gens de cœur, à qui il soumet son œuvre. De là ce volume de 253 pages.

On ne trouve en cet ouvrage ni poèmes à formes régulières, ni ballades à rythmes germaniques, qui eussent justifié une parenté quelconque avec la légende de sainte Odile.

Telle qu'elle est, l'œuvre mérite l'attention et l'estime du lecteur. La dédicace est un chef-d'œuvre de

simplicité et de sincérité. L'orgueil et l'amour se partagent l'âme du poète. Sans doute il protesta, à intervalles presque réguliers, contre ceux qui l'ont condamné et banni, pour ainsi dire, de l'armée. Voilà pourquoi, au milieu de souvenirs enfantins, se trouvent des pages fières et nobles comme « Primauté » ou « l'aveu », ou des feuillets d'album, comme « Verdun », sans parler de la « Nouvelle légende de sainte Odile », ou la « Marche triomphale », ou de fiers plaidoyers, comme « Finale » ou « Envoi ». La fierté de ces pages en impose au lecteur le plus prévenu.

Mais, en résumé et en dépit de la perfection de telles ou telles pages, les « Condamnés » sont l'œuvre d'un débutant et portent le cachet d'un apprenti plutôt que celui d'un artiste parfait. Il y a des négligences, comme « longue » rimant avec « langue », que nous ne faisons qu'indiquer au poète, persuadé qu'il fera disparaître ces fautes, lorsqu'il reverra son œuvre, car il y a du mouvement, de la vie, du souffle en cet ouvrage, ce qui nous fait bien augurer de cet auteur.

M. Bigot donne ensuite un compte rendu d'un ouvrage de M. Noël : « L'hygiène dans les tramways ».

M. Espérandieu fait une communication sur la découverte d'un christ dans les environs.

---

*Séance du 31 janvier 1930*

La séance est ouverte à 17 h. 15 sous la présidence de M. le docteur Mazel, président.

Étaient présents : MM. Delamare, Kahn, Coste, Eloy Vincent, Portal, Terrin, Bauquier, Espérandieu, Delon, Costier, de Loye, Bigot, Méric, général de Bourgon, Latzarus, chanoine Bouisson, Fabre, Cabanès, chanoine Chabot, Fayot, Gendronneau, Bonnet, chanoine Anthérieu, Lacombe, secrétaire perpétuel.

M. le docteur Mazel a voulu prendre place au fauteuil, pour remercier ses confrères de l'honneur qu'ils lui ont fait en l'élevant à la présidence. Il connaît tout le prix de cette marque unanime de sympathie, il aurait été particulièrement heureux de présider aux travaux de la Compagnie en succédant à M. Portal, dont il rappelle la présidence si active et si autorisée. M. Portal a eu à représenter l'Académie de Nîmes dans diverses circonstances et pour ne citer que les principales : fêtes de Roumieux, fêtes de Racine. Il l'a fait excellemment et tous ses confrères le félicitent de l'avoir eu comme représentant dans ces solennités littéraires.

Malheureusement M. le docteur Mazel ne peut se soustraire aux raisons qu'il a déjà exposées à la Compagnie, raisons de santé qui ne lui permettent pas d'assurer la présidence.

Après avoir écouté ce discours et exprimé une fois de plus ses regrets, l'Académie a procédé à l'élection du nouveau président.

M. Terrin a été élu à l'unanimité des présents, sauf une abstention.

M. le chanoine Bouisson a commencé la lecture d'une communication sur « La sévérité dans l'éducation, d'après l'opinion des moralistes ».

M. Bauquier présente le compte rendu des « Souvenirs de guerre », de M. le général de Bourgon. M. Bauquier, après avoir discrètement rappelé les hautes qualités de l'auteur, remarque qu'à toutes ces qualités qui qualifiaient M. le général de Bourgon pour décrire ces événements, s'ajoute encore une raison : l'auteur de ces souvenirs se trouvait à un poste d'observation privilégié. Aussi, à la lecture de l'ouvrage, l'intérêt et la valeur documentaire ne cessent d'augmenter. Le sous-titre de l'ouvrage est : « L'invasion vue de Verdun ». Le général de Bourgon étudie en particulier le rôle joué par la III<sup>e</sup> armée (général Sarrail) du 1<sup>er</sup> au 10 septembre 1914, et la légende de la prétendue désobéissance du chef de la III<sup>e</sup> armée au général en chef. Dans ce livre, on lit aussi des pages au cours desquelles l'auteur loue l'énergie, l'activité du gouverneur de Verdun, le général Coutanceau. Parmi les visages connus qui passent au travers des souvenirs du chef d'état-major de Verdun, on peut citer MM. Cailiaux, le commandant Driant, Henri de Jouvenel, Maginot, M. Bauquier observe que tout en gardant sa liberté d'appréciation sur les cadres complémentaires, l'auteur (et M. Bauquier qui a eu l'honneur de servir sous ses ordres l'a constaté), était parmi les grands chefs, un de ceux qui savaient le mieux prouver leur sympathie aux officiers de réserve. M. Bauquier en traitant ce point, en profite pour rendre à un de nos concitoyens, M. Flaissier, l'hommage « qui depuis bien des années s'élève dans sa pensée ». Il cite alors un fait de guerre remontant à l'époque où M. Flaissier commandait en qualité de lieutenant, la 12<sup>e</sup> compagnie du 117<sup>e</sup> territo-



rial. M. Bauquier, signale, en terminant, un chapitre plein d'intérêt pour bien des familles nimoises, celui qui relate le combat d'Etain, le 22 août 1914. M. Bauquier termine ainsi son étude : « Ce n'est pas sans orgueil que l'Académie de Nîmes pourra revendiquer l'honneur d'avoir tenu ce livre sur les fonts baptismaux en donnant l'investiture littéraire au soldat d'élite qui ne posait l'épée que pour continuer avec la plume, son action laborieuse ».

M. le Président lit une lettre de M. le docteur Baillet, président du comité chargé de commémorer le souvenir de M. le docteur Cantaloube. Pour répondre à la demande qui lui est ainsi faite, l'Académie décide de se faire représenter dans ce comité par M. le docteur Mazel.

---

*Séance extraordinaire du 31 janvier 1930*

La séance est ouverte à 18 h. 30 sous la présidence de M. le docteur Mazel, président.

Étaient présents : MM. Delamare, Kahn, Coste, Eloy Vincent, Costier, de Loye, Bigot, Méric, général de Bourgou, Latzarus, chanoine Bouisson, Fabre, Cabanès, chanoine Chabot, Portal, Terrin, Bauquier, Espérandieu, Delon, Chabot, Fayot, Gendronneau, Bonnet, chanoine Anthérieu. Lacombe, secrétaire perpétuel.

M. le Secrétaire perpétuel expose que cette séance extraordinaire est convoquée par application de l'art. 82 des statuts de la Compagnie qui exige une séance extraordinaire et une majorité des deux tiers pour toute modification aux statuts.

L'ordre du jour appelle la question de la modification du taux des cotisations (modifications à l'art. 12 des statuts) et du prix des mémoires (modification à l'art. 64).

M. Portal propose de modifier les deux articles ci-dessus cités de façon à ne plus fixer dans les statuts le taux des cotisations et le prix des mémoires. Sa proposition est acceptée. En conséquence l'article 12 sera ainsi libellé :

« Les diverses contributions établies et fixées par le règlement intérieur de l'Académie, seront perçues, dans le premier mois de chaque année, par les soins et sur les reçus du trésorier. Chaque académicien ou correspondant nouvellement élu acquittera, dès son admission, le montant de la contribution de l'année. L'Académie dans une séance ordinaire et dans la forme des délibé-

rations ordinaires modifier le taux des dites contributions ».

L'article 64 sera ainsi libellé :

« Le recueil des travaux de l'Académie sera publié chaque année par les soins du secrétaire perpétuel, sous le titre « Mémoires de l'Académie de Nîmes ». Ces mémoires seront tenus gratuitement à la disposition des membres ordinaires et honoraires de l'Académie. La distribution aux sociétés savantes avec lesquelles l'Académie entretient des relations, aux membres du Conseil général du département, aux membres du Conseil municipal, aux membres correspondants, sera fixée par délibération ordinaire et non plus déterminée statutairement. »

L'Académie, en conséquence, décide que le taux des cotisations sera ainsi fixé : membres ordinaires

pour les membres résidants : 60 francs.

pour les membres non résidants : 30 francs.

pour les membres correspondants : 10 francs.

pour ceux qui désireront recevoir les mémoires 20 fr.

*Séance du 14 février 1930*

La séance est ouverte à 17 h. 15 sous la présidence de M. Terrin, président.

Étaient présents : MM. Delamare, Kahn, Coste, Portal, Mazel, Lavergne, Bauquier, de Loye, Bigot, chanoine Lepage, Méric, général de Bourgon, Latzarus, chanoine Bouisson, Fabre, Cabanès, chanoine Chabot, Bonnet, Lacombe, secrétaire perpétuel.

En prenant place au fauteuil, M. Terrin prononce le discours suivant :

Messieurs,

Vous connaissez M. Portal, Nimois dans l'âme, imbu de tous les usages académiques et locaux, régionaliste fervent, défenseur passionné de nos privilèges, il a de plus cette admirable qualité d'être toujours souriant : je tâcherai de l'imiter. Durant son principat, il nous a donné les preuves de son dévouement. En séance, en commission, il a uni l'esprit au savoir et à une courtoisie parfaite, Fin lettré, grand lecteur et, comme on dit aujourd'hui, liseur délicat, c'est-à-dire critique avisé il juge du premier coup et profondément un homme un écrivain et une œuvre. Ses communications nous ont charmés, mais plus encore sa conversation. Il réalise à la perfection le mot de la Bruyère « L'esprit de la conversation consiste bien moins à en montrer beaucoup qu'à en faire trouver aux autres ». Dirai-je encore qu'on ne lui a jamais demandé un service qu'il ne l'ait aussitôt accordé ? Enfin ses convictions s'accompagnent parfois d'un léger scepticisme, juste assez pour être enthousiaste sans paraître dupe de ses propres élans. En somme une **profonde culture et les ressources d'un homme d'esprit.**

M. le Président entretient l'Académie du prochain centenaire de Mistral et du millénaire de Virgile. Un échange de vues a lieu à ce sujet. M. Terrin, pour répondre à l'invitation adressée par la Jovenço Nimesenco, représentera la Compagnie dans le Comité Mistral. L'Académie décide d'organiser en l'honneur de Mistral une séance publique spéciale.

M. le Président adresse à M. le docteur Delon les condoléances de l'Académie à l'occasion du deuil qui vient de le frapper.

Il adresse ses félicitations à M. de Loye à l'occasion de la naissance de son petit fils.

M. le chanoine Bouisson continue son étude « de la sévérité dans l'éducation d'après les moralistes ». Après avoir rapporté les opinions successives sur le sujet, il donne des exemples et en tire de piquantes réflexions.

M. le Président fait connaître que le registre des candidatures est ouvert en vue de l'attribution du siège de notre regretté confrère M. Giran. M. Kahn demande que soit fixée l'élection en remplacement de M. Greif. La question en renvoyée à l'examen de la Commission des anciens présidents.

---

*Séance du 28 février 1930*

La séance est ouverte à 17 h. 15 sous la présidence de M. Terrin, président.

Étaient présents : MM. Delamare, Lavergne, Kahn, Coste, Portal, Mazel, Bauquier, Espérandieu, Costier, Bigot, Méric, général de Bourgon, Latzarus, chanoine Bouisson, Fabre, Cabanès, chanoine Chabot, Fayot, de Valfons, Gendronneau, Bonnet, Lacombe, secrétaire perpétuel.

M. le Président rend compte de la séance du Comité Mistral auprès duquel il représentait la Compagnie.

M. Costier présente le rapport financier.

M. le commandant Espérandieu fait hommage à l'Académie de deux fascicules dont il est l'auteur et qui traitent des inscriptions latines dans la Gaule Narbonnaise.

M. le chanoine Chabot donne lecture d'une lettre qu'a bien voulu lui adresser M. l'abbé Brémond. La compagnie écoute avec un vif intérêt les souhaits spirituels que l'illustre académicien forme pour que vive et au besoin revive l'antique usage du jeton de présence.

M. Méric avait espéré pouvoir donner son étude sur le Centenaire romantique avant le 25 février. Le retard que les circonstances lui ont imposé n'enlèvera-t-il pas une partie de l'intérêt de cette étude ? Telle était la question que se posait M. Méric. Ses confrères ont répondu en témoignant à sa communication, une admirative attention.

M. Méric après avoir jeté un coup d'œil sur 1830 au point de vue littéraire et romantique, rend un rapide

hommage à Mistral, à Lamartine, à Fustel de Coulanges. Il rappelle le cinquantenaire de l'Ecole Naturaliste créée en 1880, à Medan.

Le Romantisme date-t-il de cent ans ? Oui, si on ne compte pas comme romantique Shakespeare ni Molière. Prenons la définition de Victor-Hugo : « C'est de la féconde union du type grotesque avec le type sublime que naît le génie moderne. »

Dans la préface de *Cromwell*, écrite en octobre 1827, Hugo parle du « grotesque » de telle façon qu'il paraît certain que Quasimodo à cette date aurait déjà pris corps à ses yeux.

Classiques et romantiques auraient en somme vécu coude à coude pendant un grand nombre de siècles ; au début du XIX<sup>e</sup>, sous l'effort de Victor Hugo plus que d'aucun autre la forme d'art « classique » fut priée de se retirer au Musée des antiques.

Le 25 février 1830 vit le Waterloo des classiques des classiques avec la bataille d'Hernani.

Théophile Gauthier avait 18 ans, enthousiaste de l'œuvre de Victor Hugo, il se fit présenter au poète par Gérard de Nerval et Petrus Borel. Il plut à Hugo qui lui donna le fameux gilet rouge marqué : « Hierro » fer en Espagnol — Gauthier eût même aux suivantes représentations le commandement d'un groupe auquel il distribuait lui-même les fameux gilets rouges.

Gauthier ajoute : « On a dit et on a imprimé qu'aux batailles d'Hernani j'assommais les bourgeois récalcitrants avec mes poings énormes. Ce n'était pas l'envie qui me manquait, mais les poings. J'avais 18 ans à peine, j'étais frêle et délicat. »

On rimait pour, on écrivait contre. Quelques livres

hostiles au romantisme sont restés quoique assez rares — « L'anti-Hugo » d'un certain « Raoul » épiluche assez durement plusieurs œuvres du poète.

Un certain Charles Farcy publie, en 1836, « Une lettre à Victor-Hugo » suivie d'un projet de « Charte Romantique » cette dernière rédigée de la façon la plus dure pour les Romantiques, mais la plus comique et spirituelle.

Si Hugo et Gauthier étaient restés seuls représentants de l'École Romantique peut-être auraient-ils fini par succomber sous les coups des classiques. Mais à eux venaient se joindre tous ceux dont nous avons cité les œuvres Musset, Balzac, et avec eux Lamartine, Mérimée, Petrus Borel, Gérard de Nerval et d'autres encore, jusqu'à des étrangers parmi lesquels Henri Heine fut le plus marquant. Espion, celui-ci, dirent certains critiques. Est-ce à raison ou à faux ? Notre rôle n'est pas celui d'un policier nous nous contenterons donc de se production littéraire.

Et comme nous n'avons, pour le moment, rien à ajouter à ce sujet dans le cadre de 1830, nous passerons la parole ou la plume à ceux de nos confrères auxquels il plaira d'envisager sous un autre aspect ce très riche centenaire.

M. le chanoine Bouisson termine son étude sur l'emploi de la sévérité dans l'éducation scolaire et familiale des enfants.

Le dix-huitième siècle prit la suite, si l'on peut dire des errements précédemment suivis.

Cependant Bernardin de Saint-Pierre, Rousseau et les encyclopédistes s'élevèrent contre l'abus des corrections violentes. La révolution enfin prit à tâche de les proscrire, au nom de l'humanité et de la sensibilité.



L'Université napoléonienne eut un code de peines disciplinaires qui allèrent en s'adoucissant jusqu'à la suppression de toute répression corporelle à partir du dernier quart du dix-neuvième siècle. C'est à ce moment-là que s'acheva l'évolution des méthodes d'éducation en conformité avec l'avènement des mœurs nouvelles.

Tout en félicitant M. le chanoine Bouisson de son étude si intéressante et si fortement documentée, M. Kahn estime qu'il n'est que juste de comprendre parmi les moralistes de tous les pays et de toutes les époques de l'histoire les savants juifs qui, dès la plus haute antiquité, se sont occupés de l'éducation et de l'instruction des enfants.

On sait, en effet, que les Juifs aimaient à faire commencer les études de très bonne heure. « Ce que l'on apprend dans sa jeunesse, dit un rabbin, ressemble à ce qui est écrit sur un papier blanc, et ce qu'on apprend dans sa vieillesse à ce qui est écrit sur un papier maculé ».

L'enfant commençait à peine de parler qu'on lui apprenait un verset de la Bible. Aussitôt qu'il le savait par cœur, il en apprenait un autre et ainsi de suite jusqu'à ce qu'il fût arrivé à l'âge scolaire.

Le *Beth Amidrasch* (maison d'études), était divisé en trois classes. Dans la première se trouvaient les enfants de 6 à 10 ans ; dans la seconde, les élèves de 10 à 15 ans, et dans la 3e, les adolescents, de 15 à 18 ans.

Dans toutes les classes le maître traite ses élèves avec respect. Leur dignité lui est aussi chère que la sienne.

Les docteurs du Talmud n'ignoraient pas, d'autre part, que la discipline est un des points les plus importants pour la tenue de la classe et il n'était pas

rare de les voir discuter entre eux s'il faut être sévère ou bon envers les enfants, s'il faut préférer les châti-ments corporels aux punitions morales ou se contenter de réprimandes. Les rabbins se sont tenus à cet égard dans un juste milieu. Ils admettent encore, il est vrai, les punitions corporelles si fort en usage chez leurs ancêtres, mais ils recommandent aux maîtres de s'en servir avec plus de modération. Ils veulent que l'on agisse avec une grande indulgence lorsqu'on a affaire à des enfants au-dessous de 12 ans. Au-dessus de cet âge, ils permettent de priver l'enfant de pain et même de le frapper non pas avec la verge mais avec une courroie de chaussures.

L'un d'eux même parle d'un instituteur qui, par excès de bonté, essaya de corriger les élèves indociles par des friandises. Il est peu probable que ce moyen ait réussi. Le silence du Talmud nous autorise à en douter.

Quoiqu'il en soit, le système relatif à la discipline consiste pour les rabbins à employer envers les élèves plus de bonté et de douceur que de sévérité. « Les enfants, disent-ils, doivent être punis d'une main, et caressés des deux ».

---

*Séance du 14 mars 1930*

La séance est ouverte à 17 h. 15 sous la présidence de M. Terrin, président.

Étaient présents : MM. Lavergne, Kahn, Coste, Portal, Peyron, Delon, Bauquier, Espérandieu, Costier, Bigot, général de Bourgon, Latzarus, chanoine Bouisson, Fabre, Cabanès, Fayot, Gendronneau, chanoines Chabot et Anthérieu, Lacombe, secrétaire perpétuel.

Excusé : M. Bonnet.

L'ordre du jour appelle la nomination d'un membre résidant en remplacement de M. Giran. Après constatation de l'accomplissement des formalités réglementaires et le rapport de M. Terrin le scrutin est ouvert. M. Bouzanquet, par 19 voix et un bulletin blanc, est élu et proclamé membre résidant.

La Compagnie décide le vote d'une somme destinée à la souscription des sinistrés du Sud-Ouest. Cette somme sera de 500 francs.

M. le Président dépose sur le bureau deux ouvrages, dons de Mme Barral et destinés à enrichir la bibliothèque de l'Académie ; ces deux ouvrages sont : L'Histoire de Nîmes, de Ménard, édition de 1750, et un ouvrage en deux volumes traitant « de la Terreur à Nîmes ». L'Académie adresse ses remerciements à la généreuse donatrice.

M. Cabanès traite la question suivante : « Contribution à l'Histoire économique de Nîmes ». Une curieuse culture nimoise menacée de disparaître : « L'Amandier-Pêcher ». Il présente à l'appui de son exposé de nombreux échantillons et photographies de cet arbre

qui constitue déjà par lui-même une vraie curiosité botanique puisqu'il n'est connu qu'à Nîmes et sur une partie de la proche garrigue seulement. Sa renommée n'a pas dépassé les limites de notre territoire. A Nîmes même, il n'est guère connu, on n'a jusqu'ici trouvé dans nos archives aucun document le concernant. L'origine de l'Amandier-Pêcher et sa provenance sont tout à fait inconnues ; sa nature même est susceptible d'être discutée. M. Cabanès donne de l'arbre, une description détaillée démontrant sa nature vraiment paradoxale. Tout montre qu'il porte en lui un mélange de deux sèves différentes : sève d'amandier, sève de pêcher. Nos vieux nîmois l'ont appelé « pêcher bastard, memgera ». Le fruit est intermédiaire entre ses deux ascendants. C'est donc un hybride et non pas une dégénérescence du pêcher. Il est toujours greffé sur amandier et ne peut être multiplié par semis. Bien des propriétaires ne connaissent pas son fruit tant il est rare ; charnu comme celui de la pêche, sa chair se dessèche et devient aussi coriace que celui de l'amande. Il est immangeable. Cet arbre inconnu des botanistes, M. Cabanès propose de l'appeler : « Amandier-Pêcher de Nîmes », (*Amygdale-Persica Nemosensis*). C'est un arbre très rustique ; il se présente sous l'aspect d'un arbre semi pleureur. M. Cabanès donne des détails relatifs à la vente de ses fleurs ; trois francs le kilo en 1930. M. Cabanès retrace sommairement l'histoire de l'herboristerie de Nîmes et souhaite que la culture et l'utilisation de cet arbre ne soit pas abandonnée.

---

*Séance du 28 mars 1930*

La séance est ouverte à 17 h. 15 sous la présidence de M. Terrin, président.

Étaient présents : MM. Lavergne, Kahn, Peyron, Eloy Vincent, Portal, Mazel, Bauquier, Delon, Espérandieu, Bigot, Méric, général de Bourgon, Latzarus, chanoine Bouisson, Fabre, Cabanès, chanoine Chabot, Fayot, de Valfons, Gendronneau, Bonnet, Bouzanquet, Lacombe, secrétaire perpétuel.

M. le Président, procédant à l'installation de M. Bouzanquet adresse au nouvel élu quelques paroles de bienvenue.

Messieurs,

En 1914, vous êtes parti aux Armées comme Intendant militaire ; vous en êtes revenu avec une citation que je lirai volontiers parce qu'elle s'ajoute à tant d'autres que l'Académie devrait grouper et afficher dans la première de ses salles comme la preuve de sa participation au grandiose effort patriotique grâce auquel nous pouvons librement nous unir ici et y entretenir nos traditions : « A secondé avec intelligence, initiative et dévouement le Sous-Intendant de la gare régulatrice dans le service de ravitaillement d'une armée et, par son exemple, a obtenu de ses subordonnés un effort qui a permis de faire face aux circonstances les plus difficiles. 29 mai 1915 ... »

J'arrive à votre œuvre littéraire, qui compte particulièrement à nos yeux. Vous avez fait des conférences

aux 5 à 6 Nimois et à l'Ecole Antique. Vous en avez publié quelques-unes, entre autres vos « Impressions de Syrie et de Palestine », issues de deux voyages en Orient, et votre « Montcalm », tout nourri de vos souvenirs canadiens. Nous avons applaudi ses conférences ; je les ai lues avec profit. Je vous dirai le bien que j'en pense. Vous êtes allé à Jérusalem en touriste, il est vrai, mais aussi en archéologue et en chrétien. Je vous rendrai volontiers cette justice que vous parlez des Lieux Saints avec émotion, avec respect, avec la foi ; que l'apostolat du Christ est l'objet principal de votre étude que vous recherchez pieusement les traces de la Passion, et de la montée au Calvaire, et que votre archéologie n'obéit pas seulement au souci de l'exactitude, mais qu'elle développe le sentiment religieux en l'expliquant.. Vous discutez excellemment sur les emplacements du Temple, du Prétoire, des 3 enceintes de Jérusalem, de la Croix, du Saint Sépulcre en érudit qui a étudié les sources d'informations les plus récentes, en chrétien qui vibre au contact de tous les lieux sacrés. Vous vous indignez fort à propos de la profanation qu'ont infligée aux Saints Lieux les bouleversements de l'histoire et le luxe exagéré des trop nombreux édifices dus à l'intempestive générosité des fidèles de tous les temps. Et je relève aussi comme un trait remarquable de cette étude la sympathie que vous témoignez à des cultes qui ne sont pas le vôtre, particulièrement à l'Eglise Catholique dont vous invoquez l'autorité avec une déférence qui vous fait honneur.

La lecture de votre « Moncalm » m'a enchanté. J'en aime la netteté, la méthode, l'inspiration patriotique et la justice rendue aux belles traditions françaises que le Canada a pieusement conservées. Vous y exaltez votre compatriote Montcalm, un de ces grands Français qui

nous rapellent que l'héroïsme fut toujours l'apanage de notre race, et qui, après avoir accompli des prodiges avec des ressources minimales, meurt en s'écriant ; « Tant mieux, je ne verrai pas les Anglais dans Québec. »

J'ai gardé pour la fin votre « Taureau de Camargue » qui en vous ramenant au Languedoc, vous donne l'occasion d'écrire quelquefois le dialecte local. Vos origines Vauverdoises vous y conviaient. N'est-il pas de Vauvert ce Meisonnet qui publia vers 1825 la « Salada de l'estan d'Escamandra » qui, au dire de Roque-Ferrier, un juge compétent « foncièrement provençale de langage, a gardé d'assez nombreuses traces de languedocien, et qui plus est, de languedocien archaïque » ? C'est donc que Vauvert est aux confins du Languedoc et de la Provence. On s'en aperçoit au soin que vous prenez de nous montrer les *biou* de votre pays tantôt purs tantôt croisés de sang espagnol ; et vous analysez fort bien les qualités de l'une et l'autre race. Mais l'agrément principal de votre livre réside dans la description des jeux de toutes sortes dont la vie des taureaux est l'occasion ou le prétexte. Heureux Camarguais (ce sont les hommes que je veux dire) qui doivent à leur éloignement des villes d'avoir conservé leurs franchises rurales. A vous lire il me prendrait envie de me faire gardian si j'en avais l'élasticité, tant j'apprécie la dignité de leurs mœurs ancestrales. Mais vos taureaux et vos chevaux non plus ne sont pas à plaindre, tant vous vous complaisez à décrire leur force, leur adresse, leur intelligence, leur droiture, leur noblesse. Vous reveillez à ma mémoire la célèbre « Remontrance des bœufs de Camargue » de Mistral, ou les taureaux eux-mêmes rappellent aux pouvoirs publics ce texte fameux de l'année 1600 : « Dans la Camargue des combats de bœufs sauvages se voient presque tous les ans aux ferrades des taureaux ou toute

la plus galante, la plus brave et la plus choisie noblesse de la cité se rassemble. »

Messieurs, je vous assurais au début de ce discours que vous ne pouviez choisir une meilleure recrue que M. G. Bouzanquet. Je crois vous l'avoir démontré. Et maintenant, mon cher confrère, soyez le bienvenu parmi nous ; nous comptons sur vous pour perpétuer avec éclat toutes les traditions de notre Académie.

Prenant à son tour la parole, le nouvel élu s'exprime en ces termes :

Messieurs,

Un vieil adage languedocien dit : « qu'il faut naître, pour être joli ; se marier pour être riche ; mourir pour être honnête ».... Il eut été complet s'il avait ajouté qu'il suffisait d'avoir été élu académicien, pour posséder toutes les qualités littéraires.

Ou bien, essayant de me persuader qu'elles pourraient être méritées, m'inspirerai-je de l'exemple d'André Gide s'excusant de ne pas expliquer un de ses ouvrages, et attendant au contraire que d'autres le lui expliquent ?

« Si nous savons ce que nous voulions dire, insinue-t-il nous ne savons pas si nous ne disions que cela.

« On dit toujours plus que « cela ». Et cela, surtout, « m'y intéresse, que j'y ai mis sans le savoir — cette « part d'inconscient, que je voudrais pouvoir appeler « la part de Dieu. — Tant plus le livre vaut-il, que « la part du scribe y est petite. Attendons de partout la « la révélation des choses ; du public, la révélation « de nos œuvres ! »

Notre sympathique Président, avec son éloquence si persuasive, sera-t-il, parvenu à me révéler les miennes ?



Ah ! messieurs, très sincèrement, je préfère m'en tenir à ma volonté de modestie, bien qu'en tentant de réaliser cette vertu rarissime, il semble encore qu'on doive observer une prudence extrême, si j'en crois une bien jolie réflexion de Monseigneur Herscher, archevêque de Laodicée, laquelle me frappé tout particulièrement, quand j'eus occasion de la lire. « Certains, déclare-t-il, parlent d'eux avec tant de modestie, qu'ils « ne se donnent cette attitude, que pour n'oser faire, « à personne, confidence de leur ambition ».

Et l'éminent et sage prélat, qui venait d'affirmer que si chacun de nous connaissait au juste la portée de son intelligence il aurait de quoi être inconsolable, proclamait que celui-là seul est vraiment modeste, qui souffre, d'un éloge, autant que d'un blâme.

Or, pourrais-je avoir le front de prétendre avoir souffert de compliments, qui, s'ils ne sont arrivés à me convaincre d'un mérite, que je sais être inexistant, m'ont, du moins, apporté, Monsieur le Président, de votre part, la preuve d'une indulgence presque sans limites ; et de la vôtre, messieurs, en paraissant admettre ce qui vous est dit de moi, celle d'une bienveillance qui était loin de m'être inconnue, mais dont je tiens à vous exprimer, de suite, ma gratitude infinie.

Mes mérites littéraires étant, et par moi-même, relégués fort loin, voulez-vous me permettre, Monsieur le Président, en m'analysant devant notre Compagnie, avec une franchise, qui démontrera tout au moins ma très réelle reconnaissance, comme aussi la sincérité de la confusion que j'éprouve d'avoir été admis parmi vous, d'accepter cependant, et sans fausse honte, l'éloge que vous voulez bien m'adresser pour l'activité que je puis déployer en certains domaines.

Ce compliment m'a particulièrement touché, car il m'était jadis, souvent arrivé de me demander si je n'étais pas un être simplement agité, plutôt que vraiment actif.

Toutefois maints auteurs m'avaient appris que l'activité est aussi nécessaire au bonheur, que l'agitation lui est contraire.

Or, je savais quelle joie profonde j'avais ressentie chaque fois qu'il m'avait été donné de me dévouer à une œuvre, à une collectivité, ou simplement à un individu. Que dis-je ! le bonheur éprouvé semblait me créer des devoirs nouveaux ! Désormais, fixé sur moi-même, j'étais certain d'être un heureux de la vie ; mon malheur ne commencera vraisemblablement, que le jour où je m'apercevrai que je deviens incapable d'agir pour quelque chose, ou pour quelqu'un.

Mais cette activité, que vous vantez, Monsieur le Président, il faut bien que je me l'avoue à moi-même, je ne la mets au service qu'edes causes qu'il m'est donné de choisir.

Un instinct de liberté farouche, m'empêcherait sans doute d'être un actif « au commandement ».

Mais, une fois l'œuvre élue, je ne suis rebuté par aucune démarche, et c'est sans crainte, malgré ma timidité native, très réelle, je vous l'assure, que j'approche les plus hautes personnalités, si je dois les solliciter.

Le succès que je me suis imposé d'atteindre, me confère la hardiesse, que je n'aurais pas sans cela.

Je hais ce qu'on est convenu d'appeler « le monde » ; ses règles assujettissantes, ses formules étriquées ; je rends peu de visites, même à des amis très chers ; et pour une action commencée, j'en rendrais dix, j'en

rendrais cent !... Concluez, messieurs ! Je ne suis pas autre chose qu'un véritable sauvage !

Et, peut-être dois-je me réjouir d'être un de ceux qui le sont restés, puisqu'un auteur a écrit que depuis que les hommes ont quitté leur état de primitive sauvagerie, ils sont devenus, depuis des siècles, de véritables forçats.

Or, n'avez-vous point remarqué l'affinité latente qui existe entre les hommes, chez qui domine cet amour instinctif de l'indépendance ?

Partout où ils sont, ils ne tardent pas à se reconnaître et à se lier d'amitié.

Ici même, ne sont-ce point de ceux-là, qui eurent, tout les premiers, l'idée de présenter ma candidature ?

Et puisqu'il n'est pas défendu, je suppose, entre nous, d'évoquer les partis qui composent notre Académie; vous ne m'en voudrez pas, je l'espère, si j'affirme humoristiquement, que j'ai la ferme intention d'y représenter non pas le sauvage huguenot, mais bien plutôt le huguenot sauvage, qui, je crois, n'a jamais existé dans votre docte Compagnie.

Je vous devais ces quelques déclarations sur ma personne, mon caractère, mes aspirations.

Mais le « moi » devient vite haïssable ; et je ne saurais oublier à quel de vos éminents collègues, vous m'avez fait l'insigne honneur de m'appeler à succéder.

J'ai trop connu les qualités du regretté Monsieur Giran, pour avoir la fatuité de penser que je pourrai le remplacer.

Après tant d'autres proncerai-je ici, son éloge ? Je craindrais d'affaiblir celui, vraiment magistral, que pro-

nonça votre ancien président, mon excellent ami, M. Portal.

Toutefois, prenant, parmi vous, la place que M. Giran occupa, longtemps, avec une autorité si marquée, je ne saurais le faire, sans apporter à sa mémoire mon tribut le plus sincère et le plus ému.

Je vais, désormais, messieurs, m'associer à vos travaux.

Au sein de l'élite qui daigne m'accueillir, je compte moins écrire, ou parler, que tendre avidement l'oreille.

Je n'ignore pas, malgré mon âge, qu'il me reste encore beaucoup à apprendre.

Mais le perfectionnement est toujours possible à qui possède la volonté ; et ce résultat favorable ne semble-t-il pas, à votre contact, devoir être automatique ?

J'en acquiesce la certitude dans la morale de cette fable aussi exquise qu'elle est courte.

Mes parents me l'avaient enseignée dans ma toute jeunesse. Pendant longtemps, j'avais cru que l'auteur en était Florian, mais ne l'ai point trouvée dans ses œuvres.

Des recueils récents l'attribuent à Béranger.

Où pourrais-je m'en souvenir avec plus d'apropos qu'en cette séance, pour y exprimer, en terminant, mon espoir le plus secret ?

La renoncule, un jour, dans un bouquet,  
Avec l'œillet, se trouva réunie ;  
Elle eut, le lendemain, le parfum de l'œillet.  
On ne peut que gagner, en bonne compagnie !

M. Cabanès continue la communication de son intéressante étude sur l'Amandier-Pêcher, cet arbre si curieux de notre garrigue nimoise et sur lequel il apporte des révélations, fruits de trente années d'études.

Une telle rareté, une telle curiosité végétale dont les revenus ne sauraient d'ailleurs être mésestimés, ne devrait pas être menacée de s'éteindre sans retour. Il importe de la protéger, de la conserver, comme on le fait de plus en plus à l'époque actuelle pour les espèces animales menacées d'extinction ou les plantes rares des montagnes. Les Nimois devraient prendre l'initiative de la répandre dans leurs mazets, à la fois pour l'utilité et pour l'agrément, de la recommander aux amateurs de belles plantes. Elle devrait occuper une place honorable dans les jardins botaniques des universités, ainsi que dans quelques-uns des jardins publics de notre bonne ville de Nîmes, pour laquelle c'est vraiment un devoir.

Après avoir entendu la lecture de la liste des publications reçues, l'Académie fixe la prochaine séance au vendredi 11 avril.

La séance est levée à 18 h. 45.

---

*Séance du 11 avril 1930*

La séance est ouverte à 17 h. 15 sous la présidence de M. Terrin, président.

Étaient présents : MM. Peyron, Portal, Delon, Bauquier, Costier, Bigot, chanoine Durand, Méric, Latzarus, chanoine Bouisson, chanoine Chabot, Fayot, Gendronneau, Bonnet, Bouzanquet, Lacombe, secrétaire perpétuel.

M. le Président fait un rapport sur les propositions de la commission des finances, au sujet des réparations qu'il y aurait lieu de faire à l'Hôtel de l'Académie. Un nouvel aménagement des livres est décidé et le travail de classement commencera incessamment. M. Bauquier veut bien annoncer qu'il fait don à la Compagnie de sa collection relative au comte de Chambord. M. le Président lui exprime toute la reconnaissance et les vifs remerciements de l'Académie. L'assemblée s'associe unanimement à ces sentiments. Il est décidé que dans la première salle sera apposée la liste des noms des bienfaiteurs de l'Académie.

M. le Président présente le premier registre des délibérations de l'Académie, contenant tous les procès verbaux des premières séances. Ce registre constituant un souvenir précieux et étant par sa reliure un très beau volume l'Académie décide de le faire remettre en état par un spécialiste que M. Méric veut bien indiquer. M. Latzarus saisit l'occasion de rappeler une question qui a été plusieurs fois examinée et qui est celle de l'identification des portraits ornant la salle des séances.

M. le Président remercie Mme Barral, qui, de nouveau, fait don de quelques volumes à la bibliothèque.

Il est décidé qu'un livre d'or de l'Académie sera constitué.

M. le Président rend compte des décisions prises par le Comité Mistral. Les cérémonies destinées à commémorer le centenaire de Mistral sont fixées à Nîmes, les 17, 18, 19 juillet. L'Académie décide de participer à l'exposition des souvenirs mistraliens.

Après un échange de vues sur la question du jeton et une discussion sur le point de savoir s'il faut y faire figurer le palmier ou la palme, la question est renvoyée à une commission spéciale qui fera un rapport. Cette commission est ainsi composée : MM. Portal, de Loye, Bauquier, chanoine Chabot, commandant Gendronneau.

M. le Président dépose sur le bureau de l'Académie une brochure contenant les « Fables Patoises », de M. Bigot et dont l'auteur fait hommage à la Compagnie.

M. le chanoine Durand communique son étude sur les « Nimois gallo-romains au musée épigraphique ». De ses huit cents inscriptions ou fragments on peut conclure avec certitude au sujet des transformations sociales opérées par les vainqueurs sur les vaincus. Les romains plaçaient un grand nombre de tombeaux sur les routes. Un d'eux (au Musée) nous montre comment les morts restaient en communication avec les vivants. Sur le cippe de pierre, on voit le portrait en relief, à mi-corps, d'une jeune femme, avec ses noms et la face du cippe qui regardait la ville porte : « Va sain et sauf », l'autre opposée dit : « Retourne sain et sauf ».

Mais les morts touchent aux dieux. Jupiter est le premier, il est associé à Nemausus, dieu gaulois de la cité, par un nimois, ancien principile, natif de Béryte, mais retiré chez nous. Les dieux réunis indi-

quent la fusion des cœurs. Mars est l'aïeul vénéré des Romains, dieu de la guerre, on en a fait un dieu local : Mars de Brethmas (S. Hilaire, près d'Alès).

Un autre Mars se trouvait à Bourdic, près d'Uzès et en portait le nom. Le gaulois s'efface peu à peu sous l'influence du vainqueur. Des serviteurs ont offert son buste au maître de la maison, ils associent à leur hommage le dieu romain, père de Rémus et de Romulus : « Au dieu Mars et génie de Flavianus ». Ainsi le culte de Rome gagne la famille.

Nos aïeux avaient un culte éminemment personnel, celui des « proxumes », c'est-à-dire des aïeules protectrices, nées du foyer. Or, Quintina, une gauloise romanisée offre un autel à ses « proxumes et à Vénus ». Ici rien de Cythère, mais uniquement l'amour familial de la mère romaine, la mère d'Enée, fondateur de la race.

Ainsi la fusion du vainqueur et du vaincu, du colonisateur et du colonisé s'est faite lentement, dans les bénéfices de la paix romaine. De là est sorti le nimois à demi-romain.

Cette étude sera continuée.

M. Bigot lit une étude sur Mistral et le Félibrige. La poésie provençale qui avait jeté un vif éclat au 13<sup>e</sup> siècle, connut une rapide décadence et ne fut plus qu'un idiome délaissé. Les noms de ceux qui la cultivèrent, depuis Belloud jusqu'à Michel et autres sont les anneaux d'une chaîne ininterrompue qui se continue du moyen-âge à nos jours, des troubadours aux félibres. En 1767 paraissent dans l'Almanach des Muses, des chansons et des poésies, puis parurent les poèmes de Séguier, de Fabre d'Olivet, de Rigaud, de Tandon, d'Aubanel, de Nimes, des poètes du Bouillabaisse auxquels se joignirent les accords de Jasmin, Peyrottes ;



puis, sur les pas de Roumanille et de Mistral, vinrent les félibres qui fermèrent le poétique cortège. M. Bigot donne des détails biographiques sur Roumanille sur les 7 réunis au castellet de Fontsegugne. Il donne des détails piquants sur l'origine du nom de « Félibres » et conclut : lorsqu'un peuple, fut-il réduit à sa plus simple expression, en impose à tous au point que les nations les plus lointaines lui adressent leurs représentants les plus autorisés, nul n'a le droit de lui lancer la pierre du dédain.

---

*Séance du 2 mai 1930*

La séance est ouverte à 17 h. 15 sous la présidence de M. Terrin, président.

Étaient présents : MM. Lavergne, Peyron, Kahn, Portal, Bauquier, Bigot, Méric, général de Bourgon, Lazarus, Fabre, Fayot, Gendronneau, Bonnet, chanoine Anthérieu, Bouzanquet, Lacombe, secrétaire perpétuel.

L'ordre du jour appelle l'élection d'un membre résidant en remplacement de M. Bret. Après la constatation des formalités réglementaires et le rapport de M. Terrin le scrutin est ouvert. M. le commandant Igolen est élu à l'unanimité des membres présents et proclamé membre résidant.

La Compagnie entend le rapport fait au nom de la commission chargée d'étudier la question du jeton de présence. Les conclusions de la commission sont adoptées. En conséquence l'Académie décide la frappe de nouveaux jetons et dont l'exécution sera confiée à la Monnaie. Ce jeton de forme circulaire reproduira l'ancien jeton avec les modifications suivantes. Le palmier sera remplacé par la palme afin de rectifier l'erreur qui s'est glissée dans la reproduction des armes de la ville. Celles-ci seront dessinées d'après l'art romain. Sur le nouveau jeton se trouveront les deux inscriptions suivantes : Académie de Nimes et Ne quid nimis.

M. Eloy Vincent veut bien accepter d'en dessiner le modèle. Sur la proposition de M. le général de Bourgon un exemplaire de l'ancien jeton sera remis à chacun des membres de la Compagnie. M. le Président dépose sur le bureau un recueil de poésies intitulé :

Théâtre intérieur, dû à M. Dubled, membre correspondant. L'Académie a également reçu des sonnets de Mme Vollaire Gandin et de M. Truffier, membres correspondants.

M. le Président fait connaître que sur le désir exprimé par Mme Mistral, la cérémonie que l'Académie se propose d'organiser en l'honneur du grand poète sera renvoyée au mois de juin.

M. Gendronneau commence ensuite la lecture de son étude sur « une première capitale d'Algérie ».

« Alger, vers qui, dans cette semaine de visite présidentielle, toute la France a les yeux tournés, n'était, il y a dix-huit cents ans, qu'un petit municpe de la Mauritanie Césarienne, qui avait alors pour capitale une ville prospère, Cesarea.

L'histoire de Cesarea fut des plus tourmentée; à l'origine, c'était un de ces comptoirs dont les hardis marins de Tyr et de Sidon jalonnaient les rivages de la mer intérieure; plus tard, elle dépend de Carthage; en l'an 95, nous la trouvons capitale d'un roitelet mauritanien; en l'an 125, elle reçoit pour roi un jeune prince, Juba II, que Rome lui envoie, et un avenir nouveau se dessine pour elle.

Juba, fils d'un roi Numide vaincu par Jules César, qui s'était suicidé après sa défaite, fut élevé à Rome, dans la maison d'Octave, et reçut l'éducation des fils de patriciens. Il s'éprit vivement de la culture latine et de la culture grecque et devint un romain d'adoption, en même temps qu'un savant honorable pour son temps.

Quand il fut à l'âge d'homme, l'empereur Auguste l'installa sur le trône de Maurétanie et lui fit ensuite épouser Cléopâtre Sélène, fille de la grande Cléopâtre et du triumvir Antoine, le vaincu d'Actium.

Les deux jeunes gens, également fervents d'hellénisme, s'empressèrent à transformer en une ville moderne la bourgade maurétanienne où ils régnaient.

Ils changèrent d'abord son nom de Iolhen en celui de Cesarea, la ville des Césars ; puis, ils firent venir de Grèce des architectes, des mosaïstes, des peintres, des sculpteurs, qui travaillèrent avec ardeur à peupler la cité de monuments et de statues.

Des temples, des palais, des habitations particulières somptueuses s'élevèrent ; un musée fut fondé, où les chefs-d'œuvre de la Grèce trouvèrent un asile, en copies ou en originaux ; un théâtre fut construit, où allaient revivre les héros de Sophocle et d'Eschyle, où les nouveaux sujets de Juba applaudiraient les acteurs venus de la Grèce et de Rome, se familiariseraient avec l'esprit de Rome et d'Athènes.

Cesarea fut bientôt prospère ; les éléments grecs et romains y devinrent nombreux et la ville n'avait plus l'aspect africain, ressemblait plutôt à une cité gréco-latine du sud de l'Italie.

Juba y régna quarante-huit ans et mourut en l'an 28 de notre ère, laissant le trône à son fils Ptolémée.

Celui-ci n'hérita point des qualités de son père, ni de son enthousiasme pour Rome, et son règne fut assez agité par des soulèvements de tribus.

Il fut, comme on sait, assassiné à Rome, par ordre de l'empereur Caligula.

La Maurétanie fut alors annexée à l'empire, à la fin de l'année 40 après J.-C. Le royaume de Juba et de Ptolémée fournit deux provinces : la Maurétanie Césarienne, dont Cesarea resta la capitale, et la Maurétanie Tingitane, avec Tanger pour capitale, qui comprit la portion du Maroc soumise.

Une ère nouvelle commençait, qui fera l'objet d'une autre réunion.

*Séance du 16 mai 1930*

La séance est ouverte à 17 h. 15 sous la présidence de M. Terrin, président.

Étaient présents : MM. MM. Lavergne, Kahn, Peyron, Portal, Mazel, Delon, Espérandieu, de Loye, Bigot, Méric, Latzarus, Fabre, Eloy Vincent, Fayot, Gendronneau, Bonnet, Igolen, Lacombe, secrétaire perpétuel.

Excusés : MM. Costier, Bauquier, chanoine Bouisson, général de Bourgon.

En ouvrant la séance M. le Président adresse à M. Bauquier les condoléances de l'Académie. Il félicite ensuite M. Coste de son élévation à la présidence de la Confédération des Vignerons. Il est ensuite procédé à l'installation de M. le commandant Igolen comme membre résidant.

M. Terrin invite M. Igolen à prendre séance et lui adresse le discours suivant :

Tous les chemins mènent à Rome, et aussi à l'Académie. Vous avez pris le militaire et nous ne le regrettons pas puisque vous retrouvez ici des confrères qui, après avoir fait comme vous une glorieuse carrière ajoutent sans effort le prestige de l'esprit à celui de l'épée. M. le général de Bourgon, le commandant Espérandieu, le commandant Gendronneau, pourraient vous servir de parrains. Je m'étonne même que l'usage très académique ne soit pas de règle ici que le nouvel élu demande à deux aînés de son choix de prendre place à ses côtés le jour de sa réception pour le recommander à ses confrères. Je vous verrais très bien assis, Monsieur, entre le général de Bourgon et le commandant

Espérandieu ; et ce serait d'autant plus plaisant qu'à vous trois vous représentez nos trois groupes académiques. Nous aimons tout ce qui nous rend solidaires. Je vous unis tous trois, Messieurs, dans un commun hommage, et je salue en vous l'armée, l'un des soutiens de la patrie.

Je ne rappellerai pas, Monsieur, toute votre carrière. Vous avez servi 37 ans, ce qui est un titre à notre estime, et vous nous apportez un supplément de considération par votre rosette de la Légion d'Honneur et votre croix de guerre, particulièrement honorable. Tous ici nous éprouvons le plus grand respect pour ceux qui se sont dévoués pendant ces années mémorables. Et quant aux anciens combattants, comme moi, ils ont trop peiné pour que, même après 15 ans, ce terrible passé ne leur paraisse pas encore digne de retenir l'attention générale. J'en parlerai d'autant plus volontiers que vous avez noté vos souvenirs et que si les circonstances ne vous ont pas permis de les publier, ils sont prêts à l'être ; c'est un travail digne de l'Académie à qui j'en veux rendre compte.

Vous êtes parti aux armées dès le mois d'août 1914 ; et vous avez d'abord pris part à la marche sur Mulhouse, aussitôt changée en une retraite lamentable dont vous ne cachez pas le désarroi. De là vous gagnez la vallée de la Mortagne où vous êtes grièvement blessé le 25 août. Vous êtes évacué sur le Midi, et, aussitôt guéri, vous rejoignez le front en février 1915. Cette fois vous voici dans la Woëvre. C'est l'année des petits coups de mains locaux sans gloire ni succès, des fatigues inutiles et de l'apprentissage de la guerre des tranchées. Vous faites et subissez de nombreuses attaques. Vous dépensez votre énergie à occuper, à perdre et à reconquérir sans but ni vue d'ensemble des lambeaux de

terrain grands comme des mouchoirs de poche ; autant de petits cimetières. Cependant vous faites l'admiration de vos chefs et le 4 juillet 1915 vous obtenez votre première citation : « Après avoir été blessé le 25 août 1914 au cours d'une reconnaissance, est revenu, à peine rétabli, prendre le commandement d'une batterie. A exécuté d'excellents tirs de barrage au cours des attaques d'avril 1915, facilitant ainsi grandement les succès de notre infanterie. Vous restez environ 10 mois en Woëvre jusqu'à ce qu'épuisé de fatigue on vous évacue sur Béziers.

En mars 1916 on vous retrouve à Reims, secteur relativement calme. Je dis relativement par égard pour la suite. Mais vous surveillez les fameux « cavaliers de Courcy » ce qui n'est pas une sinécure. Le 30 juin vous êtes chargé de détruire un réseau de fils barbelés pour permettre une attaque. Vous tirez 2.000 obus explosifs en 10 heures ; l'infanterie s'engage dans la brèche ; et une seule mitrailleuse ennemie que l'artillerie lourde n'a pas démolie ramène nos fantassins dans la tranchée de départ. Vous aviez fait brillamment votre devoir et vous en êtes récompensé le 4 juillet 1916 par cette deuxième citation : « Le 30 juin 1915, occupant, au cours d'un coup de main, un observatoire avancé encadré par l'ennemi, n'a pas hésité à sortir de son abri et à continuer son observation de la tranchée même. »

En août vous arrivez à Verdun, secteur de Belrupt, sous la pluie, dans la boue, parmi des attaques continues et un marmitage ininterrompu qui détruit tous les abris et vous oblige à vous terrer dans de vagues trous entre des boyaux à peine praticables. Les Boches occupent le Fort de Vaux et en font un sinistre usage. Vous écrivez le 31 août : « Le canon tonne sans dis-

continuer ; à la tombée de la nuit, c'est un roulement perpétuel durant plusieurs heures, et les lueurs des canons ou les éclatements des obus éclairent l'horizon comme le ferait une aurore boréale. » Néanmoins vous vous adaptez. Vous êtes presque habitué à cet enfer quand une promotion vous expédie dans la Somme où vous alliez contribuer à l'offensive d'octobre.

Vous prendriez, Messieurs, une idée exacte de ce qu'était alors une attaque si je vous lisais le détail d'une de ces minutieuses préparations par l'artillerie que le commandant Igolen est chargé d'exécuter du 5 au 30 octobre : « A l'heure H les groupes allongent progressivement le tir de 50 en 50 mètres à la minute à une cadence croissant jusqu'à 6 coups par pièce et par minute à H + 5 minutes.. De H + 5 à H + 20, 6 coups par pièce et par minute ; à H + 60, un coup par minute. Vous concevez quelle précision, quel sang-froid ce travail délicat exige de l'exécutant. Ces qualités, Monsieur, vous sont devenues familières et vous vous comportez au feu comme à l'exercice du temps de paix.

Vous êtes relevé par les Anglais. Au début de 1917 vous vous établissez vers Soissons et vous intervenez dans l'offensive de l'Aisne. En mai vous participez à l'attaque du Chemin des Dames. Tout conspire contre vous, les orages, une boue infecte. Un bombardement intense sévit du 5 au 15 mai. Le 9 mai vous recevez 400 obus dans une heure. C'est l'époque la plus douloureuse de votre campagne. L'offensive aboutit à ce que vous savez ; mais vous vous êtes fort bien conduit ; et le 25 mai vous obtenez votre troisième citation : « officier supérieur d'un dévouement inlassable ; s'est dépensé sans compter au cours des combats sur l'Aisne où son groupe a donné à l'infanterie en toutes circonstances l'appui le plus efficace ».



Fin mai vous êtes nommé au commandement des parcs de la 120<sup>e</sup> division aux environs de St-Quentin, puis de là à Verdun, secteur de Dombasle. En août, vous contribuez à la reprise de la cote 304 et du Mort-Homme. En septembre vous obtenez une quatrième citation, la juste récompense de vos efforts prodigieux : « A, par un travail incessant de jour et de nuit, dirigé avec la plus grande méthode les colonnes de ravitaillement en munitions et a ainsi grandement contribué à la réussite des opérations. »

Puis c'est l'hiver 1917-1918. « Il neige, écrivez-vous ; il neige ; il y a 30 centimètres de neige. » La fatigue augmente avec le mauvais temps. Enfin vous êtes nommé au commandement d'un groupement d'artillerie à pied en Alsace et vous y restez jusqu'à l'armistice.

Tel est, Messieurs, le bilan d'une belle campagne ; une blessure grave, 4 citations, la rosette de la Légion d'Honneur, et la satisfaction du devoir accompli ; c'est plus qu'il n'en faut pour mériter nos applaudissements unanimes.

Il ne me suffit pas, Messieurs, d'extraire ces quelques faits du carnet de route de M. Igolen. Je veux en dégager quelques traits de caractère. Je vous y vois, mon cher confrère, sensible, sous une rude écorce, et accessible à toutes sortes d'émotions. Vous vous apitoyez sur le malheur des paysans chassés par l'invasion. On vous sent tout remué par la visite d'un parent ou d'un ami et surtout par une lettre reçue qui vous laisse prévoir la naissance prochaine d'un enfant. Vous êtes sans cesse préoccupé du bien être de vos hommes ; et si l'un d'eux meurt entre vos bras, vous lui assurez de votre mieux une sépulture. Votre intelligente curiosité ne perd pas ses droits, et entre deux combats, vous visitez la cathédrale de Reims ou vous faites l'ascension d'une

cheminée d'usine restée debout par miracle. Qu'il en fallait donc peu pour s'amuser en ce temps là. La gloire même vous effleure parfois puisque vous êtes logé au château de Silléry où Napoléon coucha pendant la campagne de France ; et vous y relevez respectueusement cette inscription : « Noctem peregit Napoleo 12 mars 1814 ». Une autre fois, à Lagéry, vous occupez le lit même du Kronprinz ; et comme la bonne humeur vous est naturelle, vous écrivez ironiquement : « Je couche dans le lit où le Kronprinz a couché, mais je n'ai pas de sentinelle à la porte de ma chambre. »

En avril 1917, au moment le plus critique, vous souffrez physiquement et moralement. L'aveu est discret, oh très discret ; mais vous subissez douloureusement toutes les intempéries ; on devine votre lassitude. Vous écrivez le 5 avril : « Quel temps pour un début d'avril : il fait froid, il pleut, il neige et nous sommes très précairement installés dans des abris quelconques tout au plus à l'épreuve des éclats d'obus. » Et le lendemain : « Quel temps ! Quelle boue ! il a neigé tout ela nuit. » Et quelques jours plus tard : « Nuit froide avec brouillard ; le ravitaillement en vivres est difficile ; nous vaincre. Aussi notez-vous, le 29 avril sous le marmitage donc tous les mêmes dans notre Midi ; il nous faut du soleil pour vivre. Il en faut aussi aux armées pour vaincre. Aussi notez vous le 29 avril sous le marmitage et sous la pluie : « Quelle journée. » Mais le soleil se montre, et du coup vous voilà transformé : « Le printemps s'annonce, écrivez-vous. En quelques jours l'aspect de la nature a changé complètement. Le 2 mai à la première hirondelle apparaît. » Ainsi vous reprenez confiance et vous accueillez avec enthousiasme le renouvellement de l'offensive : « Jour J ; heure H ; temps splendide. » Et le soir de ce même jour : « La division

a atteint tous ses objectifs ». Malheureusement la pluie recommence, vous pataugez de nouveau dans la boue liquide ; et l'offensive échoue.

Messieurs, admirons, je vous prie, le courage qu'ont dû déployer nos soldats dans de si cruelles épreuves. Pâler, maigrir, souffrir ne sont rien quand du moins on foule un sol conquis ou qu'un ciel indulgent verse à des infortunés l'oubli des fatigues présentes. Mais moisir dans la boue, mais transir sous la pluie, mais s'ankyloser sous de tristes abris que les obus détruisent sans arrêt, ah, Messieurs, ces misères sont uniques dans notre histoire. Ces hommes furent des saints, même s'ils n'étaient pas exempts de fautes. Et demandons nous publiquement si l'état a fait pour eux, après la guerre, autant qu'ils ont fait pour lui pendant pendant quatre années de douleurs, de fierté, d'espérance, de constance et d'ennui.

Messieurs, le commandant Igolen n'a pas attendu la paix pour entreprendre les travaux de littérature ou d'érudition qui l'ont tout particulièrement désigné à vos suffrages. Dès son séjour de garnison à Valence, il y a vingt ans, il préludait par de minutieuses et méthodiques recherches à ces travaux nombreux et variés, quelques uns inédits, d'autres publiés, qui lui ont valu l'accueil de la Société des Bibliophiles et de la Nemausa, qui lui ouvrent aujourd'hui notre Académie. Je passe sur les « Editions des Pensées de Pascal » que vous connaissez à merveille pour insister sur ce terroir de Vaucluse qui est votre domaine et dont vous savez tous les escrets. Un jour vous étudiez le noble caractère de Mgr d'Inguibert, le fondateur de cette bibliothèque de Carpentras, l'une des plus riches de la France ; et, bibliophile vous même, vous nous montrez cet amateur de livres emportant à la hâte la collection de Peiresc pour

la soustraire aux revendications du Parlement de Provence. Une autre fois vous décrivez l'abbaye de Sénanque, célèbre entre toutes ; puis vous élucidez le mystérieux régime des eaux de la Fontaine de Vaucluse qui tenta la curiosité des plus grands spéléologues, même de M. Martel. Vous avez raconté en d'érudites monographies l'histoire civile, politique et religieuse de votre cher village de Sénéz, qui fut le plus petit sinon le plus terne évêché de France, car il fut illustré par Soanen, fougueux janséniste, ennemi juré de la bulle Unigenitus, partisan acharné du Père Quesnel, finalement exilé par ordre du roi après le retentissant concile d'Embrun. En possession des archives de ce pays, vous reconstituez la longue série de ses évêques ; vous retracez la biographie de Messire Martin Raynard, prêtre insermenté, martyr de la foi en 1792, qui fut un peu votre parent ; vous rétablissez l'amusante histoire de la « Société des amis et défenseurs de la Constitution », montrant ainsi comme les libres citoyens de la France Révolutionnaire se passionnaient jusque dans les coins les plus reculés des Basses Alpes pour « le maintien des lois » et « contre les fédéralistes et les tyrans ». Tout cela, Messieurs, c'est bien de l'histoire locale telle que vous la pratiquez vous mêmes, le vrai fondement de l'histoire générale, le légitime correctif de tant de généralisations hâtives dont se contentent un trop grand nombre d'érudits parisiens.

Je m'arrêterai volontiers à votre principal ouvrage l'Histoire de Pernes, un luxueux volume édité en 1927 par la librairie Champion et auquel vous avez donné tous vos soins, comme de juste, Pernes étant votre ville natale. Vous nous la montrez à travers les âges, sous les comtes de Toulouse, au temps des Papes, pendant les guerres de religion et depuis, administrée par ses séné-

chaux, ses recteurs, ses viguiers, ses consuls, ses maires. Vous nous la faites voir ville forte et capitale du comté Venaissin, offrant un asile à la reine Jeanne pendant la guerre des Albigeois, plus tard à Sanchie d'Aragon, femme de Raymond VII. Au XV<sup>e</sup> siècle elle obéit au maréchal de Bouccicaut. En 1518, elle reçoit Luther se rendant à Rome ; vous rappelez agréablement que les moines Augustins, ses confrères, « augmentèrent ce jour-là leur ordinaire d'une éclache de veau dont on régala l'insigne visiteur. » Vous décrivez les processions des Pénitents Blancs ou Noirs, et l'originale institution du Prince d'Amour qui prélevait un impôt sur la dot des filles de Pernes qui se mariaient hors de leur ville, forme archaïque d'un protectionnisme aussi utilitaire que celui des modernes, mais assurément beaucoup plus galant. Mais ce sont là jeux d'érudit. Votre monographie nous révèle la forte personnalité d'une cité qui, sans les déconvenues de la politique, semblait vouée à une destinée aussi illustre que ses grandes voisines, Carpentras et Avignon. Vous aimez Pernes, mon cher confrère, et nous la faites aimer en incorporant sa vie publique à celle de toute la province ; et M. Labande, archiviste de Monaco, rendant compte de votre livre dans la « Bibliothèque de l'École des Chartres », a pu dire après vous : « Tous les événements qui affectèrent les destinées de la Provence et du Comtat eurent à Pernes leur retentissement ».

Vous dégagez de cet illustre passé tout ce qui en témoigne encore aujourd'hui à nos yeux, ces admirables monuments qui font de Pernes, entre tant de cités provençales, un véritable musée en plein air : la tour de l'horloge, les remparts, la tour Ferrande aux fresques si curieuses, la halle, l'Hôtel de ville orné de précieux tableaux, l'Hôtel-Dieu qui supporte la comparaison avec celui de Carpentras, l'église paroiss-

siale, monument historique, sans compter de charmants hôtels particuliers et quelques délicieuses fontaines du 18<sup>e</sup> siècle qui à elles seules m'inspirent le désir de passer l'été à Pernes pour y jouir de leur élégance et de leur fraîcheur. Ah, Messieurs, ces fontaines qu'on découvre au bout d'une ruelle sur une petite place de petite ville entre deux platanes au tronc bien gras, aux feuilles bien larges et qui vous bercent toute la nuit de leur jet pur et argentin : quelle douceur ; quelle éternelle jeunesse ; quel calme pour qui sait les comprendre et quelle aimable compagnie pour un intellectuel qui élabore patiemment des rythmes ou des idées. Tout récemment, M. Louis Bertrand, de l'Académie Française a publié des pages charmantes sur les fontaines d'Aix-en-Provence. Notre confrère M. Igolen nous décrit celles de Pernes avec moins de raffinement peut-être mais avec une égale conviction qu'il nous fait partager.

M. Igolen ne sacrifie pas pour autant le Languedoc aride, et par un contraste inattendu mais qui révèle un méridional de pure race, voici un travail inédit sur la garrigue nimoise, sur sa flore et sa faune, ses capitelles et ses clapiers, et ses masets, et la journée au maset, et la chasse au maset, et les rachalans, et le maset dans l'œuvre des poètes, toutes études dont j'aimerais vous rendre compte si je n'espérais que leur auteur vous les lira bientôt lui-même. Je dirai seulement que l'érudition s'y allie à un juste lyrisme et que nos garrigues ont rarement trouvé un panégyriste dont la prose soit si exactement passionnée.

Nîmes occupe donc une place de choix dans l'œuvre et dans le cœur de M. Igolen. Et comment en serait-il autrement de celui qui, il y a deux ans à peine, au nom de Nemausa, prononça sur notre théâtre l'éloge de Baptiste Bonnet ? En provençal, il est vrai ; dans le

provençal classique qui n'est pas le languedocien nimois. Mais il convient que la pure langue d'Arles, d'Avignon et de Pernes se fasse entendre parmi nous, surtout en cette année où le centenaire de Mistral nous ramène aux sources de la poésie et de la pensée provençale. L'ère des polémiques pour ou contre le patois local est heureusement close ; nous vivons aujourd'hui sur un commun idéal. Le Rhône est notre berceau, je veux dire celui du grand art consacré par l'admiration mondiale. « Le Rhône, a dit E. Reclus, est le chemin des nations ». Nous ne saurions sans inconvénient nous priver de cette route royale. D'ailleurs un félibre ne peut être un partisan, Un félibre aime la beauté, toujours belle, d'où qu'elle vienne. C'est de quoi je félicite notre confrère ; car s'il écrit et parle fort bien le pur provençal il le met au service du Languedoc autant que de la Provence historique. Il chante le Rhône ; il fut couronné par la maintenance de Provence ; mais il loue aussi Bigot et ses rachalans, Roumieux et Baptiste Bonnet. Son particularisme n'est pas conquérant. Respectueux de tous les dialectes, il ne demande pour le sien que l'honneur de le faire entendre à son rang autour de cette table. Il élève la bannière étoilée du félibrige aux lieux mêmes où Mistral, dans un élan d'union sacrée, voulut qu'on écoutât l'appel fameux de l'âme et de la pensée provençale.

Au front de la Tour Magno  
Lou sant signau ès fa.

Répondons tous à cet appel, et, défenseurs attitrés du régionalisme, saluons dans le nouvel élu un appoint précieux pour la cause à laquelle nous sommes tous dévoués d'esprit et de cœur.

Je vous ai dit, Messieurs, tout le bien que je pensais de notre confrère. Qu'il me pardonne si j'ai blessé sa modestie. Qu'il me pardonne aussi si j'ai omis quelque un de ses mérites. Nous le verrons bientôt à l'œuvre, et nous comptons que le prestige de notre Académie en sera accru.

M. Igolen répond en ces termes :

En m'appelant à l'Académie de Nîmes, vous me faites un honneur d'autant plus grand que je ne croyais posséder aucun titre pour mériter vos bienveillants suffrages, si recherchés et pourtant si loin de ma pensée. Mes premières paroles seront donc pour vous remercier de tout cœur et vous dire, avec la joie que je ressens, combien je suis fier d'appartenir à votre Compagnie, illustre à tant de titres.

Et si, en prenant place parmi vous, vous me consacrez à jamais Nimois, vous me permettrez cependant, en ce jour, de reporter ma pensée vers cette vieille cité comtadine de Pernes, si curieuse et si intéressante à la fois, où je suis né, et où naquit, en 1632, Esprit Fléchier.

J'évoquerai donc tout d'abord, la mémoire de ce grand prélat, aussi renommé par son talent que par ses vertus épiscopales, qui fut à la fois un apôtre de la charité, un orateur brillant, digne de prononcer l'oraison funèbre de Turenne, un historien judicieux et sincère, un traducteur fidèle et exact, poète même à ses heures, et je salue particulièrement en lui le puissant protecteur de votre Académie, qui en fit une filiale de l'Académie Française.

Nommé au siège de Nîmes, Mgr Fléchier, déjà membre de l'Académie Française, trouva dans sa nouvelle ville épiscopale l'Académie Royale de Nîmes, fondée depuis cinq ans et patentée par le roi. Elle était com-



posée de gens d'esprit et de savoir, particulièrement appliqués à l'étude de l'antiquité, désirant joindre la pureté du langage français à la connaissance de l'histoire ancienne, et parler la langue de la cour de même que leurs ancêtres parlaient la langue de Rome.

L'arrivée d'un évêque aussi distingué que Mgr Fléchier fut pour l'Académie de Nîmes « le sujet d'une joie extrême », aussi, à la mort de Mgr Séguier, son protecteur, eut-elle hâte, le 11 janvier 1690, de nommer le nouvel évêque en la même qualité non pas, comme le mentionne les délibérations de l'Académie, à cause de sa dignité épiscopale, mais pour son seul mérite personnel.

Cette nomination, qui allait jeter un nouveau lustre sur l'Académie Royale de Nîmes, était à peine confirmée, que le roi lui-même mandait Fléchier à Paris, afin qu'il y prononça l'oraison funèbre de la Dauphine, morte le 20 avril 1690.

A Nîmes, Mgr Fléchier continua de suivre le mouvement des lettres et d'en entretenir le culte autour de lui. Mais, protecteur de l'Académie de Nîmes, il voulut qu'au prestige que sa protection donnait à cette Compagnie s'ajouta celui d'une alliance avec l'Académie Française ; et cette alliance, en vain sollicitée en 1682, il la réalisa avec un succès complet, lors d'un voyage à Paris, en compagnie de son fidèle secrétaire, l'abbé Bégault, membre lui aussi de l'Académie de Nîmes. Dans sa séance du 2 octobre 1692, l'Académie Française, d'une voix unanime, accorda à Mgr Fléchier tout ce qu'il avait demandé ; elle décida même que les députés de l'Académie de Nîmes seraient admis à siéger à l'Académie Française, au bout de la table. Le 30 du même mois, l'abbé Bégault alla, au nom de ses collègues, et en présence de Fléchier, remercier l'Académie Fran-

çaise du grand honneur qu'elle avait fait à sa filleule de Nîmes.

La réponse du directeur de l'Académie Française fut remplie de politesse et de cordialité pour l'Académie de Nîmes, mais surtout d'estime et d'admiration pour son protecteur.

Dans son discours de réception à l'Académie Française, où il succéda à Mgr Fléchier, Mgr de Nesmond, archevêque d'Albi, prononça ces paroles :

« Au milieu d'un diocèse pénible et agité, Mgr Fléchier conserva toujours le souvenir et l'amour de vos exercices. A l'ombre de sa protection et sous ses yeux, s'éleva dans Nîmes une Société d'hommes choisis, que vous favorisâtes de votre adoption et il leur procura la gloire et l'honneur de votre alliance. Il voulut que ses citoyens fussent tout ensemble, savants et vertueux ; que les Lettres fussent cultivées sous un ciel si serein et si lumineux ; l'esprit d'une nation vive et ingénieuse fut dirigé par les préceptes et par les exemples ; que l'art perfectionnât en elle tous les dons de la nature, et que Nîmes si célèbre par tant de monuments de l'antiquité, le devint aussi par le savoir et l'éloquence. »

Cette Société d'hommes choisis, à l'esprit vif et ingénieux, cultivant les Belles lettres, votre Académie le fut toujours, et non seulement elle brilla dans les fastes de notre cité, mais encore, par les savants qu'elle compta de tout temps, elle rendit Nîmes célèbre dans les Annales de notre Histoire Nationale.

Dans cette Académie dont vous m'ouvrez les portes toutes grandes je devais, en entrant, ce souvenir au plus illustre de mes compatriotes, à cet évêque « bel esprit », dont dernièrement encore un de vos plus érudits

confrères retraçait la belle et noble vie, dans une remarquable conférence à l'Ecole Antique.

Excusez-moi donc si je n'ai pu me retenir de rendre hommage au plus célèbre des enfants de Pernes, mais je n'oublie pas le devoir ému qui m'incombe, en ma qualité de nouvel académicien, de vous parler de M. Bret, mon si sympathique et éminent prédécesseur.

M. Bret fut non seulement un munismate dans toute l'acception du mot, il fut surtout un érudit dans cet art, qui ne consiste pas dans le simple collectionnement de médailles, mais bien dans ce fait que rien ne peut remplacer, de prouver, d'éclaircir, l'histoire par les médailles et d'expliquer les médailles par l'histoire, comme l'a dit un archéologue. Dans les médailles et les monnaies, M. Bret découvrait une foule de choses et des renseignements de toutes sortes. Il savait lire en elles les pages illustres de l'histoire, un peu de vie de nos ancêtres ; il y voyait défiler les portraits authentiques des empereurs et des grands personnages de l'histoire romaine ; il y étudiait les costumes, les divinités et leurs temples, les cérémonies, certaines scènes de la vie publique ou privée et même les histoires ou légendes fabuleuses que l'on se transmettait de génération en génération.

« Les médailles, a-t-il écrit, sont les seuls monuments anciens qui sont arrivés intacts jusqu'à nous. J'essaie de tirer de la numismatique des renseignements qui viennent compléter ceux que les archéologues ont tiré des inscriptions ou des vieilles pierres de nos monuments.

» Si l'on pouvait mettre sous vos yeux une collection aussi complète que possible des monnaies romaines, par exemple, vous pourriez lire comme dans un livre, et vous rendre compte de toutes les phases de ce grand

empire, de toutes les crises, de toutes les révolutions qui ont fait de son chef, tantôt le maître du monde, tantôt un tyran sanguinaire et tantôt enfin la proie des barbares.

» Si l'histoire est sobre parfois de renseignements sur certains empereurs, les médailles suffisent pour nous raconter les grands traits de leur règne, leur vie, leurs idées philosophiques, l'itinéraire de leurs voyages, etc..

» Ainsi pour Hadrien, sur lequel on a peu de renseignements écrits mais dont l'histoire a pu être établie grâce aux 212 villes ou colonies qui ont frappé monnaie en son honneur. De même pour Constantin, connu pour empereur très chrétien et qui ne se convertit qu'à son lit de mort, cependant. »

Ansï comprise et étudiée, la numismatique est un art véritable, à la portée seulement d'une élite, et il fallait être le savant qu'était M. Bret pour en tirer des enseignements aussi judicieux qu'exacts pour l'Histoire.

A l'Ecole Antique, M. Bret était « the right man in the right place » ; dans ses conférences, résumé de ses longues et patientes recherches, il se montrait plein de science, d'agrément et de variété ; aux réunions et au cours des excursions organisées chaque été, il apportait une gaieté toute méridionale, pleine de tact et d'esprit, que prisait fort cette élite étrangère, qu'attire chaque année, plus nombreuse, le renom toujours croissant, de cette institution nimoise, toute d'érudition et de désintéressement qu'est l'Ecole Antique.

Quand votre confrère, M. Bauquier, créa le Musée du Vieux Nimes, dont il est resté le vigilant animateur, M. Bret fut un de ses plus zélés collaborateurs. Ce Musée, devenu une des beautés de Nimes, l'un des plus pré-

cieux monuments de notre Histoire locale, M. Bret l'aimait passionnément et l'enrichit de nombreux et précieux dons, généreusement complétés, à sa mort, par son fils.

Ici à l'Académie, il fut un des membres les plus assidus à vos séances, il fut surtout un trésorier modèle, veillant avec un soin jaloux à tous les intérêts matériels de votre Compagnie.

M. Bret fut donc à la fois numismate érudit, conférencier des plus intéressants, bienfaiteur du Musée du Vieux Nîmes, académicien zélé, trésorier hors pair, homme gai et aimable, et si sa mort fut vivement ressentie dans toute la ville de Nîmes, pour vous, ses confrères et amis, qui l'aviez apprécié à toute sa valeur, elle fut un véritable deuil.

En entrant à l'Académie de Nîmes pour y occuper la place qu'il a laissée vacante, j'ai conscience d'assumer une lourde tâche, mais à défaut d'un grand savoir, je puis vous assurer de mon entier dévouement à cette œuvre de conservation et de propagation des Belles Lettres qui est peut-être la plus pure gloire de notre Patrie. Paris, la ville Lumière, ne doit pas en avoir exclusivement le monopole, et notre beau midi, héritier de la culture gréco-latine, peut revendiquer une place d'honneur dans notre douce France, que Du Bellay qualifiait déjà au XVI<sup>e</sup> siècle de : Mère des Arts, des Armes et des Lois.

Il est procédé à l'élection d'un membre résident. M. Aillaud est élu à l'unanimité des membres présents.

M. Marcel Fabre donne lecture d'une étude très documentée sur Louise de Clermont-Tellart, veuve de François du Bellay, prince d'Yvetot, qui épousa, en secondes noces, en 1546, Antoine de Crussol, vicomte d'Uzès, créé duc d'Uzès en 1565 par Charles IX, mort en 1573.

Louise de Clermont, qui devint ainsi la première Duchesse d'Uzès, était une femme d'un esprit endiablé, célèbre par ses bons mots, ses vives réparties et ses boutades, dans lesquelles il lui arrivait parfois de braver l'honnêteté, s'il faut en croire Brantôme, qui a rapporté les plus piquants et les plus... salés de ses traits d'esprit. Sa beauté ne le cédaient en rien à cet esprit. Les deux réunis en firent une des femmes les plus célèbres de la Cour des Valois. Elle devint la confidente la plus intime de Catherine de Médicis, qui lui confia l'éducation de son fils Charles, qui devait régner sous le nom de Charles IX. Au cours des négociations qui suivirent chaque guerre de religion, elle joua un rôle, souvent fort délicat, auprès des divers chefs protestants notamment auprès de Henri de Navarre — le futur Henri IV — que Catherine de Médicis la chargeaient d'amener à composition. Son esprit et sa beauté furent célébrés par Joachim du Bellay, par Marot et par Ronsard. Ce dernier lui consacra un des sonnets de son recueil des « Elégies, Mascarades et Bergeries ». Née en 1504, sous le règne de Louis XII, elle mourut à 92 ans, en 1595, sous le règne de Henri IV, après avoir servi la Cour sous François I<sup>er</sup>, Henri II, François II, Charles IX et Henri III. Il est piquant de noter que ce dernier roi, à l'âge de 27 ans, conçut pour elle, âgée de 71 ans, une vive passion, tant sa beauté avait résisté aux atteintes de la vieillesse. Les lettres que cette passion lui inspira sont un nouveau témoignage de la moralité qui fut celle de ce souverain. En 1587, elle quitta définitivement la Cour et se retira dans son château de Husson, près de Sens, où elle finit ses jours dans une quasi misère, ruinée ou presque par un procès dont elle ne vit d'ailleurs pas la fin, que lui fit son beau-frère, Jacques de Crussol, au sujet du règlement de la succe-

sion de son mari. Elle avait eu l'idée bizarre d'acheter la Maison Carrée à Nîmes pour en faire le tombeau de son mari Antoine de Crussol et le sien. Des pourparlers à ce sujet avaient été engagés avec les Consuls de Nîmes, mais finalement le projet fut abandonné.

M. le général de Bourgon fait hommage à l'Académie d'un volume dont il est l'auteur, « Dix ans de Souvenirs 1914-1924 ». Un membre de l'Académie se charge de faire un compte rendu de cet intéressant ouvrage.

La prochaine séance est fixée au 30 mai.

---

*Séance du 30 mai 1930*

La séance est ouverte à 17 h. 15 sous la présidence de M. Terrin, président.

Étaient présents : MM. Lavergne, Kahn, Peyron, Eloy Vincent, Portal, Mazel, Bauquier, Esperandieu, Costier, de Loye, Bigot, Meric, Latzarus, chanoine Bouisson, Cabanès, chanoine Chabot, Fayot, Gendronneau, Bonnet, Bouzanquet, Aillaud, Igolen, Lacombe secrétaire perpétuel.

M. Aillaud, prenant séance pour la première fois, M. le Président lui adresse le discours suivant :

Messieurs,

Vous connaissez tous M. Aillaud depuis longtemps ; et depuis longtemps sa place était indiquée dans notre Académie. Pourquoi n'y entre-t-il qu'aujourd'hui ? je l'ignore. Il y a des circonstances qui pèsent sans qu'on sache pourquoi sur les décisions des hommes de bonne volonté. Mais, rassurez-vous, Monsieur, ce retard ne vous est pas particulier. L'Académie Française vous en donne un illustre exemple en la personne de M. de Porto-Riche qui, célèbre dès 1900, ne fut élu qu'en 1923. Tous les lettrés s'étonnèrent alors de cette élection tant il semblait qu'elle fût antérieure de plusieurs années à sa date réelle. De même vous. Il me semble que vous nous appartenez depuis longtemps et que vous siégez ici comme un membre déjà ancien, déjà habitué à nous qui sommes habitués à vous par tant de sympathie et de confraternité intellectuelle.

Vous nous apparteniez de droit, Monsieur, pour ainsi dire ; et l'investiture que je vous donne ce soir n'est



que l'officielle consécration d'une amitié que vous justifiez parfaitement.

Vous êtes Nimois autant qu'on peut l'être, étant né dans notre ville et l'ayant toujours habitée. Vous y avez eu vos occupations, votre retraite, vos travaux. Vous y comptez tous vos amis. En un temps où la plupart de nos contemporains vivent furieusement dans les voyages et semblent ne connaître de pire supplice que de séjourner en paix entre les murs et dans les rues où ils sont nés, vous préférez avec raison l'existence équilibrée du bourgeois qui cultive sa ville et qui, du spectacle permanent des objets familiers, dégage les idées d'ordre et de durée, fondement d'une saine organisation intellectuelle ; vous nous rappelez ces philosophes souriants que la promenade quotidienne à pas lents sous les platanes de l'Esplanade, loin de les engourdir, entretient dans une perpétuelle allégresse, et qui tempèrent par leurs sérénité l'agitation du cosmopolitisme contemporain. C'est de quoi je vous loue, pour ma part, à titre privé, d'un point de vue purement psychologique ; et l'Académie vous en félicite aussi car si elle accueille volontiers les lettrés de toutes origines que Nîmes fixe par ses charmes ou par les avantages d'une longue carrière, elle préfère les enracinés comme vous qui sont sa famille naturelle, le visage même de sa destinée.

Vous étonneriez beaucoup nos agités modernes si vous leur disiez que cette vie sédentaire vous a procuré vos plus grandes joies c'en est une en effet que de vous sentir chez vous dans votre ville. Depuis plus de 50 ans vous parcourez nos rues, vous contemplez nos monuments, votre mémoire irréprochable note les moindres changements que le caprice ou le besoin y a progressivement apportés. Ces changements, vous les datez, vous les vivez. Chacun d'eux vous a coûté une émotion,

peut-être un regret. Vous n'êtes pas de ceux qui passent froidement devant les Arènes ou la Maison Carrée. L'accoutumance a créé entre eux et vous une intimité profonde. Le sol que vous foulez est devenu un peu votre bien. Vous éprouvez la douce et légitime fierté du citoyen que sa ville accueille chaque matin avec un sourire de complaisance.

Depuis plus de 50 ans que vous fréquentez dans tous les milieux nimois, vous avez acquis cette sécurité que donne à un esprit droit la participation à une tradition certaine. Vous n'êtes ni un isolé ni un individu qui se cherche. Vous vivez solidairement dans une collectivité. Vous savez où vous rattacher ; et si vous vous heurtez à quelque difficulté, vous puisez pour la résoudre dans le trésor des habitudes que l'expérience locale a lentement mais sûrement élaborées. Quelle force pour agir, et quelle économie pour la pensée ! Point d'hésitation, point de commentaires inutiles. Un regard vous met de suite en communication avec tout votre entourage. Vous sentez instinctivement ce que d'autres ne comprennent qu'avec effort. Votre sensibilité a comme des antennes qui vous préviennent des moindres réactions d'un public familier.

Pourtant vous ne vous identifiez pas à votre milieu au point de renoncer à toute manifestation personnelle. Vous êtes très indépendant et cette indépendance est méritoire quand on a vécu comme vous sous tant de divers régimes. Cette vertu nous plaît. Vous la pratiquez loyalement. Vous avez des convictions dont vous ne faites pas étalage. Votre indulgence est générale et s'applique aux idées comme aux personnes. Vous observez les mœurs de vos concitoyens et vous avez l'enviable privilège de les voir ou changer ou rester immuables tandis que votre expérience s'accroît de toutes les ré-

flexions qu'ils vous ont suggérées. Vous les avez vus s'agiter dans les crises les plus diverses ; vous avez vu les partis évoluer. Vous avez la sagesse de ne pas les juger. Votre discrétion passerait même pour de la timidité si on ne savait que votre parfaite courtoisie vous concilie jusqu'aux esprits les plus susceptibles. Vous n'en tirez pas vanité. Mais comment seriez-vous accessible à ce défaut dont vous avez pu constater les effets détestables ? Parlons plutôt de votre modestie. Vous subissez ce soir, je le sais, une rude épreuve, vous qui avez publié la plupart de vos travaux sous un pseudonyme pour dépister la curiosité publique. Mais le mystère est éventé. L'Académie vous a élu doublement, sous votre nom et sous votre anagramme. Acceptez donc la renommée avec sa rançon de louanges par amour de la cité à laquelle votre nom sera indissolublement lié.

Et comment ne pas évoquer, au moins d'un mot, cette bonhomie qui fait le charme de vos relations, qui préside à vos entretiens, qui vous interdit les âpres discussions qui est l'indice d'une culture aussi raffinée que profonde ? Les deux parrains que vous avez choisis et qui vous cautionnent aujourd'hui, (le commandant Gendronneau et M. Bonnet), après vous avoir proposé à nos suffrages prouvent la fidélité de vos affections et le bon goût de votre critique. Dirai-je enfin que vous occupez dans Nîmes une place de choix que vous ne devez qu'à votre mérite puisqu'aucune fonction publique ou privée ne vous recommandait à l'attention de vos concitoyens ? Ici même, où on ne dédaigne pas le prestige, on est heureux de rendre hommage à un travailleur qui s'est imposé par ses seules qualités intellectuelles ; et en vous accueillant ce soir pour la première fois, nous saluons en vous un lettré, un pur Ni-

mois, un éminent représentant de la culture et de la tradition locale.

A vivre comme vous avez choisi dans le milieu à peu près constant de votre ville natale, vous avez pu apprécier la valeur du temps, qui n'est que relative à l'usage que chacun en fait. Vous vous affranchissez du moment présent qui compte seul aux yeux de la plupart des hommes. Personnellement, vous avez des souvenirs qui remontent au second Empire. Par vos ascendants et par quelques amis dont vous avez recueilli l'héritage intellectuel, vous connaissez la vie Nimoise jusqu'à la Restauration et peut-être au delà. Vous ne sauriez dès lors admettre qu'aujourd'hui a nécessairement plus de valeur que les époques antérieures, ni que les générations disparues ont perdu tout intérêt à nos yeux. Enraciné comme vous l'êtes, vous attachez un prix égal à tous les actes, à tous les mouvements qui, à n'importe quelle date, révèlent l'âme de la cité à laquelle vous vous êtes identifié. Vous aimez Nîmes à travers tous les âges, et par un juste retour des choses vous vous inscrivez au catalogue de ceux qui mériteront de durer autant qu'elle, puisqu'ils ont le plus travaillé pour la connaissance de son passé.

La logique de votre existence devait en effet développer en vous une curiosité singulière. Nous tous, tels que nous sommes, des lettrés, c'est-à-dire des indiscrets, combien de fois, en traversant une rue, en visitant un monument, n'avons nous désiré connaître l'histoire entière d'un vestige aperçu au passage ou d'un événement que nous savions lié au passé de l'édifice ? Mais faute de souvenirs nous remettions à plus tard de nous en instruire, et l'occasion passée, nous ne songions plus à demander aux livres la réponse qu'ils ne nous auraient peut-être pas donnée. Vous avez sur

nous cet avantage que votre curiosité fut toujours la plus forte, et que, guidé par des témoignages authentiques, vous l'avez satisfaite avec une rigueur de méthode que nous ne saurions trop admirer. Vous avez compté pour connaître votre ville sur le temps qui fut pour vous un très galant homme puisqu'il vous a permis de mener à bien une œuvre qui aurait rempli l'activité de plusieurs érudits.

Toutes ces qualités réunies ont fait de vous un érudit parfait. Vous êtes l'encyclopédie vivante de la cité. Souvenirs, documents, correspondances, archives, mémoires publiés ou inédits, tout ce qui explique le présent ou éclaire le passé, tout ce qui contribue à faire de la Vérité, tout cela vous est dévolu. C'est votre matière et votre domaine. Vous en vivez, vous en tirez de la lumière et de la vie. Vous dégagez des vieux papiers l'émotion, le portrait, l'image qu'une main oubliée y a tracés, et qui, sans vous, y resteraient ensevelies. Vous arrachez au temps ses secrets. Une date rétablie pour vous renoue une série de faits ou explique un événement en apparence invraisemblable. Vous rendez leur vrai sens à des incidents mal compris. Vous en réduisez d'autres à leurs justes proportions. Vous faites ou défaites les réputations posthumes. Vous êtes le justicier qui remet tout en place, les objets à leur rang, les hommes à leur prix.

Livresque érudition, ont dit vos envieux, comme si l'érudition venait d'ailleurs que des livres. Et que font les Lenôtre, les Montorgueil, les Funk-Brentano, et tant d'autres, le Dr Cabanès, et M<sup>e</sup> Henri Robert, de l'Académie Française, dans ses « Grands - procès de l'histoire », que de fouiller les archives pour y découvrir les menus faits qui nous renseignent sur la vie et les mœurs de toute une époque ? « Vieilles maisons, vieux

papiers » sont un titre que vous pourriez revendiquer. La petite histoire est aussi nécessaire que l'autre. Elle est souvent plus attrayante. Elle est au moins aussi véridique, n'étant ni plus ni moins assujettie à toutes les passions et surtout à la politique. Mais ce n'est pas assez dire la petite histoire, car si vous vous y amusez quelquefois, vous traitez de plus graves questions qui sont l'histoire exactement de votre ville et de votre province en leurs divers siècles. Vos « Chroniques du vieux Nîmes » nous promènent depuis le Moyen Age jusqu'au 18<sup>e</sup> siècle. Votre monographie de Louis Etienne Ricard, lieutenant principal au Présidial de Nîmes et député aux Etats Généraux de 1789, jointe à vos recherches sur le hideux terroriste Courbis, nous révèlent ce que fut la vie de Nîmes durant la tourmente révolutionnaire. Puis viennent vos monographies des préfets de l'Empire et de la Restauration, la Terreur blanche et « l'Occupation du Gard par les Autrichiens en 1815 ». Enfin cette précieuse série d'études sur les communes du Gard dont une trentaine seulement ont été publiées et dont la suite n'attend qu'une occasion de paraître. Quel dommage que vous n'ayez pas rassemblé tout ce travail en un ouvrage où nous trouverions l'histoire complète de Nîmes, la suite, le digne complément, peut-être l'indispensable correctif, sinon de l'irréprochable Ménard, du moins de ses continuateurs dont la véracité n'est pas toujours exempte de parti pris. Laissez nous espérer que ce que nous connaissons n'est que la préparation très avancée de cette synthèse, à l'exemple de mon ancien maître Christian Pfister dont la magistrale histoire de Nancy, un modèle du genre, débuta par une série de ces monographies où vous excellez. Et s'il m'était permis de formuler un vœu, j'aimerais que vos recherches sur l'hôtel de Séguier devinssent le point de départ de cette histoire de l'Académie que plusieurs ont essayée,

que nul n'a poursuivie, et qui nous serait si nécessaire pour formuler l'évolution intellectuelle de notre ville. Dirai-je même quelles ambitions M. Aillaud a éveillées dans mon chimérique esprit ? L'hôtel Séguier ne devrait-il pas légitimement nous revenir un jour ? Quelque Mécène ne nous en rendra-t-il jamais l'usage ? L'héritage reconstitué, les collections réinstallées dans l'immeuble légué à l'Académie par son illustre protecteur, l'histoire de notre compagnie enfin rélisée, quel programme, Messieurs, et quelle réussite !

Mais revenons à la réalité. Les articles de M. Aillaud n'intéressent pas seulement toutes les époques ; ils touchent à toutes sortes de sujets. Les antiquités locales y tiennent naturellement la première place ; et je vous signale tout particulièrement cette étude sur les anciennes églises et couvents de Nîmes qui suffirait à nous retracer la vie morale d'une cité où les rivalités religieuses jouèrent un si grand rôle. Dans l'étude sur la tenue des Etats de Languedoc en 1714 revivent la noblesse et la bourgeoisie ; le peuple dans la description des marchés et es foires ; l'administration locale dans les récits qui retracent le fonctionnement du Présidial et de la municipalité. Les Arènes interviennent comme de juste avec la description des deux cités qui s'y organisèrent, et des spectacles qui s'y déroulèrent il y a cent ans. La vie de l'esprit est représentée par une étude sur les premiers cercles artistiques et littéraires après la Révolution. Et voici une série de poètes languedociens : Jean d'Abundance, Jean Michel, Mme de Bourdic, Mme Verdier-Allut, Alexandre Ducros ; et des artistes comme les sculpteurs Auguste Bosc et Paul Collin ; les peintres Alexandre Colin, Numa Boucoiran, Gabriel Ferrier ; et le savant Germer-Durand, une de nos gloires ; et le vaudevilliste Théaulon, comparable à Scribe par sa

fécondité sinon par ses succès. C'est au total une galerie d'esquisses et de portraits d'une incroyable richesse de détails qui prouvent la vitalité de notre ville et l'extraordinaire érudition de leur auteur.

Qui en douterait n'aurait qu'à se reporter à ces amusants récits où vous racontez les démêlés de certains pouvoirs publics, juges, chanoines, consuls et autres à propos de préséances, tant au 18<sup>i</sup> siècle que sous la Restauration et tout près de nous en 1875. Querelles d'amour-propre qui ne sont pas spéciales à Nîmes, mais qui prennent ici une particulière importance à cause du caractère ardent des populations. Ailleurs ce sont les enthousiasmes, les déceptions, les âpres discussions que soulève la suppression des Parlements et l'installation des Cours de justice du chancelier Maupeou. Lisez ailleurs les luttes des bonapartistes et des royalistes dans le Gard vers 1815. Vous y verrez des chefs obstinés, des partisans fanatiques, plus amis de l'étranger que de leur liberté, mais aussi des préfets et des maires patriotes, uniquement attachés à défendre leurs administrés, et d'énergiques populations résistant de leur mieux à l'oppression des Autrichiens chargés de rétablir la monarchie malgré elle. Voyez enfin comme en 1826 un acteur, légimiste ardent, provoque des émeutes que le préfet d'alors, le baron d'Haussez, se vante d'avoir réprimées en chargeant à la tête de sa maréchaussée. Mais l'érudit M. Aillaud est aux aguets ; il fait d'une pierre deux coups : il décrit la vaillance des Nimois toujours prêts à s'agiter, et dénonce la vanité d'un préfet en train de s'attribuer un exploit qu'il n'a pas accompli.

Il n'est pas jusqu'aux amoureux qui ne trouvent à se régaler parmi cette œuvre si abondante. M. Aillaud a eu la chance de découvrir les mémoires de de Julie Candaille, une actrice des théâtres de la Révolution, qui,



après maintes aventures à Paris et ailleurs, finit par épouser Périé, conservateur du Musée de Nîmes, vint habiter notre ville, et y écrivit ses confidences qu'on a conservées. Et notre confrère de s'éprendre rétrospectivement de cette aimable personne qui fut belle, eut des qualités et des défauts entre autres celui de composer des drames moraux, fut pensionnée par la Restauration, médit beaucoup des dames de Nîmes, et mourut misérablement après avoir été l'une des femmes les plus fêtées de son jeune temps. La tradition veut que Julie Candaille ait été l'amie du Girondin Vergniaud ; et Michelet affirme que Vergniaud « prisonnier moins de la Convention que de Mlle Candaille, trouva doux de mourir en savourant les belles larmes d'une femme dont il voulait se croire aimé. ». M. Aillaud suit Michelet ; je n'aurai garde d'y contredire : l'anecdote est trop belle pour être contestée. Et voilà une fois de plus l'érudition mise au service du cœur, ce qui nous la fait aimer davantage.

Messieurs, notre confrère a choisi dans les lettres la carrière la plus ingrate, celle de la pure érudition. Mais il nous la rend agréable. Ses récits sont pleins d'attrait. Il communique à ses savantes études l'ardeur, la verve, la jeunesse dont il est lui même animé. Puisse la vie académique entretenir cette verve ! Quant à nous, heureux de le posséder, nous ne lui marchanderons ni la confiance ni le succès.

M. Aillaud répond en ces termes :

C'est pour moi une bien grande satisfaction d'être admis au sein de votre vieille Académie.

Mon bagage historique qui m'a valu vos suffrages una-

nimes est, en vérité, bien modeste et je ne mérite guère les paroles par trop élogieuses que M. le Président a bien voulu m'adresser.

Sans aucune autre prétention, j'ai voulu simplement au cours de plusieurs années, contribuer à la vulgarisation de notre histoire locale, par la presse quotidienne ou hebdomadaire, et par la *Nouvelle Revue du Midi* que nous espérons bien voir renaître un jour.

Ma tâche a été relativement facile, car, la documentation sur notre région est abondante, et je crois pouvoir ajouter que l'amour de mon pays natal, m'a rendu le travail agréable et attrayant. Les documents les plus intéressants, tous inédits, m'ont été fournis par les collectionneurs avisés comme les regrettés M. Alfred de Surville et mon excellent ami Edouard Bret.

D'autre part, M. Charles Tur a été pour moi également un bienveillant auxiliaire.

Nos archives communales et départementales sont pour l'historien local d'inépuisables sources d'information.

Il est malheureusement à regretter que nombre de documents aient subrepticement disparus à chaque changement de régime.

On ne saurait trop louer le bon accueil et les aimables concours prêtés aux chercheurs par les conservateurs qui se sont succédés aux Archives, M. Bondurand notre vénéré doyen, M. Chobaud et M. Gouron.

Nos archives départementales sont extrêmement riches. Elles possèdent les anciens fonds du Présidial, et des juridictions diverses ; des papiers de l'administration civile de l'ancien régime ; intendance, Etats de Languedoc ; Diocèses civils de Nimes, Uzès et Alais ; titres féodaux et de famille ; registres de notaires ; archives

des évêchés et des chapitres de Nîmes Uzès et Alais ; enfin les titres des anciens monastères parmi lesquels ceux de Saint-Gilles, de Franqueveaux, de Psalmodi et de Saint-Sauveur de la Fontaine sont particulièrement précieux.

Mais la plus grande partie des titres nobiliaires réunis aux Archives en 1790, avaient été brûlés sur la place de la Maison-Carrée le 29 novembre 1792 par les révolutionnaires.

L'archiviste de l'époque, Jacques Clet, put en sauver seulement quelques-uns.

Le fonds très important de la période révolutionnaire présente le plus grand intérêt. Il a pu servir très utilement à M. Rouvière pour la composition de son Histoire de la Révolution française dans le département du Gard.

M. de Lamothe archiviste du Département sous le second empire a inauguré la rédaction des inventaires imprimés. Ce premier travail, un peu sommaire, a été continué avec de larges développements par M. Bondurand qui a fait preuve dans cette rédaction d'une conscience professionnelle peu commune. Ces inventaires ont été poursuivis par MM. Chobaud et Gouron.

Les inventaires parus ne comprennent qu'une partie restreinte des documents. Les autres pièces sont inscrites sur des rubriques manuscrites par séries et tenues à jour avec soin.

Si le dépouillement des papiers poudreux des Archives est un travail bien aride pour le chercheur, il lui arrive de faire des trouvailles divertissantes.

C'est ainsi qu'en parcourant une liasse, j'ai trouvé le

projet d'un canal qui, empruntant le lit du Vistre, devait relier Nîmes à la mer. Le canal aboutissait au pied de l'esplanade. Un très curieux croquis accompagne le plan. On y voit sur l'emplacement de l'Avenue Feuchères un vaste bassin où sont amarrées plusieurs grandes barques chargées de tonneaux et de marchandises diverses. Des portefaix sont occupés à décharger les bateaux et ranger futailles et denrées sous les arbres qui ombragent les quais.

Sur l'esplanade alors plus élevée qu'elle ne l'est aujourd'hui, on aperçoit des Nimois accoudés au parapet, contemplant ce spectacle animé et paraissant fort amusé. Ce plan semble dater du début du XIX<sup>e</sup> siècle.

Nos archives communales moins riches que nos archives départementales comprennent cependant des documents du plus haut intérêt, comme les privilèges octroyés par les vicomtes de Nîmes, les comtes de Toulouse et les rois de France ; de nombreuses pièces relatives au consulat et aux charges municipales, à la justice, les anciens compoix et les délibérations des Conseils politiques ordinaires ou extraordinaires depuis 1360.

Le Musée du Vieux Nîmes dont l'heureuse création est due à l'intelligente initiative de notre vice-président M. Bauquier est encore pour les historiens locaux une source féconde d'enseignements, grâce à la belle collection de gravures anciennes et de placards réunis dans les salles de l'ancien évêché devenues trop étroites.

On y voit entre autres, un document particulièrement intéressant pour les chroniqueurs futurs de nos spectacles de plein air. C'est un tableautin offert par M. le commandant Espérandieu, copie d'une gravure de Juki trouvé à la Bibliothèque nationale.

Cette gravure nous apprend que la première représen-

tation théâtrale donnée aux Arènes de Nîmes eut lieu au mois de mai 1828.

Au fond de la piste figure une scène sur laquelle évoluent danseurs et danseuses au milieu d'un bouquet de verdure.

Au pied du théâtre, et de chaque côté, se faisant face, des groupes de soldats français et russes sont rangés en bataille prêts au combat.

Le sujet de la pièce était un épisode des guerres napoléoniennes et le héros était Poniatowski.

Le nombre des représentations fut restreint car le Directeur fit bientôt faillite.

Les travaux d'histoire et d'archéologie de nos prédécesseurs à l'Académie comme les études de nos confrères actuels sont d'un grand secours pour les recherches.

Personnellement, ayant la bonne fortune de posséder dans ma bibliothèque la série complète des Mémoires de l'Académie depuis 1866 jusqu'à nos jours, ainsi que plusieurs volumes antérieurs, j'ai pu mettre à profit les vastes connaissances de ces érudits dont les noms vous sont familiers : Séguier, Auguste Pelet, Germer-Durand, Aurès, Albin Michel, Liotard, le docteur Puech, l'abbé Goïfon, etc.

Les nombreux travaux de M. Bondurand, ceux de M. le chanoine François Durand, de M. le commandant Espérandieu, sont non moins précieux pour les historiens de l'avenir.

Notre riche bibliothèque municipale fournit enfin un appoint très important de documentation grâce à ses collections de brochures et de périodiques. Il serait superflu de louer l'accueil si cordial réservé aux lecteurs

ainsi que l'érudition de notre aimable confrère M. de Loye.

C'est en fréquentant la bibliothèque municipale que j'ai pu faire la connaissance de M. le conseiller Greif, un assidu de la salle de lecture. M. Greif que j'ai l'honneur de remplacer à l'Académie fut élu par votre Compagnie le 11 juillet et prit séance le 19 octobre.

Sa haute culture intellectuelle, ses travaux spéciaux du domaine de la philosophie l'avaient très justement désigné pour prendre place parmi vous. Il était connu par un certain nombre d'articles publiés dans la Revue hellénique très appréciés par le monde savant.

Mais M. Greif absorbé par d'autres travaux n'a pu fournir que de rares communications à l'Académie.

Le 25 février 1920 il donnait lecture d'une remarquable étude sur *le Tau*, dernière lettre de l'alphabet Cadméen, en commentant un libellé de Lucien de Samosate : Le Tau par sa figuration en forme de croix ou de gibet avait donné lieu en Grèce à de multiples commentaires.

L'année suivante, par une magnifique soirée de juillet, dans le cadre si poétique du Temple de Diane, M. Greif appelé par le Comité de *l'Ecole Antique* disserta devant une nombreuse assistance sur la *Musique grecque*. Malgré l'aridité du sujet, le conférencier sut intéresser son auditoire en révélant une science profonde du monde grec.

A la fin de la conférence, les élèves du Conservatoire donnèrent une audition de l'hymne d'Apollon exécuté selon les indications de M. Greif aussi bon musicien que savant helléniste.

M. Greif est polygotte, mais la langue grecque et sa littérature ont ses préférences.

Il me serait difficile de donner aux réunions de l'Académie des études aussi profondes que celles de mon honorable prédécesseur.

Je ne pourrai guère que vous soumettre des documents sur l'histoire locale cueillis soit aux archives soit dans nos bibliothèques et susceptibles de vous intéresser.

Je compte que vous voudrez bien toujours, me continuer l'indulgence que vous avez bien voulu m'accorder aujourd'hui.

M. Bigot donne un compte rendu de l'ouvrage de M. Eloy Vincent : « A pas lents, sous les platanes de la Préfecture ». Il décrit les illustrations qui enrichissent le volume et qui sont dues au crayon de notre confrère. Les récits sont savoureux. « Un beau dimanche à l'Oustalet ». M. Eloy Vincent conte ainsi 26 histoires empreintes de verve, de galéjade méridionale, de blague française. D'une image à l'autre on arrive à la fin du volume, surpris de le voir sitôt terminé.

M. Gendronneau achève la lecture de son étude sur « Cesarea », première capitale d'Algérie. Le royaume de Mauretanie ayant été annexé à l'Empire en l'année 40 de notre ère, devint par la suite capitale de la Mauretanie impériale. Son état en fut modifié. Au lieu d'une ville pseudo-grecque, on eut une ville plus spécialement romaine. L'empereur Claude lui accorda, en l'an 42, le droit latin, le dota de monuments qui lui manquaient, un amphitéâtre presque aussi vaste que le nôtre, des thermes un cirque long de 400 mètres. Son port, où le trafic était immense, reçut des aménagements nouveaux. Un

petit port militaire l'éleva au rang de place de guerre. A la fin du 2<sup>e</sup> siècle, elle comptait 200.000 habitants. Les fouilles de Cherchel ont révélé des habitations somptueuses, des palais, des villas, des statues. Notre musée possède une cinquantaine d'œuvres diverses.

« La capitale maurétanienne fut prise d'assaut et pillée par les Kabyles en l'année 371 ; en 455, Genséric et ses vandales, y entrent également par la force et s'y installent ; les Maures et les Arabes achèvent sa destruction ; au XIV<sup>e</sup> siècle, les Turcs campent dans ses ruines, qu'ils transforment en un nid de corsaires ; en 1840, nos troupes y entrent, tambours battant ; en 1854 une petite commune française est instituée, qui est aujourd'hui une ville de 4 à 5.000 habitants, active et prospère.

« Hier, elle vient d'avoir un éclair de son passé chrétien, un rappel des journées mémorables où Saint Augustin venait d'Hippone pour disputer sur le dogmatisme avec son évêque Emericus. S. E. le cardinal Verdier s'est rendu d'Alger à Cherchell, en compagnie de l'archevêque d'Alger et d'une dizaine d'autres prélats, parmi lesquels l'évêque de Nîmes, Mgr Girbeau, pour procéder à la consécration de l'église paroissiale.

« Ce fut une bonne journée pour l'Eglise et pour la France. On parlera longtemps dans les douars de la venue des grands marabouts français, auxquels les indigènes marquaient un respect aussi grand que le pouvaient faire les plus ardents catholiques : l'Arabe est un grand religieux : « La illa illi Allah ». Il n'y a de Dieu que Dieu ! ».

M. le chanoine Chabot fait part à l'Académie de ses souvenirs de voyage à Carthage à l'occasion du congrès Eucharistique, et ressuscite tout le passé romain



punique et chrétien. Il retrace la magnifique réception du Légat, la cérémonie des enfants dans l'amphithéâtre avec le frémissement des milliers de palmes et le spectacle incomparable des offices pontificaux. ses descriptions s'animent des sentiments où se mêlent les enthousiasmes chrétiens et français.

---

*Séance du 13 juin 1930*

La séance est ouverte à 17 h. 15 sous la présidence de M. Terrin, président.

Étaient présents : MM. Lavergne, Peyron, Portal, Mâzel, Bauquier, Delon, Espérandieu, Bigot, Latzarus, chanoine Bouisson, Gendronneau, Igolen, Bouanquet, Lacombe secrétaire perpétuel.

M. le Président donne lecture d'une lettre de M. Bondurand qui a bien voulu procéder à l'identification des tableaux ornant la salle des séances. Grâce à ses souvenirs notre vénéré collègue a pu identifier la plupart d'entre eux ; il se propose de continuer ses investigations pour les autres. L'Académie décide de faire d'ores et déjà fixer des inscriptions au bas des portraits identifiés. Elle exprime à M. Bondurand tous ses remerciements.

L'Académie décide de tenir une séance publique spécialement réservée à Mistral. Elle aura lieu le jeudi 26 juin au Théâtre à 20 h. 30.

Les lectures suivantes y seront faites :

M. Terrin, Mistral et l'Académie de Nîmes.

M. Bigot, Mistral prosateur.

M. le chanoine Chabot, La course sur l'Esplanade (Mireio, cant. 1 ; A la Raço latino.)

M. Eloy Vincent, Mistral âme du Midi.

M. Igolen, Istori de la Coupo Sante.

M. le chanoine Bouisson rend compte de l'ouvrage en deux fascicules renfermant deux cent vingt quatre pages, et consacré par le commandant Espérandieu,

membre de l'Institut à la publication de six cent soixante-neuf inscriptions latines mises à jour depuis la publication du Corpus des Inscriptions latines.

Le plus grand nombre de ces inscriptions manque au « Corpus ». Quelques-unes s'y trouvent avec une lecture imparfaite ou sont l'objet d'une interprétation défectueuse. L'auteur a rectifié les erreurs et comblé les lacunes, grâce à sa parfaite connaissance des abréviations, des institutions, des religions et des modifications successives de la langue aux diverses époques.

Il résulte de ce travail considérable d'innombrables acquisitions soit sur la mythologie générale, soit sur les divinités topiques, sur les noms usités, sur les professions, les classes sociales et les titres, en honneur dans notre contrée. De précieuses inscriptions funéraires nous aident à fixer la date approximative de l'apparition du christianisme dans la Gaule Narbonnaise. L'identification de quatorze millaires jette un jour nouveau sur le régime des voies romaines. Les noms des lieux qu'il est possible de relever dans ces diverses inscriptions sont enfin un profit certain pour le lecteur attentif de cette œuvre magistrale.

*Séance publique réservée à la Commémoration  
de Frédéric MISTRAL*

*le jeudi 26 juin 1930 à 20 h. 30, au Grand Théâtre*

M. TERRIN, président :

*Frédéric Mistral et l'Académie de Nîmes*

Lou Cant doù Souleù. — Mademoiselle O. PELLET.

M. BIGOT :

*Mistral prosateur.*

M. le chanoine CHABOT :

*La course sur l'Esplanade. (Mireio-Cant I)*

*Lou nis de bèuloli.*

M. Eloy VINCENT :

*Mistral, révélation de l'âme méridionale.*

Cansoun de Magali. — Mademoiselle O. PELLET.

A la raço latino. — Monsieur JAULENT.

M. ISOLEN :

*Istori de la Coupo Santo.*

M. JULIAN :

*Chant de la Coupo Santo.*

*Séance du 27 juin 1930*

La séance est ouverte à 17 h. 15 sous la présidence de M. Terrin, président.

Étaient présents : MM. Delamare, Kahn, Portal, Peyron, Bigot, général de Bourgon, Latzarus, chanoine Chabot, Gendronneau, Bonnet, chanoine Antherieu, Igo-len, Aillaud, Lacombe, secrétaire perpétuel.

M. Latzarus donne lecture d'un sonnet de M. Jeanjean, intitulé « Pour le centenaire de Mistral ».

M. Elie Peyron a traité le sujet suivant : « Le commandant en chef de l'armée du Rhin, en 1870, a-t-il manqué au devoir et à l'honneur ? ».

Il lit d'abord la lettre par laquelle il demandait au président de l'Académie l'autorisation de parler d'évènements qui, dit-il, « émeuvent la délicate sensibilité — et c'est son honneur — de l'âme nationale ».

Cette autorisation lui ayant été accordée gracieusement, il expose que son travail se composera de deux parties : la partie militaire et la partie diplomatique. Dans la présente séance, il parlera de la première des deux parties.

Bazaine — cela résulte du rapport et du réquisitoire au procès de Trianon — n'a pas été condamné pour trahison. L'article 205 du Code de justice militaire ne lui a pas été appliqué !

Il a été condamné pour n'avoir pas fait, avant de capituler, tout ce qu'ordonnait le devoir et l'honneur.

Le commandement en chef lui a été imposé par Napoléon III. « L'opinion publique vous désigne, et c'est un ordre que je vous donne », lui déclare l'empereur.

Le conférencier lit une lettre qu'il a reçue d'un ancien aide camp de Bazaine, qui montre que, depuis plusieurs années, le maréchal prévoyait la guerre avec la Prusse et qu'il déplorait notre infériorité numérique et la faiblesse de notre armement vis-à-vis de cette puissance.

La question militaire a été exposée depuis 1873 dans différents ouvrages, notamment dans les travaux de la section historique de notre Etat-Major et dans une étude fort importante de M. le général Bonnal, ancien directeur de l'Ecole Supérieure de guerre. Cette nouvelle documentation d'un demi-siècle change la face des choses.

Nous n'avons pas la place d'indiquer ce que le conférencier a dit de la bataille de Forbach, où Bazaine secourut Froissard de son mieux ; de la bataille de Borny, où les ordres de Bazaine furent mal interprétés ; de la négligence de Ladmirault, qui fit manquer la victoire à Gravelotte ; de la survenue foudroyante de deux nouveaux corps d'armée allemands qui amena la défaite à Saint-Privat.

M. Peyron lit la déposition du capitaine Gudin, qui illustre l'héroïsme du chef de l'armée.

Il cite l'opinion du général Bonnal qui a trouvé « judicieux » le maintien de l'armée sous Metz, immobilisant 200.000 Allemands et favorisant la levée de nouvelles troupes.

Lorsque l'heure de la famine eut sonné, lorsqu'on fut arrivé « au dernier morceau de pain », suivant l'expression de l'honorable rapporteur au procès, la question se posa de savoir s'il fallait faire une ultime sortie pour l'honneur des armes. M. le colonel Hennebert, dans son ouvrage « Fortifications », page 173 estime que cela n'eut conduit à rien.

Sans doute, si Bazaine avait été un condottière, il aurait tenté de « percer ». Evidemment, il aurait fait massacrer son armée épuisée et privée de chevaux, mais il aurait — lui — sauvé son renom militaire.

Pour son malheur — l'histoire dira peut-être un jour pour sa pure gloire ! — cet ancien engagé volontaire de 1831 qui, par son mérite, sans rien devoir à l'intrigue s'était élevé au sommet de la hiérarchie, cet homme modeste, si bon et si humain pour son malheur, le maréchal Bazaine déclara fin octobre 1870, à son entourage :

« Devant Dieu, je ne ferai pas périr « inutilement » 40.000 hommes ».

Sollicité de donner son opinion sur Bazaine, M. le général de Bourgon l'exprime ainsi :

« Rien ne justifie le qualificatif de traître ».

On le doit d'ailleurs à Gambetta, avalisant la légende dans une proclamation fameuse, qui, en pleine guerre de 1870, était une criminelle imprudence.

Le verdict de Trianon ne vise que le responsable de la place de Metz, il atteint par ricochet le commandant en chef vaincu.

C'est justice : la défaite ne comporte pas d'excuses ; elle exige un bouc émissaire.

Une âme compatissante et généreuse peut s'apitoyer sur l'infortune ; mais à celle-ci on ne peut tresser, en fait de couronnes que des couronnes funéraires, car la brutalité des résultats la condamne sans appel.

Le sort de l'Armée du Rhin se fixe dès la fin d'août du jour, où, renonçant à la rase campagne, elle devient garnison suivant la volonté de l'ennemi.

Bazaine, depuis le départ de l'empereur, reste entièrement libre pour l'exécution de l'idée stratégique, retraite sur Châlons, concentration sur l'Armée de MacMahon.

La situation est difficile puisqu'elle résulte de deux défaites, l'une à Freschviller, l'autre à Forbach ; elle n'a rien de désespéré pour un commandant actif et résolu.

Or, il est défaillant ; en vain cherche-t-on la trace d'une énergie animant cette masse de 200.000 hommes, lui insufflant sa volonté de vaincre orientant les subordonnés, imposant à l'ennemi l'ascendant stratégique.

Notre avantage du 16 août, constaté, célébré même par le maréchal Bazaine, s'exploite en sens inverse de l'idée stratégique dont il aurait dû préparer l'accomplissement.

Vainqueurs, nous obéissons au vaincu en nous retirant vers Metz, en lâchant les routes de Verdun.

La situation militaire déborde le général en chef ; le maniement de cette grosse armée dépasse ses moyens.

Il se fige dans une immobilité où disparaît jusqu'au désir de combattre.

Il recherche et adopte le parti le plus timide, le moins agissant, le moins agressif.

Ayant laissé fuir la chance du 16 août, il se laisse acculer, par inertie, à la plus honteuse des capitulations.

Traître ! Non.

Incapable ! A coup sûr.

---



*Séance du 11 juillet 1930.*

La séance est ouverte à 17 h. 15 sous la présidence de M. Terrin, président.

Étaient présents : MM. Delamarre, Kahn, Peyron, Portal, Mazel, Bauquier, Delon, Bigot, Meric, Latzarus, chanoine Chabot, de Valfons, Bonnet, Aillaud, Lacombe secrétaire perpétuel.

M. le Président rappelle le programme de la cérémonie d'inauguration de la plaque apposée par les soins de l'Académie, sur la maison Dumas. Il fait part à la Compagnie de l'invitation de Mlle Dumas qui, à l'issue de la cérémonie, veut bien recevoir les membres de l'Académie.

Avant de reprendre la lecture de sa communication commencé à la précédente séance et intitulée « Bazaine a-t-il forfait au devoir et à l'honneur ? » M. Peyron répond aux observations présentées par M. le général de Bourgon.

Autrefois, dit-il, j'ai reçu une lettre de Gabriel Monod, qui avait connu le maréchal, « Bazaine était très intelligent », me disait-il.

Napoléon III a dit : « Bazaine ne pouvait pas faire l'impossible ». et son admirable aide-de-camp, le colonel d'état-major Willette a écrit, dans une lettre dont je vais vous donner lecture, tout à l'heure : « Bazaine ne pouvait faire ni plus ni autrement. »

Dans la « Revue des Deux Mondes » de 1928, M. Maurice Paléologue, ambassadeur et membre de l'Académie française a fait paraître des articles sous ce titre : « Les entretiens de l'Impératrice Eugénie ».

Détachons-en le passage suivant :

« M. Paléologue. — Quand avez-vous eu, pour la première fois l'impression que nous étions engagés dans un duel terrible, dont peut-être nous ne sortirons pas vainqueurs ?

L'impératrice. — Très tôt. Dès l'arrivée de l'empereur à Metz. Sa prise de commandement lui avait révélé une situation lamentable : tout n'était que désordre, incohérence, retard, dispute et confusion ».

Dans la langue des salons, on dirait « ordres, contre-ordres, désordres ». Dans le langage *poilu*, on dirait « C'est de la *pagaie* ».

Napoléon III, généralissime ayant déjà deux défaites à son actif, celle de Frœchviller et celle de Forbach, son entourage lui conseilla de se démettre de ses fonctions. Voici la savoureuse dépêche que l'on découvrit aux Tuileries, après le 4 septembre :

« Metz, 8 août 4 h. 30 du soir.

Piétri, à l'Impératrice

*Confidentiel pour l'Impératrice seule*

N'écoutant que mon dévouement j'ai demandé à l'empereur s'il se sentait assez de forces physiques pour les fatigues d'une campagne active, de passer les journées à cheval et les nuits au bivouac. Il est convenu avec moi qu'il ne le pouvait pas.

Je dis alors qu'il valait mieux laisser le commandement en chef de l'Armée au maréchal Bazaine, qui en a la confiance. S'il y avait encore un insuccès, l'empereur n'en aurait plus la responsabilité entière ».

Le voilà bien le bouc émissaire. Nous n'avons pas la place de donner même le résumé du chapitre qu'à consacré M. Peyron à la période diplomatique à Metz. En quelques mots, montrons en la substance.

Le 23 septembre, Bazaine reçut un agent secret de l'impératrice, M. Régnier, qui lui ordonna, de la part de la souveraine d'envoyer le général Bourbaki à Chislehurst. Les pourparlers qu'avait amorçés l'impératrice avec le comte de Bismarck n'ayant pas abouti, l'empereur intervient de sa personne ainsi que l'a révélé dernièrement M. Filon, ancien secrétaire de l'Impératrice. Le général Buger sortit, à son tour de Metz.

Bazaine avait refusé de faire un pronunciamiento en faveur de l'Empire, et de prêter son armée pour combattre, au besoin, les armées de la Défense Nationale.

Quoique Bonapartiste, mais loyal soldat et honnête, le maréchal Bazaine a sauvé la République.

M. le docteur Mazel lit une étude sur l'influence de la maladie sur la littérature, l'art et l'histoire moderne.

A l'heure présente le souci de l'information ne s'arrête pas devant les secrets de la vie intime de ceux qui appartiennent ou ont appartenu à l'actualité. Rien n'est sacré pour le chercheur. Le docteur Mazel s'est inspiré des indiscretions de l'histoire chère au regretté docteur Cabanes et à son Ecole. Ce ne sont souvent que de faibles indices ; mais le clinicien averti n'a pas besoin, pour poser un diagnostic, d'un tableau symptomatique

complet. Le docteur Mazel sans adopter les conclusions quelquefois aventureuses des docteurs Borgey, Cabanes et autres montre l'influence d'une morbidité spécifique sur un grand nombre de littérateurs et d'artistes de ces 150 dernières années.

Le docteur Mazel fait voir quel rôle a joué cet infiniment petit qu'est le trépomène pâle, sur un grand nombre de dirigeants dans la plupart des nations engagées dans le conflit.

---

*Séance du 10 octobre 1930*

La séance est ouverte à 17 h. 15 sous la présidence de M. Terrin, président.

Etaient présents : MM. Lavergne, Peyron, Portal, Mazel, Bauquier, Delon, Latzarus, chanoine Bouisson, Fabre, Gendronneau, Bonnet, Bouzanquet, Igolen, Aillaud, Lacombe, secrétaire perpétuel.

M. le Président, en ouvrant cette séance de rentrée, adresse quelques mots de bienvenue à ses confrères. Passant en revue les faits qui pendant les vacances, ont intéressé la Compagnie, il adresse les félicitations de l'Académie, à M. Bigot, à l'occasion de son mariage, et à M. Bauquier, à l'occasion des fiançailles de son fils.

M. le Secrétaire perpétuel fait connaître que le tome 43 (années 1926-1927) vient de paraître et invite les membres de la Compagnie à prendre l'exemplaire qui est destiné à chacun d'eux.

L'Académie décide qu'un exemplaire sera envoyé à chacun des correspondants nimois des journaux. M. Aillaud émet l'idée que chaque académicien se charge de faire l'historique du fauteuil qu'il occupe. Un échange de vues a lieu à ce sujet et révèle qu'un certain nombre d'académiciens sont prêts à entreprendre ce travail.

En vue de la préparation de la séance publique une commission est nommée ; elle sera composée des membres du bureau auxquels voudront bien se joindre MM. Latzarus et Bonnet.

M. le Président donne ensuite la parole à M. Beauquier pour sa communication. Les premiers mots de celui-ci sont pour compléter cette revue des faits académiques et relever ceux que la modestie du Président a omis. Il dit le plaisir que ses confrères ont eu à lire les articles que M. Terrin a publié sur Mistral dans « Le Temps », « Le Mercure », et « Les Lettres ».

M. Bauquier retrace les fêtes d'Anduze en l'honneur du poète Montvaillant, fêtes au cours desquelles il représentait l'Académie. Il saisit l'occasion de faire revivre la vie laborieuse des deux frères de Montvaillant, dont l'un fut un auteur très fécond, un gracieux poète et dont l'autre fit partie de l'Académie de Nîmes, à titre de correspondant.

M. Bauquier parle ensuite des fêtes mistraliennes à Maillane et rappelle entre autres faits le salut de Maurras sur la tombe de Mistral, salut discret, émotionnant, salut qui s'est terminé par la récitation par Maurras de l'invocation de « Calendal ».

*Amo de moun païs  
Tu que dardaies, manifesto...*

M. Lacombe fait ensuite une communication sur « Le frère d'un homme d'esprit, François de Rivarol, maréchal de camp ». Ce François de Rivarol, cadet d'Antoine de Rivarol, se destinait à la carrière des armes. Il était capitaine, lorsque la Révolution éclatant, l'obligea à émigrer pour échapper à ceux qui étaient venus chez son frère, disant : « Où est-il ce grand homme, nous venons pour le raccourcir ?... ». Dévoué à la cause royale, ce soldat devint conspirateur. Chargé de mission auprès de Pitt, puis auprès de Marie-Antoinette, il est incarcéré. Sauvé grâce à la réaction thermidorienne,

il conspire encore et le premier consul le fait enfermer au Temple. Son père lui avait recommandé, lors de son départ de Bagnols, de cultiver les lettres ; en prison, il suit les conseils paternels et charme ses loisirs, dans « Les Prisons de la Liberté », en traduisant Horace, le Tasse, en vers français.

Il composa lui-même beaucoup de poésies fugitives et même une tragédie acceptée par la Comédie Française. Rendu à la liberté, mais soumis à la surveillance de la police, il se retira à Bagnols et se maria avec Mlle de Silbert de Cornillon. Dès 1814 il retourne à Paris, sous la Restauration, il est nommé chevalier de Saint-Louis, maréchal de camp. Il occupa le poste de prévôt de la Cour de Nîmes et eut à cette occasion un différend qui se termina par un duel. Peu à peu, oublié, appauvri, il dut vendre son domaine de Fonbelle et se retirer à Brie-Comte-Robert, où il mourut très âgé. De ses deux fils, le père Rivarol avait pu dire : « Tous deux me font honneur ».

---

*Séance du 24 octobre 1930*

La séance est ouverte à 17 h. 15 sous la présidence de M. Terrin, président.

Étaient présents : MM. Delamare, Kahn, Mazel, Peyron, Bauquier, Delon, Costier, Méric, Latzarus, chanoine Bouisson, Fabre, chanoine Chabot, de Valfons, Gendronneau, Bonnet, chanoine Anthérieu, Igolen, Aillaud, Lacombe, secrétaire perpétuel.

En prenant séance les membres de l'Académie peuvent admirer, déposé sur le bureau un superbe registre des procès-verbaux de la Compagnie (1692).

M. Terrin remercie M. Méric qui a bien voulu se charger de faire remettre à neuf la riche reliure de ce registre, M. Méric est heureux de remettre à l'Académie ce volume restauré par les soins de M. Weckers, dont l'atelier d'art à Castelnau-du-Lez est bien connu des bibliophiles.

M. Mazel fait hommage à l'Académie d'un numéro de « La Mervie ». Ce numéro est consacré à M. Henri Mazel.

M. Terrin qui, au nom de l'Académie a pris la parole à Sommières à l'occasion des fêtes organisées en l'honneur de Mistral, fait le récit de cette journée qui a dignement commémoré le grand poète.

M. le Président fait connaître une proposition due à l'initiative de M. Aillaud. Notre érudit confrère rappelle qu'en 1893 le Conseil municipal avait envisagé l'apposition d'une plaque en l'honneur de Ménard. Un an après l'Académie avait pris le projet à son compte.



Mais rien n'a été fait. La Compagnie, demande M. Aillaud, ne devrait-elle pas reprendre cette idée ? Après un échange de vue sur cette question, la Compagnie accepte le principe de cette proposition et remet l'exécution au bureau qui sera élu pour 1931.

M. Le Secrétaire perpétuel fait connaître que M. Callon, inspecteur général des Ponts et Chaussées à Billon (Puy-de-Dôme) et dont le père était administrateur-délégué de la Compagnie de La Grand'Combe, est proposé comme membre correspondant. L'élection aura lieu après les formalités d'usage.

M. le Secrétaire donne ensuite la liste des publications reçues.

M. Fabre donne lecture d'une étude très documentée sur l'ordre de la Boisson, confrérie des francs-buveurs fondée en 1706 par François de Posquières, ancien officier, originaire d'Aramon. Cette confrérie dont l'objet était la glorification du vin et de la bonne chère rayonnait sur l'Europe entière, mais fut particulièrement en renom en France et surtout dans la région d'Avignon. Son animateur fut un ancien avocat, le bailli royal de Villeneuve, François Morgier, protégé de la princesse de Conti, dont l'esprit endiablé se dépensa dans les Nouvelles de l'Ordre de la Boisson, gazette humoristique fondée par lui, remplie de facéties du meilleur goût et de traits fort malicieux. Après sa mort survenue en 1723 la renommée de l'Ordre de la Boisson diminua et quand mourut, en 1735, François de Posquières, son fondateur, cette joyeuse confrérie d'épicuriens cessa d'exister, bien que certains de ses membres aient tenté de la reconstituer.

M. le chanoine Bouisson donne lecture de son étude sur Mistral, intitulée : « Le Bachelier de Saint-Baudile ».

L'impression laissée dans l'âme de Mistral, par son succès au baccalauréat, lequel avait été précédé et suivi d'une invocation à saint Baudile, fut profonde. Le triomphe populaire dont il fut l'objet de la part des Provençaux dans la cour du Petit Saint-Jean lui plût par son cachet de convenance antique. Porté qu'il était déjà à goûter tout ce qui était traditionnel, il adopta dès lors comme principe directeur de n'admirer et de ne chanter que ce qui était poétique, latin et apostolique.

Il fut fidèle à cette résolution une fois prise. Il se familiarisa avec l'histoire des missions apostoliques de saint Baudile et il la rappela dans son discours d'ouverture des jeux floraux à Montpellier. Il s'intéressa aux premiers travaux des apôtres de la Provence, qu'il aida volontiers et qu'il vénéra. Il trouva dans les récits des premiers siècles de notre ère, l'explication de l'histoire de la Provence, de ses coutumes et de ses mœurs, ainsi que la raison profonde de son génie et de ses enthousiasmes.

Toutes les occasions qui ramenèrent Mistral à Nîmes le fortifièrent dans sa résolution de maintenir et de défendre les traditions et les usages de la race latine et apostolique.

Nîmes devint ainsi à ses yeux non point une des villes saintes du félibrige, mais l'inspiratrice de sa vie et de sa carrière politique et l'une des raisons d'être de son génie.

Il vint y faire consacrer par Reboul le projet de son plus beau poème, Mireille, et il obtint du célèbre vieillard qu'il agréât et bénit le nom de l'héroïne.

C'est avec les mêmes préoccupations qu'il revint à Nîmes, en 1894, pour défendre et sauver les jeux traditionnels des Arènes, en 1898, pour présider la représentation de « Calendal ».

Mistral a montré son attachement à la ville de saint Baudile, en venant donner la première lecture de l' « Ode à la race latine » dans le cénacle de la rue Briçonnet où il fréquenta pendant vingt-cinq ans. C'est à Nîmes au front de la Tour Magne qu'il a découvert le saint Signal de la renaissance romane et provençale du vieux fonds chrétien, latin et apostolique, dont s'est enrichi le génie des provinces méridionales.

*Séance du 7 novembre 1930*

La séance est ouverte à 17 h. 15 sous la présidence de M. Terrin, président.

Etaient présents : MM. Delamare, Lavergne, Peyron, Kahn, Coste, Eloy Vincent, Mazel, Delon, Méric, Latzarus, chanoine Bouisson, chanoine Chabot, Fayot, Bonnet, chanoine Anthérieu, Bouzanquet, Igolen, Aillaud, Lacombe, secrétaire perpétuel,

En ouvrant la séance, M. Terrin adresse à M. Latzarus, les condoléances de la Compagnie et de tous ses confrères à l'occasion du deuil qui vient de le frapper.

Il dépose ensuite sur le bureau une brochure qui a pour auteur M. Ivan Gaussen, membre correspondant. C'est un conte languedocien intitulé : « Le Saint Joseph de Justignargues », dont l'auteur fait hommage à l'Académie.

L'ordre du jour appelle la fixation de la séance publique annuelle. Cette séance est fixée au 12 décembre, à la galerie J. Salles. Le programme est arrêté.

Après un rapport fait au nom de la commission des finances et sur avis favorable de cette dernière, il est décidé que les délégués de l'Académie à une cérémonie hors de la ville auront droit à des frais de déplacement et de représentation. L'Académie sera appelée à se prononcer chaque fois qu'une invitation de ce genre sera faite, sur la question de savoir si la Compagnie doit se faire représenter.

Il est décidé qu'une note à la presse fera connaître le rôle de l'Académie de Nîmes dans l'attribution par l'Académie Française de sommes des fondations Cognacq.

M. le Secrétaire perpétuel lit une lettre du Ministère de l'Instruction Publique relative à une enquête sur les publications locales sur l'Histoire de la Révolution Française. M. Aillaud veut bien se charger de fournir les renseignements demandés.

A propos d'une remarque faite au sujet d'un article de M. Ripert paru dans la Revue de France et relatant les fêtes mistraliennes en France, la Compagnie exprime le regret de voir que les fêtes nimoises n'ont pas été mentionnées. M. Igolen, qui s'était déjà ému de cet oubli, fait connaître qu'il a adressé une lettre à M. Béchet, baile du félibrige pour lui faire part de son sentiment. Celui-ci a répondu et notre confrère donne lecture de cette lettre dans laquelle M. Béchet, après avoir dit que sa surprise était grande de constater cet oubli, il écrit ; parlant des fêtes commémoratives : « Nîmes a occupé une place de choix... »

M. Delamare présente le compte rendu de l'ouvrage de Marcel Coulon ; « Dans l'Univers de Mistral ».

« Personne, dit notre confrère, n'était plus indiqué et mieux préparé que notre compatriote pour oser et réussir une œuvre pareille. Avec M. Coulon nous vivons « la vie du sage ». ainsi appelle-t-il Mistral. L'auteur retrace l'enfance de Mistral et raconte l'impression que fit sur celui-ci la vue d'Arles et de la terre arlésienne.

Et quoi ! j'ai jamais été en Arles,  
J'y suis allée, moi qui vous parle,  
Arles a ses chevaux sauvages

Arles, l'été, fait davantage  
De blé qu'il lui faudrait pour sept ans se nourrir.  
Le lait y coule par fontaines  
De poissons ses barques sont pleines  
Et, sur l'effroi des mers lointaines  
Ses fiers navigateurs voguent pour s'enrichir.

dit-on dans « Mireille ».

M. Delamare donne de nombreux extraits de la traduction de M. Marcel Coulon ; il analyse ensuite l'œuvre critique de l'auteur et les principales questions qu'il se pose. Pourquoi Victor Hugo est-il aussi subjectif que Mistral l'est peu ? Quelle est la place qu'occupe Mistral dans la lignée des grands poètes ?

M. Kahn fait ensuite une communication sur « La communauté israélite de Nîmes, au 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> siècles, travail devant compléter l'intéressante étude publiée par M. Aillaud dans la « Chronique Mondaine » du 18 octobre 1930.

L'édit royal du 17 novembre 1394, en vertu duquel le roi Charles VI avait banni tous les juifs du royaume, fut exécuté avec la plus grande rigueur. Ce n'est qu'au 17<sup>e</sup> siècle, c'est-à-dire 300 ans après leur expulsion, qu'un petit nombre de juifs comtadins obtinrent l'autorisation de séjourner à Nîmes, dont ils ne tardèrent pas, d'ailleurs, à être chassés sous peine de confiscation de leurs marchandises. Pareille mesure fut prise à leur égard en 1729, 1731, 1745 et 1754, par l'Intendant du Languedoc, à la requête des marchands nîmois, invoquant les arrêts du Conseil d'Etat qui leur défendent par exprès de vendre et trafiquer aucune marchandise, ni même de séjourner dans le Languedoc. En présence des difficultés que leur suscitaient sans cesse les marchands, les juifs, revenus à Nîmes, quelques années

plus tard, se décidèrent, le 17 janvier 1784, à solliciter de Leussel, inspecteur des manufactures, leur admission dans le corps des bonnetiers « comme apprentis et maîtres ». Leur demande fut repoussée. Ils ne reçurent pas un meilleur accueil auprès du corps des marchands fabricants de bas qui décidèrent, le 23 janvier 1784, « qu'il ne sera jamais admis de juif dans leur société. Le syndic des marchands insista fortement auprès de l'Intendant pour obtenir l'exclusion des juifs de sa corporation en lui signalant, entre autres, ce fait qu'à la dernière foire de Villeneuve, ils avaient vendu des bas de soie à 5 sous la paire. S'associant à ces doléances, les différents syndicats des métiers se plaignirent, à leur tour, à l'inspecteur de ce que les juifs font ouvertement le trafic des étoffes et s'immiscent à faire le commerce des draperies, huileries et quincailleries, sans être autorisés. Le silence des documents ne nous permet pas de dire quelle fut la réponse de l'Intendant. Mais ce que l'on sait, c'est que, sous l'influence des idées libérales et des sentiments élevés qui s'étaient fait jour dans les esprits, le mouvement de justice et de réparation commençait à s'étendre. Le ministre Lamoignon de Malesherbes s'était ému de l'affreuse situation des juifs qui lui avaient présenté un mémoire dans lequel ils demandaient le droit de s'établir dans toute l'étendue du royaume et d'exercer toutes professions.

Une première satisfaction leur fut donnée par l'Edit de novembre de 1787 qui autorisait les non-catholiques à se livrer au commerce et aux arts industriels. Cette ordonnance libérale ne tarda pas à être combattue par les syndics du corps des marchands toiliers qui prétendaient que l'article premier de l'édit en faveur des non-catholiques ne pouvait être appliqué aux juifs, qui,

n'étant pas autorisés en France, ne peuvent pas être mis au nombre des sujets du Roy. Ils sont étrangers et forment une nation séparée des autres nations, etc.

Le ministre se montra favorable à cette interprétation de l'édit. Aussitôt, un des membres les plus importants de la communauté israélite, Mardochée Carcassonne, revendiqua hautement son droit à être admis dans la corporation des marchands toiliers. La réponse ne se fit pas trop longtemps attendre. Le soleil de la liberté et de la justice s'était levé. De vaillants orateurs, Mirabeau, l'abbé Grégoire, Clermont Tonnerre, le pasteur Rabaut Saint-Etienne, etc., plaidèrent avec énergie la cause des juifs qui, le 27 septembre 1791, sur la proposition de Duport à l'Assemblée Constituante, furent appelés à jouir, en France, des droits de citoyens actifs.

Dès cette époque, les Juifs étaient assez nombreux à Nimes, de trente à quarante familles, pour fonder une communauté. De la rue Curraterie où, en 1789, elle était située, la synagogue se trouvait, en 1796, dans la rue Roussy. Elle fut élevée, aux frais de quatre familles juives. Elle devint, en 1844, la propriété exclusive de la ville de Nimes qui prit, à sa charge, toutes les réparations. Ce temple subit d'utiles et d'heureux changements en 1854-1855 et surtout en 1893, date à laquelle la ville le fit complètement restaurer.

Il fut inauguré le 10 septembre 1893.

A la suite d'un malheureux accident (éboulement d'une partie du plancher), qui entraîna dans sa chute quatre femmes plus ou moins gravement blessées — de nouvelles réparations sont devenues nécessaires. Elles sont à la veille d'être exécutées.



Le plus ancien cimetière était situé sur le Mont-du-Plan. A partir de 1778, les Israélites enterraient leurs morts dans les jardins des chemins d'Arles, de Beaucaire et du Vistre. En 1785, le cimetière se trouvait rue du Mail. Il est situé actuellement route de Saint-Gilles.

---

*Séance du 21 novembre 1930*

La séance est ouverte à 17 h. 15 sous la présidence de M. Terrin, président.

Exceptionnellement cette séance, et par suite de nécessités pratiques est tenue dans une salle de l'hôpital, 35, rue de Bouillargues.

Étaient présents : MM. Lavergne, docteur Reynaud, Eloy Vincent, Romieu, chanoine Bouisson, Fabre, chanoine Chabot, de Valfons, Gendronneau, chanoine Hantérieu, Bouzanquet, Igolen, Lacombe, secrétaire perpétuel.

M. le docteur Raynaud fait une causerie sur « Le Cancer ».

Après avoir remercié l'assistance d'être venue écouter cette conférence, le Docteur exprime sa gratitude en son nom et au nom de l'Académie aux membres de la Commission administrative des hospices et à son distingué vice-président le docteur Dubois, qui est aussi président de la ligue départementale de lutte contre le cancer.

Grâce à ces Messieurs, on a la facilité d'écouter une conférence dans une salle de cinéma bien organisée qui permettra tout à l'heure de voir passer un film dans de bonnes conditions.

Le conférencier expose d'abord le but de la ligue contre le cancer. Cette société centralise les fonds nécessaires, elle subventionne les laboratoires, elle dépiste les cas de cancer dans les familles, grâce à des dames visiteuses, enfin elle assiste les malades nécessiteux. Après la définition du cancer, il explique la façon dont

cette affection se manifeste aux yeux des personnes les moins averties et il insiste surtout sur la nécessité de lutter contre les préjugés de l'hérédité et de la contagion, notions qui ne sont pas du tout prouvées.

Il explique ensuite les procédés modernes de lutte contre le cancer : chirurgie large, radiothérapie et curi-thérapie qui permettent, au moins dans les deux premières périodes de l'affection, de lutter efficacement et de guérir bien souvent les cancéreux.

Là se borneraient les notions certaines et indispensables à la propagande, mais s'adressant à une élite intellectuelle, le conférencier a voulu montrer les différentes phases de la lutte contre cette terrible affection et faire partager à l'auditoire les alternatives d'espoir et de désespérance que cause cette lutte. Il indique donc les progrès acquis dans la science de la cancérologie tant dans le domaine des expériences que dans celui des faits. Il termine cette causerie en exprimant quelques espoirs pour l'avenir et annonce le film de propagande qui doit clôturer cette séance.

A l'issue de cette conférence, un film documentaire et de haute valeur scientifique a été projeté, illustrant de façon saisissante les idées développées par le docteur Raynaud.

---

*Séance du 5 décembre 1930*

La séance est ouverte à 17 h. 15 sous la présidence de M. Terrin, président.

Étaient présents : MM. Lavergne, Kahn, Eloy Vincent, Peyron, Portal, Bauquier, Coste, chanoine Lepage, Méric, Latzarus, Fabre, chanoine Chabot, Fayot, Gendronneau, Bonnet, Igolen, Aillaud, Lacombe, secrétaire perpétuel.

Après avoir constaté que toutes les formalités d'usage ont été remplies, il est procédé à l'élection d'un membre correspondant. M. Callon, inspecteur général des Ponts et Chaussées à Bellom, Puy de Dôme est élu à l'unanimité des présents.

M. Terrin, président, rend compte de la réunion des Académies de Province à la Société des Gens de Lettres qui vient d'avoir lieu à Paris et au cours de laquelle il a représenté la Compagnie.

Le centenaire du romantisme a été célébré cette année à Paris et ailleurs avec tout l'éclat convenable. Mais à côté du prodigieux essor que ce mouvement eut dans notre capitale, il convenait de rappeler la part que la province y a prise et qui est bien méritoire elle aussi. C'est ce qu'a fait lundi dernier, 1er décembre, la Société des Gens de Lettres dans une double réunion tenue l'après-midi en son splendide hôtel de Massa, et le soir dans les salons de l'hôtel Lutetia. Le Président de la Société des Gens de Lettres, M. Gaston Rageot, avait eu l'aimable pensée d'y convier toutes les Académies de province. Elles y vinrent au nombre de 28. Parmi

elles et aux premiers rangs, l'Académie des Jeux Floraux de Toulouse, qui remonte au Moyen Age, et l'Académie de Nîmes, doyenne des Académies provinciales de langue française puisqu'elle date de 1682.

Toutes les autorités littéraires de Paris assistaient au dîner offert par la Société des Gens de Lettres ou y étaient représentées. A leur tête, M. Marraud, ministre de l'Instruction Publique ; MM. Paul Valéry et Georges Lecomte, de l'Académie Française ; les présidents, vice-présidents et membres du comité des Gens de Lettres ; MM. Rajeot, Pierre Mortier, de Forges, Jules Perrin ; MM. José Germain, président des écrivains anciens combattants ; Charles Méré, président des auteurs et compositeurs dramatiques ; Gabriel Sarrazin, président des écrivains de province ; Romain Coolus ; Moreau, président des auteurs et compositeurs de musique ; André Dumas, un ancien élève du lycée de Nîmes, président de la société des poètes ; Charlaïne, président des romanciers ; Féré, président de la presse régionaliste ; Baillière, président du syndicat des éditeurs ; Brenot, président du syndicat des industries radio-électriques ; M. le président de la radiodiffusion, MM. Vial et Cavalier, directeurs de l'Enseignement ; Edmond Harau-court, Fernand Divoire, Charles-Brun, l'apôtre du régionalisme.

Parmi les dames, Mme Marcelle Tinayre, Mme Jehan, d'Ivray, Mme la duchesse de La Rochefoucauld, Mme Moll-Weiss. On ne peut songer à les énumérer toutes.

Devant une salle splendide, M. G. Rajeot fit l'éloge des Académies de province, montrant que par leur travail calme, méthodique, pacifique, elles représentent dans la nation un élément d'ordre sans lequel le goût des lettres et des arts ne peut durer. Plus spécialement au

point de vue romantique, il montra ce que l'amour du clocher, du terroir, des origines locales a introduit de poésie dans la littérature naissante du XIX<sup>e</sup> siècle, et que, par conséquent les Académies de province jouèrent un rôle considérable dans l'élaboration de ce mouvement.

Notre distingué président, M. Charles Terrin, prit ensuite la parole pour prouver, par l'histoire de notre Compagnie, que l'union et la collaboration furent toujours nécessaires entre Paris et la province. Puis, passant au romantisme, il évoqua fièrement la belle figure de notre grand poète nimois Jean Reboul, « l'initiateur du romantisme en Languedoc, comme à Marseille Joseph Autran, à Lyon Victor de Laprade, en Bretagne Brizeux ». Il rappela les illustres personnages qui honorèrent Reboul de leur visite, le baron Taylor, Charles Nodier, Alexandre Dumas, Lamartine, Châteaubriand. Il lut des vers émouvants d'une élogie de Reboul, rappela sa reconnaissance envers ses grands parrains romantiques, et conclut que « le temps est passé où il n'y avait qu'une élite exclusive à Paris et de pâles reflets en province ».

Des applaudissements unanimes dirent à l'orateur combien il avait touché le cœur de son auditoire par des vérités d'autant meilleures à dire qu'on a trop tendance à les oublier.

Après lui, M. Tortat, président de l'Académie des Jeux Floraux de Toulouse, M. Gabriel Sarrazin, président des Écrivains de province, enfin M. Marraud, ministre de l'Instruction publique, rappelèrent en termes émus les gloires de la province et la nécessité de sa collaboration littéraire avec Paris.

M. Latzarus se faisant l'interprète de la Compagnie remercie M. le président Terrin d'avoir fièrement affirmé à Paris la dignité de l'Académie de Nîmes et nous souhaitons que ses succès personnels accroissent à l'avenir la réputation de cette éminente Compagnie.

MM. Portal et Latzarus donnent connaissance des communications qui seront lues en séance publique le 12 décembre prochain.

---

*Séance publique du Vendredi 12 Décembre,  
à 20h.45, dans la Galerie Jules Salles*

M. TERRIN, président :

*Barrès à Aigues-Mortes (Le jardin de Bérénice).*

M. PORTAL :

*Compte-rendu des travaux de 1929.*

M. LACOMBE, secrétaire perpétuel :

*Concours de l'Académie.*

M. LATZARUS :

*Un Nimois sous la pourpre : le Cardinal de Cabrières.*

M. FABRE :

*La joyeuse confrérie de l'Ordre de la Boisson*

---



*Séance du 19 décembre 1930*

La séance est ouverte à 17 h. 15 sous la présidence de M. Terrin, président.

Etaient présents : MM. Delamare, Lavergne, Coste, Portal, Bauquier, Espérandieu, Méric, Latzarus, Fabre, chanoine Chabot, Fayot, Gendronneau, Bonnet, Igolen, Lacombe, secrétaire perpétuel.

M. Terrin rappelle la part qu'en sa personne, l'Académie a prise à la cérémonie qui vient d'avoir lieu pour commémorer la mémoire du docteur Cantaloube.

M. Espérandieu fait hommage à la Compagnie d'un ouvrage dont il est l'auteur, intitulé : « Recueil des bas-reliefs, statues et bustes de la Germanie romaine ».

M. le Président dépose sur le bureau l'ouvrage « Passions d'Asie », dont les auteurs, font hommage à la Compagnie.

Connaissance est donnée d'une circulaire du Ministère de l'Instruction Publique et communiquée par M. le Préfet relative au congrès des Sociétés savantes. Ce congrès (le 64<sup>e</sup>) se tiendra à Clermont Ferrand du 7 au 11 avril 1931.

M. Gendronneau donne lecture de son étude sur le « Bain de Jésus ».

En 1889, on trouvait à l'angle de la rue Corcomaire et du boulevard Gambetta, en un chantier de démolitions situé là, un chapiteau de pierre, fortement mutilé, que l'on peut voir aujourd'hui au Musée lapidaire de la Grand'Rue.

D'où venait-il ? A coup sûr, de l'une des églises de Nîmes et, vraisemblablement, de la Cathédrale, qui fut, comme l'on sait, mise à sac par les religionnaires au mois de novembre 1621.

Son principal intérêt, d'après M. Gendronneau, serait de présenter des restes sculptés, où notre confrère voit les lignes essentielles du « Bain de l'Enfant Jésus », un motif liturgique que l'Eglise toléra dans ses sanctuaires jusque vers le milieu du XIII<sup>e</sup> siècle et qu'elle en écarta rigoureusement ensuite.

Ce motif se rattache à une légende née en Judée aux premiers temps du christianisme, et suivant laquelle les deux sages-femmes que, d'après les Evangiles apocryphes, Joseph avait appelées auprès de Marie, dans la grotte de Bethléem, administraient un bain à l'Enfant Jésus, alors que la Vierge était encore alitée.

La légende s'était rapidement répandue dans tout le Proche-Orient, avait passé de bonne heure en Occident, et on la rencontrait, à Rome au VIII<sup>e</sup> siècle, dans les Catacombes.

Elle pénétrait en France dès le haut Moyen-Age et y subsistait jusqu'au XIII<sup>e</sup> siècle, dans de nombreuses cathédrales.

On trouve encore XX<sup>e</sup> siècle, le thème plastique en quelques vieilles églises du XII<sup>e</sup> siècle, dans notre région, on peut le voir au portail central de Saint-Trophime d'Arles.

Nîmes l'avait aussi ; mais le chapiteau qui le portait n'est plus qu'un grand blessé qu'a recueilli le musée lapidaire ; une des sages-femmes a été brisée et il n'en reste plus que l'avant bras droit et la main droite.

L'Enfant Jésus a été décapité et a perdu le bras gauche ; la seconde sage-femme a également été décapitée ; la guerre a passé par là !

M. Igolen fait une communication sur l'Histoire de la langue provençale à Avignon du 12<sup>e</sup> au 19<sup>e</sup> siècle. On peut faire remonter la connaissance et l'étude du dialecte vulgaire à Avignon à la fin du 11<sup>e</sup> siècle. Les plus anciens documents sont tirés d'un cartulaire métropolitain ; ce sont des hommages de fidélité au chapitre ou des listes de redevances. Du milieu et de la fin du 12<sup>e</sup> les archives avignonaises possèdent cinq pièces, et on trouve à la bibliothèque d'Avignon un petit volume du début du 12<sup>e</sup> siècle ayant appartenu aux Bénédictins de St-Véran, c'est la traduction provençale de la règle de St Benoît. Un autre document curieux est constitué par un psautier de 1265, M. Igolen signale aussi la légende de St-Bénézet qui a dû être rédigée après le siège de 1226 pendant lequel le Pont d'Avignon fut détruit. Mais l'histoire du provençal ne commence en réalité qu'au 14<sup>e</sup> siècle. Le transport du Saint-Siège modifie complètement la cité. A cette époque quatre langues étaient parlées dans cette ville ; parmi le peuple, le provençal ; parmi les lettrés, le latin ; le français et l'italien restaient l'apanage des immigrés. Il ne faut pas s'étonner si l'on trouve peu de documents en provençal, qu'est-ce que les gens auraient écrit ? leurs comptes et qui ont disparus. Dès qu'il s'agissait d'un acte un peu important, on allait chez le notaire qui écrivait en latin. La langue provençale qui avait gardé sa pureté se modifia à partie du 15<sup>e</sup>. A partir de ce moment la langue d'oïl s'infiltré et les principales causes de son introduction sont : la guerre des Catalans, la conquête du comté de Foix, les séjours du roi René. Un peu avant le milieu du 16<sup>e</sup> le latin disparaît des actes publics,

le français est alors la langue officielle. A partir du 17<sup>e</sup> si l'on veut suivre le provençal, il faut interroger les littérateurs. Le dialecte d'Avignon a marché insensiblement vers un adoucissement des sons. Sous la double influence de l'évolution naturelle et de l'infiltration du français, le provençal actuel s'est formé, et la langue d'oïl à son tour s'enrichit au contact du provençal.

Les félibres ont doté la langue provençale d'une graphie et d'une grammaire. Mais ce qui lui manque actuellement ce sont des maîtres pour enseigner cette orthographe et cette grammaire.

---